BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
B
18
NAPOLI

Suppl. Palat. B. 18 16

MÉLANGES

TIRÉS D'UNE GRANDE BIBLIOTHEQUE.

F

62481 SAN

DE LA LECTURE DES LIVRES FRANCOIS.

TROISIEME PARTIE.

Fin des Ouvrages du quinzieme siecle.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame la Comteſſe D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny.

M. DCC. LXXX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

DE LA LECTURE DES LIVRES FRANÇOIS.

Suite des lectures que les Dames Françoiſes pouvoient faire au quinzieme ſiecle.

NOUS avons commencé à examiner les Livres d'Hiſtoires qui ſe trouvoient en manuſcrits dans les Bibliotheques de nos Rois Charles V, Charles VI, & Charles VII : quelques-uns ſeulement ont été imprimés à la fin du quinzieme ſiecle. Nous avons parcouru la liſte de tous ceux de Géographie, de Voyages, de Chronologie, d'Hiſtoire Générale, Eccléſiaſtique, & Ancienne, qui appartenoient à ces Mo-

narques ; il ne nous reſte plus qu'à parler de ceux concernant l'Hiſtoire moderne, dont la premiere ſubdiviſion eſt intitulée (dans le Catalogue de Charles VII) *Hiſtoires Orientales, & guerres d'Outre-mer* Sous ce titre ſont compris une vingtaine de Volumes, dont deux ou trois ſont des Vies de Mahomet, & huit ou neuf autres ſont des Chroniques de Godeffroi de Bouillon : une ſeule eſt en vers, & les autres en proſe. Une de ces dernieres eſt intitulée Roman du Chevalier aux cignes, & de Godeffroi de Bouillon.

Le reſte des vingt articles conſiſte dans la Fleur des Hiſtoires d'Orient, Ouvrage très-ſingulier ; les Chroniques de Jéruſalem, Paſſages & faits de la terre d'Outremer, Directoire, ou Adreſſement de la Terre Sainte, enfin le Pélerinage de Jéruſalem.

J'ai dans ma Bibliotheque tous ces Ouvrages, ou en manuſcrits, ou du moins imprimés à la fin du quinzieme ſiecle, à l'exception de la Vie de Mahomet : mais elle ſe retrouve fondue dans les autres Ouvrages que je viens de nommer. Tous ces Livres, qui nous paroiſſent aujourd'hui ſi mal écrits, ont dû, à cauſe du mérite du fond, être lus avec grand plaiſir par

les Dames & les gens du monde, dans le temps où ils ont paru. Nous y avons trouvé un grand nombre de traits ſinguliers & curieux, que nous allons relever, en les parcourant avec nos Lecteurs. Pluſieurs n'ont point été connus par les Auteurs modernes qui ont écrit l'Hiſtoire des Croiſades.

Commençons par le Roman de Godeffroi de Bouillon, très-bien appelé ainſi, même dans le ſens moderne que l'on donne à ce mot; car rien n'eſt ſi fabuleux ni ſi extraordinaire que cette Hiſtoire, ſur-tout dans le manuſcrit qui porte le titre de Chevalier aux cignes, & qui ſûrement eſt la plus ancienne des Chroniques de Godeffroi. Dans les manuſcrits poſtérieurs & dans les imprimés qui ont été corrigés par Pierre Deſrai, la naiſſance & les aventures du Héros ſont un peu plus conformes à l'Hiſtoire & à la vérité.

Extrait du Roman intitulé Hiſtoire miraculeuſe du Chevalier au cyne (aux cygnes), *fils du puiſſant Roy Oriant, duquel eſt iſſu Godeffroi de Billon* (Bouillon), *avec les Faits de ce Roi & de pluſieurs autres Princes & Barons Chrétiens.*

Roman du Chevalier aux cygnes.

Je ne peux point parler d'après le manuſcrit de ce Roman, qui étoit en vers dans la Bibliotheque du Roi Charles VI, parce que je ne le connois pas; mais je poſſede celui en proſe, qui d'ailleurs a été imprimé en 1499, un peu raccommodé par Pierre Deſrai, qui a conduit l'Hiſtoire des deſcendans de Godeffroi de Bouillon juſques aux dernieres croiſades, au lieu que les plus anciens manuſcrits ne s'étendent que juſqu'au regne de Baudouin, frere de Godeffroi, qui lui ſuccéda au Royaume de Jéruſalem. Ces additions ne ſont qu'un extrait des grandes Chroniques de France, ainſi je ne les ferai entrer pour rien dans ce qu'on va lire : mais partant exactement de l'ancien manuſcrit qui eſt diviſé en deux Parties, je dois prévenir mes Lecteurs, que la premiere & la ſeconde ſont d'un genre aſſez différent : l'une n'eſt qu'une fable la plus abſurde & la plus déraiſonnable

du monde, un de ces Romans qui caractériſent le mauvais goût des treizieme & quatorzieme ſiecles, mais qui inſpirent pourtant quelque ſorte d'intérêt quand ils ſont bien contés; la ſeconde Partie eſt une Hiſtoire à demi-véritable de Godeffroi de Bouillon. Ne nous étonnons pas qu'on l'ait traité comme Charlemagne, & qu'on ait chargé ſon origine de circonſtances extravagantes. On croyoit, dans les ſiecles d'ignorance, donner du luſtre aux Héros par ces ſortes de contes.

L'on peut regarder le Roman du Chevalier aux cygnes comme le dernier de ceux qui compoſent la claſſe commençante par celui de Charlemagne, puiſque c'eſt depuis cette époque que l'on a ceſſé de faire entrer la magie, les enchanteurs & les miracles dans l'Hiſtoire véritable des Princes de l'Europe.

Dans un riche pays, que l'on nommoit l'Iſle forte, régnoit un Prince nommé Pieron, auquel on propoſa dépouſer une Princeſſe nommée Matabrune, fille & héritiere d'un puiſſant Roi de Terre ferme, voiſin de l'Iſle forte. Ce mariage s'accomplit, éteignit des querelles, & fit ceſſer des guerres ſanglantes qui s'étoient élevées entre les deux Souverains. Ce fut un

bonheur du moins paſſager. Les habitans de l'Iſle forte en furent pendant quelque temps plus tranquilles ; mais les malheurs qui accablerent par la ſuite la famille du Roi Pieron, prouverent bien que ſon mariage avec Matabrune avoit été fait ſous de funeſtes auſpices ; l'intérêt ſeul, plutôt que l'amour, avoit préſidé à cette alliance. La Reine étoit grande, forte, & très-brune ; mais les traits de ſon viſage étoient plutôt durs qu'agréables : ſon regard étoit fier, hautain & rude, ſa démarche & ſa contenance hardies ; ſon caractere ne démentoit en rien tout ce que ſa figure annonçoit : mais le Roi Pieron étoit bon Prince, & il ſupporta ſon humeur auſſi long-temps qu'il put ; il en eut un fils que l'on nomma Oriant. Fiere d'avoir mis au monde un héritier de ſa Couronne, Matabrune n'en devint que plus inſupportable. A la fin, elle fit mourir ſon époux de chagrin, & gouverna ſes Etats avec aſſez de ſuccès pendant la minorité de ſon fils. Elle ſe faiſoit craindre du moins, ſi elle ne ſe faiſoit aimer ni de ſes voiſins ni de ſes ſujets. Elle grondoit ſouvent le petit Roi, & ſi c'étoit avec quelques ménagemens, elle n'en avoit aucuns pour tous les autres. En grandiſſant, Oriant

laiſſoit entrevoir qu'il auroit quelque mérite ; mais il étoit mal élevé : on ne lui avoit donné aucuns principes ni de l'art de la politique, ni de celui de la guerre ; on lui permettoit de faire pour ſa ſanté autant d'exercice qu'il vouloit, & ſur-tout d'aller à la chaſſe. Ce fut en uſant de cette liberté que lui arriva l'aventure que nous allons raconter ; il étoit alors âgé de dix-huit ans.

Pourſuivant avec ardeur un cerf, il perdit de vue les gens qui l'accompagnoient ; & après avoir fait bien du chemin, il ſe trouva auprès d'une fontaine où s'étoit arrêtée une gente Demoiſelle accompagnée d'un vieux Chevalier, qui étoit ſon oncle, & de quelques Ecuyers, Suivantes & Domeſtiques. Ils habitoient un Château voiſin, & trouverent extraordinaire qu'un Cavalier qu'ils ne connoiſſoient pas vînt chaſſer ſur leurs terres. La Demoiſelle lui en fit d'abord des reproches aſſez aigres : mais le Monarque s'étant fait reconnoître, le Chevalier ſe jeta à ſes genoux, & la Demoiſelle lui fit des excuſes. Oriant les reçut avec d'autant plus de douceur, qu'il étoit devenu ſubitement amoureux de la noble Pucelle, que l'on appeloit Bietris. Il lui offrit ſon cœur & ſa main pour l'indemniſer du petit tort qu'il lui avoit

fait en chaſſant ſur ſes terres. Une pareille offre n'étoit pas faite pour être refuſée, ſur-tout venant de la part d'un beau & jeune Prince. Le Chevalier & ſa niece prirent avec le Roi la route de la Capitale, où ils arriverent heureuſement, le Monarque ayant retrouvé ſes gens avant la fin de la journée.

Dès le lendemain matin, Oriant annonça à ſa mere qu'il avoit fait un choix, & trouvé une noble & belle Demoiſelle avec laquelle il vouloit partager ſon trône. *La Royne Blanche* (1) diſſimula, & fit ſemblant d'approuver le choix de ſon fils, après lui avoir repréſenté cependant, qu'il n'auroit tenu qu'à lui d'épouſer quelque Princeſſe héritiere d'un grand Royaume, qui eût augmenté les ſiens : mais elle vit bien qu'il étoit épris de Bietris ; que l'on perdroit tout ſon crédit auprès de lui ſi on vouloit le contredire ; & pour mieux ménager ſa vengeance, elle fit ſemblant d'applaudir à ce choix. Dès ce moment,

(1) C'eſt ainſi que l'on appeloit encore au quatorzieme ſiecle toutes les Reines Douairieres, ſoit en mémoire de la Reine Blanche, mere de S. Louis, ſoit parce qu'elles étoient toujours entourées de guimpes, voiles, ou crêpes blancs, & qu'elles portoient un deuil perpétuel pendant leur veuvage.

chacun ſe prépara à fêter la nouvelle Reine. On peut faire quelques remarques ſur le détail de ces fêtes contenues dans le manuſcrit que nous extrayons. Il y eſt parlé non ſeulement de feux de joie, mais de concerts de muſique, dont les inſtrumens ſont nommés cornets, tabours (*tambourins*), douleines, linxs, rebecqs, violons ou vielles, échiquiers, manicordes, &c..... Enfin les deux époux furent mariés, à la ſatisfaction générale. Matabrune gromeloit toujours entre ſes dents; mais on ne paroiſſoit pas ſeulement s'en appercevoir. Elle attendoit une occaſion sûre de ſe venger d'une jeune & innocente perſonne qu'elle voyoit monter ſur ſon trône, & à laquelle elle ſeroit obligée de céder la place : elle trouva bientôt cette occaſion ſi déſirée.

Oriant & Bietris s'aimant tendrement, déſiroient avec ardeur d'avoir une nombreuſe poſtérité : mais l'innocente Reine ne croyoit pas qu'une honnête femme pût accoucher de pluſieurs enfans à la fois. Elle conçut d'injuſtes ſoupçons ſur la conduite d'une pauvre femme qui étoit mere de deux fils qu'elle vit porter au baptême. Son époux, plus inſtruit, lui apprit qu'une honnête femme pouvoit accoucher de

douze à la fois, ſans être juſtement accuſée par ſon mari. La jeune Reine ſe réſigna, & ne ſe doutoit pas qu'elle ſeroit bientôt punie de ſes ſoupçons. Elle étoit déjà très-avancée dans ſa groſſeſſe, lorſque les nouvelles d'une irruption, que des ennemis avoient faite ſur les frontieres du Royaume de l'Iſle forte, obligerent le Roi à ſe mettre en campagne à la tête de ſes troupes. Il partit, en recommandant Bietris à ſa mere, & la priant d'avoir grand ſoin d'elle, ſi, comme il y avoit toute apparence, le moment de ſes couches arrivoit avant la fin de la campagne. La perfide Matabrune promit tout ce qu'on voulut, & ſe ſervit de ces tournures de phraſes affectueuſes que le ſentiment pur & vrai emploie ſi rarement, & qui annoncent preſque toujours au contraire la fauſſeté & la malice.

Le Roi ſon fils ne fut pas plutôt parti, qu'elle prit toutes les meſures convenables pour faire réuſſir le plus abominable projet. Elle corrompit une vieille Sage-femme qui devoit accoucher la jeune Reine; elle l'engagea à ſouſtraire l'enfant qu'elle mettroit au monde, en lui promettant le ſecret *ſous le ſceau de la confeſſion* (dit le Roman). Bietris étant à ſon terme, fut long-

temps dans les douleurs de l'enfantement, & ſouffrit beaucoup, car elle mit au monde non ſeulement un premier enfant, mais cinq autres, & une fille. Ils étoient tous d'une beauté parfaite, & portoient en naiſſant chacun une chaine d'or au col : mais l'infortunée Reine n'eut point la ſatisfaction de ſavoir quelle avoit donné ſi promptement & ſi heureuſement tant d'héritiers au Roi ſon époux : elle étoit tombée en ſyncope en mettant au monde le premier de ces charmans enfans ; elle reſta évanouie pendant tout le reſte de ſon accouchement, & ne reprit connoiſſance que pour apprendre que l'on débitoit ſur ſon compte la plus affreuſe calomnie. La fauſſe Sage-femme étoit auprès de ſon lit, & eut l'effronterie de lui préſenter ſept petits chiens nouveaux nés, dont elle lui ſoutint qu'elle étoit accouchée. Pour achever de la déſeſpérer, ſa belle-mere lui dit à ce ſujet les choſes les plus étranges, & oſa lui faire un ſermon auſſi déplacé qu'extraordinaire. Une révolution mortelle auroit dû être la ſuite de cette perſécution ; mais le Ciel la réſervoit pour éprouver pendant long-temps des peines, & être enfin miraculeuſement conſolée. La méchante Reine fit jeter les petits chiens, & l'on

va voir ce que devinrent les ſix petits Princes & la petite Princeſſe de l'Iſle forte.

La méchante Reine avoit un Ecuyer nommé Marquès, ſur la fidélité duquel elle comptoit, mais qui n'avoit pas cependant l'ame auſſi noire qu'elle : elle l'envoya chercher, & en donnant à ſon action la meilleure tournure qu'il lui fut poſſible, ſuppoſant que les Sorcieres lui avoient prédit que les ſept enfans dont la Reine étoit accouchée la feroient périr, elle le chargea de les aller noyer, ou du moins de les porter dans la forêt, & de les y expoſer, ſi bien qu'ils fuſſent la proie des bêtes féroces. Le bon Marquès, craignant que cette affreuſe commiſſion ne fût confiée à d'autres qu'à lui, n'héſita pas de l'accepter, & promit de l'exécuter fidélement. Il enveloppa les ſept enfans dans ſon manteau, & partit monté ſur un bon cheval. Il s'enfonça dans la forêt de l'Iſle forte, non dans l'intention de les y abandonner & de les perdre, mais bien plutôt de leur ſauver la vie, & de les faire nourrir & élever. Ayant apperçu de loin un Hermitage, il ſe détermina à les dépoſer ſur l'herbe, de maniere que l'Hermite, qu'il vit ſortir de ſa cabane, pût les trouver. Il

les laiſſa couchés ſous des arbres ſur le même manteau dans lequel il les avoit apportés. Ces petits innocens ſembloient lui ſourire, lui tendre les bras, & le remercier de ſa clémence. Il les quitta en verſant un torrent de larmes, & ne pouvant s'empêcher de maudire la méchante & vieille Reine qui avoit voulu le rendre complice & miniſtre de ſes cruautés.

Marquès n'eut pas plutôt quitté les enfans, que l'Hermite s'en approcha ; & l'on juge bien qu'il ne fut pas moins compatiſſant que l'Ecuyer : ſon embarras ne fut que de pouvoir élever ces enfans nouveaux nés. Le ſaint perſonnage n'avoit aucunes reſſources pour cet effet que celles de ſes prieres ; il ſe mit à genoux, & en adreſſa au ciel de très-vives & de très-ferventes. Il le pria de faire un miracle en faveur de ces innocens, qui portoient chacun autour de leur col une marque brillante qui annonçoit qu'ils étoient d'une race illuſtre & deſtinée à de grandes choſes. Le Ciel exauça le ſaint Religieux, qui s'appeloit Helias : il n'eut pas plutôt baptiſé les ſept enfans, qu'il vit approcher d'eux une chevre blanche comme la neige, qui ſe mit à les careſſer & à les allaiter. L'Hermite l'emmena dans ſa cabane avec ſes chers

nourriſſons, & les y établit de ſon mieux. Il ne lui fut pas fort difficile de pourvoir à la ſubſiſtance de l'obligeante bête, qui eut grand ſoin des enfans, & ne les quitta qu'au bout de quelques années, lorſqu'ils furent en état de ſe paſſer de ſon lait. Alors l'Hermite les nourrit du mieux qu'il put de ce que lui procuroit la quête qu'il alloit faire dans les villages des environs. Il demandoit & rapportoit des vivres en grande abondance, pour nourrir cette petite famille. Par une ſuite du premier miracle, ils ne manquoient de rien; l'Hermite avoit trouvé de même de quoi les habiller: ils parvinrent ainſi, dit notre Romancier, à l'âge de puberté.

Pendant ce temps-là, le Roi Oriant étoit revenu victorieux de la guerre qu'il avoit entrepriſe contre ſes ennemis. La cruelle Matabrune étoit venue au devant de lui, traînant avec elle l'indigne Sage-femme, & elles avoient fait au Prince le récit le plus accablant & le plus déſeſpérant des couches de la Reine: elles avoient même jeté dans ſon ame des ſoupçons ſi révoltans ſur la conduite de la Princeſſe, que nous n'oſons les répéter. Le Monarque déſeſpéré, en rentrant chez lui, n'oſa voir ſa femme, mais fit aſſembler ſon Conſeil,

pour réſoudre quel parti il devoit prendre. Matabrune fut d'avis de faire brûler ſa belle-fille, comme coupable du plus révoltant de tous les crimes : mais un Evêque & un Chevalier prirent ſon parti juſqu'à un certain point, & conclurent qu'il falloit ſe contenter d'enfermer la Reine : cet avis fut ſuivi.

Les enfans ayant atteint l'âge à peu près de ſept ans, couroient dans la forêt autour de l'Hermitage, & cherchoient des châtaignes & des fruits ſauvages, pour manger avec le pain que l'Hermite leur donnoit. Le plus fort & le plus beau d'entre eux s'appeloit Helias, comme le bon Religieux leur parrain. Un jour qu'ils étoient occupés à cet exercice, un Chaſſeur de la Cour de l'Iſle forte, nommé Savari, pénétra dans la forêt, & fut étonné de voir ces ſept jolies créatures montant ſur les arbres autour de l'Hermitage. Ayant apperçu l'Hermite lui-même, il l'interrogea. Celui-ci lui raconta avec la plus grande ſimplicité comment & depuis quel temps il les avoit trouvés & élevés. Le Chaſſeur, en retournant à la Cour, ne manqua pas de faire part à la Reine de la rencontre qu'il avoit faite. Matabrune, qui ne put pas douter, d'après ſon récit, que ce ne fuſ-

ſent ſes petits-fils, l'engagea par menaces & par préſens à lui promettre de retourner dans la forêt pour les chercher & les tuer. Après cela, outrée de fureur, elle envoya chercher Marquès, à qui elle arracha elle-même les deux yeux, & le fit jeter dans un horrible cachot, où pendant long-temps on le crut mort.

Savari, accompagné de quelques-uns de ſes camarades, ſe diſpoſoit à exécuter l'ordre injuſte qui lui avoit été donné, & entroit dans la forêt, lorſqu'il apperçut une femme que des Payſans traînoient au ſupplice : il demanda quel étoit ſon crime; on lui répondit qu'elle avoit donné la mort à un enfant innocent. Cette réponſe lui fit faire des réflexions ſur le meurtre qu'il alloit lui-même commettre. Il en fit part à ſes compagnons, & les décida à ne pas tuer les enfans qu'ils alloient chercher, mais à leur enlever ſeulement les chaînes d'or qu'ils avoient au col, afin qu'en les préſentant à la Reine, elle crût qu'ils avoient exécuté ſes ordres. Ils arriverent aux environs de l'Hermitage. Le bon Religieux ne s'y trouvoit pas; il étoit allé à la quête dans les villages voiſins, & s'étoit fait accompagner par le petit Helias, ſon favori entre les enfans qu'il élevoit. Les Chaſſeurs

Chaſſeurs n'en trouverent par conſéquent que ſix, cinq garçons & la fille. On juge bien qu'ils furent effrayés de la maniere dont Savari les aborda ; mais il les tranquilliſa, en leur diſant qu'il n'en vouloit qu'à leurs colliers. Ils ſe les laiſſerent prendre doucement, & dans le moment qu'ils en furent dépouillés, ils furent changés tous ſix en cygnes plus blancs que la neige ; &, par un inſtinct naturel à ces oiſeaux, ils s'envolerent du côté de la forêt où il y avoit de l'eau. Les Chaſſeurs étonnés ſentirent bien que le Ciel ſe déclaroit pour ces innocentes victimes de la fureur de Matabrune, mais comprirent en même temps qu'on ne pourroit découvrir qu'ils n'avoient point commis le crime auquel ils s'étoient engagés. Ils ſe contenterent donc des colliers ; mais il leur manquoit le ſeptieme : ils convinrent entre eux de dire qu'ils l'avoient perdu en chemin. Matabrune en parut très-indignée & très-inquiete ; mais enfin elle ſe contenta de ce qu'ils lui apporterent, & donna les ſix colliers à un Orfévre pour en faire un lingot. Celui-ci n'eut pas plutôt travaillé, que la matiere croiſſant ſous ſes doigts, de la premiere chaîne qu'il fondit, il en compoſa un lingot plus conſidérable que

ce qui devoit réſulter des ſix chaînes enſemble. Frappé de ce prodige, il jugea à propos de garder les cinq dernieres chaînes, & même une partie du lingot, & remit ſeulement le reſte à Matabrune, qui ſe tranquilliſa, croyant être aſſurée, du moins à cet égard, de l'exécution de ſes ordres.

Quand le bon Hermite & ſon filleul Helias furent revenus de la quête, ils furent bien étonnés de ne plus trouver ces chers enfans; ils les chercherent inutilement le reſte du jour: mais le lendemain, leur frere ayant continué ſes recherches, découvrit ſur les eaux d'un vivier ou étang qui n'étoit pas loin de l'Hermitage, ſix beaux cygnes blancs, qui, dès qu'ils le virent, s'approcherent de lui, & ſe mirent à le careſſer. Le petit Helias, ſans les connoître, prit pour eux de l'affection & de l'attachement; il leur donna du pain, & ils parurent le remercier avec tant de graces, qu'il continua à leur en porter tous les jours. Le bon Hermite, à qui il fit part de ſa découverte, y entrevit quelque choſe d'admirable & de miraculeux: il continua à ſe charger de la même proviſion qu'il prenoit autrefois pour ſept enfans; ce qui mit en état celui qui étoit reſté

ſous la forme humaine d'exercer ſa charité envers les cignes.

Tandis qu'Helias grandiſſoit & devenoit en âge de porter les armes, Matabrune étoit furieuſe de ce que Bietris ne mouroit point, mais ſupportoit avec réſignation & patience la priſon où elle étoit confinée, priant Dieu, & ſe confiant en ſa providence. La méchante Reine voulant conſommer ſon crime, jugea à propos de renouveler l'affreuſe accuſation qu'elle avoit intentée contre elle. Elle ſuſcita un Chevalier félon & pervers, nommé Mauquaire, qui oſa déclarer au Roi, non ſeulement que la Reine Bietris étoit accouchée de ſept petits chiens, mais que c'étoit le fruit de la débauche la plus révoltante à laquelle elle s'étoit livrée; que lui-même en avoit été témoin, & qu'il étoit prêt à ſoutenir cette accuſation envers & contre tous dans un combat à outrance. Le foible Roi ouvrit la carriere, & déclara qu'il feroit brûler la Reine, s'il ne ſe trouvoit perſonne pour combattre & vaincre l'accuſateur.

Tandis que les délais qui devoient précéder le combat, couroient, Dieu exauça les vœux & les prieres de la jeune Reine de l'Iſle forte. Un Ange du Seigneur,

par un nouveau miracle, révéla à l'Hermite Helias toute l'Hiſtoire de la naiſſance des ſept enfans, la méchanceté de Matabrune; lui apprit dans quels termes étoit cette affaire, enfin quelle étoit la conduite qu'il devoit tenir pour la terminer. Il lui fit même entrevoir dans l'avenir, que du jeune Helias devoit naître une poſtérité illuſtre, & qu'un de ſes petits-fils auroit même la gloire de conquérir la Terre Sainte ſur les Infideles, & de porter la Couronne de Jéruſalem. Le jour qui ſuivit ce ſonge miraculeux & prophétique, l'Hermite appela ſon cher filleul. » O! mon fils, » lui dit-il, ou plutôt mon Seigneur, car » je dois des reſpects à la grandeur de » votre naiſſance, autant que vous devez » à mes ſoins de reconnoiſſance & d'amitié; l'Ange du Seigneur m'a révélé cette » nuit l'important ſecret qui vous concerne » vous & vos freres. Abandonnez-vous » aux ſoins de la Providence, & aux conſeils que je vais vous donner de la part » de Dieu. Allez dans l'habillement ſimple » & agreſte que vous portez, & ſans autres » armes que le bâton que vous tenez à la » main; allez, dis-je, dans la ville capitale » de cet Etat, voyez ce qui s'y paſſe, & » prenez le parti que le Ciel vous inſpi-

» rera ; pendant votre abſence j'aurai grand » ſoin de nourrir les cygnes du vivier ; ces » oiſeaux me ſont auſſi chers qu'à vous «.

Le jeune Helias obéit à la voix du Vieillard, auquel il avoit de ſi grandes obligations, & il partit. En arrivant dans la ville où ſon pere tenoit ſa Cour, le peuple lui parut ému & agité, & comme dans l'attente d'un grand événement. Le jeune homme s'informa de quoi il étoit queſtion, & l'ayant appris par de bons & honnêtes habitans, qui lui dirent que la Reine alloit être condamnée, mais qu'ils croyoient que c'étoit injuſtement, le filleul de l'Hermite entra à l'inſtant dans une Egliſe, y pria Dieu dévotement, s'y recueillit pendant quelque temps, & fut inſpiré de maniere, qu'il ſut tout ce qu'il avoit à dire & à faire pour ſauver la vie & l'honneur à ſa mere. Il monte au Palais, écarte à coups de bâtons les Huiſſiers & les Gardes, qui vouloient l'empêcher d'y pénétrer, & le prenoient pour un fou, à cauſe de la ſingularité de ſon habillement. Il parvient enfin juſques dans la ſalle où la malheureuſe Reine ne ſe défendoit que par ſes larmes, & par les proteſtations les plus poſitives, mais les plus inutiles, de ſon innocence. Mauquaire perſiſtoit au

contraire à ſoutenir ſon accuſation avec l'audace la plus effrénée. Helias ſe fait montrer cet injuſte accuſateur, & l'ayant reconnu, il part comme un trait, fond ſur lui, & d'un coup de poing l'abat à ſes pieds : il l'eût aſſommé, ſi on ne l'eût enlevé & dérobé à ſa vengeance. Se retournant auſſi-tôt vers la Reine accuſée, & ſe jetant à ſes pieds, » Madame, dit-il, » permettez-moi d'être votre Chevalier, » & de défendre votre gloire & votre vie : » eh ! qui pourroit prendre vos intérêts » avec plus de chaleur que moi, puiſque » je ſuis votre fils ! & vous, Seigneur, » dit-il en s'adreſſant à Oriant, vous êtes » mon Roi & mon pere, je vous honore » à ces deux titres ; mais je ne peux vous » rendre un plus grand ſervice qu'en vous » faiſant connoître de quel côté eſt la vé- » rité & la juſtice, & en développant dans » votre cœur les ſentimens que la nature » doit vous inſpirer «. Le premier mouvement du Roi & de toute l'aſſemblée fut de croire que ce jeune homme étoit fou : mais comme il continua de s'exprimer avec nobleſſe & de parler raiſon, le Roi ordonna qu'on lui fournît une bonne armure & un bon cheval, & décida qu'il combattroit le lendemain contre Mauquaire. Celui-ci

qui étoit ſi brave avant que d'avoir trouvé un adverſaire, montra toute la répugnance poſſible à ſe battre contre un champion, à la vérité ſans expérience, mais jeune, vigoureux, déterminé, & plein de confiance : cependant il fallut bien en courir les riſques.

Le lendemain, la lice fut appareillée, & les deux champions y étant entrés, Mauquaire, quoique fort expérimenté au métier des armes, ſuccomba, & fut renverſé en préſence de toute la Cour de l'Iſle forte. Helias lui fit avouer, l'épée ſur la gorge, qu'il étoit le plus traître & le plus injuſte de tous les calomniateurs. On lui fit ſubir le ſupplice de la potence, & Bietris, rétablie dans toute ſa gloire & ſes honneurs, reprit la place qui lui étoit due ſur le trône de ſon époux. Le vainqueur ayant donné de nouveaux éclairciſſemens ſur ſa naiſſance & ſur celui qui l'avoit élevé, le Roi jugea à propos d'aller chercher le bon Hermite dans ſa retraite. Ayant traverſé la forêt, conduit par le jeune homme, ils trouverent le ſaint Religieux en oraiſon : il ne refuſa à Oriant aucuns des éclairciſſemens qu'il lui demanda ; & toutes les circonſtances dont nous avons parlé ci-deſſus furent alors parfaitement

connues du Roi de l'Iſle forte. Etonné de tant de merveilles, le Monarque ne put trop admirer les ſecrets impénétrables de la Providence : il donna des ordres & l'argent néceſſaire pour bâtir une belle Egliſe auprès de l'Hermitage, & retourna à la Cour avec ſon fils.

Le premier objet dont il s'occupa, fut d'envoyer chercher l'Orfévre à qui l'on avoit confié les chaînes d'or qu'avoient apportées à leur col en naiſſant ces ſept enfans : nous avons dit qu'Helias avoit ſeul conſervé la ſienne avec la figure humaine ; nous avons dit auſſi que l'Orfévre avoit conſervé cinq de ces chaînes, & que la ſixieme lui avoit ſervi à faire un lingot, dont même le reſte étoit entre ſes mains. Il rapporta tout cela, & fit l'aveu ſincere de tout ce qui lui étoit arrivé. Le Roi récompenſa magnifiquement le bon Orfévre, & remercia Dieu du miracle qui s'étoit opéré dans la boutique de cet Ouvrier.

Oriant voulut voir Marquès, cet ancien Ecuyer de Matabrune ; il lui fut préſenté dans l'état horrible où cette méchante Reine l'avoit réduit, lui ayant arraché les yeux. Il raconta avec franchiſe tout ce qui lui étoit arrivé, il y avoit 15

à 16 ans, lorſqu'il avoit ſauvé les enfans de la Reine. Helias ſentit toute l'obligation qu'il lui avoit, & s'affligeoit ſincérement de le voir dans un auſſi triſte état, lorſque tout d'un coup, par une inſpiration divine, il fait le ſigne de la croix ſur les yeux de Marquès, & celui-ci recouvre la vue.

Matabrune, furieuſe de voir ſes complots découverts, s'étoit retirée (auſſi-tôt qu'elle avoit vu Mauquaire vaincu) dans un Château à elle, appelé Maubruiant.

Il ne reſtoit plus autre choſe à déſirer au Roi Oriant, à la Reine Bietris, & à leur fils Helias, que de revoir les ſix autres enfans transformés en cygnes reprendre leur figure humaine, & paroître à la Cour. Leur frere ſe diſpoſoit à les aller chercher ſur le vivier auprès de l'Hermitage, lorſqu'on les vit paroître ſur la belle riviere qui entouroit les jardins du Palais de l'Iſle forte. Helias les reconnut, & après les avoir careſſés, avertit le Roi & la Reine, qui accoururent; on apporta les cinq colliers conſervés par l'Orfévre, on les mit au col de cinq de ces ſix oiſeaux miraculeux. Alors quatre des Princes & la Princeſſe reprirent leur forme humaine: mais il en reſtoit un ſixieme, qui ſe déſeſpéroit

d'être encore cygne. Helias le conſola de ſon mieux, & on ſe douta bien qu'il étoit réſervé pour un nouveau miracle.

Il étoit important de ſe ſaiſir de la cruelle Matabrune, & de lui faire avouer ſon crime avec toutes ſes circonſtances, afin qu'il ne reſtât plus à cet égard aucun doute, & il étoit juſte de lui faire ſubir le dernier ſupplice. Oriant chargèa ſon fils Helias d'aller aſſiéger ſa mere dans Maubruiant ; il y courut avec quelques troupes, qui, encouragées par ſon exemple, prirent le Château d'aſſaut. La méchante Reine fut arrêtée avec la Sage-femme ſa complice, & elles furent conduites enchaînées dans la Capitale. Le Roi de l'Iſle forte ne voulant point prononcer le jugement à mort de ſa mere, céda ſa Couronne à Helias. Celui-ci ordonna les préparatifs néceſſaires pour le ſupplice, & fit dreſſer dans la place publique deux bûchers. Matabrune & ſon aſſociée y furent attachées, & là elles eurent la honte de déclarer devant tout le peuple les affreuſes circonſtances de leur noir complot : mais après cela, le nouveau Roi faiſant grace à ſa grand'-mere, ſe contenta de l'enfermer pour le

reſte de ſes jours dans un Couvent de femmes repenties, & ſa complice fut ſeule brûlée.

Tout étoit tranquille à la Cour de l'Iſle forte ; l'on avoit grand ſoin du ſeul des freres du Roi qui étoit reſté ſous la figure d'un cygne ; il venoit ſouvent en ſe promenant ſur la riviere faire des viſites à ſes parens & à ſon frere, mais ſe tenoit plus habituellement dans le vivier auprès de l'Hermitage où il avoit été élevé. Un jour on le vit arriver nageant devant un bateau proprement équipé, monté par des Mariniers inconnus : il s'arrêta vis-à-vis du Palais, & par pluſieurs cris appela ſon frere. Le jeune Roi ſe rendit ſur le rivage, & le cygne ſembla l'inviter à monter dans un bateau qui devoit le conduire à quelque grande aventure. Helias l'entendit ſi bien, qu'il alla prendre congé de ſon pere & de ſa mere, leur dit qu'il regardoit comme un ordre du Ciel l'arrivée de ſon frere ; & s'étant fait armer, s'embarqua ſous la conduite du Prince cygne. Ses parens le reconduiſirent, & le Roi Oriant lui donna un cors qui étoit conſervé depuis long-temps dans leur famille, & dont le ſon étoit merveilleux.

Le bateau dans lequel les deux freres étoient embarqués ſuivit le cours de la riviere, & les conduiſit juſques dans un grand fleuve, qui probablement étoit le Rhin, car ils aborderent enfin dans une ville que la Chronique appelle Nimaye, ſans doute Nimegue. L'Empereur Othon y tenoit ſa Cour pléniere, & y écoutoit les plaintes de ſes Sujets & de ſes grands Vaſſaux. Un Comte de Franquebourg s'y trouvoit entre autres, y portoit l'accuſation la plus grave contre la Ducheſſe de Bouillon, Douairiere, ſa belle-ſœur, & demandoit qu'on dépouillât la fille de cette Princeſſe du Duché dont elle étoit en poſſeſſion, ſous prétexte qu'elle n'étoit pas légitime, étant née pendant le voyage d'outre mer qu'avoit entrepris le Duc de Bouillon, & durant lequel il étoit mort. La Ducheſſe étoit prête à ſuccomber ſous cette accuſation, faute de défenſeur, lorque le Ciel permit qu'Helias arrivât à Nimaye : il ſonna de ſon cors, & demanda à ſoutenir la validité des droits des deux Princeſſes par un combat. Cette grace lui fut accordée ; & la carriere ayant été ouverte, il vainquit le Comte de Franquebourg, lui enleva ſon épée ; & lui ayant en vain propoſé de reconnoître que ſon

accuſation étoit injuſte, ſur ſon refus, il lui trancha la tête.

Un ſi brillant exploit excita l'admiration de toute la Cour, & ſur-tout la reconnoiſſance de la Ducheſſe de Bouillon & de ſa fille : celle-ci conçut même de l'amour pour ſon libérateur, & témoigna à l'Empereur & à ſa mere qu'elle ſe croyoit obligée de le mettre en poſſeſſion de ſa perſonne & de ſes Etats. Helias trouvant de ſon côté Clarice (c'étoit le nom de l'héritiere de Bouillon) très-aimable, profita avec grand plaiſir de ces diſpoſitions ; & ne voulant point faire connoître qu'il poſſédoit ailleurs un Royaume plus conſidérable ſans doute que le Duché de Bouillon, il accepta la main de la fille de la Ducheſſe, comme auroit pu faire un Chevalier ſans nom & ſans fortune. L'Empereur conſentit à lui accorder l'inveſtiture du Duché de Bouillon, ſans d'autres informations que ſa bonne mine, ſon air noble & doux, ſes propos décens & honnêtes, & la valeur qu'il avoit fait paroître. Les noces furent célébrées à Nimaye avec éclat & magnificence, & les nouveaux époux prirent enſemble le chemin du pays des Ardennes, dont Bouillon étoit la Capitale. Ils s'y établirent, & y régnerent

tranquillement pendant ſept années. La Ducheſſe de Bouillon Douairiere s'étoit faite Religieuſe, & avoit abandonné l'adminiſtration & le revenu de ſes Etats à ſa fille. Clarice avoit demandé pluſieurs fois à ſon époux quel étoit le lieu de ſa naiſſance, ſon origine, & s'il avoit eu quelques aventures avant qu'elle l'eût rencontré : il avoit toujours refuſé de lui répondre, & l'avoit même priée inſtamment de ne plus le queſtionner là-deſſus. Elle n'en avoit conclu autre choſe, ſinon qu'Helias étoit d'une naiſſance obſcure ; & craignant de le mortifier, elle ne lui en parla plus.

Le cygne étoit toujours avec ſon frere, qui paroiſſoit le chérir tendrement : mais comme il conſervoit ſa figure d'oiſeau, la Ducheſſe ne le regardoit que comme un animal que ſon mari aimoit ; elle le careſſoit auſſi, mais elle étoit bien loin d'imaginer que ce fût ſon beau-frere.

Dès la premiere année de leur mariage, Clarice mit au monde une fille que l'on appela Yde (le manuſcrit dit Ydain) ; ils n'eurent point d'autres enfans. Yde avoit déjà atteint ſa ſeptieme année, lorſque Clarice, qui avoit pendant ſi long-temps réſiſté à la curioſité de ſavoir quelle étoit

la naiſſance de ſon mari, n'y put plus tenir, & l'en preſſa une nuit ſi vivement, qu'il lui déclara qu'il étoit obligé de l'abandonner, puiſqu'elle redoubloit ſes inſtances pour un objet ſur lequel il ne lui étoit pas permis de s'expliquer; que dès le lendemain il s'embarqueroit avec ſon cygne pour aller prendre congé de l'Empereur à Nimaye, & de là retourneroit dans ſon pays. La Ducheſſe fut au déſeſpoir; & le lendemain, préſentant ſa fille au cruel pere qui vouloit les abandonner, elle fit ſon poſſible pour le retenir: mais tout ce qu'elle put obtenir de lui, fut qu'elles pourroient venir à Nimaye, & qu'il les recommanderoit aux bontés de l'Empereur. Il fallut bien que la famille déſolée du Duc de Bouillon le laiſſât partir dans ſon bateau, & ſous la conduite de ſon cygne: les Dames arriverent à Nimegue par terre. Helias leur tint du moins la parole qu'il leur avoit donnée, de les recommander inſtamment à l'Empereur: mais quelque inſtance que ce Monarque même lui fît, il ne voulut point différer ſon voyage; & toujours conduit par ſon cygne, il remonta le fleuve avec facilité par une eſpece de miracle. Enfin il arriva à l'Iſle forte. Au ſon de ſon

cors, ſon pere & ſa mere, qui étoient à table, le reconnurent, & coururent au devant de lui. Ils lui demanderent avec empreſſement ce qui lui étoit arrivé depuis plus de ſept ans qu'ils ne l'avoient vu : mais ils n'en tirerent d'autre réponſe, ſinon que ſon frere le cygne, qui ne l'avoit pas quitté, le leur diroit. Rien n'avoit plus l'air d'une négative abſolue : cependant la bonne Reine Bietris dit qu'elle avoit eu un ſonge qui lui faiſoit eſpérer, qu'au moyen de certaines prieres & de quelques cérémonies, elle verroit ſon fils le cygne reprendre la forme humaine. On conſentit volontiers à ſuivre une ſi agréable inſpiration, & le ſuccès fut tel qu'on pouvoit l'attendre. Le cygne ayant été mis entre deux Autels où l'on célébroit la Meſſe, il parut tout d'un coup avec la figure & l'ajuſtement d'un beau Chevalier : on le nomma Emery ; & ſon illuſtre famille, conſiſtante en ſon pere, ſa mere, ſes cinq freres, & ſa ſœur Roſe, l'embraſſerent tendrement. Il raconta alors tout ce qui étoit arrivé à ſon frere, & dont il avoit été témoin. La famille, tout d'une voix, preſſa alors Helias de retourner à Bouillon auprès de ſa femme, & de l'amener à l'Iſle forte : mais il répondit qu'il étoit aſſuré que la volonté

lonté de Dieu ſur ſon compte n'étoit point telle : au contraire, il ſe rendit dans l'Hermitage où il avoit été élevé : il y trouva encore le bon & ancien Hermite à qui il avoit tant d'obligations ; il ſe mit ſous ſa direction, & ſe rangea parmi les Religieux du Couvent qui avoit été fondé par Oriant, & dont le vieux Helias étoit le Supérieur. Cette pieuſe, mais ſinguliere réſolution, étonna ſes parens ; mais ils étoient trop ſoumis aux inſpirations & aux volontés du Ciel pour la blâmer.

En mémoire du pays qu'il venoit d'abandonner, il donna au Couvent & au petit Château qu'il y fit bâtir, le nom de Bouillon, & à la forêt qui étoit auprès, celui des Ardennes.

L'Empereur Othon, qui avoit pris ſous ſa protection la jeune Yde, ſongea à la marier convenablement auſſi-tôt qu'elle fut nubile. Parmi les Princes, Chevaliers & Damoiſeaux qui étoient à ſa Cour, aucun n'étoit plus parfait que le jeune Euſtache Comte de Boulogne ; ce fut lui qu'Othon ſe propoſa de lui donner pour époux. Il fut accepté, & le mariage ſe fit avec beaucoup de magnificence. Dès la premiere nuit de ſes noces, la jeune Comteſſe conçut un fils ; & peu après elle eut un ſonge ou

révélation qui lui annonça que l'enfant dont elle accoucheroit ſeroit mâle, & qu'elle donneroit le jour ſucceſſivement à deux autres. L'Oracle ajouta, que ſi elle les nourriſſoit exactement de ſon lait ſans ſouffrir que celui d'aucune femme étrangere s'y mêlat, ils porteroient tous trois la couronne Royale la plus brillante. Effectivement Yde donna d'abord le jour à un Prince auquel on conféra au baptême le nom de Godefroi; on y ajouta celui de Bouillon, parce que ce fut dans cette ville qu'il naquit. La Comteſſe l'allaita ſeule & ſans partage pendant un an, au bout duquel elle conçut un ſecond enfant qui fut baptiſé ſous le nom de Baudouin, & dans la ſuite fut ſurnommé de Rohais, parce que l'endroit où il vint au monde ſe nommoit ainſi. Après que celui-ci eut reçu la même éducation, le Comte & la Comteſſe de Boulogne eurent un troiſieme enfant qui naquit à Boulogne, & fut nommé Euſtache, comme ſon pere. Celui-ci n'avoit encore que quelques mois, lorſque ſa mere l'ayant laiſſé pendant qu'elle aſſiſtoit aux Offices de l'Egliſe, l'enfant cria, & parut déſirer ardemment de tetter. Une femme qui étoit reſtée au Château, & qui avoit du lait, s'aviſa de

lui en donner. Yde, à qui l'on raconta cette aventure, au moment qu'elle revenoit de l'Egliſe, en fut au déſeſpoir : elle comprit que ſon troiſieme fils ne ſeroit point Roi. Elle en parut ſi affligée, que ſon époux, qui ne ſavoit point la cauſe de ſon chagrin, l'ayant preſſée de la lui déclarer, la prit pour une folle auſſi-tôt qu'il l'eut appris. Yde ne put s'excuſer que ſur un eſprit prophétique qui ne lui avoit, dit-elle, jamais manqué.

Cependant la Ducheſſe Clarice de Bouillon avoit envoyé de tous côtés pour ſavoir des nouvelles de ſon époux ; elle avoit fait partir entre autres ſon Ecuyer Ponce, celui de tous ſes ſerviteurs en qui elle avoit le plus de confiance. Ayant parcouru inutilement la France, il s'imagina qu'Helias auroit pu paſſer à la Terre Sainte par l'effet d'une dévotion dont le Prince pouvoit être aiſément ſoupçonné. Il s'embarqua donc pour s'y rendre, y arriva, fit ſes dévotions, & viſita les ſaints lieux. Il aſſiſta enſuite aux fêtes qui ſe donnerent à l'occaſion du couronnement du jeune Roi Cornumarant, auquel ſon pere Corbadas abandonnoit le Royaume de Jéruſalem. Ce fut au milieu de ces fêtes qu'il trouva un pieux Abbé de Saincteron,

Monaſtere ſitué aux environs de Bouillon ; ils renouerent connoiſſance, & revinrent en France enſemble. Ces Voyageurs paſſerent à Rome, dans l'eſpérance d'avoir quelques nouvelles d'Helias, & n'en eurent aucunes. Ils continuerent leur chemin pour l'Allemagne ; mais ils s'égarerent, & ne ſachant plus où ils étoient, ils entrerent dans une forêt, au milieu de laquelle ils apperçurent un beau Château, une grande Abbaye, & quelques maiſons. Ils entrerent dans une de celles-ci, & demanderent où ils étoient. On leur répondit que la forêt où ils ſe trouvoient s'appeloit Ardennes, & le Château Bouillon. Leur étonnement fut grand de trouver les noms de leur pays dans une contrée qu'ils ſavoient bien en être fort éloignée : ayant pouſſé plus loin leurs queſtions, ils apprirent que c'étoit Helias qui leur avoit donné ces noms ; & Ponce découvrit ainſi par haſard ce qu'il cherchoit. Il apprit en même temps que le Roi, la Reine, les Princes & la Princeſſe de l'Iſle forte venoient ſouvent dans ce Château, pour être plus à portée de voir leur cher Helias, & que dans ce moment ils y étoient tous réunis. Dès le lendemain, Ponce & l'Abbé de Sainctéron ſe rendi-

rent au Monaſtere, où Helias vivoit en ſimple Réligieux. Ils parvinrent à le voir ; & dès qu'il apperçut ſon ancien Ecuyer, il l'embraſſa en fondant en larmes. Emery, qui, étant cygne, avoit vu Ponce à Bouillon, le reconnut auſſi, & le préſenta à Oriant, à Biétris, & au reſte de ſa famille. Ce fut par lui qu'Helias apprit le mariage de ſa fille Yde, & la naiſſance de ſes trois petits-fils. Ces éclairciſſemens firent verſer bien des larmes à tous ceux qui les reçurent. Enfin le Roi devenu Moine permit au Serviteur de ſa femme d'aller l'avertir, & trouva bon qu'elle & ſa fille vinſſent le viſiter encore une fois.

Ponce étant retourné dans l'ancien Bouillon, y reçut un accueil auſſi bon & auſſi touchant que méritoient les nouvelles qu'il apportoit ; Clarice & Yde ſe préparerent à aller voir leur époux & leur pere ; la derniere recommanda ſes trois enfans au Comte de Boulogne. Pendant que ces reſpectables Dames étoient en chemin, les nouvelles qu'avoit reçues Helias, l'eſpérance de revoir bientôt ſa femme & ſa fille, lui cauſerent tant de trouble, qu'il tomba ſérieuſement malade. Lorſque ces perſonnes qui lui étoient ſi cheres arriverent, elles le trouverent en grand dan-

ger. Leur préſence, en ſatisfaiſant ſon cœur, augmenta ſa maladie, & il expira entre leurs bras. Clarice ne put long-temps lui ſurvivre, & mourut auſſi au Château de l'Iſle forte, & au milieu de la famille de ſon époux. Yde fut reconduite avec honneur dans ſon pays où elle ne s'occupa plus que de ſa tendreſſe pour ſon mari, & de l'éducation de ſes enfans. Elle remontroit ſouvent à ceux-ci, qu'ils étoient deſcendus, tant de pere que de mere, d'un grand nombre de Héros dont ils devoient tâcher d'égaler les proueſſes; & imiter la ſage conduite.

Lorſque ces trois jeunes Princes eurent atteint l'âge de porter les armes, leur pere & leur mere les conduiſirent eux-mêmes à Nimegue, où l'Empereur leur conféra avec éclat l'Ordre de Chevalerie.

Pendant que ces trois Princes croiſſoient en force & en ſageſſe, les Mahométans (que le manuſcrit appelle Païens) célébroient de grandes fêtes en l'honneur de Mahomet, qui eſt ici appelé le Dieu Mahon. Un jour de Saint Jean-Baptiſte, dit la Chronique, ils étoient aſſemblés à la Mecque, où le tombeau de Mahomet eſt ſuſpendu en l'air ſous une voûte de pierres d'aimant. Le Soudan de Perſe s'y trouvoit

avec une grande quantité de Rois de ſa Religion, entre autres le Roi Corbaran, lorſqu'on y vit arriver la Reine Calabre, mere de ce dernier Monarque. Elle avoit la réputation d'être très-ſavante en Aſtrologie; & après avoir long-temps obſervé le Ciel, elle avoit lu dans ce grand Livre; que trois jeunes Princes qui demeuroient ſur les frontieres de France & d'Allemagne devoient faire le plus grand tort aux Rois & Princes de leur Religion, & conquérir le Royaume de Jéruſalem. Calabre étoit ſi habile, qu'elle les déſigna & les nomma même par leurs noms: c'étoient Godefroi, Baudouin, & Euſtache, fils du Comte de Boulogne & de la Ducheſſe de Bouillon. La réputation de la Reine Aſtrologue étoit ſi bien établie, que les Rois Infideles ſe tinrent pour aſſurés de ce qu'elle leur avoit prédit, & prirent des meſures en conſéquence.

Cornumarant, comme le plus intéreſſé à prévenir les malheurs dont le Royaume de Jéruſalem étoit menacé, prit une réſolution hardie & ſinguliere: ce fut de paſſer en Europe déguiſé, & de tuer les trois freres qui vouloient lui enlever ſa couronne. Il communiqua ſon deſſein à ſon pere Corbadas qui vivoit

encore, lui laiſſa le ſoin de ſon Royaume, ſe déguiſa en Pélerin, s'embarqua à Joppé, & ſe rendit à Rome ; il y demanda où étoit ſitué le Pays & le Duché de Bouillon. Les informations qu'il reçut l'ayant mis à peu près ſur la voie, il s'y rendit toujours déguiſé en Pélerin Chrétien, demandant l'aumône de ville en ville, non pas aſſurément qu'il en eût beſoin, mais pour mieux cacher ſon jeu. Enfin il arriva dans la forêt des Ardennes, & juſtement à la porte de l'Abbaye de Sainct-eron, où vivoit encore le bon Abbé Girard, le même qui étoit revenu de la Terre Sainte avec l'Ecuyer Ponce. L'Abbé reconnut aiſément le Roi Mahométan, & fut très-étonné de le voir ainſi déguiſé dans ſon pays. Cornumarant l'avoit traité avec indulgence & bonté en Paleſtine, & lui avoit accordé des paſſe-ports pour revenir en Europe ; de ſorte que ſe voyant découvert, mais par un homme qui lui avoit des obligations, il ne lui diſſimula que ce qu'il y avoit de plus odieux dans ſon entrepriſe. J'ai appris, lui dit-il, qu'il y a dans la forêt des Ardennes trois jeunes Seigneurs, héritiers du Duché de Bouillon, qui ſont deſtinés à faire les plus éclatantes proueſſes, & même des conquêtes dans

l'Orient ; je ſuis curieux de connoître la puiſſance & le mérite perſonnel de ces Princes : tel eſt le motif de mon voyage. Le bon Abbé n'en demanda pas davantage au Sultan ; mais il l'engagea à ſe repoſer pendant quelque temps dans ſon Abbaye, & lui promit de le conduire enſuite a la Cour de Bouillon. Cornumarant y conſentit : l'Abbé envoya le Prieur de ſes Religieux au Duc Godefroi, avec une lettre par laquelle il le prévenoit de la viſite du Sultan, & des raiſons pour leſquelles il lui avoit dit qu'il déſiroit de le connoître. Le Duc & ſes freres furent très-aiſes d'apprendre qu'ils étoient deſtinés à de ſi grands exploits. Leur courage & leur zele en augmenterent : mais en attendant le Duc voulut recevoir avec éclat le Roi de Jéruſalem, & lui donner telle opinion de ſes forces qu'il ne le crût pas un ennemi à mépriſer. Pour cet effet, Godefroi envoya inviter les plus illuſtres de ſes voiſins à venir le viſiter, & à accepter un régal qu'il vouloit leur donner. L'Archevêque de Cologne, l'Evêque de Liége, le Duc de Brabant, les Comtes de Flandres & d'Artois, les Palatins de Hainault & de Hollande, le Marquis de Namur, Rambaut Seigneur de Friſe, & pluſieurs

autres, ſe firent un plaiſir de s'y rendre; chacun avec une ſuite nombreuſe. Dès qu'ils furent arrivés, le Duc, après les avoir traités de ſon mieux, leur fit part des lettres qu'il avoit reçues de l'Abbé, de la viſite qu'il attendoit, & concerta avec eux la façon dont tout devoit ſe paſſer. Ils approuverent d'une voix unanime le plan de conduite réglé pour en impoſer au Roi Mahométan de Jéruſalem. L'Abbé en fut averti ſecrétement; & il partit de ſon Monaſtere, accompagné de Cornumarant qui ne croyoit paſſer tout au plus que pour un Seigneur Syrien qui avoit été connu de l'Abbé dans la Paleſtine. Cheminant tous deux à cheval, lorſqu'ils furent à peu près à deux lieues de la capitale de Bouillon, ils rencontrerent un Chevalier de bonne mine, ſuperbement vêtu, & ſuivi d'un cortége nombreux & magnifique. Le Mahométan demanda à ſon guide ſi c'étoit-là le Duc de Bouillon. Non, lui répondit-on, ce n'eſt que ſon Grand Veneur qui ſe promene en chaſſant dans les plaines qui environnent le Château. Le Seigneur ſalua l'Abbé d'un air de connoiſſance, & dit à l'Etranger qu'il ſeroit le bien venu, & que le Duc le traiteroit avec ſa politeſſe

ordinaire (c'étoit le Duc de Brabant). Un peu plus loin parurent deux Eccléſiaſtiques vêtus magnifiquement en Prélats, ayant à leur ſuite plus de quatre cents perſonnes bien habillées & bien armées. Quels ſont ceux-ci ; dit Cornumarant ? Ce ſont les Chapelains du Prince, répondit l'Abbé. En même temps il les ſalua & leur demanda leur bénédiction ; ils reçurent auſſi la ſienne, & paſſerent. Enfin, près de la ville ſe trouverent les Comtes de Flandres & d'Artois repréſentant les premiers Ecuyers du Duc. Le Roi de Jéruſalem entra enfin dans la ville de Bouillon, & fut conduit, toujours *incognito*, dans la grande ſalle, où le Duc parut environné de ſes grands Officiers vrais ou prétendus. Rambaut de Friſe portoit ſon épée, comme ſon Connétable. Les Palatins de Hainault & de Hollande paſſoient pour ſes Chambelans, & le Marquis de Namur pour ſon Ecuyer tranchant. Les trois freres de Bouillon étoient parés avec une ſi grande magnificence, leurs têtes & leurs habits étoient chargés de tant de pierres précieuſes & de broderies, qu'ils brilloient comme autant de Soleils. Ils étoient entourés de Chevaliers & de Gardes ; & la ville étoit pleine de troupes

qui avoient l'air ſi bien équipées, que la Cour & l'Armée de l'Empereur même ne pouvoient être plus impoſantes. » Ah! » Dieu Mahon, dit aſſez bas, mais de » façon que l'Abbé pût l'entendre, Cor- » numarant, en voyant toutes ces magni- » ficences, malheureuſe Syrie! malheu- » reux Royaume de Jéruſalem! tout eſt » perdu pour moi, puiſqu'un Prince auſſi » puiſſant eſt réſolu de m'attaquer. La » Reine Calabre a bien dit que mes Etats » ſeroient la proie de ce vainqueur; je dois » déſeſpérer de me défendre «.

Cependant l'Abbé de Saincteron dit à Cornumarant, qu'il lui feroit voir le ſuperbe banquet que le Duc donnoit à toute ſa Cour : il le conduiſit, & lui fit remarquer que les trois freres avoient les places d'honneur; après eux étoient aſſis les deux Prélats, puis le Duc de Brabant, le Comte de Flandres, &c....., qui ne paſſoient que pour des Barons & grands Vaſſaux du Duc de Bouillon. Le Marquis de Namur faiſoit les fonctions d'Ecuyer tranchant devant lui, & le Comte de Friſe celles d'Echanſon. A une table ſéparée, mais à la droite du Duc, étoit la Ducheſſe Yde, auſſi magnifiquement parée & ſervie que ſes fils; on fit placer l'Abbé & l'Etran-

ger à une autre petite table, mais où ils firent ſi bonne chere, que le Sultan même n'avoit fait de ſa vie un ſi excellent repas.

Après le feſtin, l'Abbé préſenta le Roi de Jéruſalem au Duc, en continuant de ne l'annoncer que comme un Etranger qui vouloit voyager dans l'Europe, & lui demandoit un paſſe-port. » Sire, lui dit » l'Abbé, j'ai une obligation de ce genre » au noble Aſiatique que vous voyez; je fis » connoiſſance avec lui à la Terre Sainte, » lors du couronnement du Roi Cornu- » marant; il me procura un paſſe-port de » ce Prince, qui me fit traverſer en ſûreté » toute l'Aſie: le vôtre ne lui ſera pas » moins utile pour traverſer toute l'Eu- » rope. Je le lui accorderai à votre conſi- » dération, dit le Duc; mais, Dom Abbé, » demandez-lui ſi ce Cornumarant vit » & regne encore à Jéruſalem. Je le ſais » de lui-même, reprit l'Abbé; ce Sou- » verain eſt encore en poſſeſſion de ſa cou- » ronne, & la porte avec gloire. Tant » mieux, reprit Godefroi, car je compte » inceſſamment me rendre dans ſon pays » à la tête de tous ces Seigneurs, mes » grands Vaſſaux, que vous voyez ici pré- » ſens, & d'une nombreuſe armée; &

» j'eſpere bien conquérir le Royaume de » Jéruſalem, ainſi qu'il m'a été prédit par » certains Aſtrologues, & même attaquer » le Soudan de Perſe, & détruire la puiſ- » ſance de Mahon en Aſie «.

Le Roi Mahométan n'entendit pas ce diſcours ſans frémir; mais il diſſimula : on le remit au lendemain pour l'expédition du paſſe-port qu'il déſiroit. Cependant on lui fit pluſieurs queſtions ſur ſon pays; le Duc même lui dit qu'il lui trouvoit la phyſionomie noble & heureuſe, & que s'il vouloit ſe faire baptiſer, il l'attacheroit à ſon ſervice. L'on juge bien que la propoſition ne fut pas acceptée. Le lendemain, le paſſeport lui fut remis, expédié avec emphaſe & magnificence, & l'Abbé reconduiſit l'Etranger dans ſon Monaſtere, pour qu'il s'y repoſât encore quelques jours avant que de partir.

Chemin faiſant, le Roi de Jéruſalem déguiſé fut attaqué par un brigand banni des Etats de Godefroi : il crut d'abord que c'étoit par ordre de ce Prince, & en fit des reproches à l'Abbé; mais celui-ci lui prouva l'innocence de ſon Maître & la ſienne, en le défendant vaillamment : bientôt ils furent joints par des gens du

Duc même, qui arrêterent le brigand & le firent pendre. Cornumarant ne put plus douter que le Duc de Bouillon ne fût en même temps un très-juſte & très-puiſſant Prince. Il repaſſa la mer, retourna à Jéruſalem, rendit compte de ſon voyage à ſon pere Corbadas, lui raconta comment il avoit été reçu du Duc de Bouillon, & quelles étoient la magnificence & la grandeur de ſa Cour, & lui annonça en même temps les projets de conquête de ce grand Prince; & on ſe prépara en Aſie à ſe défendre contre lui.

Effectivement ces terreurs ne furent pas vaines; car les Princes aſſemblés à Bouillon ayant raiſonné enſemble ſur la peur qu'ils avoient faite au Roi Saraſin de Jéruſalem, ils réſolurent de réaliſer l'alarme qu'ils lui avoient donnée; & ce qui n'avoit été d'abord qu'une eſpece de comédie devint une réalité. Le Duc de Bouillon, que l'on avoit fait paſſer pour le plus puiſſant Prince de la Chrétienté, devint effectivement le Chef d'une armée conſidérable de Croiſés, qui paſſerent dans la Paleſtine. On fit la propoſition au Pape Urbain, au Roi de France Philippe I, & à l'Empereur Henri, dont la plupart de ces Princes étoient Vaſſaux, d'approuver cette

entrepriſe : ils y conſentirent, & elle fut enfin tout-à-fait réſolue. Tandis qu'on s'y préparoit, le Duc de Lorraine, oncle de Godefroi, mourut ſans enfans, & cette belle Province fut dévolue de droit à notre Héros : il en prit poſſeſſion ; mais un de ſes couſins lui en diſputa une partie. L'Empereur étoit juge naturel de ce différend : la cauſe fut portée devant lui, & après pluſieurs diſcuſſions & débats aſſez longs, le Monarque décida que Godefroi & ſon couſin combattroient l'un contre l'autre en ſa préſence & celle de toute ſa Cour. Ce jugement fut exécuté. Le combat fut beau & brillant ; mais enfin l'adverſaire de Godefroi tomba ſous ſes coups : il étoit le maître de ſa vie, mais il fit réflexion qu'il y auroit de la cruauté à tuer ſon couſin : il ſe contenta donc de la déclaration que fit ſon parent, qu'il ne prétendoit plus rien dans la Lorraine. La Cour Impériale admira la généroſité de notre Héros, & on le jugea d'autant plus digne d'être le Chef d'une grande expédition.

Avant que de s'y rendre, il eut encore une occaſion de ſe ſignaler. Les Saxons ſe révolterent contre l'Empereur, & ſe choiſirent un Roi nommé Arnoul. Le Chef de l'Empire appela ſes grands Vaſſaux à ſon ſecours ;

ſecours ; le Duc de Lorraine y accourut, & d'une voix unanime fut élu par les autres pour porter & défendre l'étendard impérial, ce qui étoit l'emploi le plus honorable de l'armée. Il s'en acquitta ſi bien, qu'il ne quitta cet étendard qu'un moment, & ce fut pour courir au devant du rebelle Arnoul, qui venoit pour l'attaquer. Il le perça de ſa lance, & la mort de ce Chef mit fin à la rebellion.

Enfin l'Hermite Pierre arriva de Rome, prêchant la croiſade en France & en Allemagne. Il avoit fait au Saint Pere un portrait ſi touchant des maux que ſouffroient les Pélerins qui alloient viſiter les ſaints lieux, que le Pape, inſtruit d'ailleurs des diſpoſitions d'un aſſez grand nombre de Princes, autoriſa ce bon Hermite (qui étoit d'Amiens en Picardie) à aller prêcher la croiſade, & encourager les Chevaliers Chrétiens à entreprendre la conquête de Jéruſalem. Pierre étoit muni de lettres du Patriarche, qui annonçoit cette conquête comme facile, & en indiquoit les moyens. Il aſſuroit d'ailleurs qu'il avoit eu pluſieurs viſions, & avoit été témoin de différentes miracles qui répondoient du ſuccès de cette expédition. Le Pape vint en France, y tint deux Conciles ; le premier à Cler-

mont, le ſecond à Tours; & promit des indulgences & la rémiſſion de leurs péchés à ceux qui prendroient la croix & paſſeroient en Paleſtine. Ces promeſſes déterminerent un grand nombre de Chevaliers, Gentilshommes, & Particuliers de toute eſpece à prendre la croix. Ils vendirent leurs biens & Châteaux; & abandonnerent leurs femmes & leurs enfans pour faire le voyage d'outre mer. Godefroi lui-même céda pour une ſomme ſon Duché de Bouillon à l'Evêque de Liege, & il fut reconnu par tous les Croiſés, tant de France que des Pays-Bas & d'Allemagne, pour leur Général: mais Pierre l'Hermite étoit leur conducteur & leur Oracle; car on le croyoit inſpiré. Les principaux Princes & Seigneurs qui marcherent en perſonne, furent, les deux freres de Godefroi, Baudouin & Euſtache; Hugues, frere du Roi de France; Robert, Duc de Normandie, frere du Roi d'Angleterre; les Comtes du Flandres, de Toulouſe, de Blois, du Perche, d'Evreux; Baudouin du Bourg, Comte de Rethel, couſin de Godefroi; Boëmont, que le Roman appelle Bonamon, fils de Robert Guiſcard, qui avoit conquis le Royaume de Naples, & Tancrede (appelé ici Tangres) ſon neveu. A la tête des Sei-

gneurs & Chevaliers François étoit le Sire de Garlande, Sénéchal de France.

Les Croisés se donnerent un rendez-vous général à Constantinople, dont l'Empire appartenoit à un Prince Grec; & (dit ici le Roman de Godefroi de Bouillon) *étoit avis qu'ils seroient à salveté en la terre des Grecs, qui sont espece de Chrétiens, combien que ils consacrent le précieux corps de Jésus-Christ de pain levé, au contraire que l'Eglise Romaine l'a ordonné, & ne croyent pas le benoist Saint Esprit procéder du Pere & du Fils, en quoi ils errent grandement.*

Mais les Croisés se trompoient beaucoup en prenant confiance au Christianisme des Grecs; car cela n'empêcha pas que la division de l'armée, qui avoit passé par Naples & l'Italie, & étoit arrivée la premiere à Constantinople, ne fût fort mal reçue d'Alexis, sous prétexte de quelques désordres que les Croisés avoient commis aux environs. Cet Empereur fit mettre en prison le Prince Hugues, frere du Roi de France, & plusieurs autres Chevaliers François. Peu de temps après, Pierre l'Hermite arriva d'un autre côté à la tête des restes de la seconde division. Elle étoit composée bien moins de Seigneurs,

Chevaliers & Militaires, que de gens de toute eſpece, la plupart ſans aveu; auſſi en paſſant par la Baviere & la Hongrie, avoit-elle été fort diminuée, & de cinquante mille hommes, réduite à dix. L'Empereur, qui ne craignit pas cette troupe, chercha ſeulement à s'en débarraſſer promptement : il les fit paſſer de l'autre côté de la mer, & leur indiqua le pays d'un Sarraſin, dont ils pouvoient, diſoit-il, s'emparer, & y faire un grand butin. Ils ſuivirent ce perfide conſeil; mais étant fort mal diſciplinés, & le Sarraſin ſe trouvant le plus fort, ils furent totalement détruits. Pierre l'Hermite revint ſeul à Conſtantinople, attendre Godefroi de Bouillon, qui devoit y arriver à la tête de la troiſieme diviſion. Notre Héros s'approcha effectivement de la Capitale de l'Empire d'Orient, & la premiere choſe qu'il fit demander à l'Empereur fut la délivrance du Prince de France. Alexis, voyant que les troupes commandées par Godefroi étoient plus redoutables que les précédentes, uſa avec eux de politique : il éluda leurs demandes tant qu'il put; mais enfin il fut obligé de céder aux inſtances de Godefroi, qui ravageoit les environs de ſa Capitale, & étoit ſoutenu

par les Princes Normands qui étoient auſſi arrivés d'un côté, tandis que le Comte de Toulouſe & l'Evêque du Puy arrivoient de l'autre, formant les quatrieme & cinquieme diviſions de l'armée croiſée : il fallut enfin qu'Alexis rendît Hugues, & s'arrangeât pacifiquement avec les Catholiques. Pour s'en débarraſſer promptement, il les fit paſſer de l'autre côté du Boſphore, & les fit conduire par un Officier Grec nommé Tatin, juſques dans le pays d'un Sarraſin nommé Soliman : c'étoit le même qui avoit défait la troupe de Pierre l'Hermite : mais il ne lui fut pas ſi aiſé de ſe défendre contre celles-ci ; il ne put les empêcher de faire le ſiége de Nicée ſa Capitale ; il perdit une bataille qu'il donna pour ſecourir cette place ; enfin il en fut dépouillé, ainſi que du reſte de ſes poſſeſſions. Les Croiſés ne déſirant que de s'avancer vers Jéruſalem, céderent ce pays à l'Empereur Grec, qui leur promit plus de ſecours qu'il ne vouloit leur en donner réellement.

Ils traverſerent toute l'Aſie, ſe rendant maîtres d'un grand nombre de villes juſques au bord du grand fleuve de l'Euphrate. Dans toutes ces courſes, Godefroi donna les plus grandes preuves de valeur

& de prudence ; il accommoda les différends de pluſieurs Princes Chrétiens. S'étant égaré à la chaſſe du côté du mont Liban, il ſecourut un Chevalier prêt à être dévoré par un ours ; il tua le monſtre, qui, en expirant, le bleſſa griévement. Il reſta étendu ſur la place. Les Croiſés craignirent d'avoir perdu leur Général ; mais enfin on le trouva baigné dans ſon ſang auprès du monſtre : on le fit revenir, on le panſa, & il fut bientôt en état de faire de nouvelles proueſſes. Les Croiſés s'approcherent juſques auprès d'Antioche, & mirent le ſiége devant cette ville ; mais ils furent bientôt tourmentés par la famine. Ils eurent pluſieurs batailles à livrer contre les Sarraſins, que le Roman ou Chronique appelle Turcs. Enfin ce ſiége fut un des plus longs & des plus difficiles dont il ſoit fait mention dans l'Hiſtoire. Nous ne rapporterons que deux ou trois traits ſinguliers de ce qui s'y paſſa. Il s'échappoit tous les jours des Turcs de la ville qui paſſoient dans le camp des Chrétiens, ſous prétexte de déſerter, mais qui, dans le fond, n'étoient que des eſpions qui retournoient rendre compte aux Infideles de l'état de l'armée Chrétienne. Le Comte de Toulouſe voulant les dégoûter de cette

manœuvre, imagina de faire prendre trois de ces hommes, de leur faire couper le col à la tête du camp, & de les faire écorcher, les uns pour être mis à la broche, & les autres bouillis & fricaſſés; déclarant que, comme on commençoit à manquer de vivres dans l'armée, il étoit réſolu de ſe régaler ainſi de la chair de tous les Turcs qui feroient le vilain métier d'eſpion. Cette démonſtration ſuffit pour les y faire renoncer.

La famine continuant à ſe faire ſentir dans l'armée Chrétienne, l'Evêque du Puy, qui étoit avec le Comte de Toulouſe, ſe mit à prêcher & à exhorter les Croiſés à vivre plus ſaintement, pour être délivrés de tous les maux qu'ils ſouffroient: il leur enjoignit de pratiquer pluſieurs genres de prieres & de pénitence, & ordonna entre autres un jeûne général qui dura trois jours. Tout le monde s'y ſoumit, & par ce moyen on fit ſervir la néceſſité de remede aux maux dont on étoit affligé.

Ce fut pendant ce même ſiége que Godefroi fit un coup merveilleux (dont le Taſſe a encore embelli le récit dans ſon Poëme de la Jéruſalem délivrée). Un grand & fort Sarraſin l'ayant attaqué, d'un revers

de ſon ſabre il le coupa par le milieu du corps : la moitié du mécréant reſta dans le camp Chrétien ; mais l'autre moitié ſe tenant ferme à cheval, entra au grand galop dans la ville aſſiégée.

Pendant le cours du ſiége, les Sarraſins avoient fait un ſi grand nombre de priſonniers, qu'à la fin ceux-ci furent en état d'aider les Princes de leur Religion à s'emparer de la ville. Boëmont, Prince originaire de Normandie, Duc de la Pouille, monta le premier à l'aſſaut, & entra dans la ville, dont il mérita d'avoir le gouvernement pour l'armée croiſée. Tout le pays des environs s'étant alors ſoumis, Baudouin, frere de Godefroi, eut le Comté d'Edeſſe, que le Chroniqueur Romancier appelle Rohais.

Cependant les Chrétiens ne reſterent pas long-temps paiſibles poſſeſſeurs d'Antioche ; les Sarraſins vinrent les attaquer, & mirent le ſiége devant cette ville, où la plus grande partie de l'armée des Croiſés s'étoit raſſemblée. Le Général des aſſiégeans étoit Corboran, qui étoit, ſuivant notre Auteur, Comte, & Grand-Amiral du Soudan de Perſe. Le ſiége fut long & terrible. Nous paſſerons légérement ſur ſes détails, pour parler de l'événement le plus grand

& le plus miraculeux. La ville étoit réduite à la derniere extrémité ; la famine & même le découragement y étoient extrêmes, lorſqu'un ſimple habitant vint avertir l'Evêque du Puy que l'Apôtre Saint André lui étoit apparu, & lui avoit fait connoître le lieu où étoit cachée & enterrée la lance qui avoit percé le côté de Jéſus-Chriſt ſur la Croix. L'Evêque ayant rendu cette révélation publique, les Croiſés & les habitans d'Antioche parurent conſolés, & ne s'occuperent plus que de cette heureuſe découverte : on alla en proceſſion au lieu indiqué, on y trouva la ſainte lance, & dès ce moment tout reprit courage dans la ville aſſiégée. On envoya défier Corboran & ſes Sarraſins ; Pierre l'Hermite, chargé de cette harangue, lui propoſa la bataille. L'Amiral de Perſe n'héſita pas à l'accepter : elle ſe donna le lendemain. L'Evêque du Puy commandoit un gros bataillon, à la tête duquel il portoit la ſainte lance. Les Chrétiens prirent ſi bien courage à cette vue, que les Mahométans furent vaincus, leur camp fut pillé, & la ville d'Antioche complétement délivrée. Les vivres & les richeſſes devinrent également abondans dans l'armée des Chrétiens, qui ſe pré-

parerent à pouſſer plus loin leurs conquêtes, & à parvenir enfin à ſe rendre maîtres de la cité de Jéruſalem. Il fut réſolu que Boëmont, Duc de Pouille, reſteroit avec une garniſon conſidérable dans Antioche, dont on lui avoit donné la Seigneurie. Le reſte de l'armée en partit, après avoir envoyé deux Princes à l'Empereur de Conſtantinople, pour lui demander des renforts. Malheureuſement le Comte de Hainaut, un de ces Princes Ambaſſadeurs, fut tué par une troupe de Turcs ou Sarraſins, qui s'étoient ralliés après la perte de la bataille d'Antioche; & le Prince Hugues de France, ſon collegue, ne put s'échapper de leurs mains qu'en fuyant à toute bride: il repaſſa en France avant que les Croiſés ſe fuſſent emparés de la ville de Jéruſalem.

Cet accident fut peut-être la cauſe que les Croiſés ne furent point ſecourus par l'Empereur Grec; mais d'ailleurs ils n'eurent beſoin que de leurs propres forces pour venir à bout de cette grande conquête. Ce ne fut cependant qu'après avoir livré pluſieurs combats & pris pluſieurs places, la précieuſe lance marchant toujours devant eux, qu'ils parvinrent ſur les hauteurs d'où l'on pouvoit décou-

vrir la ſainte cité. D'auſſi loin que les Croiſés, & particuliérement Godefroi de Bouillon, virent la ville de Jéruſalem, ils ſe proſternerent & prierent dévotement avec larmes & gémiſſemens.

Enfin, ils mirent le ſiége devant cette place l'an de Notre Seigneur 1099. L'armée des Croiſés n'étoit compoſée que de quarante mille hommes, dont vingt mille ſeulement en état de combattre, & il n'y en avoit que cinq cents à cheval. Cependant le zele qui animoit les aſſiégeans, & ſur-tout le grand Godefroi de Bouillon, firent qu'ils vinrent en peu de jours à bout d'emporter la place. Les Sarraſins ſe retirerent dans le château ſitué ſur le lieu où avoit été autrefois bâti le Temple de Salomon. On les y ſuivit, & ils furent obligés de capituler & de l'abandonner, moyennant qu'on leur promit de leur laiſſer la vie & leur bagage.

Dès que les Croiſés furent maîtres de Jéruſalem, ils s'empreſſerent à élire un Roi de cette ville & de la Paleſtine: tous les Princes aſſemblés dans l'Egliſe du Saint Sépulcre ſe promirent les uns aux autres de reconnoître celui que le plus grand nombre choiſiroit, & le lendemain les ſuffrages ſe réunirent en faveur de Gode-

froi de Bouillon. Tout le monde ſait que ce Roi pieux & vaillant ne voulut point recevoir une couronne brillante dans le même lieu où J. C. avoit été crucifié, après avoir été couronné d'épines.

Le nouveau Monarque ne négligea rien pour maintenir le bon ordre, rétablir l'eſprit de juſtice, de piété & d'humanité dans l'armée des Croiſés. Il y réuſſit quoiqu'avec beaucoup de peine. Il n'étoit point encore marié, & il épouſa la belle Florie, fille de cette même Reine Calabre d'Holophernie, que l'on nous a dit avoir été ſi habile dans l'Aſtrologie : on doit ſe rappeler qu'elle avoit prédit que Godefroi & ſes freres régneroient à Jéruſalem, & cela dans le temps qu'ils n'étoient preſque encore que des enfans. Cornumarant, dépouillé de ſon Royaume, s'étoit réfugié vers le Caliſe de Babylone ; il excita celui-ci à tenter de recouvrer l'importante place qu'il venoit de perdre. Le Caliſe n'héſita pas à aſſembler encore une armée ; le Soudan d'Egypte de ſon côté en amena une autre. L'armée Chrétienne étoit très-affoiblie, tant à cauſe des garniſons qu'elle avoit été obligée de laiſſer à Antioche & à Edeſſe, que parce que de grands Princes, tels que le Comte de Flandres & le Duc de

Normandie, étoient retournés en Europe Cependant Godefroi ſoutint les attaques des Infideles ; il prit même ſur eux les villes de Jérico & de Samarie : mais il apprit avec peine que Boëmont, Prince d'Antioche, avoit été pris par l'Amiral Danimas qui revint ſerrer de près la capitale de ſon nouveau Royaume. Ce bon Roi ne ceſſoit de ſe défendre contre ſes ennemis, & de bien gouverner ſes ſujets, lorſqu'il fut attaqué d'une maladie dangereuſe à laquelle il ſuccomba. La douleur que ſa mort cauſa aux Chrétiens, fut extrême. Il fut honorablement enterré ſur la ſainte montagne du Calvaire, ſur laquelle J. C. avoit été crucifié. Les Chrétiens ne purent ſe conſoler de cette perte, qu'en appelant ſon frere Baudouin d'Edeſſe, & le mettant en poſſeſſion du trône de Jéruſalem. Ainſi le ſecond frere de Godefroi de Bouillon porta la couronne comme il avoit été prédit à la Ducheſſe Yde ſa mere, qui avoit ſeule nourri ces deux freres de ſon lait : mais Euſtache, le troiſieme qui avoit goûté du lait d'une autre femme, n'eut point l'honneur d'être Roi ; il revint en France & fut obligé de ſe contenter du Comté de Boulogne, quoiqu'il eût autant de mérite

que ſes freres, & eût eu part à tous leurs exploits en Paleſtine.

C'eſt ainſi que finit le Roman de Godefroi de Bouillon dans les anciens manuſcrits, tels que ceux qui ſe trouvoient dans la Bibliotheque des Rois Charles V, Charles VI, & Charles VII. Lorſqu'il a été imprimé en 1499, Pierre Deſray y a ajouté une ſuite aſſez conſidérable qu'il a tirée des autres manuſcrits, contenant l'Hiſtoire de l'Orient & celles des croiſades dont nous allons parler.

En commençant par les Chroniques de Jéruſalem qui contiennent l'Hiſtoire de cette ville & de ce Royaume, tant avant qu'après que Godefroi de Bouillon en a porté la couronne, je ne m'engagerois pas à copier ces Chroniques avec autant de détail que je vais faire, ſi nous avions ſur ce ſujet un Livre moderne & bien écrit; mais il nous manque encore. Ainſi je crois devoir préſenter au moins le précis des principaux faits dans l'ordre dans lequel ils ſe ſont paſſés, & former ainſi un abrégé d'un morceau d'Hiſtoire certainement très-intéreſſant.

Chroniques de Jéruſalem.

Les Chroniques de Jéruſalem qui ſe trouvoient dans la Bibliotheque de Charles

VI, remontent juſques à l'Hiſtoire Sainte. Les Juifs étant ſortis de l'Egypte après avoir traverſé la mer Rouge, entrerent dans la Terre promiſe, à préſent la Terre Sainte. Joſué, leur chef, ſucceſſeur de Moïſe, s'empara du pays des Jébuſéens. Ces peuples avoient une fortereſſe nommée Jébus, ſituée au lieu même où eſt aujourd'hui Jéruſalem. On y ſubſtitua une ville qui s'appela d'abord Salem ou Solime, & enſuite Jéruſalem. Tout le monde ſait que David en fit ſa capitale; que Salomon l'embellit conſidérablement, & y édifia un Temple magnifique en l'honneur du vrai Dieu; l'on ſait que ce Temple & la ville furent détruits par les Aſſyriens lorſqu'ils emmenerent les Juifs captifs à Babylone; qu'ils furent enſuite rétablis ſous Zorobabel & Eſdras; que le Temple fut encore profané par Antiochus, purifié par les Macchabées, & enfin rebâti par Hérode à peu près dans le temps de la naiſſance de Notre Seigneur, l'an 70 de notre Ere. Jéruſalem fut détruite & ruinée par Tite, fils de l'Empereur Veſpaſien, qui fut enſuite Empereur lui-même. Adrien la fit rebâtir, & lui donna le nom d'Ælia; enfin Conſtantin remit les ſaints lieux en honneur. Les Empereurs d'Orient

ſes ſucceſſeurs en furent en poſſeſſion, & le Chriſtianiſme y régna avec eux pendant 300 ans : mais en 614 Jéruſalem fut priſe par Coſroës, Roi de Perſe, Païen, ou, pour mieux dire, Adorateur du feu. Il n'y domina pas long-temps ; les Sarraſins en chaſſerent bientôt les Chrétiens qui l'avoient repriſe. Dès 636, quatre ans après la mort de Mahomet ; les Mahométans en furent les maîtres, & ne l'ont perdue que lors de la conquête de Godefroi de Bouillon. Les Chroniques de Jéruſalem qui ſont exactes juſques au regne de Charlemagne, deviennent fabuleuſes dans cet endroit ; car elles ſuppoſent que ce ne fut que du temps que cet Empereur régnoit en France, c'eſt-à-dire, vers 780, que les Sarraſins prirent cette ville. Le Chroniqueur dit qu'alors le Patriarche de Jéruſalem ſe retira vers Conſtantin V, Empereur Grec, & lui fit, ainſi qu'à ſa mere Irene, un tableau ſi touchant de l'état de la Terre Sainte, qu'ils en furent pénétrés. Heureuſement ils eurent une viſion, dans laquelle un Ange leur montra celui qui devoit les ſecourir ; c'étoit Charlemagne. Auſſi-tôt ils firent paſſer le Patriarche avec d'autres Ambaſſadeurs en France auprès de ce Monarque, qui, n'ayant

n'ayant pas été moins touché qu'eux de l'état de la Chretienté en Aſie, n'héſita pas à aſſembler une armée pour voler au ſecours des Chrétiens de la Paleſtine. Il arriva à Conſtantinople par miracle ; car s'étant égaré dans une forêt très-dangereuſe, il ne retrouva ſon chemin qu'au moyen d'un prodige. L'Empereur d'Orient fit au Roi de France un accueil tel qu'il devoit l'attendre ; ils ſe mirent enſemble à la tête de leurs armées, arriverent devant Jéruſalem, y mirent le ſiége, la prirent, en chaſſerent les Sarraſins, & y rétablirent la Religion Chrétienne. De retour à Conſtantinople, l'Empereur offrit à Charlemagne des vaſes d'or & d'argent, & de riches étoffes ; mais ce Prince refuſa de les accepter, & préféra de précieuſes Reliques qu'il apporta en France, & qu'il plaça enſuite à Aix-la-Chapelle. Le Chroniqueur raconte avec complaiſance les beaux miracles qui ſe firent lors de cette tranſlation. Mais les gens inſtruits ſavent que le voyage de Charlemagne à Conſtantinople, & ſa conquête de la Terre Sainte ſont des erreurs hiſtoriques très-groſſieres ; que cet Empereur qui a tant parcouru l'Europe n'eſt jamais ſorti des bornes de cette partie du monde ; & que, s'il a reçu de l'Impératrice Irene & de ſon

fils de précieuſes Reliques, on lui évita la peine de les aller chercher. L'Auteur des Chroniques de Jéruſalem ayant commencé à parler de l'Empereur Charlemagne, ne le quitte pas qu'il n'ait achevé ſon Hiſtoire. Il nous apprend d'abord, que ce fut S. Jacques qui lui apparut pour lui dire d'aller délivrer l'Eſpagne; il ajoute enſuite que Charlemagne fit juſqu'à trois voyages dans ce pays, qu'il conquit autant de fois. Dans le premier, il abattit un grand nombre d'Idoles, qu'il prétend que les Maures & Sarraſins (qui n'étoient pourtant pas idolâtres) adoroient & faiſoient adorer. Le conquérant n'en laiſſa ſubſiſter qu'une, dont le Chroniqueur fait une pompeuſe deſcription: elle tenoit une clef à la main, & cette clef devoit tomber lorſqu'il naîtroit en France un Prince qui chaſſeroit entiérement les Maures d'Eſpagne. Le Chroniqueur dit que l'Idole n'étoit point encore détruite, ni la clef tombée lorſqu'il écrivoit; effectivement ce ne fut qu'au ſeizieme ſiecle, ſous Ferdinand le Catholique & ſa femme Iſabelle, que les Maures furent entiérement chaſſés d'Eſpagne. Mais Ferdinand ni la Reine ſa femme n'étoient point nés en France; & l'Auteur des Chroniques ne pouvoit prévoir

lorſqu'il écrivoit, qu'au commencement du dix-huitieme ſiecle un Prince du Sang de France régneroit ſur toute l'Eſpagne. Charlemagne bâtit beaucoup d'Egliſes du butin qu'il fit en Eſpagne, indépendamment de celle de S. Jacques de Compoſtelle où il établit un Evêque & un Chapitre. Il en dédia une autre à ce même Apôtre à Aix-la-Chapelle, une à Toulouſe, & enfin une à Paris entre la riviere de Seine & Montmartre : ce ne peut être que S. Jacques de la Boucherie.

Un Sarraſin, nommé Argolan, ayant repris toute l'Eſpagne après le départ de Charlemagne, obligea ce Monarque à y revenir, & à la conquérir de nouveau. Charles combattit lui-même contre ce Roi infidele, & le tua de ſa main après avoir eu avec lui une conférence, dans laquelle il ne put l'engager à ſe faire baptiſer. Après la mort d'Argolan, Roland ayant de ſon côté tué le Géant Ferragus, que l'Auteur appelle Fier-à-bras, l'Eſpagne fut tout-à-fait ſoumiſe à Charlemagne, qui la mit ſous la protection de S. Jacques ; cela n'empêcha pas que bientôt l'Empereur ne fût obligé de retourner une troiſieme fois en Eſpagne : ce fut alors qu'il perdit la bataille de Roncevaux, dont les détails nous ſont aſſez

connus, ainſi que ceux de la mort de Roland, qui fut vengée par le ſupplice de Ganelon, & par les dernieres conquêtes que Charlemagne fit pour la troiſieme fois en Eſpagne En voilà plus qu'on n'en devroit trouver dans les Chroniques de Jéruſalem, ſur un Prince qui n'y a jamais été.

Elles paſſent enfin aux expéditions d'outre-mer, qu'on ne peut douter qui n'aient véritablement eu lieu.

Après que les Sarraſins eurent été pendant près de 400 ans en poſſeſſion de dominer ſur la Terre Sainte ſous les Califes de Babylone, l'Empire de ces premiers Califes ayant été détruit par les Tartares, ceux d'Egypte les remplacerent pendant quelque temps, & furent à leur tour maîtres de la Terre Sainte; mais les Turcs l'enleverent bientôt à ces derniers Califes. Ces deux révolutions ſe paſſerent pendant le treizieme ſiecle; & ce fut à la fin de celui-ci que les Princes Chrétiens s'armerent & entreprirent la premiere Croiſade contre les Turcs, pour reprendre Jéruſalem. Nous ne répéterons point ici comment Pierre l'Hermite prêcha le premier la Croiſade ſous la protection du Pape Urbain II; nous n'ajouterons que quelques traits à l'Hiſtoire de cette premiere expédition,

dont nous venons de parler en faiſant celle de Godefroi. Gautier ſans avoir, Chevalier François, dont l'origine & la famille ne ſont pas trop connues, fut un de ceux qui conduiſit une troupe de Croiſés juſqu'en Orient, dans l'eſpérance d'arriver à la Terre Sainte. Mais ſa petite armée fut preſque entiérement détruite en traverſant la Hongrie: il eſt vrai qu'il n'avoit point d'argent pour payer les vivres qu'il demandoit qu'on lui fournît : mais Pierre l'Hermite qui avoit recueilli de nombreuſes aumônes, & qui étoit par conſéquent en état de payer, n'eut pas un meilleur ſort; on lui prit ſon argent, & puis on le traita auſſi indignement que Gauthier. Un Prêtre Allemand, nommé Godelſcak, qui étoit à la tête d'une troupe de gens de ſon pays, fut auſſi malheureux en paſſant par la Hongrie. Il n'y eut que Godefroi de Bouillon, Boëmont, Prince de Tarente, & Tancrede ſon neveu, qui parvinrent à mettre les Grecs à la raiſon, après avoir battu leurs troupes, l'Empereur Alexis promit même de ſecourir de toutes ſes forces les Croiſés dans leur entrepriſe contre les Sarraſins : mais les perfides Grecs tinrent fort mal leur parole, & agirent de très-mauvaiſe foi.

Pendant le cours de la premiere croiſade, Geoffroi de la Tour, que la Maiſon de la Tour d'Auvergne, qui poſſede aujourd'hui le Duché de Bouillon, regarde comme ſon premier auteur, traverſant une forêt, entendit les rugiſſemens d'un lion ; il y courut, & trouva un de ces féroces animaux attaqué par un ſerpent qui s'étoit entortillé autour de lui. Geoffroi tua le terrible reptile ſans offenſer le lion ; & ce dernier s'attacha ſi bien à ſon libérateur, qu'il le ſuivoit comme un chien, & ne s'élançoit que ſur ceux qu'il lui commandoit d'attaquer. Le Sire de la Tour tira de grands avantages d'un pareil défenſeur, pendant tout le cours de la guerre Sainte. Etant dans le cas de s'embarquer pour repaſſer en Europe, il voulut y mener ſon lion ; mais jamais les gens qui commandoient dans le vaiſſeau qui devoit les tranſporter, ne voulurent ſouffrir qu'il y entrât. L'animal nagea à côté du bâtiment tant qu'il eut de forces ; enfin elles lui manquerent, & il ſe noya.

Le principal exploit du regne de Godefroi de Bouillon fut la bataille d'Aſcalon, dans laquelle périrent une infinité de Sarraſins & de Turcs : le Taſſe en a fait une ſuperbe deſcription dans ſa Jé-

ruſalem délivrée. Nous avons dit qu'après la mort de Godefroi ce fut le Comte Baudouin d'Edeſſe ou de Rohais, ſon frere, qui lui ſuccéda, & qui céda ſa Comté à Baudouin du Bourg, ſon couſin. Baudouin, premier du nom, frere de Godefroi, régna pendant dix-huit ans, après avoir eſſuyé quelques échecs, mais qui furent ſuivis de ſuccès; & ce fut en 1118 que Baudouin du Bourg ſuccéda à Baudouin I. La plupart des Ordres militaires & hoſpitaliers qui ont fleuri dans la Terre Sainte, & dont quelques-uns ſubſiſtent encore, tels que l'Ordre des Templiers, celui de Malthe, celui de Saint Lazare, & l'Ordre Teutonique, prirent naiſſance en 1123, ſous ce ſecond Baudouin. Il fut fait priſonnier par les Turcs, fut délivré l'année ſuivante, & eut des ſuccès contre les Infideles, juſques en 1131 qu'il mourut.

Foulques d'Anjou, qui avoit épouſé ſa fille Meliſante, lui ſuccéda, régna dix ans, & ſe tua en tombant de cheval à la chaſſe. Son fils Baudouin III fut ſon ſucceſſeur; il continua de défendre avec courage & habileté ſon Royaume contre les Turcs & contre les Soudans d'Egypte. Ce fut pendant le cours de ſon regne que la ſeconde croiſade fut prêchée en Europe,

& que l'Empereur Conrad & le Roi de France Louis le Jeune paſſerent en Orient. Ils eurent, dit le Chroniqueur, bien de la peine à éviter les piéges que leur tendit l'Empereur Grec, qui ne ſongeoit qu'à les trahir. L'armée Allemande fut preſque entiérement détruite; mais l'armée Françoiſe, plus heureuſe & mieux commandée, ſe ſoutint, quoique vivement attaquée, & pénétra juſques à Antioche, où le Monarque François & la Reine Eléonore de Guienne ſa femme furent reçus avec magnificence par Raymond, qui en étoit Prince, & oncle de la Reine. Enfin l'Empereur d'Occident rejoignit Louis le Jeune à Jéruſalem: le Roi Baudouin III concerta avec ces deux grands Souverains le ſiége de la fameuſe ville de Damas, une des plus belles & des plus riches de l'Orient. Ce ne fut point ſans avoir livré pluſieurs batailles, qu'on acheva de former ce ſiége; s'il eût réuſſi, il auroit aſſuré aux Chrétiens la poſſeſſion de la Terre Sainte: mais une trahiſon affreuſe, dont le principal auteur fut ce même Raymond, qui avoit d'abord ſi bien reçu Louis le Jeune à Antioche, & qui enſuite s'étoit brouillé avec lui, fit perdre aux nouveaux Croiſés tout le fruit de leurs exploits en

Aſie. Ils furent obligés de lever le ſiége : l'Empereur Conrad & Louis le Jeune, déſeſpérés de ce mauvais ſuccès, repaſſerent en Europe. Le brave Roi de Jéruſalem, abandonné à ſes propres forces, ne laiſſa pas que de réſiſter aux armes du redoutable Soudan Noradin. Pendant plus de treize ans il défendit encore ſon Royaume contre les Infideles, qui d'ailleurs eurent les plus grands ſuccès. Le Prince Raymond d'Antioche fut défait & tué dans une bataille, & ſes Etats conquis. Joſſelin, Comte d'Edeſſe, eut à peu près le même ſort, & mourut dans les fers du Soudan à Alep. Ce ne fut qu'en 1163 que Baudouin III mourut empoiſonné, dit-on, par ſon Médecin. Comme il n'avoit point d'enfans, ſon frere Amaury lui ſuccéda. Celui-ci s'engagea mal-à-propos ſucceſſivement dans deux expéditions contre l'Egypte : il eſpéroit piller les tréſors du Calife qui y régnoit ; mais il fut trompé & par l'Empereur Manuel, avec qui il vouloit les partager, & par un Général Mahométan, qui l'attira dans un piége, détruiſit ſon armée, & l'obligea de ſe retirer honteuſement à Jéruſalem, où il mourut en 1173.

Baudouin IV ſon fils lui ſuccéda ; il étoit encore dans l'enfance. Raymond,

Comte de Tripoli, ſon oncle maternel, fut ſon Tuteur. Il eut affaire au redoutable Soudan Saladin, & eut le bonheur de le battre deux fois, comme par miracle : mais il ne put l'empêcher de conquérir Damas & Alep. Baudouin IV, parvenu à l'âge de gouverner par lui-même, ſe trouva malheureuſement atteint de l'affreuſe maladie de la lepre : dès-lors il perdit l'eſpérance d'avoir des enfans; & le Gouvernement d'un Prince réduit dans cet état, ne pouvant être que fort foible, il l'abandonna preſque entiérement à ſa ſœur Sibille, qui avoit épouſé en premieres noces un Comte de Montferrat, dont elle avoit un fils, & en ſecondes, Guy de Luſignan, Seigneur François. Baudouin, fils du premier lit de cette Princeſſe, fut d'abord couronné Roi de Jéruſalem, du vivant même de ſon oncle, qui y conſentit, & auquel il ſuccéda en 1185 : mais étant mort dès l'année ſuivante, Guy de Luſignan, ſecond mari de ſa mere, porta la Couronne du grand Godefroi de Bouillon; mais ce fut avec bien de la honte & des embarras. Saladin le ſerroit de très-près : les troubles intérieurs du Royaume de Jéruſalem favoriſant ce Conquérant, en vain Guy envoya demander du ſecours

en Europe. Tandis qu'on ſe préparoit à lui en donner, ce malheureux Roi ayant perdu une grande bataille à Tibériade, fut fait priſonnier par ſes ennemis, & obligé de remettre Jéruſalem entre leurs mains. La Reine Sibille ſortit avec deux Princeſſes ſes filles; le Patriarche & les principaux d'entre les Chrétiens furent traités par Saladin avec plus d'humanité qu'on n'en devoit attendre de la part d'un Barbare: mais enfin ce fut à cette époque, (1187) que la Ville Sainte rentra ſous le joug des Mahométans, quatre-vingt-huit ans après la conquête de Godefroi de Bouillon. Le Comte de Tripoli, qui avoit été Régent, & qui avoit enſuite trahi ſa Religion, ſa Nation & ſon Souverain, en livrant Jéruſalem au Soudan, voyant que pour toute récompenſe il n'en recevoit que des reproches, en fut ſi frappé, qu'il en mourut. Saladin fit ſon entrée dans Jéruſalem avec tout le faſte des triomphes Romains. Le Roi vaincu y fut conduit en état de captif derriere ſon char; à cela près, il fut traité avec beaucoup d'humanité: ſa captivité fut auſſi adoucie qu'elle pouvoit l'être; elle finit même au bout de quelques années. (Soit dit en paſſant) c'eſt ce même Guy de Luſignan, Roi de Jéruſalem, que Vol-

taire a préſenté dans ſa Tragédie de Zaïre, & qu'il fait mourir au troiſieme Acte, accablé d'infirmités & de vieilleſſe. On ne peut douter que le principal perſonnage de la Piece que Voltaire a nommé Oroſmane, ne ſoit Saladin : mais les faits ſont ſûrement très-altérés dans cette Tragédie, car Guy de Luſignan ne mourut qu'en 1194, à Nicoſie, capitale de l'Iſle de Chypre, dont il devint Roi. En 1190, l'Empereur Fréderic premier, Barberouſſe, le Roi de France Philippe-Auguſte, & le Roi d'Angleterre Richard, Cœur de lion, paſſerent dans la Paleſtine. On ſait que le premier ſe noya malheureuſement dans le fleuve Cydnus; les deux autres aſſiégerent de concert la ville d'Acre, la prirent en 1191, & en mirent en poſſeſſion le Roi Guy, qui étoit ſorti de ſa priſon, mais qui eſſuyoit de grandes humiliations, même de la part de ſes anciens Sujets de la Paleſtine. Ces Monarques ne purent reprendre la ville de Jéruſalem : on diſputa même à Guy le vain titre de ce Royaume. Sa femme Sibille étant morte, & aucun des quatre enfans qu'elle avoit eus ne lui ayant ſurvécu, on prétendit que comme Guy n'avoit droit au trône de Jéruſalem que par ſa femme, fille du Roi Amaury, le

trône appartenoit de droit à Iſabeau, ſœur de Sibille. Elle étoit veuve d'un Marquis de Montferrat, & avoit épouſé en ſecondes noces Henri de Champagne. Henri & ſa femme prirent donc le titre de Roi & de Reine de Jéruſalem, du vivant même de Guy, qui paſſa dans l'Iſle de Chypre, que les Templiers lui vendirent : il en fut reconnu Roi, & il y vécut juſqu'en 1194.

Henri de Champagne régna avec Iſabeau juſques en 1197, n'étant maître que de la ville d'Acre, & d'une petite partie du Royaume de Jéruſalem. Après ſa mort, Iſabeau ſe remaria à Amaury de Luſignan, qui avoit ſuccédé à ſon frere Guy au Royaume de Chypre. Ainſi Amaury porta en même temps ces deux Couronnes juſques en 1205 qu'il mourut. Sa veuve ne conſerva que celle de Jéruſalem juſques en 1209. A ſa mort, on propoſa à Jean de Brienne (1), Chevalier François d'une naiſſance, d'une valeur & d'un mérite diſtingués, qui étoit paſſé en Orient avec l'agrément du Roi Philippe-Auguſte,

(1) Meſſieurs de Conflans Brienne, dont la Maiſon ſubſiſte encore, & a fourni de nos jours deux Maréchaux de France, deſcendent d'Engilbert de Brienne, grand-oncle de Jean, qui vivoit au milieu du treizième ſiecle.

d'épouſer Marie de Montferrat, fille aînée d'Iſabeau, & de porter la Couronne de Jéruſalem. Le mariage s'accomplit, & Jean de Brienne fut couronné à Acre en 1209. Il fut auſſi Régent de l'Empire de Conſtantinople pendant la minorité de Baudouin de Courtenai, ſecond du nom, dernier des Empereurs Latins d'Orient. Il n'eut de Marie de Montferrat qu'une fille, Yolande de Brienne, qui tranſmit tous ſes droits ſur le Royaume de Jéruſalem à l'Empereur Fréderic II de la Maiſon de Souabe. Cet Empereur fut le dernier Roi de Jéruſalem qui eut quelques poſſeſſions dans l'Orient; car en 1291 la ville d'Acre fut repriſe par les Infideles: la Ville Sainte eſt reſtée entre les mains des Califes & des Soudans d'Egypte juſques en 1517, que Selim, premier Empereur des Turcs, détruiſit leur Empire. C'eſt ainſi que finiſſent les Chroniques de Jéruſalem.

En continuant d'examiner les Livres concernant l'Hiſtoire Orientale, qui étoient dans l'ancienne Bibliotheque de nos Rois, je me trouve engagé à parler de la Fleur des Hiſtoires d'Orient.

La Fleur des Hiſtoires d'Orient.

J'ai dit au commencement de ce Volume, que ce Livre étoit un des plus ſinguliers & des plus intéreſſans de ces ma-

nuſcrits : le nom & la patrie de l'Auteur doivent inſpirer quelque confiance : il dit lui-même dans le Prologue, qu'il eſt né en Arménie, neveu d'un Roi de ce pays nommé Haycon, qui ſe fit baptiſer, ainſi que toute ſa famille, & fit long-temps la guerre aux Mahométans, Sarraſins, Turcs & Tartares ; qu'il le ſuivit dans ſes guerres, & continua de ſervir ſon fils Lynon, qui lui donna la Seigneurie de Courchy ; mais qu'enfin ſon couſin ayant fait la paix avec le Soudan d'Egypte, il crut pouvoir ſe livrer à ſon goût pour la dévotion, & ſe fit Religieux en Egypte, d'où il fut envoyé par ſes Supérieurs au Pape Clément V, alors réſident à Avignon. Ce Souverain Pontife prit le Pere Haycon de Courchy en affection ; il goûta beaucoup les Hiſtoires que lui fit ce Religieux, qui avoit parcouru des pays alors peu connus en Europe. Il lui ordonna d'écrire ſes Mémoires, & pour lui en donner le loiſir & la commodité, il le pourvut d'une Abbaye de Prémontrés ſituée dans la ville de Poitiers. Il paroît que c'eſt là que ce Seigneur Arménien, devenu Moine & Abbé, a écrit la Fleur des Hiſtoires d'Orient, l'an 1305, par conſéquent tout au commencement du quatorzieme ſiecle.

Selon toute apparence, ce fut d'abord en François ; mais l'Ouvrage fut traduit en Latin dès 1307, par un Prêtre nommé Falcoin ou Falcon : ainſi les Mémoires du Pere Haycon ont été continués & pouſſés plus loin que le temps de la vie de ce premier Auteur. Le manuſcrit que je poſſede, & qui paroît être du XVeme ſiecle, eſt ainſi continué : mais il y a des éditions imprimées qui ſont bien plus amples, car elles contiennent non ſeulement une mauvaiſe Vie de Tamerlan, qui mourut à la fin du quatorzieme ſiecle, mais encore l'Hiſtoire du Sophi de Perſe, premier auteur de la famille des Souverains de cet Empire, détruite par Thamaskouli-Kan. Ce premier Sophi n'eſt mort qu'après l'an 1500 : mais je ne dois parler ici que de ce qui eſt contenu dans les relations que le Pere Haycon de Courchy écrivit ſous le regne de Philippe le Bel, & qui ſe trouvoient encore un ſiecle après dans les Bibliotheques de ſes deſcendans.

La premiere Partie de la Fleur des Hiſtoires de la Terre d'Orient eſt géographique : l'Auteur parle du Royaume du Cathay (l'on voit bien que c'eſt la Chine & que les peuples qu'il dit s'appeler Catins, ſont les Chinois) ; car il remarque qu'ils

qu'ils ont tous les yeux petits, & ſeulement quelques poils de barbe ; qu'ils ont des caracteres d'écriture auſſi beaux que les caracteres Latins ; que la Religion eſt très-diverſe dans ce pays, les uns adorant le ſoleil, les aſtres & le ciel, les autres les animaux, ſur-tout les bœufs & les vaches, les autres la nature en général. Il remarque que les hommes de ce pays ſont ſubtils & ingénieux, mais ne ſont ni vigoureux, ni bons au métier des armes. Il dit que la monnoie la plus commune de ce pays eſt celle de papier, qui ne vaut qu'à raiſon de la marque que le Prince y fait imprimer ; qu'elle circule dans le commerce par tout le pays ; & que quand elle eſt uſée, on la porte dans des bureaux, où on la renouvelle moyennant un droit aſſez modique.

L'Auteur parle enſuite du pays de Tharſe, qu'il place à l'orient de la Chine ; nous ne le connoiſſons plus : il prétend qu'il y a dans ce pays des deſcendans des Rois qui adorerent Jéſus-Chriſt dans la Creche ; qu'ils ſont Chrétiens depuis ce temps-là, & qu'ils ne mangent rien de ce qui a eu vie, & ne boivent point de vin. Il traite enſuite du Turqueſtan, pays dont il dit que les Turcs ſont originaires ; du

Royaume de Coraſme, & des Coraſmins, peuples à préſent détruits; des Comains, autres peuples qui n'exiſtent plus; enfin des Indes, au milieu deſquelles il ſoutient qu'on trouve une ville nommée Hermès, bâtie par le Philoſophe de ce nom : c'eſt, dit-il, dans l'Iſle de Combaite, que l'on trouve les *Papegaux*, c'eſt-à-dire les perroquets : il y ſont auſſi communs que les moineaux en France. Il parle de la Perſe, où l'on adoroit le feu avant que les Mahométans s'en rendiſſent les maîtres; de la Médie, & enfin de l'Arménie, qui eſt ſa patrie. Elle n'a qu'un ſeul Souverain, dont la Capitale eſt Tauris; il a été long-temps ſoumis aux Tartares; c'eſt-à-dire, que le Roi d'Arménie ſe rendit tributaire de Gengis-Kan, & l'a été aſſez long-temps de ſes ſucceſſeurs. Au haut d'une montagne d'Arménie (le mont Ararat), on voit encore la carcaſſe de l'arche de Noé, mais l'on ne peut pas monter juſque-là. A l'extrémite de la Géorgie, il y a un canton entouré de montagnes ſi élevées, qu'il n'eſt jamais éclairé par le ſoleil : il rapporte à ce ſujet une Hiſtoire miraculeuſe fort étrange; la voici : Sapor, Roi de Perſe, idolâtre, perſécutant les Chrétiens, ordonna à tous ſes ſujets de ſe rendre

un certain jour dans une plaine pour y adorer les Idoles ; l'ordre étoit donné ſous peine de mort. Une partie des Chrétiens eut la foibleſſe de ſe ſoumettre à cet ordre, d'autres ſe firent martyriſer : mais la meilleure partie, voulant ſe dérober à la perſécution, ſe réfugierent dans un vallon, dont l'entrée fut, au moment même, rendue ſi ſerrée & ſi obſcure, qu'il ne fut plus poſſible d'y pénétrer. L'Auteur croit que ces Chrétiens habitent encore ce pays ſéparé du reſte de l'univers, & qu'ils y exercent leur ſainte Religion ſans trouble ni obſtacle. Il prétend avoir vu dans la Chaldée les ruines de l'ancienne Ninive, auprès du fleuve du Tygre ; que cette ville eſt très-différente de celle de Babylone, qui, ſelon lui, s'appelle aujourd'hui Bagdad. En parlant de la Méſopotamie, Province ſituée entre le Tygre & l'Euphrate, il aſſure que c'eſt là qu'étoit ſitué le Paradis terreſtre ; il dit que la Langue du pays s'appelle Langue Bryoiſe.

Enfin il parle de la Turquie, qu'il ne confond point avec le Turqueſtan, d'où ſont venus autrefois les Turcs ; mais il entend par-là les Provinces d'Aſie dont les Turcs ſe rendirent maîtres dès le trei-

ſieme ſiecle, & où ils ſe ſont maintenus. En faiſant la deſcription de la Syrie, le Pere Haycon de Courchy parle des Maronites, Chrétiens qui habitent le mont Liban. Il paroît que, dès le treizieme ſiecle, ces Chrétiens étoient fort attachés à l'Egliſe Romaine & Latine: ils parlent Arabe, & font l'Office en cette Langue.

Le ſecond Livre de l'Ouvrage dont je donne la notice, contient une petite Hiſtoire, mal faite, obſcure, & mal entendue, de tout ce qui eſt arrivé en Aſie depuis l'Empire d'Auguſte juſques au quatorzieme ſiecle. Je n'en citerai que quelques traits ſinguliers. Ce fut en la ſix cent trente-deuxieme année de la mort de Mahomet, que les Sarraſins ou Arabes, ſucceſſeurs de ce Prophete, s'emparerent de la Syrie, prirent Damas, & aſſiégerent Antioche. Ils battirent alors ſi bien les Grecs, qu'ils arriverent juſques aux portes de Conſtantinople; mais ils ne prirent pas cette Capitale, & reſterent ſeulement maîtres d'une bonne partie de l'Aſie, tournerent leurs armes contre la Perſe, détruiſirent cet Empire, & s'en emparerent. Ils établirent un Calife à Bagdad ou Babylone. Un Calife, dit notre Auteur, eſt

autant envers les Sarrasins, comme le Pape envers les Chrétiens. Il avance aussi, que Sultan ou Soudan, en Langue Sarrasine, est autant comme Roi. Les Turcs s'étant joints alors aux Sarrasins, embrassèrent la loi de Mahomet. Le premier Roi des Turcs s'appeloit Saliot, qui fut consacré en 1057 par le Calife de Bagdad; ce qui n'empêcha pas les Turcs de se révolter bientôt contre les Califes. Ce Livre finit par dire un mot des Croisades, mais très à la légere.

Le troisieme Livre manuscrit du Pere Haycon de Courchy est d'autant plus curieux, que c'est alors que l'Auteur parle toujours d'après ce qu'il a vu lui-même, ou d'après les Mémoires de sa famille. Il traite d'abord des Tartarins, c'est-à-dire des Tartares, & commence par une espece de description du pays qu'ils occupoient autrefois dans l'Asie septentrionale. Ils étoient alors divisés en sept Nations principales: nous n'en connoissons plus que trois; 1°. ceux du Tangut; 2°. les Mogols ou Monguls; & 3°. ceux du Thibet. L'Auteur prétend qu'au milieu de ces sept Nations s'éleva un homme à révélations, qui les soumit toutes d'une façon fort extraordinaire: il s'appeloit, dit-il,

Langius (1). Il apperçut en ſonge un Cavalier, qui, l'appelant par ſon nom, lui dit que la volonté de Dieu étoit qu'il fût Roi des ſept Nations Tartares. Le lendemain, il alla conter ſon ſonge aux Chefs de ces Peuples, qui d'abord ſe moquerent de lui; mais la nuit ſuivante ils eurent tous la même révélation: au moyen de quoi, la volonté de Dieu leur étant manifeſtée, ils reconnurent unanimement Langius pour leur Souverain. La cérémonie de cette reconnoiſſance ſe ſentoit de leur barbarie: s'étant réunis dans une grande plaine, ils placerent au milieu d'eux un ſiege élevé, & au pied de ce ſiege un grand morceau d'étoffe de feutre, ou poil de chameau noir. Ils y firent placer leur futur Empereur, & tous ſept prenant le feutre par les côtés, ils éleverent l'élu pour le mettre ſur le ſiege, & le proclamerent leur Kan, titre qui équivaut en leur Langue à celui de Seigneur. Frere Haycon vivoit plus de cent ans après le couronnement de Gengis-Kan; mais il avoit vu proclamer pluſieurs de ſes ſucceſſeurs & deſcendans, & il aſſure que cette céré-

(1) C'eſt Gengis-Kan; mais il faut ſavoir que c'eſt de lui dont il s'agit dans cette Hiſtoire, pour l'y reconnoître: ici ſon nom & les faits ſont également défigurés.

monie ſe pratiquoit encore de ſon temps.

Langius étant devenu ainſi maître de la Tartarie, éprouva l'obéiſſance de ſes Sujets, en rendant trois grandes Ordonnances. Par la premiere, il leur preſcrivoit à tous de quitter le culte des Idoles, & de ne reconnoître qu'un ſeul Dieu. Par la ſeconde, il régla l'état militaire des ſept Nations, & partagea toutes leurs forces en bataillons & en compagnies. Chacune des ſept Nations fourniſſoit dix mille hommes avec un Général, qui avoit à ſes ordres dix Colonels, commandant chacun mille hommes. Sous ceux-ci étoient des Capitaines de cent hommes : enfin chaque compagnie étoit diviſée en eſcouade de dix hommes. La troiſieme Ordonnance fut plus ſinguliere & plus cruelle que les deux autres. Pour éprouver la fermeté de ſes ſept Généraux, le nouveau Souverain ordonna à chacun d'eux d'amener à la tête du camp ſon fils aîné, & là en préſence de toute l'armée, il voulut que chaque pere coupât la tête à ſon héritier ; ce qui fut exécuté.

Bientôt Langius médita de grandes conquêtes ſur ſes voiſins, & y réuſſit. Il gagna pluſieurs batailles ; cependant il en livra quelques-unes qui ne lui furent pas fa-

vorables. Il en perdit une, entre autres, dans laquelle il courut grand danger de ſa perſonne. Etant pourſuivi par ſes ennemis, il fut obligé de ſe cacher au pied d'un grand arbre planté dans un buiſſon. Ceux qui le cherchoient paſſerent pluſieurs fois tout auprès de lui, mais ils n'imaginerent point qu'il pût être caché là, parce qu'ils virent perché au haut de l'arbre un duc, eſpece d'oiſeau de proie : ils ne crurent pas que cet animal voulût ſe tenir ſur un arbre au pied duquel étoit un homme. Langius échappa donc à la fureur de ſes ennemis ; & le lendemain, ayant rallié ſes gens, & les ayant ramenés au combat, il eut tous les avantages qu'il pouvoit déſirer, & ſentit les grandes obligations qu'il avoit à l'animal ſon libérateur. Depuis ce temps, il prit l'oiſeau duc en affection : il a été reſpecté par toutes les Nations ſoumiſes à ſon Empire, & les Tartares ont adopté la coutume d'en porter une plume attachée à leurs caſques ou bonnets.

Langius ou Gengis-Kan ayant ſoumis tous les Tartares de ſon voiſinage, fut averti en ſonge de pouſſer plus loin ſes conquêtes, avec aſſurance des plus brillans ſuccès. Un Ange lui indiqua le chemin qu'il devoit prendre. Il ſe rendit

d'abord avec ſon armée à la montagne de Belgian ; il y fit ſes prieres : il paſſa aux portes de fer, paſſage que l'on prétend avoir été d'abord forcé, puis fortifié par le grand Alexandre ; il eut enſuite à traverſer bien des déſerts : enfin il arriva dans les pays les plus fertiles, que l'Empereur des Tartares ſoumit à ſa domination. Au milieu de ces brillans ſuccès, Langius-Kan fut frappé d'une maladie mortelle. Il aſſembla ſes douze fils autour de lui, leur recommanda l'union entre eux, & leur fit promettre de reſpecter leur aîné, qui s'appeloit Hoctota. Il voulut qu'ils le reconnuſſent tous pour leur Empereur ; ce qu'ils firent. Ce nouvel Empereur envoya ſes trois fils aux trois extrémités de l'Aſie, & chacun d'eux fit des conquêtes conſidérables. Un s'empara d'abord de la Georgie & de la Turquie juſqu'à Erzerum ; ſelon notre Auteur, il s'appeloit Daco. Continuant le cours de ſes conquêtes, il traverſa la mer Noire, & pénétra juſques dans ce qui fait aujourd'hui la Hongrie : mais enfin il ſe noya en traverſant le Danube. Son ſucceſſeur, qui étoit apparemment ſon fils, s'appeloit Mango-Kan. Ce fut avec lui que le Roi d'Arménie Haycon fit alliance, ou, pour mieux

dire, à qui il ſe ſoumit. J'ai déjà dit que ce Roi étoit oncle de l'Auteur, Chrétien, & grand ennemi des Mahométans. Le Kan ne profeſſoit ni l'une ni l'autre Religion, mais il étoit de ſon intérêt d'attaquer plutôt les Sarraſins & les Turcs que les Chrétiens; ce n'étoit même que ſur les premiers qu'il pouvoit eſpérer de faire des conquêtes. Haycon jugea donc avec raiſon qu'il devoit s'attacher à lui. Il lui propoſa d'unir ſes forces aux ſiennes, & même de lui faire hommage de l'Arménie, à condition qu'il n'y troubleroit point l'exercice de la Religion Chrétienne, & qu'il l'aideroit à recouvrer ce qui en avoit été pris par les Turcs. Ils convinrent qu'enſuite ils marcheroient enſemble pour aller attaquer & détruire la ville de Bagdad, réſidence du Calife. Ces conditions ayant été d'abord traitées par des Députés, furent enſuite ratifiées par les Souverains mêmes, qui en furent ſi contens, que le Pere Haycon prétend que Mango-Kan ſe fit baptiſer par un Evêque, Chancelier du Roi d'Arménie. Le premier exploit qu'ils firent, fut de détruire l'établiſſement du vieux de la Montagne & de ſes aſſaſſins; après cela, les Tartares marcherent à la conquête de Bagdad, le prirent, détrui-

firent le Califat, en faiſant mourir de faim le dernier Calife dans ſon château, au milieu de ſes tréſors; s'emparerent d'Alep, de Rohais ou Edeſſe, & de toute la Terre Sainte, dont les Chrétiens Arméniens devinrent ainſi les maîtres pendant quelque temps: mais ſous Cobila-Kan, ſucceſſeur de Mango, les Mahométans Egyptions reprirent le deſſus; ils défirent les Tartares, & enſuite les Arméniens leurs alliés. Ces malheurs arriverent ſous le regne de Synon, fils de Haycon, & couſin de notre Auteur. Celui-ci voyant ſa patrie déchue de ſa grandeur, & abandonné de ſes protecteurs, renonça au métier de la guerre, & même à la vie ſéculiere. S'étant fait Moine, il fut envoyé à Rome pour demander du ſecours au Pape, & le prier d'aider les Chrétiens Arméniens à reprendre la Terre Sainte. N'ayant pu en obtenir, il reſta en Europe, prit l'habit de Prémontré, & fut Abbé à Poitiers. Sur la fin de cette troiſieme Partie de la Fleur des Hiſtoires d'Orient, il eſt encore parlé de pluſieurs Kans, ſucceſſeurs & deſcendans de Gengis-Kan: mais enfin les Tartares furent totalement chaſſés de cette partie de l'Orient où ils avoient dominé pendant quelque

temps. Les derniers Chapitres contiennent quelques détails ſur leurs mœurs & coutumes.

La quatrieme Partie eſt fort courte dans les manuſcrits, & ne contient qu'une exhortation aux Princes Chrétiens de retourner à la Terre Sainte, & de la reprendre ſur les Mahométans : mais elle eſt bien plus longue dans les imprimés, puiſqu'elle renferme le reſte de l'Hiſtoire des Turcs juſques au ſeizieme ſiecle, y compris la priſe de Conſtantinople par Mahomet II. Nous avons déjà dit, que même dans les dernieres éditions modernes, il y avoit une cinquieme Partie qui contenoit la Vie de Tamerlan & celle du premier Sophi de Perſe.

Paſſages d'outre mer, par Mamerot.

Il me reſte à parler des paſſages d'outre mer faits par les François, Ouvrage dont l'Auteur eſt Sébaſtien Mamerot, natif de Soiſſons, & Chanoine de Troie. Cet Auteur aſſure qu'il a commencé de compoſer ſon Livre en 1433, & déclare qu'il l'a fini en 1454. Je ne connois point le manuſcrit de cet Ouvrage, qui étoit dans l'ancienne Bibliotheque de nos Rois; mais il a été imprimé dès 1492, & a eu poſtérieurement pluſieurs éditions, même des continuations. Il commence par une

deſcription de la Terre Sainte, & parle d'abord de ce que l'on trouve de remarquable en Europe, lorſqu'on traverſe cette Partie du monde en partant de France. On va, dit-il, s'embarquer à Veniſe; les lieues de ce voyage ſont comptées, & l'itinéraire eſt accompagné de quelques remarques curieuſes depuis Paris juſques au mont Cenis, & de là juſques à Milan & à Veniſe. Ce qui y eſt dit de l'Egliſe Patriarchale de Saint Marc, de la place de ce nom, & de quelques cérémonies Vénitiennes, eſt conforme à ce qui ſe voit & ſe pratique encore aujourd'hui. L'Auteur prétend que l'on montre à Veniſe la pierre du puits ſur laquelle Jéſus-Chriſt s'aſſit lorſqu'il converſa avec la Samaritaine, après lui avoir demandé à boire; le corps de Sainte Barbe, qui étoit, dit-il, veuve, & non pas vierge; celui de Sainte Helene, mere de l'Empereur Conſtantin; une pierre du nombre de celles avec leſquelles S. Etienne fut lapidé; le corps de S. Zacharie, pere de S. Jean-Baptiſte, &c. &c..... On s'embarque, dit-il, à Veniſe pour Conſtantinople, & il fait le compte de ce que coute ce voyage. En parlant de Raguſe, il avertit que les habitans en ſont Chrétiens & Catholiques,

mais qu'aux environs il y a des Barbares qui n'ont aucune Religion. Il paſſe en Candie, à Rhode, en Chypre, & aborde enfin en Paleſtine, dont il commence la deſcription par la ville de Rama, qui n'eſt pas éloignée de Jéruſalem. Il entre enſuite dans le détail de la Terre Sainte : mais preſque tout ce qu'il dit à ce ſujet ſe retrouve dans les voyages de Jéruſalem, faits aux treizieme, quatorzieme & quinzieme ſiecles, dont je parlerai. Je vais ſeulement relever deux ou trois petits articles que je crois n'avoir lus que dans ce Livre-ci.

L'Auteur prétend que les vins du Liban ſont excellens, ainſi que ceux de l'Anti-Liban, qui eſt le revers de cette montagne. On pourroit vérifier ſi effectivement on y cultive encore actuellement des vignes, & ſi les Mahométans, ennemis du vin, ne les ont pas détruites. Au reſte, les meilleurs vins de la Judée proprement dite étoient ceux de Bethléem.

On va en pélerinage à la montagne du Thabor ſur laquelle Notre-Seigneur ſe transfigura, mais on ne monte point juſques en haut ; les Turcs mêmes croient à la transfiguration, & ont un ſi grand reſpect pour le Thabor, qu'ils font leurs prieres au pied.

L'Auteur paroît convaincu que l'Ordre des Révérends Peres Carmes eſt très-bien fondé à faire remonter ſon origine à l'Ancien Teſtament, & qu'ils deſcendent en ligne directe ſpirituelle des compagnons d'Eliſée, premier Diſciple du Prophete Elie.

Après avoir traité du voyage de la Terre Sainte, l'Auteur croit auſſi devoir parler de celui qu'on peut faire en Egypte, en paſſant au mont Sinaï, & reconnoiſſant la route que les Hébreux ont tenue pour venir dans la Terre promiſe, après avoir traverſé la mer Rouge. L'Auteur parle de ce voyage, comme s'il l'avoit fait; il eſt très-difficile & très-dangereux, à cauſe des Arabes Bedouins ou errans, qui pillent & maſſacrent ceux qui n'ont pas de bons paſſe-ports & une forte eſcorte. Les Moines du mont Sinaï ne laiſſent entrer dans leur Monaſtere qu'avec de grandes précautions. On révere dans cette Egliſe le corps de Ste. Catherine, dont on conte des choſes très-merveilleuſes. On va du mont Sinaï au Caire par caravanes. Au quinzieme ſiecle, le Caire & l'Egypte étoient encore ſous la domination des Soudans d'Egypte, les Turcs ne s'en étant emparés qu'au commencement du ſei-

zieme. Il paroît que les Mamelus (c'eſt ainſi que l'on appeloit la ſoldateſque des Soudans) ne perſécutoient point trop les Chrétiens Voyageurs. Du reſte, les curioſités de l'Egypte étoient telles dans ce temps-là qu'elles le ſont aujourd'hui, à peu de choſe près ; car il y a bien long-temps que le antiquités Egyptiennes ne conſiſtent que dans des maſſes énormes de pierres qui ont réſiſté à l'injure des temps. Il n'y a point de monumens de la magnificence des Califes Mahométans, quoiqu'ils aient été très-puiſſans ; car ils ont bien plus détruit qu'ils n'ont édifié. L'Auteur deſcendit le Nil juſqu'à Alexandrie, & après avoir vu les curioſités de cette ville, ſe rembarqua pour Veniſe. Il eſſuya de grandes tempêtes en chemin, & penſa périr ; mais enfin il revit cette ville Chrétienne, & rentra en France par le même chemin qu'il en étoit ſorti.

Le Livre que nous voulons faire connoître traite enſuite de la Vie de Mahomet, de la créance des Mahométans, & de toutes les Religions connues dans le Levant, & des Nations qui habitent aux environs de la Terre Sainte. Ce qui eſt dit ici de Mahomet eſt sûrement tiré des anciennes Vies de ce Prophete, qui étoient

étoient manuſcrites dans les Bibliotheques de nos Rois, ou du moins y eſt conforme. Il eſt certain que nous avons été long-temps mal inſtruits ſur ce qui concerne Mahomet, malgré les voyages que nos peres ont fait dans la Terre Sainte. Il n'y a que les traductions des Auteurs Mahométans qui nous aient éclairés ſur les vraies circonſtances de la Vie de leur Prophete. Cet Auteur-ci convient que Mahomet naquit ſur la fin du ſixieme ſiecle, à la Mecque en Arabie. Il étoit, à ce que l'on prétend, illégitime. Il ſe mit d'abord au ſervice d'une riche veuve, qu'il épouſa enſuite, & dont il partagea la fortune. Nos anciens Auteurs Chrétiens lui imputent beaucoup de vols & d'aſſaſſinats, & tout ce qui conſtitue un méchant homme. Le goût exceſſif pour les femmes & le libertinage, eſt un des défauts qu'on lui a le plus reproché : mais notre Hiſtorien y ajoute un genre de complaiſance qui déshonore toujours à coup sûr les maris indulgens à un certain point. Il prétend qu'Aiſſé, la plus jolie de ſes femmes, aimoit un nommé Zafagam, & que Mahomet lui paſſoit cette foibleſſe, parce qu'il ne vouloit pas s'en ſéparer & la répudier.

On ſe doute bien que notre Auteur eſt dans l'opinion que Mahomet a compoſé ſon Alcoran à l'aide de deux Apoſtats de leurs Religions ; un Rabbin Juif nommé Abdias, & un Moine nommé Sergius. Ce qui accrédite cette opinion, c'eſt que l'Alcoran eſt effectivement un compoſé de Judaïſme, de Chriſtianiſme, & de quelques opinions tout-à-fait nouvelles.

Etant avec raiſon perſuadé que Mahomet eſt un impoſteur & un coquin, Mamerot auroit bien pu nier tout-à-fait la vérité des prodiges & des miracles qu'on lui attribue ; mais comme ils ſont atteſtés par des peuples entiers, il aime bien mieux les attribuer au Démon : cependant, comme le Diable joue tôt ou tard quelque mauvais tour à ſes ſerviteurs, il dit qu'à la fin il tordit le col à Mahomet. Après avoir bien établi cette opinion, les Hiſtoriens Chrétiens des quatorzieme & quinzieme ſiecles oſoient prédire comme prochaine la deſtruction du Temple de la Mecque & de la Religion Mahométane ; il y a cependant près de quatre cents ans que cette prédiction eſt faite, & elle n'eſt pas encore accomplie.

Après avoir ainſi raconté la Vie de Mahomet, on expoſe le précis de ſa doctrine

en douze articles, dont voici les principaux. 1°. Il faut faire ſa priere cinq fois par jour. 2°. Se laver autant de fois, en récitant cette profeſſion de foi : *Il n'y a qu'un ſeul Dieu, & Mahomet eſt ſon Prophete.* 3°. Il faut faire le Rhamadan, c'eſt-à-dire jeûner un mois ſur les douze de l'année. 4°. Faire une fois dans ſa vie le voyage de la Mecque. 5°. Voler, piller & tuer les ennemis de Dieu, c'eſt-à-dire ceux qui ne ſont pas Mahométans, juſqu'à ce qu'ils ſe convertiſſent à la Religion Muſulmane. 6°. Il faut s'abſtenir de chair & de ſang de pourceau. 7°. On peut avoir juſqu'à quatre femmes légitimes, & autant de concubines que l'on en peut nourrir. 8°. On doit prendre femme dans ſa famille, ſi cela ſe peut, pour ne pas diviſer les intérêts. 9°. Qui tue ou aſſaſſine un homme de ſa Religion & ſon concitoyen, mérite la mort. 10°. Qui commet adultere doit être lapidé, & le fornicateur recevoir quatre-vingts coups de fouet. Quant aux voleurs, pour la premiere fois on leur fait grace, pour la ſeconde fois on les met à l'amende, la troiſieme fois on leur coupe le poing, & la quatrieme ils ſont pendus. 11°. Défenſe de boire du vin. 12°. Quiconque

obſervera ces commandemens, jouira d'un Paradis délicieux, dans lequel il trouvera des filles qui le rendront heureux avec les circonſtances les plus agréables.

Après avoir expoſé ainſi les articles de la créance des Mahométans, l'Auteur réfute chacun d'eux, d'après l'Ouvrage d'un grand Docteur Mahométan converti. On trouve dans cette réfutation quelques circonſtances fort extraordinaires, tirées, à ce que l'on dit, de l'Alcoran même. La raiſon pour laquelle Mahomet défend de manger du cochon, eſt que cet animal eſt né dans l'Arche de Noé de la fiente du chameau. Le faux Prophete ſoutient qu'il ne faut pas boire de vin, parce que deux Anges en ayant bu une fois, & s'étant enivrés, violerent une femme, pourquoi Dieu les condamna à être pendus au deſſus d'un puits : ils y ſont encore, & reſteront dans cet état juſques au jour du jugement dernier. » Au reſte, diſent quelques Doc» teurs Mahométans mitigés, on peut » boire du vin les jours de jeûne après le » ſoleil couché, pour ſe ſoutenir, & ſe » dédommager de ce que l'on a ſouffert » en ne mangeant point de toute la jour» née «. Après tous ces détails ſur la ſecte de Mahomet, & les prédictions touchant

ſa prochaine deſtruction, Sébaſtien Mamerot nous donne l'alphabet Arabe. Cet alphabet a trente lettres, celui des Hébreux en a 27. Il parle enſuite des Juifs, qui ſont encore répandus en grand nombre dans la Terre Sainte : il leur attribue grand nombre d'erreurs bien ridicules, & s'étend ſur l'uſure, que cette Nation exerce, dit-il, avec grand plaiſir & grand profit. Il explique même comment un Juif, en doublant les intérêts tous les mois, fait, qu'avec un ſeul florin qu'il a prêté, on lui en doit, avant deux ans, deux mille cinq cents.

Parlant des Chrétiens Grecs, il leur impute beaucoup d'erreurs & de ſuperſtitions, & nous donne leur alphabet compoſé, comme le nôtre, de vingt-quatre lettres.

Il dit qu'il y a en Paleſtine des Syriens ou Syriaques qui ſe diſent Chrétiens : entre autres erreurs, ils croient le vol permis. Les Jacobites ſont ſchiſmatiques, & attachés à l'Anti-Patriarche de Conſtantinople, Dioſcore. Entre autres erreurs, ils font communier les enfans à la mamelle. Les Neſtoriens different un peu dans leur croyance ; les uns & les autres uſent dans leurs prieres de la Langue Copte,

qui eſt celle des anciens Egyptiens, mais leurs caracteres ſont à peu près Grecs. Les Arméniens ſont hérétiques & ſchiſmatiques. Ils ont une Langue particuliere ; mais notre Auteur n'en connoiſſoit ſeulement pas l'alphabet. Les Géorgiens ſont à peu près dans le même cas ; on les reconnoît à Jéruſalem, parce qu'ils portent des chapeaux de diverſes couleurs, & non pas des bonnets. Les Chrétiens, Indiens, Abyſſins & Ethiopiens ont encore de plus grandes erreurs, des cérémonies & une lithurgie qui ne reſſemblent point aux autres ; leur alphabet a quarante-ſept lettres. Enfin les Maronites qui habitent autour du mont Liban, ſont bons Catholiques, & très-attachés à l'Egliſe Romaine ; ils parlent communément Arabe, mais font l'Office en Syriaque.

Cette Partie de l'Ouvrage de Sébaſtien Mamerot eſt terminée par de grandes réflexions ſur la néceſſité dont il ſeroit que les Princes Chrétiens & Catholiques ſe réuniſſent une bonne fois pour conquérir la Terre Sainte, & y établir le pur Catholiciſme dégagé de toutes les erreurs dont ſont infectées les différentes Nations qui habitent ce pays.

La derniere & principale Partie du Livre

de Mamerot eſt remplie par le récit des expéditions que les François ont faites dans tous les temps en Orient, preſque toujours dans la pieuſe intention de délivrer la Terre Sainte du joug des Infideles. En rendant compte de ce que contiennent les Chroniques de Jéruſalem, j'ai expoſé les principaux faits de la plupart de ces expéditions : j'ai auſſi parlé dans un autre Volume, de la conquête de Conſtantinople par les François & autres Princes Latins en 1204 : j'ai extrait l'Hiſtoire écrite par Geoffroi de Villehardouin. La Vie de Saint Louis écrite par Joinville nous apprend la plupart des circonſtances de la croiſade de ce Monarque, qui paſſa pluſieurs années en Egypte & en Syrie, & y donna les plus grandes preuves de prudence, de valeur & de piété, ſans pouvoir approcher de Jéruſalem : mais je trouve dans le Livre de Mamerot un Chapitre qui contient des faits que je ne me rappelle pas d'avoir lus ailleurs : les voici.

Un Grec Renégat & Magicien s'étant apperçu de la grande peur qu'avoient les Soudans de Babylone & d'Egypte que S. Louis ne vînt à bout de détruire leur Empire, ou du moins de leur enlever la Terre

Sainte, propoſa aux Princes Mahométans de prévenir ce malheur en faiſant une diverſion qui leur ſeroit très-avantageuſe ; il aſſura qu'il pouvoit inſpirer aux Payſans de France un tel vertige, qu'ils abandonneroient leurs terres pour venir en Aſie ſe livrer entre leurs mains. Les Soudans lui ayant promis tout ce qu'il voulut leur demander, le perfide Magicien partit pour la France, & s'y rendit fort promptement à travers les airs. Je vais rapporter le reſte du Chapitre dans les termes de l'Auteur, pour faire juger de ſa crédulité & en même temps de ſon ſtyle, & du goût de ſon ſiecle & de ſon Ouvrage.

» Celluy Magicien s'en vint en Picar-
» die, & geſtant en l'air une pouldre de
» ſorcerie faiſant ſacrifice au Diable, s'en
» alla par les champs aux Paſtres & Gar-
» diens des beſtes, & leur faiſoit accroire
» par doulces parolles, qu'il étoit homme
» de Dieu, & que les Paſtoureaulx, ſelon
» une prophétie qu'il diſoit avoir veue,
» devoient recouvrer la Terre Sainte. Il
» les tira tellement & tant ardemment à
» ſon vouloir, que ſitôt qu'ils l'ouyrent,
» créans qu'il eſtoit ſainct homme, ils laiſ-
» ſerent tous leurs bêtes aux champs, &
» le commencerent à ſuyvir par-tout là où

» il vouloit, & lui obéir comme au Meſ-
» ſaiger de Notre-Seigneur, & tant que
» en moins de huit jours il en eut plus de
» trente mille; leſquelz il mena dedans la
» cité d'Amiens, dont les citoyens moult
» joyeulx de leur aſſemblée, reçurent le
» Magicien & ſes gens à grant honneur,
» & leurs habandonnerent leurs hôtelz &
» leurs biens; créans parce qu'il avoit
» grant barbe, meſgre & palle viſaige,
» qu'il fuſt homme de grant abſtinence.
» Dillec ſaillant ès champs, & croiſſant
» tousjours le nombre de ſes gens, com-
» mença à preſcher, diſant qu'il avoit
» puiſſance d'abſouldre de tous péchés,
» & deſpeçoit les mariages & les refaiſoit
» à ſon vouloir. Et n'eſt pas de merveilles
» ſi ceulx d'Amiens & les Picards, qui
» ſont gens de legiers couraiges, begnins,
» & moult bons Chrétiens, furent déceuz
» de prime face, car auſſi le furent ceulx
» de Paris, & meſme la Royne Blanche,
» mere du Roi S. Loys, laquelle créant
» qu'ils s'aſſemblaſſent ainſi pour aller à
» l'ayde du Roi ſon filz, fiſt venir devant
» elle le Magicien, & abuſée par ſes pa-
» rolles, lui fiſt très-grant honneur & de
» grands dons, & commanda qu'on ne
» lui contrediſt de riens. Pourquoi il monta

» allant de mal en pis, qu'il ſe rétablit
» en habits pontificaux & d'Evêque, por-
» tant croſſe & mitre en tête, & preſcha
» & ſe fiſt ſervir en l'Egliſe de S. Euſtache
» à Paris. Et parce que les Prêtres & Curés
» contrediſoient ſon preſchement & ſes
» dits, & démonſtroient qu'ils n'eſtoient
» pas véritables, il commanda à ſes gens
» qu'ilz tuaſſent tous les Preſtres & Clercs
» qu'ils trouveroient; & pour abréger, ces
» Paſtoureaux s'en alloyent parmy Paris,
» & tuoyent tous les Eſcolliers qu'ils y
» trouvoyent; tellement qu'il convint fer-
» mer les portes de petit pont, pour doubte
» qu'ils ne tuaſſent les Eſcolliers; & Paris
» par lui ainſi demené, il s'en yſſit à tout
» grant tréſor. Et parce qu'il n'eſtoit ville
» qui peuſt ſouſtenir tous ſes gens, qui eſ-
» toient plus de 60000, il en envoya partie
» par Bourges, leur commandant qu'ils
» pillaſſent & feiſſent tous les maulx qu'il
» leur avoit jà fait faire, & puis ſe ren-
» diſſent à lui au port de Marſeilles, là où
» il s'en alla à tout. L'autre partie de ſes
» Paſtoureaulx exerçant par le chemin &
» là auſſi tout larrecin, cruaulté & defflo-
» remens & efforcemens de pucelles, &
» femmes mariées. Si advint que quant les
» Preſtres & Clercs de Bourges furent ad-

» vertis des faitz des Paſtoureaulx, & » qu'ilz paſſeroyent par eulx, informerent » la Juſtice de leurs crymes. Pourquoi le » Bailly & aultres Officiers ſe tinſſent ſur » leurs gardes, ſecrétement eſprouvans que » feroient les Paſtoureaulx; leſquels voyans » qu'on les feſtoyoit & honoroit à Bour- » ges, chercherent çà & là premiérement » les Prêtres & les Clercs : mais quant ilz » virent qu'ils ne les pouvoient avoir, ilz » ſe myrent à rompre coffres & violler » pucelles & femmes mariées, & vouloir » maiſtriſer les citoyens. Ce que apperce- » vans ceulx de la Juſtice, ils firent ſaillir » leurs gens armés, qui prindrent les prin- » cipaux Maiſtres & Conduyſeurs des Paſ- » toureaulx, leſquels confeſſerent le cas, » & parce furent pendus, & le demourant » s'enfuit : & cette mauvaiſtie fiſt ſavoir » le Bailly de Bourges par hatif meſſaige » au Bailly-Viguier de Marſeille, lequel » print le Magicien ; & après qu'il euſt » confeſſé ſa trahiſon, il le fiſt pendre en » haulte fourche, & ceulx qui demoure- » rent des Paſtoureaulx s'en retournerent » pouvres, nuds, & tous confus en leurs » contrées. Et ainſi fut annihilée & miſe » à néant cette folle eſmeute des Paſtou- » reaulx, l'an 1251 «.

Mamerot décrit la derniere expédition de Saint Louis contre les Sarraſins de Tunis, dans laquelle ce Prince mourut, mais qui fut aſſez glorieuſement terminée par Charles ſon frere, Roi de Sicile.

On trouve enſuite l'Hiſtoire des trois dernieres expéditions des François en Orient, faites au quatorzieme ſiecle, quoiqu'elles n'euſſent pas tout-à-fait pour objet la délivrance de la Terre Sainte, & que ceux qui commanderent ces armées n'aient pas approché de la Paleſtine. Le Chef de la premiere de ces expéditions fut Louis de Bourbon, ſecond du nom, Prince du Sang de France, deſcendant de S. Louis. Les Génois ayant, en 1392, imploré le ſecours de la France contre les Sarraſins de Tunis qui gênoient leur commerce, le Roi Charles VI, encore jeune, ne voulut pas leur refuſer quelques troupes, malgré l'épuiſement où ſe trouvoit ſon Royaume, & Louis de Bourbon demanda à les commander. Charles VI chercha vainement à le diſſuader d'entreprendre une expédition dans un pays auſſi éloigné. *Bel oncle*, lui diſoit-il, *ſavez les grandes affaires que avons; à grant peine trouverez gents qui voulſiſſent aller ſi loin, ainſi ne veuillez entreprendre cette allée. Monſeigneur*, ré-

pondit Bourbon, *j'ai Chevaliers & Ecuyers de mon pays qui ne me fauldront oncques à ce beſoin.* Le Roi le voyant décidé, annonça aux Ambaſſadeurs Génois, qu'ils auroient le Duc de Bourbon pour défenſeur, & qu'il commanderoit le ſecours qu'il vouloit bien leur accorder. *Je vous baaille beau oncle de Bourbon pour Chef,* leur dit le Roi, *qui eſt Chevalier, comme ſavez, & ne pourrois vous en baailler plus grant de mon ſang.* Les Génois ayant fait au Roi les remercîmens convenables, le Duc partit avec vingt mille hommes, la plupart François qui avoient ſervi ſous lui en d'autres occaſions, & Anglois qui avoient admiré ſa valeur lorſqu'il faiſoit la guerre contre eux. Parmi les derniers, on remarquoit un Comte de Derby, couſin du Roi d'Angleterre, & un bâtard du Duc de Lancaſtre. Les plus diſtingués entre les François étoient Philippe d'Artois, Comte d'Eu, Prince du Sang; le Dauphin d'Auvergne; Jean de Vienne, Amiral de France; le Sire de Coucy; Guy de la Trimouille; les Seigneurs de Chatelus, de Damas, &c.

Cette illuſtre troupe attendit aſſez longtemps à Genes que tout fût prêt pour la tranſporter en Afrique; enfin elle partit

au printemps ſur une flotte de quatre-vingts vaiſſeaux ou galeres ſuivis d'un grand nombre de bâtimens de tranſport. Elle fit ſa deſcente à la vue de Carthage, malgré une foule de Maures qui vouloit s'y oppoſer, & qui fut miſe en fuite. Les François formerent le ſiége de cette ville. Trois Rois Sarraſins, ceux de Tunis, de Maroc & de Tremecen, voulurent en vain les forcer à le lever; le Duc de Bourbon & ſa troupe tinrent bon pendant quarante-cinq jours. Enfin au bout de ce temps ils ſortirent de leurs lignes, & allerent attaquer les Infideles au moment qu'ils s'y attendoient le moins. Avec ſes vingt mille hommes, Bourbon en défit plus de 50000 des leurs, & obtint une victoire complete, qui obligea le Roi de Tunis à demander la paix. On la lui accorda à des conditions très-avantageuſes aux Génois, qui obtinrent la liberté du commerce dans ce pays; elle fut même étendue à toutes les Nations Européennes. Tous les eſclaves Chrétiens qui ſe trouvoient alors en Barbarie, furent rendus; mais le Duc étoit à peine rembarqué, que les traîtres Afriquains vinrent retomber ſur lui. Il fut obligé de retourner contre eux, & les ayant encore une fois défaits à plate couture, il termina

cette glorieuſe expédition, qui d'ailleurs fit plus d'honneur à ce Prince, qu'elle n'apporta de profit réel à la France.

La ſeconde expédition des François contre les Infideles, dont il eſt queſtion dans l'Ouvrage de Mamerot, eſt celle de l'an 1395, dans laquelle s'engagerent pluſieurs Princes & grands Seigneurs François, pour ſecourir Sigiſmond de Luxembourg, Roi de Hongrie, fils de l'Empereur Charles IV, contre Bajazet, premier Empereur des Turcs, que Mamerot appelle Bazac. Le Chef de cette expédition fut Jean, alors Comte de Nevers, & qui fut Duc de Bourgogne en 1404, après la mort de ſon pere Philippe, fils du Roi Jean: mais ce fut Philippe d'Artois, Comte d'Eu, Prince du Sang, & Connétable de France, qui avoit déjà accompagné Louis de Bourbon au ſiége de Carthage, qui fut l'auteur de l'entrepriſe. Il étoit ami du Roi de Hongrie, qu'il avoit connu en France dans ſa jeuneſſe; & celui-ci lui ayant fait ſavoir la détreſſe dans laquelle il alloit ſe trouver, étant menacé d'être accablé par toutes les forces de Bajazet, le Comte d'Eu s'étoit non ſeulement décidé à aller le ſecourir, mais y engagea

grand nombre de Princes & de Seigneurs François, auxquels la paix ou les treves laiſſoient du loiſir. Le Connétable & l'héritier de Bourgogne déterminerent à partir avec eux les deux Princes de Bar & le Comte de la Marche de la Maiſon de Bourbon; Jean le Maingre de Boucicault, qui, quoique fort jeune, étoit déjà Maréchal de France; l'Amiral Jean de Vienne; Enguerrand de Coucy; Guy de la Trimouille, & une infinité d'autres. Chacun d'eux avoit une ſuite nombreuſe, puiſque l'on remarque que le ſeul Maréchal de Boucicault y mena ſoixante-dix Gentilshommes, dont quinze étoient Chevaliers & ſes parens. Cette troupe brillante traverſa toute l'Allemagne, & entra dans la Hongrie. Sigiſmond étoit à Bude; mais dès qu'il fut averti de leur approche, il vint au devant d'eux, & les reçut avec les tranſports de la joie la plus vive. Ils lui témoignerent qu'ils déſiroient ardemment d'en venir aux mains avec les Turcs. Le jeune Roi, à qui ce ſecours avoit rendu toutes ſes eſpérances, ne demanda pas mieux que de les mettre à portée de ſe ſignaler; il leur fit paſſer le Danube, & auſſi-tôt ils formerent le ſiége d'une place ſituée pardelà ce fleuve, qui

qui s'appeloit, ſuivant les Auteurs contemporains, Baudius (1). Après qu'ils l'eurent forcé à capituler, ils s'avancerent auprès d'une autre ville auſſi importante, nommée Raco. Il paroît qu'il s'établit alors une émulation très-forte entre les Hongrois & les François. Ces derniers voulurent prévénir les autres dans toutes les occaſions, & avoir l'honneur de tout ce qui ſe feroit de beau & de brillant dans cette expédition. Sigiſmond devoit s'approcher le lendemain de la ville; les François partirent pendant la nuit pour s'y rendre avant lui. Ils arriverent effectivement à la pointe du jour à un pont que les aſſiégés vouloient rompre, pour empêcher les approches de leur place. Il s'y engagea un grand combat, dont les François ſortirent avec honneur. Boucicaut donna même un aſſaut à la ville avant que Sigiſmond fût arrivé; mais il ne put l'emporter cette premiere fois. Le lendemain, les deux Nations attaquerent chacune de leur côté; & ce fut certainement le courage des François qui détermina la place à capituler. Les habitans, qui étoient Chrétiens, livrerent le reſte de la garniſon

(1) C'eſt apparemment Bude.

Turque, dont la plus grande partie avoit été tuée, tant ſur les murailles qu'à la défenſe du pont.

Sigiſmond ſe trouva, par cette conquête, en état de marcher juſques à Nicopolis ; mais comme il ſe diſpoſoit à en faire le ſiége, il apprit que Bajazet étoit fort proche de lui avec une nombreuſe armée. Il s'arma à la hâte, aſſembla ſes troupes, & fit avertir les François, qui dans ce moment-là étoient à table, & ne ſe croyoient pas ſi près de l'ennemi. Malgré le déſordre inſéparable d'une ſurpriſe, la petite armée Françoiſe ſe trouva bientôt en état de combattre, & fut même d'avis de prévenir & d'attaquer Bajazet : c'étoit où le Sultan les attendoit. Il avoit préparé le terrein qui étoit en avant du centre de ſon armée, & y avoit fait enfoncer pluſieurs rangs de pieux capables d'arrêter, ou du moins d'embarraſſer la Cavalerie des Chrétiens : mais rien n'étoit capable de ralentir l'ardeur des Princes & Chevaliers François. Malgré ces obſtacles & la ſupériorité du nombre des ennemis, & quoiqu'ils perdiſſent bien du monde, ils pénétrerent juſques au milieu des bataillons & des eſcadrons Turcs ; mais ils furent abandonnés par le Roi de Hongrie, ou du

moins par ſes troupes, effrayées du grand nombre des ennemis & de la quantité de gens que leur tuerent les fleches des Turcs. Enfin les François furent enveloppés, la plus grande partie des ſimples ſoldats & cavaliers fut maſſacrée, & tous les Chefs que nous avons nommés ci-devant furent faits priſonniers & conduits à Bajazet.

Ce fut un ſpectacle bien triſte que de voir le lendemain les plus grands Seigneurs du Royaume de France traînés devant le Sultan, qui les reçut dans ſa tente avec tout le faſte militaire, & la haureur d'un Barbare victorieux. Preſque tous étoient jeunes & beaux. Le Comte de Nevers, petit-fils de France, n'avoit encore que vingt-cinq ans, & parut dans cet affreux moment avec un air ſi noble & ſi intrépide, qu'il lui mérita pour le reſte de ſa vie le ſurnom de Jean Sans-peur. Ce fut lui qui, dans la ſuite, étant Duc de Bourgogne, fit aſſaſſiner le Duc d'Orléans, & fut tué lui-même ſur le pont de Montereau, par ordre de Charles VII, alors Dauphin. Philippe d'Artois, Comte d'Eu, deſcendant de Robert d'Artois fils de S. Louis, avoit été Connétable très-jeune, & n'étoit pas encore âgé : ſa bravoure étoit extrême, quoique ſon intelligence

pour la guerre ne fût pas grande, à ce que diſent les Hiſtoriens du temps. Les deux Princes de Bar, alliés de très-près à la Maiſon Royale de France, & à celle Impériale de Luxembourg, dont étoit le Roi de Hongrie, étoient d'une extrême jeuneſſe. Jacques de Bourbon, Comte de la Marche, n'avoit que vingt-quatre ans; ce fut lui qui long-temps après épouſa la Reine Jeanne de Naples, fut enſuite chaſſé par elle, & mourut Cordelier à Beſançon en 1438. On dit que Boucicaut étoit déjà Maréchal de France; cependant il n'avoit pas trente ans lors de cette expédition: ſon pere avoit été revêtu de la même dignité. Jean de Vienne n'étoit pas du nombre des priſonniers, car il fut tué dans la bataille: il étoit Amiral de France depuis vingt-cinq ans. C'étoit un homme de guerre renommé ſur mer & ſur terre; d'ailleurs il étoit très-galant. Enguerrand de Coucy & Guy de la Trimouille étoient deux vieux Chevaliers de la plus grande réputation, également capables de donner de bons conſeils & de bons exemples. Ils avoient refuſé tous deux l'épée de Connétable à la mort de Bertrand Du Gueſclin, diſant qu'ils n'étoient pas dignes de ſuccéder à un ſi grand homme: ainſi

Olivier de Cliſſon d'abord, & Philippe d'Artois enſuite, n'avoient eu cette dignité qu'à leur refus. Bajazet ne ſavoit pas quelle étoit l'importance des priſonniers qu'il tenoit entre ſes mains ; mais dès qu'il en fut inſtruit, il forma le projet épouvantable de faire faire de la plupart de ces illuſtres priſonniers une exécution cruelle, & de ne réſerver que ceux qui pouvoient payer une rançon conſidérable. Il n'en garda donc que quinze, en préſence deſquels il fit inhumainement maſſacrer tous les autres. Il fut permis à ceux qui reſterent d'envoyer en France afin d'amaſſer l'argent néceſſaire pour leur rançon : en attendant, Bajazet les conduiſit avec lui juſques à Burſe en Aſie, alors Capitale de ſon Empire. Ils y demeurerent aſſez long-temps, tandis qu'on ſe déſeſpéroit en France de leur perte. Le Roi fit célébrer dans l'Egliſe de Notre-Dame de Paris un Service ſolemnel pour le repos de l'ame de tous les Chevaliers François décédés dans cette eſpece de guerre Sainte. Le Duc de Bourgogne pouvoit bien racheter ſon fils, quelque prix que l'on mît à ſa rançon ; mais pluſieurs autres déſeſpéroient avec raiſon de venir à bout de retirer leurs parens des mains des Turcs ; & les craintes de la

plupart furent juſtifiées. Le Comte d'Eu, quoique Prince du Sang & Connétable, poſſédoit peu de biens, parce ce que ſes ancêtres avoient été dépouillés de leurs apanages par des jugemens ſéveres rendus contre eux, ſous prétexte de révolte. Cependant la Princeſſe ſa femme, fille de Jean de France Duc de Berri, & par conſéquent couſine-germaine du Roi Charles VI, faiſoit tous ſes efforts afin de ramaſſer l'argent néceſſaire pour ſa rançon, lorſqu'elle ſut que ſon malheureux époux étoit mort à Burſe. Le Duc de Bar, pere des deux Princes, ne fut pas plus heureux qu'elle, & apprit auſſi leur mort. Henri de Bar, l'un d'entre eux, avoit épouſé la fille de Sire de Coucy : cette infortunée Dame reçut en même temps la nouvelle de la mort de ſon pere & de ſon époux. Boucicaut & la Trimouille ayant été enfin autoriſés à traiter de la rançon du peu de priſonniers qui exiſtoient encore, ils ſe rendirent auprès de Bajazet, qui alloit aſſiéger Rhodes, & le trouverent dans l'Iſle de Mételin. Il leur demanda d'abord un million pour la rançon du Comte de Nevers; mais ils marchanderent ſi bien, qu'ils en furent quittes pour deux cent mille livres, y compris cinquante mille

livres pour leur propre rançon. D'après cet accord, ce malheureux reſte des Héros François qui s'étoient engagés ſi imprudemment dans l'expédition de Hongrie, partit des Etats du Turc, & ſe rendit par mer à Veniſe. Ils furent obligés d'y ſéjourner quelque temps. Malheureuſement il y régnoit une maladie épidémique qui emporta Guy de la Trimouille. Le Comte de Nevers & le Maréchal de Boucicaut arriverent en France, & y furent reçus avec la plus grande joie & les plus grands honneurs.

Quoique le récit de cette expédition ne ſoit pas long, je dois prévenir qu'il s'en faut de beaucoup que je l'aye uniquement puiſé dans le Livre des paſſages d'outremer de Sébaſtien Mamerot, qui en général écrit très-mal & très-obſcurément, & a fort mal traité cet article intéreſſant; mais j'en ai puiſé les détails dans une ancienne Hiſtoire du Maréchal de Boucicaut, compoſée, à ce que l'on croit, peu de temps après la mort de ce Maréchal, c'eſt-à-dire vers le milieu du quinzieme ſiecle, mais qui n'a été imprimée qu'en 1620 par les ſoins du Savant Théodore Godefroi, Hiſtoriographe de France : c'eſt ce même Livre qui va me fournir encore des détails

Ancienne Hiſtoire du Maréchal de Boucicaut.

ſur la derniere expédition des François en Orient, dont Mamerot rend auſſi compte, & dont le Maréchal de Boucicaut eſt encore le Héros.

Peu de temps après que Boucicaut fut revenu de ſa malheureuſe expédition de Hongrie, gardant grande rancune contre les Turcs, l'occaſion de prendre ſa revanche ſe préſenta, & le Maréchal ne manqua pas de la ſaiſir. Il trouva à la Cour de Charles VI un Ambaſſadeur de Conſtantinople, qui demandoit ſecours au Roi, & qui aſſuroit le Monarque, que s'il ne ſe joignoit aux Vénitiens, aux Génois, & aux Chevaliers de Rhodes, pour ſecourir les débris de l'Empire Grec, il alloit être détruit, & la Couronne Impériale paſſer entre les mains des Mécréans. Le Roi parut touché de la harangue de l'Ambaſſadeur de Conſtantinople, qui, ſuivant Mamerot, s'appeloit *Catocuſeur*, & ſuivant l'Auteur de l'Hiſtoire du Maréchal de Boucicaut *Catocuſeno*, (je crois que le véritable nom étoit *Cantacuzene*), & propoſa au Maréchal de mener du ſecours au Monarque opprimé (c'étoit Manuel Paleologue, & je ne conçois pas pourquoi les Auteurs contemporains l'appellent Carmanoli). Boucicaut ſe chargea

avec zele de cette expédition, ſur l'eſpérance d'être puiſſamment ſecondé par les deux Républiques, & par l'Ordre militaire dont les Ambaſſadeurs lui promirent de l'aider de toutes leurs forces. Il raſſembla ſous ſa banniere un aſſez grand nombre de Gentilshommes & de Soldats pour en compoſer une petite armée, qui s'embarqua à Marſeille, ſe réunit à Savone avec quelques troupes & galeres Génoiſes, fit en paſſant à Naples & en Sicile quelques tentatives en faveur de Louis d'Anjou, Prince de la Maiſon de France, chercha inutilement à ſe joindre aux Vénitiens dans l'Archipel, s'y réunit enfin près de Conſtantinople, & ayant également joint ſes forces à celles de l'Empereur, fit avec ſuccès pluſieurs excurſions vigoureuſes contre les Turcs établis à l'entrée de la mer Noire. Il attaqua deux fois la ville de Nicomédie, mais ſans pouvoir la prendre. Enfin il força les Turcs à y mettre eux-mêmes le feu. Ainſi il écarta les Infidèles qui ſerroient de près Conſtantinople : c'étoit-là le principal objet de ſa miſſion ; mais ce n'étoit pas aſſez, il falloit les mettre hors d'état de lui faire courir un auſſi grand danger ; c'eſt ce qui étoit le plus difficile. Les forces qu'avoit amenées Boucicaut

n'étoient pas ſuffiſantes pour remplir un ſi grand objet. Il fut donc réſolu qu'il retourneroit à la Cour de France avec l'Empereur même en perſonne; qu'ils y demanderoient les troupes qui leur étoient néceſſaires, & que cependant une partie de celles qui avoient ſuivi le Maréchal reſteroient en garniſon à Conſtantinople, avec quatre galeres Génoiſes & quatre Vénitiennes. Cet arrangement fut exécuté, & le Sire de Chaſteaumorant fut laiſſé pour commander cette garniſon.

Pendant l'abſence de l'Empereur & du Maréchal, qui dura trois ans, ce Gouverneur François ſe conduiſit avec tout le courage & l'habileté imaginables. Les galeres faiſoient ſouvent des priſes ſur les Turcs, qui procuroient aux Chrétiens de l'argent & des vivres dont ils avoient beſoin. Mais tandis que Manuel Paléologue ſollicitoit en ſa faveur la République de Veniſe & les Rois de France & d'Angleterre, le Ciel lui ſuſcita un vengeur qui empêcha Bajazet de s'occuper du ſoin de réduire la ville de Conſtantinople.

Tamerlan, parti du fond de la Tartarie, traverſa l'Aſie preſque toute entiere, & vint fondre ſur les Etats de l'Empereur Ottoman. Bajazet employa d'abord vai-

nement tous les reſſorts de la politique, pour éloigner de lui un ennemi ſi dangereux, un Conquérant ſi redoutable. Il ne put réuſſir à l'appaiſer ; celui-ci vouloit toujours exiger un hommage & un tribut qui étoit par lui-même conſidérable, & qui auroit d'ailleurs trop couté à la fierté de Bajazet. Il fallut combattre & chercher à repouſſer Tamerlan ; mais celui-ci étoit encore plus accoutumé à vaincre que ſon adverſaire : le Turc fut défait, fait priſonnier, & traité avec une hauteur & une dureté qui vengerent bien le Comte de Nevers, le Maréchal de Boucicaut, & les autres François, des humiliations qu'on leur avoit fait éprouver. Tout le monde ſait que Tamerlan conduiſit long-temps l'Empereur Turc à ſa ſuite dans une cage de fer ; qu'il ſe ſervoit de ſon dos comme d'un eſcabeau pour monter à cheval à la tête de ſon armée, & que le faiſant conduire enchaîné dans ſa ſalle à manger lorſqu'il régaloit ſes Généraux & ſes Favoris, il le forçoit à ſe nourrir des reſtes de ſa table, que les Tartares lui jetoient comme à un chien.

A leur retour à Conſtantinople, l'Empereur & le Maréchal apprirent ces nouvelles auſſi ſatisfaiſantes pour eux, que dé-

ſeſpérantes pour les Turcs ; ils jugerent que, la ville Impériale n'étant plus ſerrée de ſi près par les Turcs, qui s'étoient écartés pour aller au devant de Tamerlan, Boucicaut pouvoit ramener ſa garniſon en France : les galeres Génoiſes & Vénitiennes ſervirent à les y reconduire ; & le Maréchal y arriva comblé de gloire, digne récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus à la France & à la Chrétienté. Ce ne fut pas encore là la derniere expédition que le Maréchal & les François, qui combattoient toujours avec ardeur ſous ſes drapeaux, firent contre les Infideles : mais comme celle dont nous avons encore à parler eſt intimement liée avec la vie du Maréchal, nous allons terminer cet article par un abrégé de ſa vie, tiré du Livre dont nous avons parlé, & qui a été certainement écrit au quinzieme ſiecle.

Nos Lecteurs ſe rappelleront d'avoir lu dans notre Volume précédent, que Boucicaut, dès ſa plus grande jeuneſſe, s'étoit engagé avec le Petit Jean de Saintré dans une eſpece de croiſade contre les Païens de Pruſſe. Il avoit fait tant de belles actions dans ſes premieres campagnes, car il étoit reſté pluſieurs années dans ce pays-là, que quand il en revint, on le re-

garda comme un Héros. Il obtint, étant encore très-jeune, le grade & la dignité de Maréchal de France, qui avoient déjà été la récompenſe des longs & importans ſervices de ſon pere. Nous venons de rendre compte des nouvelles preuves de valeur & de prudence qu'il donna dans les expéditions de Hongrie & de Conſtantinople. Il paſſa quelque temps à la Cour au retour de celle-ci (en 1399); & ce fut pendant ce temps-là qu'il forma un établiſſement trop ſingulier & trop eſtimable, pour que nous n'en faſſions pas mention. C'étoit un Ordre de Chevalerie, intitulé l'Ordre de la Dame blanche à l'écu vert, parce que telle étoit la marque diſtinctive des Chevaliers de cet Ordre, qui portoient un écu ſimple ou vert, ſur lequel étoit repréſentée une Dame d'argent ou blanche. Ces Chevaliers n'étoient qu'au nombre de treize, & voici quels étoient leurs devoirs & l'occaſion de leur inſtitution. Boucicaut étoit galant, mais de cette galanterie ancienne & reſpectable, qui veut obtenir tout par amour, & rien par force; & qui, loin de faire violence aux Dames, ſe fait un devoir de défendre leur vie, leurs biens & leur honneur, quand elles ne veulent pas en faire le ſacrifice.

Le Maréchal crut s'appercevoir que ce genre de galanterie qu'il profeſſoit étoit abandonné ; que perſonne ne prenoit le parti des Dames, & qu'elles avoient même de la peine à obtenir juſtice du Roi quand elles venoient porter leurs plaintes à la Cour ; que celles qui n'étoient ni jeunes ni jolies, n'étoient ni regardées ni écoutées ; & que, quant aux autres, on cherchoit ſouvent à leur faire de nouvelles injures, au lieu de réparer celles dont elles ſe plaignoient. Il encouragea donc douze autres Chevaliers penſant auſſi bien que lui, à s'armer en faveur des Dames & Demoiſelles orphelines, femmes ou veuves ; & tous treize s'étant aſſemblés, firent en commun les vœux & les ſermens les plus conformes à ce que nous venons de dire, & ſignerent des Statuts & Réglemens en neuf articles, par leſquels ils s'obligeoient tous enſemble, chacun ſéparément, de prêter ſecours & aſſiſtance aux Dames opprimées, ou offenſées en leurs biens ou en leur honneur ; d'employer pour elles leurs ſollicitations, leurs biens & deniers, & ſur-tout la force de leurs armes. L'Hiſtoire nous a conſervé les noms des treize Chevaliers de cet Ordre Militaire & galant. Le premier de ceux qui y

ſont nommés, eſt le Sire d'Albret, Connétable de France & couſin du Roi, ce qui fut cauſe que Boucicaut lui céda la premiere place, & ne prit que la ſeconde. Les onze ſuivantes furent remplies par le Maingre de Boucicaut, Gouverneur du Dauphiné, & frere du Maréchal, & par les Sires d'Aubiſſecourt, de Lignieres, de Chambrillac, de Caſtelbayac, de Gaucourt, de Châteaumorant, de Bétas, de Bonnebeau, de Colleville, & de Torſay.

Les troubles qui agiterent le rêſte du regne de Charles VI furent cauſe que cet Ordre ne proſpéra pas, comme il auroit été à ſouhaiter, pour l'honneur des Dames & la gloire des Chevaliers François.

Peu de temps après cette inſtitution, les Génois implorerent le ſecours du Roi de France, & le prierent de les ſauver de la tyrannie du Duc de Milan. Charles VI crut ne pouvoir leur donner un Gouverneur plus vaillant & plus ſage que le brave Maréchal de Boucicaut. Il fit ſon entrée à Genes en 1401; & comme il avoit les pouvoirs les plus étendus, il s'occupa de cette ville comme un Souverain feroit de ſon propre Etat: il y établit la police la plus exacte & la plus ſévere, fit bâtir deux châteaux pour la défendre; l'un ſur

la montagne du côté de la terre, que l'on appela le Caſtelet; l'autre ſur le bord de la mer, pour défendre le port du côté que l'on appelle la Darſe. Il en fit encore conſtruire deux autres ſur la côte de Genes; l'un à Chiavari, & l'autre à l'entrée du golfe de la Spezia. Les Génois faiſoient un grand commerce, & avoient des poſſeſſions conſidérables très-éloignées de leur ville, telles que Caffa dans la petite Tartarie, ſur la mer Noire; l'Iſle de Chio dans l'Archipel; Famagouſte dans l'Iſle de Chypre, & même Pera qui eſt un fauxbourg de Conſtantinople. Le Maréchal ſe propoſa de défendre toutes ces poſſeſſions, & nous verrons qu'il en trouva bientôt l'occaſion. Cependant ſe trouvant généralement aimé & reſpecté dans ſon nouveau Gouvernement, Boucicaut y fit venir ſa femme, à laquelle le peuple & même les Dames de Genes firent tous les honneurs qu'ils auroient pu rendre à une Souveraine. La Maréchale s'appeloit Antoinette de Beaufort-Turenne, & elle étoit fille de Raymond, Vicomte de Turenne en Auvergne, & Comte de Beaufort en Anjou. Cette Vicomté lui étoit venue par ſa mere, qui étoit de la Maiſon de Cominges. Antoinette étant fille unique,

unique, & ayant assuré la jouissance de cette Terre au Maréchal, il en resta en possession toute sa vie; mais comme ils moururent sans enfans, cette Terre a passé dans d'autres mains.

Au commencement de 1403, on apprit à Genes que le Roi de Chypre assiégeoit Famagouste : Boucicaut envoya d'abord un Ambassadeur à ce petit Monarque pour l'engager à renoncer à ses prétentions sur une ville qui appartenoit aux Génois, & par conséquent au Roi sous la protection duquel ils s'étoient mis. Lusignan ayant hésité à donner une réponse satisfaisante, le Maréchal partit avec huit galeres, laissant le Sire de la Vieuville pour son Lieutenant-Général à Genes. Il arriva bientôt à Rhodes, & le Grand-Maître se chargea de traiter de la paix, & d'engager le Roi de Chypre à renoncer à la possession de Famagouste. Il y réussit, & cet arrangement fut fait d'autant plus à propos, que le Maréchal apprit que Constantinople étoit de nouveau pressé par les Turcs, & avoit le plus grand besoin de son secours. l'Empereur, qui venoit d'Europe, avoit peine à rentrer dans sa Capitale, qui étoit assiégée de toutes parts; Boucicaut l'escorta avec ses galeres Génoises & quelques-unes des

Vénitiens, & l'y ramena : mais ce n'étoit pas assez ; il falloit faire une diversion qui lui fût avantageuse. Pour cet effet, Boucicaut alla faire une descente dans le pays occupé par les Turcs. Il avoit avec lui des Chevaliers François d'un grand mérite, entre lesquels on distinguoit le Sire de Châteaumorant, qui avoit déjà commandé pendant trois ans à Constantinople, & Messire Louis de Culant, qu'il avoit fait Maréchal de sa petite armée, & dont le fils fut Maréchal de France environ quarante ans après. Cette brave troupe entreprit de faire le siége de l'Escandeloure, place assez forte située au milieu du pays occupé par les Turcs. L'armée de Soliman, successeur de Bajazet, voulut en vain s'y opposer ; elle fut battue par les François, & la ville obligée de se rendre.

Le Maréchal ayant rendu ce service à Manuel Paléologue, & ayant appris que la paix étoit faite avec le Roi de Chypre, ne voulut point retourner à Genes sans avoir encore fait quelque nouvelle expédition contre les Infideles. Il médita la conquête d'Alexandrie ; l'entreprise étoit difficile, & le voyage pour s'y rendre par mer considérable : cependant les galeres Génoises, jointes à

quelques-unes de Rhodes & de Chypre, arriverent à peu de journées de cette ville; mais trouvant de la difficulté à en approcher, le Maréchal ſe rejeta ſur Tripoli de Syrie, & débarqua ſur le rivage auprès de cette place. Les Sarraſins étoient avertis de ſes deſſeins, à ce que l'on croit, par les Vénitiens, qui avoient refuſé d'être de cette entrepriſe; au moyen de quoi ils ſe trouverent en force ſur le rivage pour s'oppoſer à la deſcente. Il y avoit parmi eux des troupes Tartares appartenantes à Tamerlan, redoutables par les conquêtes qu'elles avoient faites depuis quelques années, & par leur bravoure; mais elles ne purent réſiſter à celles de Boucicaut. Il avoit ſur ſes galeres du canon, arme aſſez nouvelle dans ce temps-là, & inconnue aux Barbares. Il fit ſa deſcente, & pouſſa les ennemis juſques dans les jardins qui entouroient la ville de Tripoli: mais cette place étoit trop grande & trop forte pour pouvoir être aiſément emportée; ainſi il fut obligé de ſe jeter ſur les places plus ouvertes, & dans leſquelles il fut plus aiſé d'entrer. Il avoit avec lui le Grand-Maître de Rhodes, Pierre de Nouillac, & pluſieurs Chevaliers de cet Ordre, entre leſquels on diſtinguoit Pierre de Beaufre-

mont. La premiere ville dont ils s'emparerent s'appeloit Botton, place ouverte, mais très-riche. De là ils passerent à Baruth, qui, quoique fortifiée, ne put se défendre. Tirant ensuite vers l'Egypte, il s'empara d'une ville que l'Historien nomme Sayette, & battit encore, à la tête d'un assez petit nombre de Chrétiens, une grande armée de Sarrasins. Peu s'en fallut qu'il ne s'emparât d'une ville & port considérables nommés la Liche; du moins dissipa-t-il une grosse troupe d'Infideles, qui lui avoient tendu des embûches de ce côté-là. Enfin voyant l'hiver approcher, il voulut retourner à Genes. Le Grand-Maître & les Chevaliers de Rhodes l'accompagnerent jusques à la vue de leur Isle; là il les quitta, & prit le chemin de son Gouvernement, ayant sur ses galeres un grand nombre de malades & de blessés. Il ne s'attendoit pas à trouver de nouveaux ennemis dans la Méditerranée: mais quand il fut vis-à-vis de Modon en Morée, il se vit tout-à-coup attaqué par les galeres Vénitiennes. C'étoit un effet de la jalousie de ces Républicains, qui craignoient que le Maréchal ne prît au nom des Génois pied dans la Palestine. Boucicaut fut obligé de se défendre contre

eux, & en fut quitte pour une galere; malheureuſement c'étoit celle ſur laquelle étoit le vaillant Châteaumorant : les Vénitiens avoient de leur côté perdu du monde & laiſſé des priſonniers; ainſi l'échange fut bientôt fait : mais la rancune, de part & d'autre, tint long-temps. Boucicaut, de retour à Genes, vouloit abſolument faire la guerre à la République de Veniſe : celle-ci fut obligée d'envoyer des Ambaſſadeurs au Roi, pour le prier d'empêcher le Gouverneur de Genes de courir ſur eux. Boucicaut obéit à ſon Souverain, mais s'en conſola, en envoyant à la fiere & puiſſante République de Veniſe des lettres dans leſquelles il ne la ménageoit pas. Je vais rapporter le commencement & la fin de ces lettres, dans leſquelles il ſe défendoit des reproches qu'on lui faiſoit d'avoir laiſſé piller les maiſons & les marchandiſes des Vénitiens lors de la priſe des villes de Baruth & de Sayette.

» Au nom de Dieu, qui toutes choſes » a fait, qui connoît toutes perſonnes, » & qui, ſur toute choſe, aime vérité & » hait menſonge : Je Jean le Maingre, » dit Boucicaut, Maréchal de France & » Gouverneur de Genes, à vous Michel » Zeno, Duc de Veniſe, fais à ſavoir,

» que j'ai reçu la copie d'une lettre que » vous avez envoyé en France au Roi mon » Souverain Seigneur, du contenu de la- » quelle, ſi ce n'étoit l'uſance & cou- » tume de vous & vos prédéceſſeurs te- » nans le lieu que vous tenez, je me don- » nerois grand merveilles, pour ce qu'elles » ſont toutes fondées ſur menſonge, & » que n'y avez mis nul mot de vérité : » mais maintenant vous fais réponſe aux » articles contenus en icelle en la maniere » qui s'enſuit «.

Après être entré dans les détails de ſa juſtification, il termine ainſi ſa lettre & ſon défi.

» Et lue votre réponſe, à l'aide de Dieu, » de Notre-Dame, & de Monſeigneur S. » Georges, en bref je ſerai prêt de l'ac- » complir; & pour montrer que celle choſe » vient de ma certaine ſcience & pure vo- » lonté, & que j'ai entier vouloir & par- » fait déſir de l'accomplir à mon loyal » pouvoir, j'ai ſcellé celles lettres du ſcel » de mes armes. Faites & écrites au Palais » Royal à Genes, le ſixieme jour de Juin » 1404 «.

Boucicaut paſſa encore pluſieurs années à Genes, & il fit la guerre au jeune Duc de Milan, Viſconti, qu'il vainquit. Il

s'employa pour faire reconnoître le Pape légitime en temps de ſchiſme, & procurer ainſi la paix à l'Egliſe. Les Piſans voulurent long-temps l'amuſer par l'eſpérance de ſe donner à la France; ils craignoient les Florentins, leurs voiſins & leurs ennemis : mais Boucicaut découvrit qu'ils le trompoient, & ne voulut point être leur dupe. On l'en blâma cependant en France, & bientôt après le Maréchal eut quelques autres déſagrémens. Il voulut encore une fois tenter une entrepriſe contre Alexandrie, & s'entendre pour cet effet avec le Roi de Chypre; mais l'entrepriſe échoua, & n'aboutit qu'à vendre aſſez cher à ce Monarque la ville de Famagouſte. On accuſa le Maréchal d'avoir touché l'argent de cette vente, ſans l'avoir remis ni au Roi ni aux Génois, auxquels la ville appartenoit. Cette accuſation étoit grave, & il eut peine à s'en défendre; autrement qu'en diſant qu'il lui avoit ſervi à récompenſer les gens d'armes & les Chevaliers qui l'avoient fidélement ſervi. On intenta contre lui pluſieurs autres accuſations d'exaction & de vexation. Il étoit galant, mais réſervé envers les Dames; nous en avons vu la preuve dans l'inſtitution de l'Ordre de l'écu verd : mais les Militaires

François qui l'avoient ſuivi à Genes n'avoient pas les mêmes ménagemens pour le beau ſexe, & les maris Génois s'en plaignoient amérement, & les déteſtoient. Enfin il fut accuſé de cruauté, pour avoir fait trancher publiquement la tête à Gabriel-Marie Viſconti, bâtard du Duc de Milan, qu'il ſoupçonna de vouloir s'emparer de la ville de Genes, comme il avoit fait de celle de Piſe.

Les troubles ayant augmenté en France, Boucicaut y fut rappelé, & forcé d'abandonner Genes en 1409. Il ſe trouva à la malheureuſe bataille d'Azincourt en 1415, & quoiqu'il y fît sûrement des prodiges de valeur, il fut fait priſonnier des Anglois avec la fleur des Princes du Sang & de la Nobleſſe Françoiſe. Il reſta priſonnier en Angleterre, depuis cette malheureuſe époque juſques en 1421 qu'il mourut. Le loiſir & l'ennui de l'état de priſonnier le rendirent à ſon goût pour les Belles-Lettres & la Poéſie, qu'il avoit toujours aimées & cultivées. Il fit encore des Ballades & des Rondeaux : nous en avons rapporté quelques-uns en parlant du Duc d'Orléans, qui partageoit avec lui les chagrins d'être priſonnier en Angleterre.

J'ai dit que le Maréchal de Boucicaut

ne laiſſa point d'enfans ; ſes neveux, qui furent ſes héritiers, n'en eurent point non plus. Le dernier d'entre eux inſtitua ſon héritier Aymard de Poitiers, Seigneur de Saint-Vallier, ſon couſin-germain, & lui ſubſtitua tous ſes biens, à condition qu'il ajouteroit à ſon nom celui de Boucicaut. L'illuſtre Maiſon de Poitiers ne s'eſt éteinte que de nos jours.

L'ancienne Bibliotheque de nos Rois contenoit encore deux Ouvrages relatifs aux voyages des François ; mais ils ſont moins intéreſſans que les premiers, & je ne dirai qu'un mot de l'un & de l'autre.

Directoire & Adreſſement du paſſage d'outre mer.

Le premier eſt le Directoire & Adreſſement du paſſage d'outre mer ; j'en poſſede un manuſcrit très-beau & très-liſible. Il paroît que cet Ouvrage fut compoſé en 1332, par un Frere Prêcheur ou Jacobin, nommé Frere Richard l'Allemand, qui le préſenta alors au Roi Philippe de Valois. C'eſt moins un Voyage ou une Hiſtoire du Royaume de Jéruſalem, qu'une exhortation à une nouvelle Croiſade. Dans la premiere Partie, l'Auteur en explique les motifs. Dans la ſeconde, il expoſe les moyens néceſſaires pour ſe préparer à cette importante expédition. Il met au nombre des préparatifs indiſpen-

ſables, de faire dire un grand nombre d'oraiſons, & de faire quantité d'actes de dévotion, pour diſpoſer le Ciel à favoriſer cette entrepriſe. Dans la troiſieme, il indique le chemin que l'on peut prendre pour ſe rendre en Paleſtine ; il y en a quatre, & il préfere celui d'Allemagne, que l'on peut faire par terre & ſans beaucoup d'inconvéniens. Dans la quatrieme, il reſtreint ce qu'il vient de dire à une partie des pays de l'Europe, convenant qu'il y en a d'autres qui trouveront mieux leur compte à ſe rendre à la Terre Sainte par mer. Dans la cinquieme, il prétend que l'on doit s'emparer de la ville & de l'Empire de Conſtantinople, parce que ſi on le laiſſe entre les mains des Grecs, qui ſont naturellement perfides, ils feront indubitablement manquer l'entrepriſe. Dans la ſixieme, il indique les moyens de s'emparer de cet Empire. Dans la ſeptieme, ceux de parvenir pied à pied juſques à Jéruſalem. La huitieme démontre comment l'on peut établir ſolidement un nouvel Empire à Jéruſalem & dans la Terre Sainte. La neuvieme contient des détails ſur les Nations auxquelles on peut avoir affaire dans ce pays-là, ſur leur caractere, & ſur les moyens qu'on doit employer

pour les ſoumettre, ſoit qu'ils ſe préſentent comme ennemis déclarés, ou comme faux amis des Catholiques. La dixieme rappelle les différentes fautes que les Croiſés ont faites dans les quatre premieres Croiſades, & dont il faudroit ſe garantir ſi l'on en entreprenoit une cinquieme. Dans la onzieme, il traite des difficultés de la traverſée, tant par mer que par terre. Enfin dans la douzieme & derniere Partie, il eſt particuliérement traité des Turcs, conſidérés comme les ennemis les plus redoutables que l'on doive trouver dans le Levant. Ce que j'ai remarqué de plus ſingulier dans cette Partie & dans tout l'Ouvrage, eſt une prophétie rapportée par le Frere Richard l'Allemand, qui déclare en termes très-poſitifs, qu'en 1332 les Turcs doivent être déconfits & détruits par un Prince de France. Il y a long-temps que nous ſavons quel cas l'on doit faire de cette prédiction ; l'on en étoit déjà bien aſſuré lorſqu'a été écrite la copie de l'Ouvrage que je viens d'extraire, puiſqu'elle n'eſt que de l'an 1460.

Pélerinage de Jéruſalem.

Je ne connois point le manuſcrit du Pélerinage de Jéruſalem, qui étoit dans l'ancienne Bibliotheque de nos Rois, mais deux Livres imprimés ſur cette matiere au XVme

ſiecle, l'un en 1488, l'autre en 1489. Le premier contient le voyage à la Terre Sainte d'un Carme nommé le Pere Hue, qui partit de Chartres en 1487, & ne fut qu'un an dans ſon voyage; le ſecond, celui d'un Chanoine, Doyen & Chamérier du grand Chapitre Métropolitain de Mayence, nommé Bernard de Breydenbach, écrit par lui en Latin, & traduit en François par le Pere Herſin, Auguſtin. Il paroît que Breydenbach partit pour la Terre Sainte en 1483, & qu'il employa à ce voyage cinq années, puiſqu'il ne revint qu'en 1488. Ces deux voyages imprimés à un an l'un de l'autre, contiennent preſque les mêmes remarques, deſcriptions, Hiſtoires & réflexions, à quelques petits articles près, que je prendrai indifféremment dans ces deux Livres. Ces Voyageurs prétendent avoir appris dans le Levant, que Mahomet avoit prédit qu'il reſſuſciteroit trois jours après ſa mort; que ſes amis & Diſciples l'ayant gardé en conſéquence pendant neuf ou douze jours, & voyant qu'il ne reſſuſcitoit pas, mais qu'au contraire il puoit, l'enterrerent comme un chien; ce qui n'empêcha pas Aboubeker, ſucceſſeur de Mahomet, de lui faire élever un tombeau

ſuperbe. Le Doyen de Mayence paroît perſuadé que le cercueil de Mahomet eſt à la Mecque, & qu'étant garni de fer, il eſt ſuſpendu au milieu du dôme d'une Moſquée, & retenu dans cet état au moyen d'une groſſe pierre d'aimant : mais tout le monde ſait aujourd'hui que ce tombeau eſt à Médine, & n'eſt ſuſpendu ni par miracle, ni autrement.

Nos deux Voyageurs, ayant été dans le Levant poſtérieurement à la priſe de Conſtantinople par Mahomet II ſur les Grecs en 1453, & à celle de Negrepont ſur les Vénitiens en 1471, ont joint à leurs voyages deux petites relations de ces deux grands événemens. Ils finiſſent également par des recettes contre les accidens qui peuvent arriver dans les longues routes. Le Pere Hue conſeille, entre autres, pour ſe préſerver du mal de cœur ſur mer, de boire du ſirop de grenade avec de la menthe ou abſynthe. Ce remede eſt effectivement aſſez bon pour fortifier le cœur.

Chroniques de France, par David Aubert.

Après les Livres contenant les Hiſtoires & voyages d'outre mer, on trouvoit dans la Bibliotheque du Roi Charles VI, un aſſez grand nombre de manuſcrits concernant l'Hiſtoire de France : huit ou neuf étoient des Chroniques de notre Hiſtoire,

parmi leſquelles celles de Saint Denis tenoient le premier rang. Une de ces Chroniques étoit en vers Gaſcons. L'on juge bien qu'il ne m'eſt pas poſſible de ſavoir ſi toutes étoient conformes aux anciens manuſcrits que je poſſede, & aux imprimés du quinzieme ſiecle, que j'ai auſſi : mais je vais les parcourir ; &, après avoir parlé de leurs Auteurs, en extraire ce que je crois capable de piquer la curioſité & d'attirer l'attention de mes Lecteurs.

Quoiqu'entre les Chroniques dont il eſt fait mention dans le Catalogue de la Bibliotheque de Charles VII, celle de David Aubert n'y ſoit pas préciſément marquée, j'ai pourtant lieu de croire qu'elle y étoit contenue ; elle n'a jamais été imprimée. J'en poſſede un manuſcrit fait pour Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, en 1459 & 1460, très-bien écrit ſur vélin, & orné d'une grande quantité de belles miniatures. Il paroît d'abord que cette Chronique remonte très-haut, car les premiers Chapitres traitent de l'Empereur Auguſte & du Roi Hérode de Judée; mais l'Auteur deſcend promptement aux Rois & à l'Hiſtoire de France. Le premier Volume finit avec le regne de Louis le Jeune, à la fin du douzieme ſiecle. Le ſe-

cond contient tout ce qui s'eſt paſſé pendant le treizieme, & le troiſieme & dernier finit en l'an 1370, ſous le regne du Roi Jean. Je n'ai pu rien découvrir ſur David Aubert, ſinon qu'il étoit de Bruxelles; il mourut certainement avant la fin du quatorzieme ſiecle.

Il donne d'abord la Chronologie des Empereurs depuis Tibere juſques à Théodore, aſſez exacte, mais très-abrégée. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'il fait aller de front avec cette Chronologie connue de tout le monde, une autre très-inconnue, & qu'il prétend être celle des Rois de la Grande-Bretagne, depuis Gurdelius, qui vivoit, dit-il, ſous l'Empire de Claude, juſqu'à Uterpendragon, pere d'Artus, qui, ſelon lui, régna au milieu du quinzieme ſiecle, en même temps que Valentinien III, pere de Théodoſe, occupoit le trône d'Occident. Il dit un mot des Goths & des Huns, d'Alaric & d'Atilla, de Théodoric, Roi des Viſigoths; enfin il ne parle des François qu'à l'occaſion de Clovis & de la converſion de ce Roi de France: mais quand une fois il a ſaiſi la chaîne de nos Rois de la premiere Race, il la ſuit conſtamment, & il ſemble que ce ne ſoit plus que

par accident qu'il parle des Empereurs, tels que Juſtinien, & de ſon Général Béliſaire. On voit qu'il a copié Gregoire de Tours ſur toute notre Hiſtoire de la premiere Race; il s'occupe pourtant encore quelquefois des Rois de la Grande-Bretagne, & parle de Vortiger, le plus fameux d'entre eux après Artus.

Enfin il raconte les exploits de Charles Martel, de Pepin ſon fils, & de Charlemagne. Il croit bonnement que les Saxons Païens qui adoroient Irmenſul, &que les Maures d'Eſpagne, qui étoient Mahométans, avoient la même Religion; preuve de l'ignorance de ſon temps, ou plutôt des mauvaiſes ſources dans leſquelles le Chroniqueur David Aubert avoit puiſé. L'Hiſtoire de l'Impératrice Irene de Conſtantinople n'eſt ici placée que comme un épiſode; mais elle eſt très-intéreſſante. Irene avoit été élevée dans Athenes, qui étoit de ſon temps (à la fin du huitieme ſiecle) le dernier aſile des Sciences & des Lettres. Elle étoit belle, & profitant de tous ſes avantages, elle avoit épouſé l'Empereur Léon IV, & avoit pris un grand crédit ſur ſon eſprit. Elle en avoit eu un fils nommé Conſtantin Porphirogenete, qui n'avoit

n'avoit que neuf ans lorſque ſon pere mourut. Irene régna d'abord ſous le nom de cet enfant ; mais quand Conſtantin fut plus grand, il voulut ſecouer le joug de ſa mere. Celle-ci le força à rentrer ſous ſa domination, & peu après elle ſe vengea cruellement de ce qu'elle appeloit l'ingratitude de ſon fils. Il mourut, & l'on ſoupçonna l'ambitieuſe mere d'avoir hâté la fin de ſes jours. Enfin elle fut punie des crimes que ſon exceſſive ambition l'avoit forcée de commettre. Nicephore, Chancelier de l'Empire, s'en empara, chaſſa Irene, la relégua dans une iſle de l'Archipel, où elle mourut en 803, déchirée par les remords des crimes que lui avoient fait commettre la politique & l'ambition. Elle avoit envoyé des Ambaſſadeurs à Charlemagne, & avoit formé avec lui une eſpece de liaiſon ; on prétend même qu'elle lui avoit offert d'unir en l'épouſant les deux Empires d'Orient & d'Occident : elle s'étoit déclarée contre les Iconoclaſtes, & avoit fait aſſembler contre eux le ſecond Concile général de Nicée. Sans doute qu'elle trouva mieux ſon compte à perſécuter ces Hérétiques qu'à les favoriſer ; car d'ailleurs ſa piété étoit très-ſuſpecte.

En ſuivant l'Hiſtoire de nos Rois de la ſeconde Race, David Aubert ne perd pas de vue celle des Rois d'Angleterre, mais il leur donne des noms différens de ceux que nous connoiſſons. Il appelle Obritus le Roi Egbert, qui réunit les ſept Royaumes entre leſquels l'Angleterre étoit partagée. Il parle de même de l'irruption des Normands, en dénaturant tous les noms ſous leſquels leurs Chefs nous ſont connus; il les appelle toujours Sarraſins, à cauſe qu'ils étoient Idolâtres. Parmi les détails que l'Auteur nous fait des ravages de ces Normands en France, il nous apprend qu'ils pillerent l'Abbaye de Fécamp, qui étoit alors un Couvent de filles; celle de Jumieges, où il y avoit neuf cents Moines, & qui avoit été fondée par la Reine Clotilde, femme de Clovis; qu'ils firent de grands maux en Auvergne, à Orléans, & vinrent juſques à Saint-Denis près Paris. Enfin ils firent encore une expédition bien plus éloignée; & ce que David Aubert en raconte eſt trop ſingulier, pour que nous ne le rapportions pas dans le ſtyle même de l'Auteur Flamand, qu'on ne trouvera pas élégant, mais naïf (1).

(1) Il faut ſavoir que le Chef de cette entrepriſe s'ap-

» Voyant Haſtains qu'ils aloient ſi aban-
» donnément par-tout, il eut voulenté
» de conquerir Rome, & diſt à Biher
» Coſte-ferrée ſon maître, qu'il le feroit
» Empereur. A tant ils rentrerent en leur
» navire, & ſinglerent en la mer vers Eſpai-
» gne. Ils n'eurent pas longuement ſinglé,
» quant une tourmente les envahy, quy
» les mena vers la cité de Lune (1) en
» Italie. Sitoſt que ceulx de la cité veirent
» approcher ce tant gros navire, ils clo-
» virent (*fermerent*) les portes, & ſe ap-
» pareillerent pour eulx défendre.

» Quant Haſtains vey celle cité ſi grande
» & ſi noble, il cuida tantoſt que ce fuſt
» la cité de Romme; lors fiſt arrêter le
» navire illec & prendre terre: & pour ce
» qu'il vey que la cité n'eſtoit pas légiere
» à conquerir par force, il penſa qu'il ſi
» conduiroit par engien (*ruſe*). Si ſe cou-
» cha, & donna à entendre qu'il eſtoit

---

peloit Bicher Coſte-ferrée, fils du Roi de Danemarck, & avoit avec lui un Chevalier nommé Haſtings, homme brave, fin & habile au métier des armes.

(1) La ville de Lune eſt actuellement détruite; peut-être eſt-ce depuis cette irruption des Normands: on n'en voit plus que les ruines entre la côte de Toſcane & celle de Genes. La Province des environs s'appelle encore la Lunégiane: la Principauté de Maſſa en fait partie.

» malade, & envoya bons meſſages en la
» cité, qui dirent aux manans qu'ils ne
» demandoient ſinon paix, & que leur in-
» tention eſtoit de retourner en leur pays,
» mais tempête les avoit fait là arriver.
» Or eſtoit prins une maladie à leur Sei-
» gneur, ſi vouloit très-bien être Chrétien
» avant qu'il mourût. Quant l'Eveſque &
» le Comte (de Lune) entendirent ces
» nouvelles, ils en furent moult joyeux;
» ils penſoient que ce fuſt vérité. Ils alle-
» rent baptiſer Haſtains, & retournerent
» en la cité. Lors laiſſerent aller & venir
» les Sarraſins (*Normands*) en leur ville,
» car ils ne ſe défioient d'eulx.

» Quant vint la nuit, Haſtains ſe arma
» & ſe fit mettre en une biere, & diſt à
» ſes compaignons comment ils devoient
» beſongnier. Et quant ce vint le jour,
» le bruit ſe eſpendit que Haſtains fut
» mort. Le matin, Biher Coſte-ferrée en-
» voya à l'Eveſque, & lui requiſt que pour
» Dieu il voulſit enterrer Haſtains en la
» maiſtre Egliſe. L'Eveſque diſt qu'il le
» feroit voulentiers, & lui chanteroit ſa
» Meſſe; puis manda qu'il fût apporté.
» A donc les Sarraſins (*Normands*) prin-
» drent la biere & la porterent à l'Egliſe.
» Ceulx qui ſavoient la trahiſon étoient

» bien garnis ſous leurs capes. Tantoſt
» que l'Eveſque fut reveſtu, & que le
» Comte fut à l'Egliſe, & la plupart de
» ceulx de la ville, Haſtains ſailly hors
» de la biere tout armé, & fery de ſon
» épée tout le premier l'Eveſque ſur la
» teſte, ſi l'abaty mort devant l'Autel.

» Quant Haſtains eut occis l'Eveſque,
» il couru ſus aux aultres ; ſes compai-
» gnons, qui ſavoient ce qu'ils avoient
» à faire, & qui eſtoient armés ſous leurs
» capes, tirerent leurs eſpées, dont ils
» férirent à dextre & à ſeneſtre, & met-
» toient à mort hommes, femmes & en-
» fans, & tout ce qu'ils attaignoient. Ce
» que voyant ceulx de la ville, furent
» moult épouventés. Si commencerent à
» fuir & ſe cacher ; & les Sarraſins (*Nor-
» mands*) ne ceſſerent de tuer, tant qu'ils
» ne trouverent plus perſonne. Ils en prin-
» rent aucuns, auxquels ils demanderent
» ſi ils étoient à Romme ; ceulx-cy reſ-
» pondirent que non, dont Haſtains fut
» moult dolant. Il n'oſa aller plus avant,
» doubtant que les Romains ne ſe per-
» ceuſſent de ſon barat (*tromperie*) ; mais
» retourna vers France. Incontinent que
» le Roi Charles le Simple entendit leur
» venue, il envoya devers eux ſes Meſſai-

» ges, qui traiterent la paix; & fut faite en » telle maniere que le Roy Charles donna » à Haſtains le Comté de Chartres; mais » Biher ne vouluſt demourer, & retourna » vers ſon pays. Une groſſe tempeſte le » accueilly ſur mer, & le mena en Friſe; » là lui print une maladie dont il mourut«.

L'Hiſtoire des incurſions des Normands conduit naturellement le Chroniqueur à raconter comment elles finirent; ce fut par l'établiſſement en France de Harold ou Rollon leur Chef, à qui Charles céda la belle Province de Neuſtrie, qui depuis ce temps a été appelée Normandie. Le nouveau Duc prit au baptême le nom de Robert, & épouſa Giſelle, fille de Charles le Simple.

Aubert, qui étoit Flamand, ne néglige point non plus l'Hiſtoire des Comtes de Flandres. En finiſſant celle de nos Rois de la ſeconde Race, il dit que Charles Duc de Lorraine, dernier Prince de cette Race, auquel Hugues Capet enleva la Couronne, eut deux filles; l'une appelée Ermangarde, & l'autre Gerberge. De l'aînée vinrent les Comtes de Namur, de Hainaut, de Flandres, juſqu'à Baudouin & Henri ſon frere, qui furent Empereurs de Conſtantinople, & enſuite les

autres Comtes de Flandres & de Hainaut, dont hérita Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, pour qui ce Livre-ci a été probablement composé, & qui descendoit ainsi de Charlemagne, au moins par les femmes : de l'autre fille Gerberge descendoit Godefroi de Bouillon.

Le crédule Chroniqueur est du nombre de ceux qui croient que Gerbert, qui fut d'abord Archevêque de Rheims, & ensuite Pape sous le nom de Silvestre II, s'étoit donné au Diable, & voilà comment il conte cette Histoire.

» Celuy Gerbert (après avoir été Pré-
» cepteur du Roi Robert, fils de Hugues
» Capet) avoit fait hommaige au Diable,
» qui lui promist de le faire riche homme,
» & qu'il ne morroit point qu'il n'eust
» chanté Messe en Jérusalem. De cette
» promesse fust Gerbert moult joyeux,
» car bien cuida vivre à sa voulenté,
» comme celuy qui n'avoit nulle intention
» d'aller outre mer. Il ne séjourna guere
» à Rheims depuis qu'il fust Archevesque,
» car il fust dépose. A donc il s'en alla
» devers l'Empereur Othon, second de ce
» nom, qui lui donna l'Archevesché de
» Ravennes; & quant le Diable le eust
» conduit à telle dignité, si voult-il avoir

» encore plus haute Seigneurie ; car pou
» après l'Apoſtole de Romme ſi trépaſſa,
» & Gerbert fuſt élu Pape par les Cardi-
» naux (ce fut en 999, il régna juſques
» en 1003, ſous le nom de Silveſtre II).
» En cette grande magnificence où il étoit,
» advint que ung jour il alla chanter
» Meſſe dans une Chapelle hors de Rom-
» me, que l'on appeloit Jéruſalem. Quant
» Pape Gerbert fut reveſtu, l'on com-
» mença le ſervice ; mais ne demoura
» gueres que très-grant plantée (*quantité*)
» de moult horribles oiſeaux ſe aſſem-
» blerent ſur la Chapelle, & demenerent
» gros bruit, tant que ceux qui étoient
» ceans en furent épouvantés. Gerbert de-
» manda au Diable quelle tempeſte c'étoit.
» Le Diable lui reſpondit que c'étoit le
» déduit que lui & ſes compagnons qui
» venoient le quérir, faiſoient pour ce que
» il chantoit en Jéruſalem. A donc fuſt
» Gerbert fort esbahy, car il ne cuidoit
» avoir mort, fors en Jéruſalem, qui eſt
» au Royaume de Surie. Et quant il vit
» que ſon ennemi l'avoit deçeu, il ne
» voult pas perdre l'ame ; il vint à la chaire
» de vérité, & dit devant le peuple toute
» la vérité de ſa vie, & fiſt confeſſion
» entiere, & commanda à un ſien ancien

„ Clerc Sergent, que en punition de ſes „ péchés il lui coupa les pieds, avec quoi „ il avoit marché en voie de perdition ; „ les mains, de quoi il avoit fait hom- „ maige à l'ennemi (*Diable*) ; la langue, „ de quoi il avoit parlé à lui ; les oreilles, „ de quoi il l'avoit écouté ; & les levres, „ dont il l'avoit baiſié ; & puis jecta le „ reſte de ſes membres au Diable, car „ vouloit rendre l'ame à Notre-Seigneur „ Dieu. Quant le Pape fuſt ainſi bien con- „ feſſé & repentant, le Sergent fiſt ce „ que il lui avoit commandé, & puis „ jecta les pieces aux oiſeaux, qui les em- „ porterent, criant & hulant, & me- „ nant ſi horrible tempeſte, que mer- „ veilles. Telle fut la fin du Pape Gerbert«.

Aubert paſſant aſſez légérement ſur les regnes depuis Hugues Capet juſques à Louis le Gros, arrive enfin à la premiere Croiſade : tout ce qu'il en dit eſt ſemblable à ce que l'on lit dans les Hiſtoires d'outre mer, dont nous avons rendu compte il n'y a qu'un moment, à un très-petit nombre près de circonſtances peu importantes. Il continue à décrire les événemens des regnes de Louis le Jeune, Philippe-Auguſte, Louis VIII, S. Louis,

& Philippe le Hardi : mais il paroît qu'il s'attache principalement à ce qui regarde les expéditions des François dans la Terre Sainte & en Orient. Le ſecond Volume de cette Chronique finit avec le regne de Philippe le Hardi. Le troiſieme commence aux guerres de Flandres, ſous le regne de Philippe le Bel, & l'on y trouve l'Hiſtoire des regnes des enfans de ce Roi, de Philippe de Valois, du Roi Jean & de Charles V ſon fils, juſques au moment où Du Gueſclin fut honoré de l'épée de Connétable. Les événemens qui ſont la matiere de cette troiſieme Partie, ſont aſſurément très-intéreſſans ; mais je ne me ſuis pas apperçu qu'elle contînt aucunes particularités qui ne ſoient pas ailleurs.

Chroniques de France, par Robert Gaguin.

Après avoir parlé des Chroniques écrites par David Aubert, je dois parler de celles qui ſont imprimées en Latin & en François ſous le nom de Robert Gaguin : ſi elles n'étoient pas dans la Bibliotheque des Rois Charles VI & Charles VII auſſi amples que nous les avons imprimées, au moins ſommes-nous aſſurés que les premiers Livres ſont exactement copiés ſur les manuſcrits de cette Bibliotheque. Gaguin étoit très à portée de conſulter les

Volumes de cette Bibliotheque de nos Rois, puiſqu'il en étoit gardien. J'ai pluſieurs anciens manuſcrits collationnés & ſignés de la main de ce Bibliothécaire du Roi, qui mourut l'an 1501, & eſt enterré en l'Egliſe des Mathurins de Paris: il étoit Général de leur Ordre depuis l'an 1473. Ces Chroniques ont été imprimées en Latin en 1497; elles n'étoient pouſſées alors que juſques à l'an 1491. En 1500, il en parut une ſeconde édition avec une continuation juſques à l'année précédente. Cette addition pouvoit être encore de Gaguin même; mais tout ce qui a éte ajouté depuis n'eſt plus du même Auteur, ni tiré des mêmes ſources. Il ne s'eſt pas borné à rédiger les Chroniques de France, il a auſſi traduit les Commentaires de Céſar, ſans doute au quinzieme ſiecle; mais cette traduction n'a été imprimée qu'au ſeizieme. On ne doit point ignorer que c'eſt à lui que nous avons l'obligation de connoître les prétendues Chroniques de l'Archevêque Turpin, & peut-être quelques-uns des Romans qui en dérivent. C'eſt lui qui les a rédigés d'après les manuſcrits de la Bibliotheque de Charles VI, pour plaire aux Rois Louis XI & Charles VIII, dont le dernier ſur-tout

aimoit à être comparé au grand Empereur dont il portoit le nom & la Couronne.

En parcourant les Chroniques de Robert Gaguin, j'y ai trouvé grand nombre de ces traits ſinguliers qui caractériſent les ſiecles d'ignorance dans leſquels ont été compoſés les manuſcrits d'après leſquels il a travaillé. Quoique ſavant pour ſon temps, Gaguin n'en ſavoit pas aſſez pour réfuter ces opinions fauſſes & ridicules; d'ailleurs ce Bibliothécaire étoit un homme ſans goût; l'on en peut juger par ces vers François que l'on trouve à la tête de pluſieurs éditions de ſes Chroniques.

GAGUIN à ſon Livre.

VAS, Livre, vas choiſis la droite voye,
Découvres-toi, afin que chacun voye
Les nobles faits & triomphans renoms
De tous les Roys & Princes dont les noms
Sur toi reluit; montres-nous leurs exemples
Par leurs Hiſtoires & figures très-amples, &c. &c.

RÉPONSE du Livre à Gaguin.

Voici je viens vétu de neuves robes;
Aſſuré ſuis, paour (peur) n'ai qu'on me dérobe;
Car je cuide être auſſi net que la perle,
Et chanterai auſſi clair comme un merle
Quels furent tant les geſtes & les lieux
De tous les Roys, Princes, jeunes & vieux,

Que par humaine & divine puiſſance,
Produit nous a le bon pays de France.
Je te requiers, toi gracieux Liſeur,
De m'écouter, & non être riſeur,
Ne detracteur de ce petit Ouvrage.
Autruy blâmer eſt grand mal & dommage.

D'après cela, on ne doit pas être ſurpris que Gaguin ait adopté tant de vieux Contes hiſtoriques ; je n'en citerai que quelques-uns des plus ſinguliers, & je tâcherai de mettre plus de goût dans le choix de ces traits d'ignorance qu'il n'en a montré en les adoptant tous.

Gaguin, comme tous les anciens Auteurs, fait deſcendre les François de Francion, fils d'Hector, & par une généalogie, ſinon fauſſe, tout au moins conjecturale, il arrive à Pharamond, qu'il fait Auteur de la Loi Salique, & pere de Clodion, qui le premier, dit-il, s'établit dans la Gaule Belgique à Cambrai & à Tournai. Son fils Mérovée eſt l'Auteur de la premiere Race de nos Rois ; Clovis en eſt le héros ; ce fut lui qui ſubſtitua les fleurs de lis aux trois crapauds que portoient auparavant nos Rois dans leurs enſeignes.

Gaguin eſt le premier des Hiſtoriens que je connoiſſe qui parle de l'établiſſe-

ment du Royaume d'Yvetot ; voici ce qu'il en dit : » Entre les plus familiers » ſerviteurs du Roi Clotaire, fut un nom- » mé Gaultier, d'Yvetot, le plus noble » du territoire de Rouen, premier Valet » de la chambre du Roy : comme pour ſa » prud'homie acquéroit chacun jour de » mieux en mieux la grace & benivolence » du Roy, les autres ſerviteurs domeſtiques » en eurent envie, blâmant tout ce qu'il » faiſoit, & ne ceſſerent juſqu'à ce que par » détraction & faux rapport le mirent en » l'indignation & ire de Clotaire, lequel » jura qu'il le feroit mourir. Pourquoi » Gaultier, vaillant homme de guerre, dé- » libéra de laiſſer le Roy couroucé, s'en » alla en bataille à l'encontre des ennemis » de la foy, où il fut l'eſpace de dix ans, » durant leſquels fit pluſieurs choſes » dignes de louange & mémoire ; & pen- » ſant que Clotaire durant ce long-tems » étoit appaiſé, ſe tranſporta à Rome par- » devers le Pape Agapite, duquel en ſa » faveur impétra lettres au Roi, qui pour » lors étoit à Soiſſons, & y arriva le » Vendredi ſaint, penſant que ce jour » religieux & dévot aux Chrétiens lui » proffiteroit à pitié & miſéricorde. Mais » les lettres du Pape reçues, comme

» Clotaire connut Gaultier, émeu de vielle
» indignation & rancune, prit l'épée du
» plus prochain Chevalier auprès de ſoy,
» & ſoudain l'homme occit. Le Pape dé-
» plaiſant de la mort tant cruelle d'un ſi
» noble & innocent homme, en un jour
» dédié à faire recollement de la paſſion
» de Notre-Seigneut, incontinent reprit
» Clotaire, le admoneſta de faire reſtitu-
» tion & ſatisfaction de ce tres inique &
» énorme crime, autrement, que ſe il ne
» le vouloit faire, ſeroit mis en ſentence
» de excommunication. Le Roy ayant en
» crainte & révérence les admoneſtemens
» du Pape, par le conſeil des Saiges, déli-
» vra les hoires de Gaultier, enſemble tous
» ceux qui dorſenavant poſſéderoient
» Yvetot, de foy, hommage & domina-
» tion des Roys de France par Lettre
» royaux ſignées & ſcellées de ſes ſeing &
» ſcel royal, les confirma en pure &
» pleine liberté, dont le poſſeſſeur de cette
» terre & villaige juſques à maintenant
» ſans contradiction s'eſt nommé Roy.
» Laquelle choſe je trouve pour vrai avoir
» été faite l'an de grace 536.

Gaguin eſt auſſi à peu près le ſeul qui diſe qu'après la mort de Dagobert II, l'an de grace 718, celui qu'on mit ſur le trône

étoit Prêtre, & s'appeloit ſimplement Daniel; Gaguin ajoute même que c'étoit un Eccléſiaſtique eſtimé & renommé, mais ne dit point qu'il fut de la race de Clovis; il avance ſeulement qu'il fut d'abord établi Prévôt, c'eſt-à-dire, Maire du Palais; mais qu'ayant eu permiſſion & licence de laiſſer croître ſes cheveux & ſa barbe, contre la loi de prêtriſe qui lui ordonnoit de les raſer, quand ſes cheveux & ſa barbe furent crus & alongés, les Princes & Seigneurs le reconnurent pour leur Roi; il changea ſon nom de Daniel contre celui de Chilpéric II; il combattit contre Charles Martel, & lui fit la guerre, ne voulant point qu'il fût Duc d'Auſtraſie; il le vainquit d'abord, fut enſuite vaincu par lui, & réduit à le reconnoître pour Maire de ſon Palais. Il paroît que Gaguin ne croyoit pas que Chilpéric II fût de la race de Clovis. Effectivement on en a douté; cependant la plupart des autres Auteurs ont penſé qu'il étoit fils de Childéric II. On convient qu'il avoit été raſé & enfermé dans un Couvent; mais on ne croit point qu'il ait été Prêtre ni Maire du Palais avant que d'être Roi.

On ne peut regarder que comme un trait d'ignorance de Gaguin ou des Chroniqueurs,

niqueurs dans leſquels il a puiſé ce qu'il dit, que ce fut ſous le regne de Pépin que le Parlement fut établi dans la ville de Paris, & diviſé en pluſieurs Chambres, qui, dit-il, ſubſiſtent encore, » & ſont » compoſées de quatre-vingt Juges ſtipen- » diés des deniers du Roi; ſavoir, la pre- » miere Chambre où il y a quatre Préſi- » dens & trente Conſeillers; deux autres » Chambres où ſont en chacune dix-huit » Juges, nommés les Conſeillers des » Enquêtes, & quatre Préſidens pour les » deux, & ſont tous ces Juges partie » gens Clercs, partie gens Laïcs. La qua- » trieme Cour ou Chambre, eſt de ceux » que l'on appelle les Maîtres des Requê- » tes, c'eſt-à-dire, des ſupplications du » Palais, devant leſquels traitées ſont les » cauſes commiſes par privilége, deſquels » Juges qui ſont ſix eſt licite d'appeler en » Parlement ».

Gaguin attribue, comme bien d'autres, l'établiſſement des douze Pairs de France à Charlemagne; par conſéquent il le croit plus nouveau que celui du Parlement de Paris: il ajoute un mot aſſez remarquable; c'eſt que quelques Auteurs ont attribué l'inſtitution des douze Pairs au Roi Artus d'Angleterre, & qu'on prétend que ce

Roi conquit la France l'an 540. Cette opinion eſt bien ſinguliere ; la date eſt celle du regne des enfans de Clovis.

Gaguin ayant été l'Editeur de la Chronique de Turpin, ne pouvoit manquer de rapporter dans ſon Hiſtoire les fables qui y ſont contenues. Nous les avons fait connoître plus d'une fois à nos Lecteurs. Nous n'y ajouterons qu'un trait relatif à la taille du géant Fierabras ; il dit qu'il avoit autant de force corporelle, que quarante hommes des plus forts ; que chacun de ſes bras étoit long de quatre coudées ordinaires, ſes cuiſſes & jambes d'autant ; que ſa face étoit large d'une coudée, & ſon nez long d'une demi-coudée ; enfin ſon corps étoit haut de ſept coudées ; qu'on prétend qu'il étoit de la race de Goliath, & que Ogier le Danois ayant voulu le combattre, quoique ce fût un brave Chevalier, Fierabras l'emporta au deſſus de ſa tête, comme s'il eût emporté une ovielle (alouette) ; il mit de même ſous ſon bras deux Chevaliers, & réſiſta aux autres qui vinrent à la fois contre lui ; mais enfin Roland vint à bout, comme tout le monde ſait, de le vaincre après un combat qui dura trois jours.

Gaguin nous apprend que ce fut Louis XI qui voulut qu'on célébrât à Paris la fête de Charlemagne, regardé comme l'inſtituteur de l'Univerſité de cette ville. Depuis ce temps-là on a fait & on fait encore cette fête, quoiqu'on convienne généralement que Charlemagne ne ſoit pas un Saint.

Dans la ſuite de l'Hiſtoire des Rois de la ſeconde Race & dans celle des Rois de la troiſieme, je pourrois relever une infinité d'erreurs groſſieres: mais comme elles n'ont rien de ſingulier, je me contenterai de dire qu'on ne doit en nulle façon ſe fier à l'Hiſtoire de France de Gaguin, au moins juſqu'aux regnes voiſins du temps où il vivoit; mais alors nous avons des livres mieux écrits que les ſiens, qui nous apprennent les mêmes choſes.

Chroniques de France, par Nicole Gilles.

Le quinzieme ſiecle a produit encore un autre grand Chroniqueur de France; c'eſt Nicole Gilles, dont les Annales parurent imprimées à Paris, pour la premiere fois, en 1492, & pour la deuxieme en 1498; elles ont été depuis revues, augmentées & continuées par pluſieurs autres Hiſtoriens, entre autres par Denis Sauvage: mais tout ce qui eſt poſtérieur au quinzieme ſiecle, n'eſt ſûrement pas de Nicole Gilles, puiſqu'il mourut en 1503.

Les mêmes Contes rapportés par Robert Gaguin, le ſont par Nicole Gilles qui les a ſans doute tirés des mêmes ſources; cependant nous trouverons encore aſſez de traits ſinguliers & nouveaux à en extraire. L'Auteur, pour ne rien omettre, remonte à la Création du monde; il eſt vrai qu'il paſſe promptement au Déluge, & même à la Nativité de Jéſus-Chriſt; mais dans ce peu de pages il a le temps de nous apprendre que la ville de Treves en Allemagne, ſur les frontieres de France, eſt auſſi ancienne que celle de Troye, & bien plus que celle de Rome, puiſque ſa fondation remonte juſqu'à 1300 ans avant Jéſus-Chriſt. Il appelle par-tout les Gaulois *François*, & ſoutient par conſéquent que ce furent les François qui prirent Rome ſous la conduite de Brennus.

Il donne bien une autre antiquité aux Pairs de France, que Robert Gaguin; car il prétend que le Royaume étoit gouverné par ces douze Pairs dès le temps que Brutus, chaſſé d'Italie par Enée, ſe rendit en France, & forma un établiſſement à Tours en Touraine bien avant la fondation de Rome.

Il eſt très-perſuadé que Saint Denis a prêché la Foi Chrétienne en France l'an

86 de l'Incarnation de Notre Seigneur, c'eſt-à-dire 50 ans après ſa Paſſion: il dit que Saint Hilaire, Evêque de Poitiers, qui vivoit au quatrieme ſiecle, & qui a été un des Saints Peres qui a le mieux ſoutenu la Doctrine de l'Egliſe Catholique contre les Ariens, eut à cette occaſion une querelle avec le Pape Léon; que ce Pape étoit hérétique, & que Saint Hilaire s'étant préſenté à un Concile où préſidoit Léon, le Saint confondit le Pape, & fut même cauſe qu'il mourut de la façon la plus tragique. Nicole Gilles conte cette Hiſtoire avec des circonſtances ſi ridicules, que je n'oſe les répéter: je ne ſais de quelle vieille & mauvaiſe Chronique il peut les avoir tirées; mais je ne rapporte cette anecdote que pour prouver à quel point on étoit encore ignorant & mal inſtruit ſous le regne de Louis XII, puiſqu'on imprimoit alors ſans ſcrupule de pareilles abſurdités. A préſent tout le monde ſait que le premier Pape du nom de Léon, eſt Saint Léon le Grand, qui vivoit environ un ſiecle après Saint Hilaire, que c'eſt un des meilleurs Papes que l'Egliſe ait eus, & que le Pape que l'on a ſoupçonné d'avoir favoriſé l'Arianiſme

L'Hiſtoire du Royaume d'Yvetot ſe trouve auſſi dans les Chroniques de Nicole Gilles ; mais on ne peut diſputer à Gaguin d'en avoir parlé le premier.

Il prétend que le Roi Chilperic II étrangla de ſes propres mains ſa femme Galſuinde pour épouſer Frédegonde, qui n'étoit que Femme-de-Chambre de la Reine, & fille d'un Laboureur : auſſi Frédegonde étoit-elle jalouſe des Femmes-de-Chambre qu'elle avoit. Quand elle fut Reine, elle en fit mourir pluſieurs, parce que le Roi les trouvoit jolies : mais cette Reine qui étoit ſi jalouſe, n'étoit pas fidelle ; elle avoit pour amant le Maire du Palais, Landry ; & comme Chilperic s'en apperçut, la coupable Reine & ſon amant firent aſſaſſiner le Monarque.

Nicole Gilles rapporte que S. Auguſtin, Apôtre d'Angleterre, ayant prêché dans le pays de Dorcheſter aux habitans qui ſe moquerent de lui, & attacherent des grenouilles à la queue de ſon manteau, il les punit, en ordonnant que dorénavant tous les habitans de Dorcheſter auroient des queues au derriere comme bêtes brutes. Il paroît que l'Auteur croit que l'effet de cette punition ſubſiſte encore ; du moins eſt-il sûr que le nom de *Gouez*,

ou gens à queue, eſt reſté aux Dorcheſtriens.

Il n'a pas meilleure opinion de Brunehaut que de Frédegonde ; il lui reproche d'avoir fait mourir dix Rois de France, ſans compter beaucoup de Ducs, Comtes & Barons François.

Clotaire II fit une grande guerre aux Anglois. Il étoit d'autant plus irrité contre eux, qu'ils avoient bleſſé griévement ſon fils Dagobert, en lui enlevant une partie du crâne. Il s'en vengea cruellement, puiſqu'ayant paſſé en Angleterre, il fit maſſacrer tous ceux des habitans qui étoient plus hauts que ſa grande épée, qui, à la verité, avoit cinq pieds & quelques pouces. On a attribué ce trait de cruauté à Charlemagne ; mais il eſt de Clotaire, & n'a pas été répété depuis.

Tout le monde ſait que Dagobert étoit un aſſez mauvais Prince ; mais comme il fit beaucoup de bien aux Egliſes, & ſurtout à celle de Saint Denis, les Moines ont voulu à toute force faire entendre qu'il étoit ſauvé. Il paſſa les dernieres années de ſa vie à Clichi-la-Garenne, village très-près de Paris, & mourut à Epinay, village auſſi près de Saint Denis.

En parlant des images & du Concile

que Charlemagne tint à l'occaſion de leur culte, l'Auteur dit, que les *images, peintures, portraitures & ſculptures ſont les Livres de pauvres gens ignars.*

L'on trouve ici que Charlemagne conquit l'Angleterre par ſon Sénéchal Adulphe, & qu'une partie des Bretons échappés au carnage fut tranſportée dans une Province de France appelée aujourd'hui de leur nom Petite-Bretagne. Ce fait eſt faux, ou du moins très-révoqué en doute, auſſi bien que celui du voyage de Charlemagne à Conſtantinople, qui eſt auſſi rapporté ici comme certain, avec une infinité de miracles & de prodiges également fabuleux.

Je trouve dans ces Chroniques, que Charles le Chauve déplut beaucoup à la Nation Françoiſe, parce qu'il mépriſoit l'habillement de ſon pays; mais » ſe veſtiſſoit à la mode des Grecs, portant une » longue dalmatique qui lui venoit juſques » aux talons, avoit la tête enveloppée d'un » couvre chief de ſoie, comme on peint » le grand Soudan de Babylone, & portoit » une Couronne deſſus, & toujours avoit » à ſon côté un grand badelair Turquois » (ſabre à la Turque)«.

L'an 876, Charles le Chauve fit bâtir la ville de Compiegne; Nicole Gilles dit que ce fut à la reſſemblance de Conſtantinople; qu'il la nomma, de ſon nom, Carlopolis, & y fonda l'Abbaye de Notre-Dame, dite à préſent Saint-Corneille. Ce fut Charles le Chauve qui donna à la ville de Chartres la chemiſe de la Ste. Vierge, que l'on y conſerve encore.

On trouve dans ces Chroniques un grand nombre de miracles dont la plupart n'ont rien d'intéreſſant ni de piquant; mais en voici un aſſez ſingulier. On portoit à Tours la châſſe de Saint Martin, qui avoit été pendant quelque temps dépoſée à Paris, par crainte des Normands. Cette châſſe en voyageant faiſoit beaucoup de miracles. Deux mendians eſtropiés, qui gagnoient beaucoup d'argent, parce qu'ils étoient dans un état à exciter la compaſſion de tout le monde, coururent d'abord où ils voyoient la foule, dans l'eſpérance de recevoir d'abondantes aumônes : mais ayant appris que S. Martin opéroit tant de merveilles, ils craignirent d'être guéris, & obligés de travailler : ils s'enfuirent pour éviter la préſence du Saint; mais ils ne purent échapper au

by Google

miracle, & furent guéris malgré eux & à leur grand regret.

L'an 922, l'Empereur Arnould, de la Race de Charlemagne, mourut de la maladie pédiculaire, affreuſe maladie, qui heureuſement eſt devenue très-rare.

L'an 947, les Normands deſcendirent à Cherbourg, & à cette occaſion Nicole Gilles dit que le véritable nom de cette ville de Normandie eſt Céſarbourg, parce que ce fut Jules Céſar qui en fut le fondateur.

L'on trouve ici la véritable époque de l'Hiſtoire de Griſelidis, dont la patience fut ſi cruellement éprouvée par le Marquis de Saluces, ſon mari : ce fut l'an 904.

Nicole Gilles fait dériver le ſurnom de Capet, que portoit Hugues, de ce que, dans ſa jeuneſſe, il enlevoit & emportoit ſans façon les capes ou chaperons des jeunes gens de ſon âge, & les forçoit de ſe battre avec lui pour les ravoir.

Le Palais ou Hôtel de Hugues Capet dans Paris, avant qu'il fût Roi, étoit ſitué où eſt actuellement l'Egliſe & le Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, & il continua de l'occuper quand il fut Roi, ainſi que ſon fils Robert, qui fit bâtir

l'Egliſe Saint-Nicolas-des-Champs : mais le Roi Henri premier, fils de Robert, convertit ſon Palais de Saint-Martin en Egliſe, & y mit un Chapitre de Chanoines, auxquels on a dans la ſuite ſubſtitué des Religieux Bénédictins.

Raymond, Comte de Toulouſe, qui fut à la premiere Croiſade avec Godefroi de Bouillon, rapporta dans cette ville des reliques très-précieuſes, entre autres le titre qui fut attaché à la Croix de Jéſus-Chriſt. On y voit écrit de la main même de Pilate, dit le Chroniqueur, en Hébreu, en Grec & Latin : *Jéſus Nazaréen, Roi des Juifs.*

On ne peut trop s'étonner de la crédulité avec laquelle Nicole Gilles raconte une aventure terrible, arrivée à un Comte de Mâcon, grand expoliateur des Egliſes, & perſécuteur des Moines. Un jour ce Comte étant dans ſon Palais au milieu de ſa Cour, un grand homme noir, d'une figure épouvantable, monté ſur un cheval noir, ſe préſenta à lui, & lui ordonna d'un ton terrible de le ſuivre : le Comte, preſſé par une force invincible, deſcendit dans la place & monta ſur le cheval, lequel auſſi-tôt s'éleva en l'air avec le Comte, qui

pouſſoit des cris lamentables, au grand étonnement de ſa famille & de ſes ſujets. Le fils du Comte, qui s'appeloit Obéridon, touché de ce prodige effrayant, renonça au ſiecle, ainſi que ſa femme & ſes enfans, & ſe fit Moine à Cluny avec trente de ſes Chevaliers, ſous la direction de Hugues, qui en étoit Abbé en 1109. Cette aventure eſt racontée dans les Epîtres de Pierre le Vénérable, ſucceſſeur de Hugues dans l'Abbaye de Cluny, mort en 1157. Environ cent ans après, S. Louis fit bâtir un Couvent de Freres Prêcheurs ou Jacobins, à Mâcon, ſur les ruines du Palais du Comte, emporté par le Diable.

C'eſt ſous l'année 1126 que Nicole Gilles rapporte la fin de l'Empereur Henri V d'une maniere que l'on ne trouve point dans les autres Hiſtoriens; il prétend que cet Empereur, qui avoit épouſé Matilde, fille d'Henri I, Roi d'Angleterre, s'abſenta alors & diſparut, de ſorte qu'on n'en a plus entendu parler depuis; quelques-uns diſent que, long-temps après, il fut trouvé mort dans l'Hôpital d'Angers, & ne fut reconnu que parce que le Prêtre qui l'avoit confeſſé, le déclara à l'Impératrice ſa femme, qui avoit épouſé en

ſecondes noces Geoffroi, Comte d'Anjou, ſurnommé Plantagenet, pour ſa ſimpleſſe, dit le Chroniqueur, qui ajoute cependant que d'autres Auteurs prétendent que cet Empereur mourut à Utrecht de la peſte, en 1125 (& c'eſt le ſentiment général). C'eſt ſous l'an 1132 que l'on trouve le miracle de la Sainte Chandelle d'Arras; & voici comme il eſt raconté. » En ce » temps advint en la cité d'Arras que » deux Ménestriers avoient, par dévotion, » accouſtumance d'aller jouer chaſcun » Samedy au ſoir de leurs inſtrumens » devant l'image de Notre-Dame, & ung » jour après qu'ilz eurent longuement con- » tinué, la Vierge Marie s'apparut à eulx » & leur préſenta une grande Chandelle de » cire, qu'elle tenoit en ſa main, laquelle » a depuis tousjours eſté & encore eſt con- » ſervée & eſt ſouvent allumée, &, dit- » on, qu'elle ne ſe diminue point & qu'on » y a veu ſouvent advenir grans miracles » à gens qui y vont par dévotion pour » avoir guariſon de leurs maladies. Meſ- » mement à ceulx qui ont aucun membre » eſpris de feu en ſe lavant de l'eau où eſt » diſtillée & fondue de la cire de la dicte » Chandelle «.

Le Chroniqueur parle toujours de Saint Bernard, avec les éloges qui lui ſont dus; il dit qu'on donne à ce Saint le titre de Secrétaire de la Sainte Vierge: mais le plus ſingulier des miracles qu'il lui attribue, eſt celui-ci. Saint Bernard ſe rendant auprès de Louis le Jeune pour ménager un accommodement entre le Comte de Blois & ce Monarque, il s'apperçut que le Diable, pour retarder cette bonne œuvre, briſoit une des roues de la charrette dans laquelle il étoit. Le Saint irrité contre le Diable, l'appela & lui commanda de lui ſervir de roue juſqu'au logis du Roi. Le Diable obéit, & Saint Bernard étant arrivé à ſa deſtination, le laiſſa retourner en Enfer.

Ce fut l'an 1139 que mourut un nommé Jean d'Eſtampes, âgé de 356 ans, qui avoit été homme d'armes de Charlemagne. Dans quelques livres il eſt nommé Jean Deſtemps.

Vers l'an 1168 vivoient, dit le Chroniqueur, trois freres, qui ont été également illuſtres dans les Sciences & les Lettres; le premier étoit le Moine Gratien, qui a compilé les Décrets & les Décrétales; le ſecond, Pierre Lombard,

ſurnommé le Maître des Sentences, qui mourut Evêque de Paris ; le troiſieme, Pierre Comeſtor, ou le Mangeur, Chanoine de Troye, Auteur d'une Chronique dont nous avons parlé ci-deſſus, ſous le titre du Fardelet des Temps. Ces trois freres, dit le Chroniqueur, étoient bâtards, & leur mere ne put jamais ſe repentir d'avoir conçu en péché trois auſſi ſavans hommes.

Sous le regne de Philippe Auguſte, il dit, qu'un Chevalier du pays de Vermandois qui étoit mort, reſſuſcita, & *prédit & parla de pluſieurs choſes advenir, & vécut encore un fort long-temps ſans manger.*

A l'occaſion de la mort de Jean ſans Terre, Roi d'Angleterre, qui mourut ſubitement, dit-il, en 1218, il rapporte que lorſque ſon corps étoit expoſé pendant la nuit pour être enterré le lendemain dans l'Abbaye de Weſtminſter, on entendit dans l'air des voix terribles, qui répétoient que ce Roi étoit damné, & qu'il ne méritoit pas d'être enterré en terre ſainte ; ſur quoi les Moines le jeterent dehors ; &, ajoute le Chroniqueur, il recouvra ainſi le nom de Jean ſans Terre, qui lui avoit été donné, à cauſe qu'il n'avoit

n'avoit reçu aucun apanage du Roi ſon pere, & qui lui fut confirmé par le refus d'une place en Terre ſainte.

Sous le regne du Roi Saint Louis, Nicole Gilles nous apprend que le Roi d'Angleterre Henri III, faiſant la guerre à ce pieux Monarque, faiſoit prêcher par un Cordelier dans la Cathédrale de Londres, que c'étoit un plus grand mérite devant Dieu de faire la guerre aux François qu'aux Sarraſins, attendu que les premiers retenoient injuſtement le Comté de la Marche & autres Terres appartenantes à la mere du Roi d'Angleterre; avec encore moins de juſtice & de droit que les Sarraſins ne retenoient la Paleſtine.

En l'an 1321, ſous le regne de Philippe le Long, ce Monarque mit de grands impôts ſur ſes ſujets, ſous prétexte d'une Croiſade qui n'eut pas lieu; entre autres, *il avoit requis au Pape le dixieme des bénéfices qui le lui avoit accordé, pourvu que les Prélats ſe y conſentiſſent; leſquels Prélats après qu'ils eurent aſſemblés les gens d'Egliſe de leurs Dioceſes, firent réponſe que le paſſage d'outre-mer n'étoit pas prêt, par quoy on ne devoit lever le dit dixieme, & que quand ils verroient que beſoin en ſeroit, ils octroyroient volontiers ledit*

dixieme ou iroient en perſonne avec le Roy, & ſous cette diſſimulation le dixieme ne fut pas levé.

A la fin du regne de Philipe le Long, on lit que *le Roy eut en penſée de ordonner que par-tout ſon Royaume n'auroit qu'une aulne, une meſure & un poids : mais il ne le put parfaire, parce que une maladie de fievre quarte & flux de ventre le prinſt, de laquelle il alla de vie à trépas le troiſieme jour de Janvier* 1321. Nous compterions aujourd'hui 1322, mais alors l'année ne commençoit qu'à Pâques.

Je n'ai rien remarqué de particulier dans ce qui regarde le regne de Philippe de Valois, ni dans celui du Roi Jean, juſqu'aux troubles qui ſuivirent la malheureuſe bataille de Poitiers : mais le Chroniqueur entre, à l'occaſion de ces troubles, dans de cruels détails : quoique j'y trouve des choſes ſingulieres & qui ne ſont peut-être pas dans les autres Hiſtoriens, je ne veux pas les répéter, perſuadé que c'eſt préſenter un tableau toujours déſagréable que celui d'un peuple révolté contre ſon légitime Souverain, méconnoiſſant toute eſpece d'autorité, & commettant une infinité de crimes. Et de quelle inſtruction peut être le récit détaillé de ces déſordres

que les bons François ne ſe rappellent qu'avec peine & horreur ? Si l'on entend dire que dans ces occaſions on remarque quelques traits de généroſité & de patriotiſme, ils ſont ſi rares, & les gens à qui l'on en fait honneur étoient en ſi petit nombre, qu'il n'en eſt pas moins vrai que l'Hiſtoire dans laquelle ils figurent, fait plus de peine que de plaiſir à lire.

Le regne de Charles V eſt plus intéreſſant & moins affreux que celui de ſon pere le Roi Jean, quoiqu'il y ait bien encore quelques-uns de ces traits d'horreur ; triſtes reſtes de l'eſprit de faction qui caractériſa le regne précédent.

Nous voyons que la Reine Jeanne de Bourbon prit ſéance à côté du Roi ſon époux, dans un Lit de Juſtice que Charles V tint au Parlement de Paris. Pluſieurs grands Seigneurs & Communautés de la Guienne porterent en cette ſéance leurs plaintes contre le Prince de Galles, fils aîné du Roi d'Angleterre & Duc de Guienne, & le dénoncerent comme vaſſal & rebelle à ſon Seigneur ſuzerain. Le Roi, dit le Chroniqueur, reçut leurs appellations, & promit de leur rendre juſtice. Il paroît que la ſéance des Prélats, Pairs & Seigneurs au Parlement, n'étoit pas

alors encore trop bien réglée. On voit qu'un Cardinal, Evêque de Beauvais, ſiégea le premier de tous les Prélats; après lui les Archevêques de Reims, de Sens, & de Tours, puis beaucoup d'autres Evêques & Abbés : du côté des Seigneurs étoient les Ducs d'Orléans & de Bourgogne, les Comtes d'Alençon & d'Etampes, & beaucoup d'autres Princes & Seigneurs, quoiqu'ils ne fuſſent pas proprement Pairs de France.

On ſait qu'il s'éleva alors en France une Secte nommée les Turlupins. C'étoient non ſeulement des Hérétiques, mais des Fanatiques & des Rebelles qui cauſoient toutes ſortes de déſordres. On jugea à propos d'en faire une juſtice éclatante : mais Charles V étoit trop ſage pour en faire exercer une cruelle ſur des perſonnes vivantes, qui pouvoient n'avoir été que ſéduites & abuſées. Le feu étoit alors le ſupplice que l'on croyoit que méritoient les Hérétiques; il falloit faire des exemples : on choiſit donc un homme & une femme qui étoient morts dans les priſons de l'Evêque de Paris; on conſerva leurs cadavres dans des tonneaux de chaux vive, & le jour où on devoit les brûler publiquement étant venu (c'étoit le 4 Juillet

1372), on brûla l'un des deux à la place de Greve, & l'autre le lendemain à la place aux Pourceaux, ſituée au delà de la Porte Saint Honoré : on jeta au feu avec ces cadavres les livres contenans leur doctrine. Ces livres ont été ſi exactement brûlés, qu'on ne ſait plus à préſent en quoi conſiſtoit l'erreur de ces Hérétiques.

Après avoir mis au monde une fille, Jeanne de Bourbon, femme du Roi Charles V, mourut en 1377. On lui fit de magnifiques obſeques à Notre-Dame ; de là ſon corps fut porté à Saint Denis, ſon cœur aux Cordeliers, & ſes entrailles aux Céleſtins de Paris. Les cérémonies de ſon enterrement ſont très-belles & très-curieuſes ; mais nous craignons que le détail d'une cérémonie auſſi triſte n'ennuyât les Dames à qui nous le préſenterions ; ainſi nous le ſupprimons.

Je n'ai pas encore fini d'examiner tous les manuſcrits de l'ancienne Bibliotheque du Louvre.

Après avoir parlé de toutes les Chroniques & Hiſtoires générales de France qui ſe trouvoient compriſes dans le curieux Catalogue que M. Boivin a publié, je trouve que cette Bibliotheque contenoit encore quelques manuſcrits concernant

l'Hiſtoire particuliere des différens regnes. Je crois auſſi les poſſéder, ou du moins les connoître tous, & je vais les parcourir. Cet examen ne nous tiendra pas long-temps, mais il nous fournira quelques remarques curieuſes.

Vie de Ste. Baudours.

Charles VI poſſédoit une Vie de Sainte Bauteude ou Baudours, plus communément connue ſous le nom de Sainte Batilde, Reine de France. Elle étoit Saxonne, & étant encore enfant, avoit été faite priſonniere à la guerre par Archambaut, Maire du Palais de Clovis II. Ce Seigneur l'avoit fait élever dans ſa maiſon comme une jeune eſclave, mais dont ſa femme & lui faiſoient grand cas, à cauſe de ſes charmes & de ſon mérite perſonnel. Le Maire du Palais étant devenu veuf, il lui propoſa de l'épouſer; elle le refuſa opiniâtrément, & loin de lui en ſavoir mauvais gré, Archambaut lui fit partager le trône du jeune Roi Clovis II, ſous le nom duquel il gouvernoit. Elle en eut cinq fils, dont deux moururent jeunes, & les trois autres furent ſucceſſivement Rois après leur pere. Le premier fut Clotaire III, pendant la minorité duquel tout le monde convient que Sainte Batilde fut Régente. Il eſt également certain que cette Reine

ſe retira, lorſque ſon fils fut en état de gouverner par lui-même, dans l'Abbaye de Chelles, qu'elle avoit fondée, & y finit ſaintement ſes jours : elle y eſt enterrée. Peut-être eut-elle grand tort d'abandonner Clotaire aux mauvais conſeils de ſon Maire du Palais Ebroin ; peut-être auſſi ne put-elle pas empêcher celui-ci de s'emparer de toute l'autorité, & d'en abuſer. A Clotaire III ſuccéda Thiery ſon frere, & à celui-ci leur troiſieme frere Chilpéric II, qui, pendant un moment, réunit ſous ſon ſceptre la France entiere. Telle eſt la ſimple & véritable Hiſtoire de la Reine Batilde, connue de tous les bons Hiſtoriens : mais la Légende romaneſque de la Reine Baudours (1) y ajoute bien d'autres circonſtances ſingulieres, dont voici les principales.

Baudours étoit déjà mere de cinq Princes, & les deux premiers commençoient à devenir grands, lorſque Clovis II apprit que les Mahométans, peu de temps après la mort de leur Prophete, venoient de s'emparer de Jéruſalem : il voulut leur enlever cette ville ſainte, & y rétablir l'empire

(1) C'eſt probablement celle qui ſe trouvoit dans la Bibliotheque du Roi Charles VI.

du Chriſtianiſme. Il partit avec une nombreuſe flotte, portant une armée compoſée des Neuſtriens ſes vaſſaux & ſes ſujets ; & ſon voyage d'outre-mer eut tout le ſuccès qu'il pouvoit eſpérer : il s'empara de la Terre-Sainte, mais ce ne fut qu'après avoir fait pendant pluſieurs années la guerre aux Infideles. La Reine étoit reſtée Régente du Royaume de Neuſtrie, & le gouvernoit avec ſageſſe & fermeté, lorſque ſes deux fils, devenus grands, ſe laiſſerent perſuader qu'il étoit honteux pour eux & pour leurs braves François d'obéir à une femme ; ils ſe révolterent, & preſque auſſi-tôt ils eurent nouvelle du retour de leur pere. Craignant d'être punis de leur rebellion, ils allerent au devant de lui, & voulurent s'oppoſer à ſon débarquement & le combattre ; mais ils furent vaincus & ramenés enchaînés par le Roi leur pere, aux pieds de leur mere. Ce Monarque étoit aſſez diſpoſé à leur pardonner ; mais la ſévere Baudours voulut en faire un exemple effrayant pour les enfans ingrats & les Princes rebelles. Après les avoir fait juger par la Nation aſſemblée, qui les condamna à la mort, elle leur fit regarder comme une grace de ſe voir exclus de la ſucceſſion paternelle, & les

rendit incapables d'oſer rien tenter pour s'en remettre en poſſeſſion ; car elle les fit, dit la Légende, énerver, & leur fit bouillir les jambes, de ſorte qu'ils ne pouvoient plus s'en aider. La Reine les garda pendant quelque temps auprès d'elle dans cet état. Mais le bon Roi Clovis II, étant affligé d'un ſpectacle ſi triſte, la pria de les écarter. Pour le ſatisfaire, elle les fit mettre dans un petit bateau ſur la Seine, avec quelques proviſions & un ſeul Batelier, qui avoit ordre de les laiſſer aller au fil de l'eau, juſqu'à ce que quelqu'un voulût les retirer chez lui & en prendre ſoin, & de venir auſſi-tôt lui dire où ils ſeroient. Ces ordres furent exécutés ; le bateau ne s'arrêta que dans un petit lieu, nommé Jumieges, auprès d'un Hermitage, dont l'Hermite eut pitié des deux jeunes Princes, les recueillit, & ſe chargea de les faire vivre avec lui. La Reine en étant avertie, donna ſes ordres pour fonder en ce lieu une grande & riche Abbaye, dont les deux Princes & l'Hermite furent les premiers Moines, & qui devint dans la ſuite ſi nombreuſe, que, du temps de l'invaſion des Normands, il y avoit juſqu'à neuf cents Religieux. Cette Abbaye porte encore dans tous ces anciens titres le nom de Monaſtere des Enervés ; mais elle eſt

plus connue ſous le nom de Jumieges, comme Sainte Baudours l'eſt bien plus ſous celui de Sainte Batilde.

Roman de Pepin & de Berthe.

Le Roman du Roi Pepin & de la Reine Berthe au grand pied, ſuivoit, dans la Bibliotheque de Charles VI, la Vie de Sainte Baudours; mais il paroît qu'il n'y étoit qu'en proſe, & ne contenoit que les mêmes faits ſinguliers, qu'on peut lire dans l'extrait fait d'après un Roman en vers, & imprimé dans la Bibliotheque des Romans, premier Volume d'Avril 1777.

Chroniques de Turpin.

Le Catalogue que j'examine indique enſuite pluſieurs Hiſtoires, Chroniques & Romans, des faits & geſtes de Charlemagne, entre autres la Chronique de Turpin, que nous avons dit, il n'y a qu'un moment, que Robert Gaguin rédigea & fit imprimer par ordre de Louis XI ou de Charles VIII. On y trouvoit auſſi les Romans de Roland & d'Olivier : entre trois ou quatre exemplaires de l'Hiſtoire de Philippe le Conquérant, c'eſt-à-dire, Philippe-Auguſte, il y en avoit un rimé ou en vers François; c'étoit une traduction de la Philippide, Poëme Latin, compoſé par Guillaume le Breton, en l'honneur de ce Monarque : mais tous les faits que contient ce Poëme, & les autres Hiſtoires en proſe de Philippe-Auguſte

Roman de Roland & d'Olivier.

Hiſtoires de Philippe le Conquérant.

nous ſont connus. Il n'y a pas même eu beaucoup de fables ſur le compte de ce grand Prince, dont l'Hiſtoire fournit aſſez d'événemens intéreſſans pour qu'on n'ait pas eu beſoin d'altérer la vérité. Ainſi les Romans dont il eſt le héros, ſont tout-à-fait modernes. La ville de Paris n'a eu à aucun des ſes Rois de plus grandes obligations qu'à celui-ci, car ce fut lui qui régla l'Echevinage de Paris, s'il ne l'établit pas tout-à-fait. Il fit clore la ville du côté de Sainte Genevieve, & fit faire une enceinte, dont on voit encore des traces aujourd'hui. Il bâtit la groſſe tour du Louvre, & déclara que les grands Fiefs de la Couronne en releveroient dorénavant. Il avança beaucoup l'affranchiſſement des Serfs dans tout le Royaume, & diminua infiniment la dureté de la ſervitude de ceux qui reſterent.

Enfin il mérita le nom d'Auguſte ou de Conquérant, parce qu'il augmenta ſon Royaume de pluſieurs Provinces, dont la plus belle eſt la Normandie, qu'il conquit ſur Jean ſans Terre, auſſi bien que la Touraine, le Poitou, l'Anjou & le Maine; il y réunit également le Comté d'Artois, dont ſa premiere femme étoit héritiere, le Vermandois & le Valois, & enfin l'Au-

vergne, dont il confiſqua la terre ſur Guy, qui en étoit Comte, & dont on lui porta des plaintes, comme étant tyran de ſes ſujets, & perſécuteur de ſes voiſins.

L'on trouvoit enſuite dans la Bibliotheque de Charles VI un manuſcrit intitulé des Waudres qui vinrent en France. J'avoue que je ne ſais pas ce que l'on veut dire par ces Waudres. Ce ne peut pas être les Vaudois, eſpece d'Hérétiques qui tiroient leur origine de France même, puiſque leur Chef Valdo étoit Dauphinois, & qu'il commença à prêcher ſa doctrine à Lyon; c'eſt d'eux que ſont venus les Albigeois, contre leſquels on a fait des Croiſades. On en trouve encore des reſtes dans les vallées qui ſéparent le Piémont du Dauphiné.

Des Waudres.

Le Catalogue fait auſſi mention d'une grande quantité de Vies de Saint Louis, & de livres relatifs à ce Monarque. Ses miracles, ſes enſeignemens, ſes établiſſemens, & la vie de la Princeſſe Iſabelle ſa ſœur, Abbeſſe de Longchamp, tous ces morceaux ſont joints aux dernieres éditions des Mémoires de Joinville.

Vies de S. Louis.

On y trouve enſuite l'Hiſtoire de Charlon, Comte de Provence, *qui conquit Secile & Pouille.* C'eſt Charles d'Anjou,

Hiſtoire de Charlon.

frere de S. Louis, qui, comme on ſait, fut appelé à la Couronne de Sicile & de Naples, en 1265, & régna avec ſi peu de ſuccès & de douceur, qu'il occaſionna les Vêpres Siciliennes, dans leſquelles preſque tous les François qui étoient en Sicile furent maſſacrés. Ce fâcheux événement arriva en 1282; cependant Charles d'Anjou ne mourut que trois ans après dans la Pouille, combattant encore pour ſa Couronne.

Guerres de Philippe contre les Flamands.

Les manuſcrits qui ſont annoncés comme traitant de la guerre du Roi Philippe contre les Flamands, & de la bataille de Caſſel, concernent apparemment l'Hiſtoire de Philippe de Valois; mais je n'imagine pas qu'on y trouve rien de plus particulier que ce qu'on lit dans les Chroniques & dans les Mémoires de Froiſſard.

Les manuſcrits annoncés comme traitant de l'Hiſtoire des guerres de France & d'Angleterre, & des troubles de Paris, contenoient apparemment ce qui s'eſt paſſé ſous le Roi Jean, dont le détail ſe trouve dans les mêmes Livres que je viens de citer: 1°. le Livre du Sacre de nos Rois, le Traité des trois Fleurs de Lis, & celui contre les droits que le Pape s'arroge mal à propos ſur le temporel de nos Rois, n'ont

jamais pu être mis au nombre de ceux qui ont amuſé les Dames. J'ai déjà dit dans un Volume précédent, un mot du Songe du Vergier qui eſt dans le même cas. Le Recueil des Teſtamens de nos Rois, & le Procès fait à Robert d'Artois, Prince du Sang, ſont deux précieux monumens de notre Droit public, dont je poſſede de belles & exactes copies : mais il ne peuvent entrer dans le nombre des Ouvrages dont je veux parler.

Enfin les deux derniers Livres entre tous ceux concernant l'Hiſtoire de France qui figurent dans le Catalogue de l'ancienne Bibliotheque de nos Rois, ſont les Romans de Guillaume d'Orange, & celui de Guillaume d'Anjou. Quant au dernier, non ſeulement je ne connois point le Livre, mais dans toute la ſuite des Ducs, Comtes & Princes d'Anjou, je ſuis ſûr qu'il n'y en a pas eu un ſeul qui ſe ſoit appelé Guillaume.

Roman de Guillaume d'Orange.

Le Héros du Roman de Guillaume d'Orange, eſt Guillaume au court nez ou au cornet, dont j'ai déjà dit un mot dans mon Volume précédent. Sans prétendre faire à préſent l'extrait entier de ſon Roman, je vais rapporter ce que l'on raconte de lui, en diſtinguant la Fable de l'Hiſtoire. Il étoit fils

de Theodoric Prince de Bourgogne, & de Aldane ; il naquit ſous le regne de Pepin, premier Roi de la ſeconde Race, & fut élevé à la Cour de Charlemagne. Les Romanciers en ont fait un Héros, & les Moines un Saint ; auſſi ſon Roman & ſa légende ſont-ils également fabuleux : il a été ſurnommé au cornet, parce qu'il en portoit un ſur ſon écu, & les Romanciers l'ont appelé au court nez, ſous prétexte qu'il avoit eu le nez coupé dans un combat, par un Sarraſin nommé Corſolt. On prétend que Charlemagne le fit Connétable de France (cette dignité n'étoit pourtant pas alors connue). Le même Empereur l'éleva à la dignité de Duc d'Aquitaine, Comte de Provence & de Toulouſe, & Gouverneur de Languedoc. Il eut bien de la peine à ſe mettre en poſſeſſion de ces Pays ; mais enfin il vint à bout des Gaſcons, par ſa fermeté & ſa ſageſſe.

Les Sarraſins ayant fait une irruption à main armée dans le beau pays de Languedoc, s'emparerent des fauxbourgs de Narbonne, les brûlerent, & mirent le ſiége devant Carcaſſonne. Guillaume, ayant raſſemblé ce qu'il put de Chevaliers & de troupes Chrétiennes, alla au devant d'eux juſqu'à la riviere de Bere, & leur

livra bataille à Villeſalſes, près de Sijan, à trois lieues de Narbonne : malheureuſement il fut vaincu, après avoir fait des prodiges de valeur ; mais accablé par le nombre, il ſe vit obligé de ſe retirer. Cependant les Sarraſins affoiblis ne reſterent point dans le Languedoc, & repaſſerent les Pyrénées. L'année ſuivante ils voulurent rentrer en France : Charlemagne leur oppoſa une armée formidable, à la tête de laquelle il mit Guillaume. Ce brave Général les battit alors à plate couture, & fit priſonnier le Roi Abdelmelec. On ne ſait pas préciſément dans quel lieu du Languedoc ſe donna cette bataille ; mais il eſt ſûr que Guillaume ayant fait paſſer le Rhône à ſes troupes, pourſuivit les Sarraſins juſques aux portes de la ville d'Orange, ſituée entre le Languedoc & le Dauphiné. Cette Ville étoit occupée par un Prince Sarraſin. Le Connétable de Charlemagne l'aſſiégea, trouva des reſſources miraculeuſes pour faire ſubſiſter ſon armée pendant ce ſiége, enfin emporta la place, & en ayant tué le Seigneur, Charlemagne lui en donna la propriété avec tous les droits de la Souveraineté la plus complete.

Encore nouvelle irruption de la part des Sarraſins ; nouvelle bataille & nouvelle défaite

défaite des Infideles du côté du Languedoc : mais pendant ce temps-là ils pénétrerent en France d'un autre côté, & arriverent juſques aux portes de Paris ſous la conduite d'un Roi Mahométan, nommé Iſeore. Louis le Débonnaire qui régnoit alors, étoit très-embarraſſé de cette viſite ; la Capitale du Royaume étoit ſerrée de près. Louis appela à ſon ſecours Guillaume au cornet, qui, partant de ſa ville d'Orange, & traverſant le Dauphiné, le Lyonnois & la Bourgogne, arriva à temps pour ſecourir Paris, s'offrit de combattre le Géant Iſeore, & à décider par ce duel à qui le Royaume appartiendroit. La bataille particuliere eut lieu ; Iſeore fut vaincu & tué. L'on voit encore (dit le Roman) le tombeau de ce Géant dans l'Egliſe St. Germain-des-Prés, dans la Chapelle St. Pierre. Sa tête eſt coupée ; & ſon corps ſeul, depuis le col juſqu'à la plante des pieds, eſt de 20 pieds de long.

Guillaume fit bien d'autres exploits, & fonda pluſieurs belles Egliſes, Monaſteres & Abbayes. Enfin, l'an 806, il trouva qu'il en avoit aſſez fait pour le monde, & voulut conſacrer le reſte de ſes jours à Dieu : il quitta la Cour de l'Empereur, paſſa à Brioude en Auvergne, y dépoſa ſur le

tombeau de Saint Julien-le-Pauvre, ſes armes, & particuliérement ſon écu, ſur lequel étoit gravé un grand cornet: enfin il arriva dans l'Abbaye de Lodeve qu'il avoit fondée. Il s'y fit Moine, & y vécut pendant deux ans ſous la Regle de St. Benoît; il y mourut en 808, & il ſe fit des miracles à ſon tombeau Nous avons dit qu'il étoit de la Maiſon de Bourgogne, c'eſt-à-dire de la premiere, d'où ſont ſortis les Rois d'Arles. Sa fille Erenbrue hérita du Comté d'Orange, & juſqu'en 1393 cette Principauté paſſa ſucceſſivement dans pluſieurs Maiſons : alors elle tomba dans celle de Châlons, qui l'a poſſédée juſques au ſeizieme ſiecle; en 1530 elle a commencé a appartenir aux Princes de la Maiſon de Naſſau. Louis XIV en reprit la Souveraineté à la mort de Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange & Roi d'Angleterre en 1702; le Domaine utile a été long-temps diſputé, & eſt enfin reſté dans la poſſeſſion de M. le Prince de Conti.

Derniers Livres du Catalogue de l'ancienne Bibliotheque de nos Rois.

Je vais enfin terminer l'examen des Livres qui compoſoient l'ancienne Bibliotheque de nos Rois, en indiquant ceux compris dans le Catalogue ſous le titre de Livres d'Hiſtoire des Pays étrangers à la France. Un d'entr'eux traitoit des cérémo-

nies qui s'obſervoient lorſque le Pape couronnoit l'Empereur ; un autre des guerres entre l'Angleterre & l'Ecoſſe. On y trouvoit une Chronique d'Eſpagne par un Evêque de Burs (Burgos), traduite en François par Frere Jean Goulain ; une deſcription de l'Empire du Prêtre Jean. Je ne connois aucun de ces manuſcrits, & je ne peux pas dire ſi les Livres que j'ai ſur cette matiere y ſont conformes.

Il me reſte à parler de quelques autres Livres d'Hiſtoire compoſés & écrits au quinzieme ſiecle, & dont quelques-uns ont été imprimés dans ce ſiecle-là même ; d'autres ne l'ont été que poſtérieurement, mais exiſtoient certainement en manuſcrits avant l'an 1500. En les parcourant, nous ne pouvons manquer d'y trouver des particularités très-remarquables & très-intéreſſantes, ſur-tout concernant les régnes de Charles VI, Charles VII, Louis XI & Charles VIII.

Chronique de Monſtrelet.

Je commence par la Chronique de Monſtrelet, qui eſt regardée généralement comme la continuation de celle de Froiſſard, puiſqu'elle commence préciſément où l'autre finit. L'un & l'autre de ces Auteurs étoient Flamands ; ainſi il n'eſt pas étonnant qu'ils ſe ſoient fort attachés, dans

leur Hiſtoire, à ce qui pouvoit intéreſſer particuliérement les Flamands. Froiſſard & Monſtrelet ont également écrit avec une grande ſimplicité, naïveté & air de vérité. Mais le dernier eſt encore plus ſimple, &, à vrai dire, plus plat; la raiſon en eſt, que Froiſſard étoit Poëte & homme de Cour, & qu'il avoit beaucoup voyagé dans l'Europe, tandis qu'Enguerrand de Monſtrelet étoit un ſimple & bon Gentilhomme, Prévôt de la ville de Cambrai ſa Patrie, d'où il n'étoit preſque jamais ſorti.

Le grand mérite de cette Chronique eſt d'être exacte & fidelle, & de contenir des pieces originales & juſtificatives de tout ce que dit l'Auteur. Le manuſcrit que j'en poſſede finit environ à l'an 1450, & je crois que ce qui a été écrit par l'Auteur même, ne s'étend guere plus loin, puiſqu'il a été prouvé qu'il eſt mort en 1453; cependant la premiere édition de ſon Ouvrage, imprimée en 1498, s'étend juſques en 1467, ſous le regne de Louis XI: mais il en faut conclure, qu'il y avoit déjà eu alors une continuation du Texte de Monſtrelet, contenant les faits d'une quinzaine d'années. Ces continuations ont toujours été en augmentant dans les éditions poſtérieures de 1512,

de 1572, enfin de 1603 ; l'avant-derniere a été revue par Denis Sauvage, qui, à ce que l'on prétend, a gâté l'Ouvrage de Monſtrelet, comme il avoit fait celui de Froiſſard.

Je ne rapporterai que quelques traits de la Chronique de Monſtrelet, qui m'ont paru curieux & ſinguliers, qui ne ſont pas généralement connus, & qui me donneront lieu de faire juger du ſtyle de l'Auteur ; j'indiquerai ſur-tout les pieces importantes dont la copie ne ſe trouve qu'ici & fait le grand mérite de l'Ouvrage.

D'ailleurs je ne prétends pas répéter ce qui eſt conſigné dans les autres Hiſtoires de ce temps, qui ſont entre les mains de tout le monde ; je prends pour guide mon manuſcrit, qui finit vers 1450 ou 1451, de préférence aux imprimés qui ſont plus étendus.

La premiere piece curieuſe & ſinguliere que je trouve dans Monſtrelet, ſont des lettres de défi envoyées en 1402 au Roi Henri IV d'Angleterre. L'on ſait que Prince, ci-devant Duc de Lancaſtre, monta ſur le Trône après avoir fait dépoſer le Roi Richard II ſon couſin, & même l'avoir fait inhumainement maſſacrer. Une pareille uſurpation méritoit bien que le Roi de

France lui fît la guerre ; cependant la France étoit dans un tel état de foibleſſe, que Charles VI n'oſa pas la déclarer ouvertement au Roi Henri, & rompre les treves qu'il avoit faites avec Richard. Mais le Duc d'Orléans fut plus hardi ; il envoya, le ſeptieme Août 1402, des lettres de défi au Roi d'Angleterre, datées du Château de Couchi ; elles ſont rapportées en entier par Monſtrelet, avec les réponſes & répliques qui s'enſuivirent. Je vais en répéter la forme & la ſubſtance ; mais ce ſont des pieces trop ſingulieres pour ne les pas faire connoître.

LETTRES de Loys, Duc d'Orléans, frere du Roi de France, au Roi d'Angleterre, pour faire armes.

» Très haut & puiſſant Prince Henri, » Roy d'Angleterre, je Loys, par la grace » de Dieu, frere & fils de Roys de France, » Duc d'Orléans, vous écris & fais à ſa- » voir qu'à l'aide de Dieu & de la benoiſte » Trinité, pour le déſir que j'ai de venir » à honneur de l'emprinſe que je penſe, & » celui que devez avoir pour venir à proeſſe, » regardant l'oiſiveté en quoi pluſieurs Sei- » gneurs ſe ſont perdus, extraits de royal » lignée quant en faits d'armes ne s'em-

» ploient. Jeuneſſe qui mon cueur requiert
» employer en aucuns faits pour acquérir
» honneur & bonne renommée, me fait
» penſer que de préſent à commencer à
» faire meſtier d'Armes plus honorable-
» ment ne le pourroye acquérir tout re-
» gardé, que d'eſtre en lieu à un jour
» adviſé tant de vous comme de moy : &
» en une place où fuſſions nous deux ac-
» compagnez chacun de ſon coſté de cent
» Chevaliers & Eſcuyers de nom & d'ar-
» mes & ſans aucun reproche, tous Gen-
» tilshommes, à nous combattre juſques
» au rendre. Et à qui Dieu donra la grace
» d'avoir la victoire, le jour chacun chiez
» ſoy comme ſon priſonnier, pourra mener
» ſon compaignon (*adverſaire*) pour en faire
» ſa voulenté : & ſi ne porterons ſur nous
» choſe qui tourne à ſort n'invocation
» quelconque, qui de l'Egliſe ſoit défen-
» du : & n'aura traict en laditte bataille
» forts que chacun s'aidera du corps que
» Dieu lui a preſté, armé comme bon lui
» ſemblera, tant à l'un comme à l'autre,
» pour ſa ſeurté, ayant baſtons accouſ-
» tumez : c'eſt à ſçavoir lance, hache,
» eſpée & dague, & pour s'en ayder ſans
» avoir aleſnes ne crocs, broches, poin-
» ſons, fers barbelez, aiguilles, poinctes

» envenimées, ne raſoirs, comme pourra
» eſtre adviſé par gens en ce cognoiſſans,
» ordonnez tant d'úne part comme d'au-
» tre avec toutes les ſeurtez qui en ce
» cas ſont néceſſaires; & pour venir à
» l'effect de cette deſirée journée de
» deſſus dicte, je vous fais à ſçavoir qu'à
» l'ayde de Dieu, de Notre-Dame & de
» Monſeigneur St. Michel, je penſe
» eſtre (ſceue voſtre voulenté) accompai-
» gné du nombre deſſuſdit en ma ville
» & cité d'Angouleme pour accomplir à
» l'ayde de Dieu ce que dit eſt devant.
» Or m'eſt advis que ſe votre couraige
» eſt tel que je penſe pour ce fait accom-
» plir, que vous pourrez venir juſques à
» Bordeaux, & la ès marches nous deux
» nous trouverons pour notre journée
» comme pourra eſtre adviſé tant de vos
» gens comme des miens commis à ce,
» plaine puiſſance ayans de toutes parts
» comme ſi nous y eſtions en ce faiſant en
» nos propres perſonnes. Et très-haut &
» puiſſant Prince mandez moi, & faites
» ſçavoir en ce cas votre voulenté pour
» accomplir les choſes deſſuſdictes: &
» veuillez abréger le tems d'en mander
» voſtre plaiſir, car je penſe que vous po-
» vez ſçavoir qu'en tout fait d'armes bien

» adviſé le plus brief compte eſt le meil-
» leur, principalement & généralement
» aux Roys de France, aux Princes & aux
» Seigneurs. Et en adviſans tant par man-
» demens comme par eſcrits en cette em-
» prinſe, n'en pourroit venir entre vous
» & moy qu'empêchement de faits néceſ-
» ſaires, qui ſont ou peuvent eſtre en nos
» mains: & afin que vous ſachez & cog-
» noiſſez que ce que je vous eſcrits &
» mande je vueil accomplir à l'ayde de
» Dieu, je me ſuis ſoubs écrit de ma pro-
» pre main, & ſi ay ſéellées du ſéel de
» mes armes ces préſentes lettres eſcrites
» en mon Chaſtel de Conchy le 7e d'Aouſt
» 1402 «.

La réponſe du Roi Henri n'eſt pas moins ſinguliere ; nous ne la tranſcrirons pas toute entiere: en voici l'intitulé & la ſubſtance.

» Henri, par la grace de Dieu, Roy d'An-
» gleterre & de France, & Seigneur d'Ir-
» lande, à haut & puiſſant Prince Loys
» de Valois Duc d'Orléans, nous écrivons,
» mandons & faiſons ſçavoir qu'avons vu
» vos lettres, &c... Il dit qu'il eſt étonné qu'après avoir juré lui même les treves accordées entre le Roi Richard qu'il appelle ſon *très-cher Seigneur & couſin*,

& dernier prédéceſſeur que Dieu abſolve, & le Roi Seigneur & frere de lui Duc d'Orléans, & après avoir ſigné & juré une alliance particuliere avec lui, lorſqu'il n'étoit encore que Duc de Lancaſtre en 1396, il veuille aujourd'hui, contre toute raiſon, le défier & le combattre. Il lui déclare, 1°. qu'il caſſe ladite alliance, & ne veut plus qu'il y ait aucune amitié entre eux : 2°. que, quoiqu'il ne dût accepter de défi que d'un Prince revêtu comme lui de la dignité royale, cependant il veut bien répondre à ſa requête. » Il eſt vrai, » dit le Roi Henri, que nous ne nous » ſommes pas tant employés en armes & » en valeur comme nos progéniteurs ont » été : mais, par la grace de Dieu, avons » tout mie gardé notre honneur «. Enfin il finit par promettre de par Dieu & Monſeigneur S. Georges, qu'il ſe trouvera en armes dans ſes Etats de par delà, c'eſt-à-dire en Guienne, mais ſans fixer préciſément le jour ni le lieu, & ne veut point promettre que ce ſera ſeulement avec cent Chevaliers, ſoutenant que les Rois ſes prédéceſſeurs n'ont jamais été bornés dans le nombre de gens qu'ils vouloient mener à leur ſuite à la guerre.

Le Duc d'Orléans répliqua à la lettre

du Roi Henri, & cette réplique fut encore bien plus forte que la premiere lettre. Il lui fait entendre que les treves ont été conclues avec le Roi Richard, qui (dit le Duc d'Orléans) *étoit mon neveu & votre Seigneur lige, derrain treſpaſſé, Dieu ſait par qui*; & lui fait entendre que ces treves & alliances qu'il a jurées avec lui comme Duc de Lancaſtre, ne peuvent avoir effet depuis ſon uſurpation. Enfin il le menace de lui & de ſes alliés, & lui déclare qu'il a pris le parti de la Reine d'Angleterre, veuve de Richard, qui s'eſt refugiée en France, &c..... & perſiſte toujours à croire qu'avec l'aide de Dieu, de la benoiſte Vierge Marie, & de Monſeigneur Saint Michel, il pourra avoir victoire.

Cette réplique attira une duplique du Roi d'Angleterre, dont la copie toute entiere eſt tranſcrite dans les Mémoires de Monſtrelet : il ſe juſtifie le mieux qu'il lui eſt poſſible, & reproche au Duc d'Orléans, que quand il a fait alliance avec lui, c'étoit contre le Roi Richard ; que ſi par ces termes, *Dieu ſait par qui*, il entend qu'il ait eu part à la mort du Roi Richard, il lui ſoutient qu'il en a menti ; que ce n'eſt pas ſa faute ſi la Reine Iſa-

belle, fille du Roi Charles VI, & niece du Duc d'Orléans, eſt veuve : il prie toujours que Dieu abſolve l'ame du Roi Richard ; mais il ne fixe ni temps ni lieu pour le combat.

Effectivement ce combat n'eut jamais lieu. Le Duc d'Orléans gouvernoit alors preſque abſolument le Royaume de France, & s'étoit rendu maître de l'eſprit du Roi Charles VI, dont la tête n'étoit ni forte ni ſaine ; il étoit fort bien dans les bonnes graces de la Reine Iſabeau de Baviere, & conſerva cet Empire juſqu'à ce que Jean-ſans-peur, Duc de Bourgogne, le lui diſputa, & ne l'obtint qu'en le faiſant aſſaſſiner. Charles, Duc d'Orléans, fils de Louis, épouſa cette même Iſabelle, fille du Roi Charles VI, qui avoit, diſoit-on, épouſé Richard II : mais elle n'avoit que ſept ans quand elle fut menée en Angleterre pour être mariée auſſi-tôt qu'elle ſeroit nubile. Le malheureux Roi Richard mourut avant cette époque.

Nous trouvons encore dans Monſtrelet un pareil défi fait à Henri par Waleran de Luxembourg, Comte de Ligni & de Saint-Pol. Ce Seigneur, de qui ſont deſcendus ceux de la Branche de Lu-

xembourg en France, & qui étoit de la même Maiſon que les Empereurs Charles IV, Sigiſmond & Venceſlas, avoit épouſé la ſœur du Roi Richard II; ainſi il ſe crut obligé de faire un défi perſonnel au Roi Henri d'Angleterre, qu'il ne traita alors que de Duc de Lancaſtre : mais il paroît que ce Monarque ne fit pas grand cas de cette bravade. Waleran de Luxembourg fut Connétable de France en 1410, & mourut en 1413, revêtu de cette dignité, âgé de ſoixante ans.

On trouve en entier dans la Chronique de Monſtrelet le diſcours du Docteur Jean Petit, qui eut l'audace & l'infamie de ſoutenir publiquement la juſtice du meurtre du Duc d'Orléans, frere du Roi Charles VI, que le Duc de Bourgogne avoit commis ou fait commettre dans Paris en 1407. C'eſt la Piece la plus importante contenue dans ces Mémoires. Je l'ai trouvée parfaitement conforme au texte d'un manuſcrit contemporain, & peut-être autographe du diſcours de Jean Petit, que je poſſede. Je n'ai garde de tranſcrire ici cette Piece, qui paſſa dans ſon temps pour un chef-d'œuvre d'éloquence, & qui eſt au fond ſi déraiſonnable, que ce

ſeroit un chef-d'œuvre de ridicule, ſi l'on pouvoit rire ſur une auſſi triſte matiere. L'Auteur cite à tout moment l'Ecriture Sainte, Saint Paul, Saint Gregoire, Saint Auguſtin, tous les SS. Peres, les textes des Droits canonique & civil, pour prouver que Jean-ſans-peur devoit non ſeulement en honneur, mais même en conſcience, faire poignarder de guet-à-pens & par des aſſaſſins apoſtés, ſon couſin, frere de ſon Roi. Ce furieux Cordelier prétend, ſans aucun fondement, que le Duc d'Orléans débauchoit au Roi la Reine ſa femme, & qu'il vouloit le détrôner & le chaſſer lui & ſa poſtérité, pour uſurper la Couronne, comme avoit fait le Duc de Lancaſtre, Henri, en faiſant chaſſer & maſſacrer Richard II.

Ce Plaidoyer, qui fut prononcé publiquement à Paris en l'Hôtel Saint-Paul, en préſence des Princes & Pairs de France, avoit été préparé & répété auparavant à Amiens & à Lille en Flandres : il y avoit été applaudi. A Paris, il n'excita qu'un ſilence morne, qui prouva ſeulement que le Duc de Bourgogne étoit le plus fort. Il obtint du foible Roi Charles VI des Lettres de grace pour l'aſſaſſinat de ſon

frere, & la veuve du Duc d'Orléans expira de chagrin de voir la mort de ſon mari impunie, après qu'elle eut fait encore quelques efforts pour la venger. Elle fit en 1408, dans un grand Parlement, lire par un Abbé de Saint-Fiacre, Bénédictin, une réfutation du diſcours de Jean Petit, auſſi longue que ce diſcours même. Ce Plaidoyer eſt également rapporté dans Monſtrelet, & occupe ſeul plus de trente pages *in-folio*. Il eſt auſſi rempli de citations d'Auteurs Grecs & Latins. L'Avocat & le Chancelier du jeune Duc & de la Ducheſſe d'Orléans parlerent après l'Abbé de Saint-Fiacre; mais tout cela n'aboutit qu'à déclarer la mémoire du Duc d'Orléans pure & innocente de tous les crimes à lui imputés par le Duc de Bourgogne. Le jeune Duc d'Orléans fut confirmé dans tous ſes droits & dans ſon apanage; mais la mort de ſon pere ne fut point vengée, comme nous venons de le dire.

Monſtrelet raconte les événemens des années 1410, 1411, 1412, 1413 & 1414, de la même maniere que les autres Hiſtoriens : mais on trouve de plus ici tous les Manifeſtes, Edits, Déclarations & Or-

donnances du Roi Charles VI, qui, pendant tous ces troubles, étoit tantôt pour, tantôt contre le Duc de Bourgogne. L'on voit dans tous ces récits, que Monſtrelet, étant Flamand, & ſujet du Duc de Bourgogne, eſt partial pour le parti Bourguignon.

L'année 1415 eſt fameuſe par la bataille d'Azincourt, la mort du premier Dauphin, fils de Charles VI, & qui avoit épouſé la fille du Duc de Bourgogne, & l'arrivée à Paris de l'Empereur Sigiſmond, de la Maiſon de Luxembourg, oncle de Charles VI. Il y eut plus de magnificence & de dépenſe à l'occaſion de cette entrée dans ces temps de calamité, que l'état du Royaume ne pouvoit & ne devoit en ſupporter. La liſte des morts, des bleſſés, & des priſonniers François de la bataille d'Azincourt, tient ici un grand nombre de pages, & on y voit les noms de quantité de Princes & de grands Seigneurs du Royaume; au contraire la liſte des grands Seigneurs échappés à cette bataille n'eſt que de trois lignes. La premiere de ces liſtes eſt bien bonne à conſulter pour connoître toutes les Maiſons nobles qui exiſtoient dès 1415.

En 1416 mourut le Duc de Berri, oncle de

de Charles VI ; & le ſecond Dauphin Jean qui avoit épouſé l'héritiere de Brabant & de Hainault, & n'eut point d'enfans, non plus que ſon frere aîné.

Le Chapitre 168, quoique fort court, contient le fond d'un événement qui eut de grandes & importantes ſuites. Voici le texte.

» En ce temps là Royne de France » eſtant au bois de Vincenne où elle » tenoit ſon Eſtat, fut viſitée par le Roi, » ſon Seigneur & mari : & ainſi qu'il » retournoit à Paris vers le Veſpre, il en- » contra Meſſire Loys Bourdon, Cheva- » lier, allant de Paris au bois de Vin- » cenne ; lequel treſpaſſant par aſſez près » du Roy, s'inclina en chevauchant, & » paſſa outre aſſez légierement : mais » tantoſt le Roy envoya après lui le Pré- » voſt de Paris, & lui commanda qu'il le » prinſt & le gardaſt bien, tant qu'il lui » en ſceut rendre bon compte : lequel Pré- » voſt en accompliſſant le commande- » ment du deſſuſdit, feit ſon devoir & » preint ledit Chevalier : & après le mena » en Chaſtelet, audit lieu de Paris, où il » fut par le commandement du Roy très- » fort queſtionné & depuis noyé en Seine. » En après par aucun peu de jours en ſui-

» vant par l'Ordonnance du Roy, du » Daulphin & de ceux qui gouvernoient » Paris, la Royne deſſuſdite, accompagnée » de ſa belle-ſœur, Ducheſſe de Baviere, » fut envoyée à Blois & depuis à Tours en » Touraine pour demourer à aſſez ſimple » état : & lui furent baillez pour la con- » duire & gouverner Maiſtre Guillaume » Torel, Maiſtre Jean Picard, & Maiſtre » Laurens du Pyus ; ſans le conſentement » deſquels elle n'oſoit aucune choſe be- » ſongner, non pas eſcrire unes lettres à » quelque beſongne que ce fuſt : & là veſ- » quit grand eſpace de temps en grand » déplaiſance, attendant de jour en jour » d'encores pis avoir. Et avecques ce, très- » grand finance qu'elle avoit en divers » lieux à Paris, furent oſtées par ſon fils » le Daulphin, & ceux qui le gouver- » noient. Leſquels trois Gouverneurs de la » Royne deſſus nommée on y avoit mis » tout à propos, afin qu'elle ne peut riens » conduire ne traiter au préjudice de ceux » qui gouvernoient le Roy, & ſon fils le » Daulphin deſſuſdit «.

On voit par ce Chapitre, que la Reine étoit ſoupçonnée d'être en commerce de galanterie avec un Seigneur François, nommée Louis Bourdon (que d'autres Auteurs appellent Boisbourdon) ; que le

dernier Dauphin, qui fut depuis Roi, ſous le nom de Charles VII, fut un des Juges de la Reine ſa mere, & qu'il la traita avec la plus grande ſévérité; ce qui l'irrita ſi fort, & lui donna une telle haine pour ſon fils, qu'il ne tint point à elle de lui faire perdre la Couronne, ainſi qu'à toute la poſtérité des Valois. Au reſte la Reine ne fut pas long-temps dans l'eſpece de captivité à laquelle ſon époux & ſon fils l'avoient condamnée. La même année 1417, elle implora le ſecours du Duc de Bourgogne, qui vint en perſonne en Touraine, & la conduiſit à Chartres, d'où elle écrivit une eſpece de Manifeſte, qu'elle envoya dans pluſieurs villes du Royaume, pour les engager à ſe joindre à la faction Bourguignonne, qui prit bientôt de ſi grandes forces, qu'en 1418 elle ſe rendit maîtreſſe de Paris même : le Duc de Bourgogne y conduiſit la Reine ; ils y furent reçus comme en triomphe, & s'emparerent de la perſonne du Roi & de ſon eſprit, ſi bien qu'il leur étoit abſolument aſſervi. Le Dauphin, ſentant qu'il ne pouvoit réſiſter à cette puiſſante faction, conclut une paix ſimulée avec le Duc de Bourgogne; mais les ſuites en furent terribles. Tout le monde ſait qu'en 1419, le Duc ayant été

attiré ſur le pont de Montereau, ſous prétexte d'une conférence, fut aſſaſſiné par ordre du Dauphin & en ſa préſence; que ce meurtre eut les plus grandes conſéquences; que dans un Lit de Juſtice où le Roi lui-même eut la foibleſſe de préſider en 1420, le Dauphin & ſes complices furent condamnés comme coupables de crime de leze-Majeſté, déclarés déchus de tous leurs droits, dignités & biens, & que le Roi d'Angleterre, Henri V, ayant épouſé Catherine, derniere des filles de Charles VI, fut reconnu pour héritier & Régent du Royaume. Les Bourguignons & les Anglois s'obſtinoient à ne nommer Charles que le ſoi-diſant Dauphin. Les deux Rois & les deux Reines firent une entrée ſolennelle & pompeuſe dans Paris, après laquelle le Roi Henri V fit un voyage à Londres, & y conduiſit la nouvelle Reine en 1421; mais ils revinrent bientôt en France, au commencement de 1422. La Ducheſſe de Bourgogne, Michelle de France, ſœur aînée de la Reine Catherine, mourut cette même année, & peu après le Roi Charles VI leur pere.

C'eſt ici que finit le premier volume de Monſtrelet; le ſecond qui eſt encore de ce même Auteur, traite des événemens du

regne de Charles VII, & Monſtrelet ſuit toujours la même méthode ; les pieces qu'il rapporte ſont communément curieuſes & quelquefois ſingulieres. Sous l'année 1427, on en trouve une infiniment ridicule, & dont je ne parlerai que pour montrer quelle étoit l'ignorance du ſiecle & de l'Auteur, ſur-tout relativement aux pays éloignés de celui où il demeuroit. Voici la traduction d'une lettre qu'il prétend que le Soudan de Babylone écrivit à tous les Princes Chrétiens, après qu'il eut fait la conquête de l'Iſle de Chypre.

» Baldadoch, fils d'Aire, Conneſtable » de Jérico, Prévoſt du Paradis terreſtre, » nepveu des Dieux, Roys des Roys, Prin- » ces des Princes, Souldan de Babylone, » de Perſe, de Jéruſalem, de Chaldée, de » Barbarie, Prince d'Afrique, & Animal » d'Arcadie, Seigneur de Siche, des » Ainces, des Payens & des Maritans; » Maiſtres Anchipotel, Advoué d'Ama- » zone, Gardien des Iſles, Doyen des » Abbayes, Commandeur des Temples, » Froiſſeur des Heaumes, Fendeur des » eſcus, Perfeur des haubers, Rompeur » de harnois & de Places; Lanſſeur de » glaives, Effrondeur de deſtriers, Treſ- » perceur de preſſes, Deſtruiſeur de chaſ-

» teaux, Fleur de Chevalerie, Sanglier » de hardieſſe, Aigle de largeſſe, Crémeur » des ennemis, Eſpérance d'amis, Re- » couvreur des déconfits, Eſtandart de » Mahomet, Seigneur de tout le monde; » aux Roys d'Allemaigne, de France & » d'Angleterre, & à tous autres Roys, » Ducs & Comtes, & généralement à » tous ceux eſquels notre débonnaireté » eſt advenir, ſalut & dilection en notre » grace : comme ainſi ſoit qu'il eſt bien » loiſible de relenquir erreur par ſageſſe » qui veult, vous mande que vous ne » laiſſez nullement ne tardez à venir par » devers moy, & relevez vos fiefs & terres » de ma Seigneurie en reniant votre Dieu » & la foy Chrétienne, délaiſſant vos » erreurs : eſquelles vous & vos devanciers » avez été enveloppés trop longuement, » ou autrement mon indignation & la » puiſſance de ma forte épée tournera ſur » vous aſſez brievement, dont j'aurai vos » têtes en rançon ſans riens épargner. Ces » lettres furent données la Vigille des » Ambaſſadiens, l'an dixieme de notre » Couronnement, la ſeconde année après » notre noble victoire & deſtruction du » malheureux pays de Chippre «.

Monſtrelet conte avec naïveté l'inſti-

tution de l'Ordre de la Toiſon d'or, & nomme les vingt-quatre premiers Chevaliers qui en furent décorés : voici le Chapitre en entier.

» En ceſt an (1430) le Duc Philippe de » Bourgogne meit ſus en l'honneur de » Dieu, & de monſeigneur Sainct Andrieu : duquel en armes il portoit l'enſeigne, un Ordre & fraternité de vingt-quatre Chevaliers ſans reproche, Gentilshommes de quatre coſtez, auxquels » il donna à chacun d'eux un collier d'or, » moult gentement ouvré de ſa deviſe, » c'eſt à ſçavoir du fuſil auſquel colliers » pendoit à chacun ſur le devant en maniere que portent les grands Dames & » Damoiſelles, Images fermeilletz & autres » joyaux une Toiſon que jadis conquiſt » anciennement Jaſon en l'Iſle de Colchos, » comme on le trouve par eſcript en l'Hiſtoire de Troye, de laquelle n'eſt point » trouvée en nulles Hiſtoires qu'oncque » nul Prince Chrétien on lui eût révélée, » ne miſe ſus. Si fut la deſſuſdicte ordre à » l'imagination de celle que dit eſt nommée » par ledit Duc, l'Ordre de la Toiſon » d'or, & furent par lui & aucuns de ſon » Conſeil eſleuz & nommés pour porter » ladicte Ordre vingt-quatre Chevaliers

» deſquels les noms s'enſuivent. Premier
» y eſtoit ledit Duc Chef & Fondateur
» d'icelle ; en après y eſtoit Guillaume de
» Vienne, Seigneur de Saint-George,
» Meſſire Regné Pot, Seigneur de la
» Roche, le Seigneur de Rembaix, le Sei-
» gneur de Montagu, Meſſire Rolland
» de Heuquerque, Meſſire Antoine de
» Vergy, Comte de Dammartin, Meſſire
» David de Brimeu, Seigneur de Ligny,
» Meſſire Hue de Lannoy, Seigneur de
» Santes ; Meſſire Jehande, Seigneur de
» Commines, Meſſire Antoine de Toulon-
» geon, Maréchal de Bourgogne, Meſſire
» Pierre de Luxembourg, Comte de Con-
» verſan, Meſſire Jean de la Tremoille,
» Meſſire Jean de Luxembourg, Seigneur
» de Beaurevoir, Meſſire Gillebert de
» Lannoy, Seigneur de Villerval, Meſſire
» Jean de Villiers, Seigneur de Lille-Adam,
» Meſſire Antoine, Seigneur de Croï &
» de Renty, Meſſire Florimond de Brimeu,
» Seigneur de Maſſincourt, Meſſire Ro-
» bert de Mamines, Meſſire Jacques de
» Brimeu, Seigneur de Grigny, Meſſire
» Baudouin de Lannoy, Seigneur de Mo-
» lembaix, Meſſire Pierre de Bauffre-
» mont, Seigneur de Charny, Meſſire
» Philippe de Ternant, & Meſſire Jean

» de Crequy, & Meſſire Jean de Croï
« Seigneur de Tours ſur Marne.

» Leſquels Chevaliers (comme dit eſt)
» au recevoir ladicte Ordre, feirent, &
» devoient faire leurs Succeſſeurs pluſieurs
» ſolemnelles promeſſes & notables Or-
» donnances pour l'entretenement d'i-
» celles, deſquelles cy après en ce préſent
» livre ſera faict mention plus à plain,
» après que ladicte Ordre ſera du tout par-
» fournie en ſon droit nombre : car depuis
» que les deſſus nommez y furent mis, cer-
» taine eſpace de temps après en fuſt ajouſté
» aucuns autres. Si doivent les hoirs d'i-
» ceux Chevaliers renvoyer après leur
» treſpas audit Duc de Bourgongne ledit
» Collier pour le bailler à autre Chevalier.

Il paroît que, lors de l'inſtitution de cet Ordre, le Duc de Bourgogne avoit établi un eſprit d'union qui mettoit chacun d'eux en droit de compter ſur les bons offices & l'amitié des autres ; nous en trouvons la preuve dans ce même volume de Monſtrelet, ſous l'année 1439 : alors Jean, Duc de Luxembourg, Comte de Ligny, qui étoit revêtu de cet Ordre, tomba dans la diſgrace du Duc de Bourgogne dont il étoit Vaſſal. Il en craignit les ſuites, & crut devoir s'adreſſer à ſes Confreres pour

obtenir ſa juſtification. La tournure de ſes lettres m'a paru remarquable, & je vais en copier ſeulement le commencement & la fin.

» Très-cher frere & compagnon, depuis » peu de temps en ça, aucuns mes bons amis » m'ont averti que mon très-redouté Sei- » gneur le Duc de Bourgogne étoit indigné » pour aucuns rapports leſquels lui ont été » faits à l'encontre de moy; pour laquelle » raiſon j'ai envoyé devers lui Jean Taille- » monde & Huet mon Clerc, par leſquels » lui ai écris, lui ſuppliant humblement » que de ſa grace il ne lui plaiſe de ſoi en- » felonner contre moy, ne me tenir en » ſon indignation ſans me ouir en mes » excuſations raiſonnables «.

Après cela, le Comte de Ligny entroit dans le détail des fautes & des excès qu'on lui imputoit, s'excuſoit de ſon mieux, & prioit les Chevaliers ſes Confreres de lui rendre ſervice en faiſant valoir ſes raiſons; il finiſſoit ainſi.

» Véritablement ſi ne ſuis par vous aſſiſté » en cette matiere, & qu'on veuille pro- » céder envers moi en telle maniere & ſi- » niſtres rapports ſans me ouir, ne ſçauroye » envers qui me retraire, & auroye cauſe de » m'en douloir. Ces choſes pouvez aſſez

» conſidérer, & ledit Taillemonde &
» Huet, ou un d'eux pourront vous en dire
» plus à plain. Très-chiers freres & compai-
» gnons ſi choſes vous plaiſent que faire
» ſe puiſſe, ſigniffiez-le moy & le ferai de
» très-bon cœur, comme ſçait notre Sei-
» gneur qui vous ait en ſa benoiſte grace.
» Ecrit en mon hôtel de Bohin le jour de
» la Chandeleur.

Sous l'année 1440, on lit le Chapitre ſuivant.

» En l'an deſſuſdit advint en la Duché
» de la Bretaigne une grand, diverſe, &
» merveilleuſe adventure. Car le Seigneur
» de Raix qui pour lors eſtoit grand Maré-
» chal de France, & eſtoit moult noble
» homme, & très-grand Terrien, & yſſu
» de très-grand & très-noble génération,
» fut accuſé & convaincu d'héréſie, la-
» quelle il avoit par long-temps maintenuz.
» C'eſt à ſçavoir par la ſédition & enhor-
» tement principalement du Diable d'en-
» fer, & auſſi d'aucuns ſes Complices & Ser-
» viteurs, comme il confeſſa avoir fait mou-
» rir pluſieurs enfans ſoups aage, & femmes
» enceintes, ſur intention de parvenir à
» auculnes Haulteſſes & Chevances, &
» auſſi honneurs déſordonnez : deſquels
» enfans & autres créatures, après ce qu'il

» les avoit fait mourir violentement, fai-
» ſoit prendre aucune partie de leur ſang ;
» duquel on eſcrivoit Livres où il y avoit
» conjurations diaboliques & autres ter-
» mes contre notre Foi Catholique ; pour
» lequel cas deſſuſdit après qu'il eut été
» prins & diligemment examiné, & auſſi
» qu'il eut coygneu tout ſon fait, d'en
» avoir fait mourir par cette mauvaiſe ma-
» niere juſques au nombre de huit vingt
» ou plus : il fut en ſa préſence par ſaiges
» & notables Juges, condamné à eſtre pen-
» du & étranglé tant qu'il fut mort, &
» après ſon corps ars en un feu. Si y eſtoient
» préſens avec ledit Duc grand nombre
» de grands Seigneurs & autres notables
» hommes, tant ſéculiers comme Clercs.
» Si fut faicte ceſte condamnation, &
» auſſi l'exécution en la ville de Nantes en
» Bretaigne. Toutesfois après ladicte exécu-
» tion premiere accomplie, & qu'il fut mis
» au feu, & en partie bruſlé, il y eut au-
» cunes Dames & Damoiſelles de ſon li-
» gnage qui requirent au deſſuſdit Duc de
» Bretaigne de avoir le corps pour le met-
» tre en Terre Saincte : lequel Duc leur
» accorda & y fut mis. Et jaçoit ce qu'il
» euſt eu ceſte fauſſe & inhumaine vou-
» lenté, néantmoins ſi euſt il à la fin très-

» belle & dévote cognoiſſance & repentan.
» ce, en requérant moult humblement à
» ſon Créateur mercy & miſéricorde de
» ſes grands péchés & offences : pour la
» mort duquel Seigneur de Raix grand par-
» tie des Nobles dudit pays de Bretaigne &
» eſpéciallement ceux de ſon lignage en
» eurent au cœur très.grand douleur & triſ-
» teſſe. Et auſſi avant que cette adventure
» lui advint, il étoit moult renommé d'être
» très-vaillant Chevalier en armes.

Je n'ai à ajouter au récit naïf de Monſtrelet, ſinon que le malheureux Maréchal de Raix étoit de l'illuſtre Maiſon de Laval (Montmorency). Ce fut le goût du faſte & de la débauche qui le précipita dans tous les malheurs dont il fut ſi cruellement puni. Il conſomma en folle dépenſes deux cent mille écus d'or comptant, dont il avoit hérité à l'âge de 20 ans, & trente mille livres de rente qu'il poſſédoit, & qui étoient dans ce temps-là un revenu conſidérable. Il ne voyageoit point, dit-on, ſans traîner à ſa ſuite des troupes conſidérables de Cuiſiniers, de Muſiciens & de Danſeurs de l'un & de l'autre ſexe, des meutes de chiens, & deux cents chevaux de main : malheureuſement il avoit cru devoir faire entrer dans ce cortége des

prétendus Devins & Magiciens, ce qui fit qu'on lui imputa des horreurs dont il n'étoit peut-être pas coupable. Il ne laiſſa qu'une fille qui épouſa ſucceſſivement un Amiral de France, Prégent de Coetivi, & le Maréchal de Loheac Laval, dont elle n'eut point d'enfans.

Sous l'année 1443, Monſtrelet nous apprend que le Duc de Bourgogne étant dans ſon Duché, pluſieurs Gentilshommes de ſon Hôtel & de ſes Pays firent publier *un fait & pas d'armes*, à la tête deſquels étoit Meſſire Pierre de Beaufremont, Seigneur de Charni. Voici la teneur du premier cartel, dont ils envoyerent des copies auſſi loin qu'ils le purent.

» En l'honneur de notre Seigneur & de » ſa très-glorieuſe Mere, de Madame » Sainte-Anne, & de Monſeigneur Saint- » Georges, je Pierre de Beaufremont, Sei- » gneur de Charni, de Montliet & de » Montfort, Chevalier, Conſeiller & » Chambellan de très-haut, très-puiſſant » & très-excellent Prince, mon très- » redouté & ſouverain Seigneur, Monſei- » gneur le Duc de Bourgogne, fais ſçavoir » à tous Princes, Barons, Chevaliers & » Ecuyers ſans reproche, excepté ceux du » Royaume de France & des Pays alliés

» & ſujets de mondit ſouverain Seigneur,
» que pour augmenter & accroître le très-
» noble métier & exercice des armes,
» ma voulenté & intention eſt qu'avec
» douze Chevaliers, Ecuyers & Gentils-
» hommes de quatre côtés, garder & dé-
» fendre un Pas ſur le grand chemin ve-
» nant de Dijon à Exonne, à un gros
» arbre appelé l'arbre des Hermites, &c«.

Entre les noms des douze Gentilshommes qui devoient accompagner Pierre de Beaufremont, on peut remarquer Guillaume de Vaudray. Les conditions du combat à cheval pour les aſſaillans, ſont de faire douze courſes de lance à fer émoulu contre Pierre de Beaufremont, ou quelques-uns de ſes Chevaliers. Quant aux combats des armes à pied, ils ſeront à l'épée; & on doit frapper juſques à quinze coups. Celui qui ſera porté à terre ſera priſonnier de l'autre, & ne pourra ſe racheter qu'en payant au moins cinq cents écus. Le Pas & Fait d'armes doit commencer le premier Juillet, & durer quarante jours, à ſix jours par ſemaine, pendant trois deſquels on combattra à cheval, & les trois autres à pied. Les Juges du combat ſeront le Comte de Nevers, de la Maiſon de Bourgogne, & celui de

Fribourg & de Neufchâtel, Maréchal de Bourgogne.

En 1446, le Roi Charles VII, revenant d'ouïr la Meſſe, trouva ſur ſon lit un dictier dont la teneur s'enſuit:

Le mal payé, faux Conſeillers,
Les diſcors d'aucuns Chevaliers,
Impoſitions & Gabelles,
Ont élevé guerres nouvelles
Qui jamais jour ne finiront,
Tant que tels choſes dureront;
Car mains ſervent le Roi François;
Qui pourtant ſont de cœur Anglois;
Et ſervice fait contre cœur
Ne profite à nul Seigneur.
Le Sage ſe dit & recorde
A qui de tout je bien m'accorde,
Que Prince haï en ſa Terre
Ne peut vivre ſans avoir guerre.
Mais peu en chault à ces haults hommes,
Qui du Roi ont ces groſſes ſommes,
L'or, l'argent & les grands terres,
Par iceux ſont menés les guerres.
Au recevoir ſont les premiers,
Et à beſoingné les derniers.
Mirez-vous ici, Ducs & Rois!
En la fin oyez le Sourdois;
Et ſi toujours allés telle erre,
Soyez sûr que vous perdrez terre;
Car bien payer, acquerre amis,
Mal payer, acquerre ennemis.
Laiſſez les bois & les rivieres,

Prenez

Prenez lances, levez bannieres;
Fuyez les faux, ſuivez les ſa'ges,
Allez aux champs, laiſſez les caiges,
Où vous avez honneur perduc.
Hélas! France, ton nom ſe mue;
Et je vous dis bien ſur ma tête,
Qu'on vous tiendra tretous pour bête.
Je parle aux Ducs, je parle au Roi,
Et je ſuis meu de bonne foi.

Je n'en extrairai pas davantage de la Chronique de Monſtrelet; ce n'eſt pas le ſeul Auteur contemporain qui nous ait laiſſé des Mémoires des regnes de Charles VI & de Charles VII, dans leſquels on trouve des Anecdotes ſingulieres & piquantes. Il y en a d'autres, de quelques-uns deſquels j'ai des manuſcrits, ou dont je peux parler d'après le ſavant Denis Godeffroi, Hiſtoriographe de France, qui, en 1653 & 1661, publia des éditions de ces Hiſtoriens du 15eme ſiecle, qui ont parlé avec franchiſe & naïveté de ce dont ils ont été eux-mêmes témoins. Le premier eſt Jean Juvenal ou Juvenel des Urſins, Archevêque de Rheims: perſonne n'étoit plus capable que lui d'écrire l'Hiſtoire de ſon temps avec nobleſſe & vérité; il étoit l'aîné de onze enfans, tous fils de Jean Juvenal, d'abord Avocat au Parlement, enſuite

Hiſtoire de Charles VI, par Juvenel.

Prévôt des Marchands de Paris en 1388; il ſe conduiſit dans les circonſtances délicates où l'on ſe trouvoit alors, en bon citoyen, ſage Conſeiller, & prudent politique. Son fils aîné fut auſſi d'abord Avocat, Maître des Requêtes du Dauphin (depuis Charles VII), dans des temps où ce Prince étoit réduit aux plus cruelles extrémites. Charles étant devenu Roi, mais n'étant maître que de la moindre partie de ſon Royaume, transféra le Parlement de Paris à Poitiers: il falloit choiſir pour porter la parole dans ce Tribunal, compoſé d'un petit nombre de ſujets fideles au légitime Roi, un homme également ſage & prudent, & Jean Juvenal fut chargé de cette importante commiſſion: il s'en acquitta ſi bien, que lorſque Charles VII fut rentré dans Paris, Jean Juvenal des Urſins ayant pris l'état Eccléſiaſtique & les Ordres ſacrés, le Roi lui procura l'Evêché de Beauvais, auquel la dignité de Pair Eccléſiaſtique eſt attachée. Il paſſa à l'Evêché de Laon, & enſuite à l'Archevêché de Rheims. Ce fut lui qui ſacra le Roi Louis XI; on nous a conſervé pluſieurs des diſcours qu'il fit dans des occaſions d'apparat aux Etats Généraux, aux aſſemblées du Clergé, & au Parlement. Ils ſont très-éloquens pour

leur temps : ce fut un de ſes freres cadets qui le remplaça dans l'Archevêché de Rheims. Un autre qui, pendant un temps de ſa vie, avoit étudié les loix, & enſuite avoit porté les armes, fut fait Chancelier de France par Charles VII, dépoſſédé par Louis XI, rétabli quelque temps après par ce même Roi, avec éloge & diſtinction; un quatrieme continua la poſtérité de cette famille : ayant acquis la Terre & Baronnie de Traiſnel, il en prit le nom, que ſes deſcendans ont porté pendant quatre à cinq générations. Le dernier d'entr'eux mourut Chevalier des Ordres du Roi, ne laiſſant qu'une fille qui épouſa un autre Chevalier des Ordres, de l'ancienne Maiſon d'Harville Palaizeau : ſes enfans furent ſubſtitués au nom de Juvenal des Urſins de Traiſnel, nom beau à porter, puiſque c'eſt celui de pluſieurs grands hommes, d'une famille illuſtrée par eux, & qui n'a pas beſoin par conſéquent de la prétention d'appartenir à la grande & ancienne Maiſon des Urſins d'Italie.

L'Hiſtoire ou les Mémoires du regne de Charles VI, écrits par Jean Juvenal des Urſins, ſont intitulés dans un manuſcrit que j'en poſſede, Rapport. C'eſt effective-

ment un compte très-exact de ce qui s'eſt paſſé depuis 1380, année de la mort de Charles V, juſqu'en 1422 que mourut Charles VI.

Sur la premiere année du regne de Charles VI, Juvenal rapporte d'une maniere ſimple, mais noble & intéreſſante, les difficultés qui s'éleverent au ſujet de la Régence, celles du cérémonial qui troublerent le feſtin royal qui ſuivit le Sacre, & enfin le commencement des déſordres dont la jalouſie des oncles de Charles VI fut la premiere cauſe.

Sous l'année ſuivante, je trouve une Anecdote ſinguliere ſur un Prévôt de Paris, nommé Hugues Aubriot; la voici:

» Hugues Aubriot, natif de Bourgon-
» gne, lequel par le moyen du Duc d'An-
» jou, fut faict Prévôt de Paris, riche
» & puiſſant étoit, & ſi avoit un grand
» Gouvernement des Finances, & fit plu-
» ſieurs notables édifices à Paris, le Pont
» St. Michel, les murs de devers la Baſ-
» tille St. Antoine, le petit Châtelet, &
» pluſieurs autres choſes dignes de grand
» mémoire: mais ſur toutes choſes avoit
» en grande irrévérence les gens d'Egliſe,
» & principalement l'Univerſité de Pa-
» ris, & tellement que ſecrétement on

» fit enqueſte de ſon Gouvernement & de
» ſa vie, qui eſtoit très-orde & déshon-
» neſte en toute puterie & ribauderie,
» à decevoir femmes, partie par force,
» partie par argent, dons & promeſſes,
» & avoit compagnée charnelle à Juif-
» ves, & ne croyoit point le St. Sacre-
» ment de l'Autel, & s'en mocquoit, &
» ne ſe confeſſoit point, & eſtoit un très-
» mauvais Catholique. En pluſieurs &
» diverſes héréſies étoit encouru, & ne
» craignoit puiſſance aucune, pour ce qu'il
» eſtoit fort en la grace du Roi & des
» Seigneurs; toutesfois fut fort pourſuivi
» par l'Univerſité & gens d'Egliſe, telle-
» ment qu'on le print & empriſonna ès
» priſons de Monſieur l'Evêque de Paris,
» & fut examiné ſur pluſieurs points, leſ-
» quels il confeſſa, il fut trouvé par gens
» Clercs à ce cognoiſſans, qu'il étoit digne
» d'eſtre bruſlé. Mais à la requête des Prin-
» ces, cette peine lui fut relaſchée, &
» ſeulement au parvis Notre-Dame fut
» publiquement preſché & réprimandé
» par l'Evêque de Paris, veſtu en habit
» pontifical, & fut déclaré en effet eſtre de
» la loi des Juifs, & contempteur des Sa-
» cremens Eccléſiaſtiques, & avoir encouru
» les ſentences d'excommuniement, qu'il

» avoit par long-temps contemnées & mé-
» prisées ; & le condamna à estre perpé-
» tuellement en la fosse au pain & à l'eau «.

En l'an 1386, on fit de grands préparatifs pour une descente en Angleterre ; & pour loger & mettre à couvert les troupes, aussi-tôt qu'elles y seroient débarquées, on fit faire en France des palissades & des baraques de bois, que l'Auteur de la vie de Charles VI appelle Ville de bois, qu'on devoit transporter en Angleterre. Mais le Duc de Berry qui devoit commander les troupes, s'étant amusé à Paris, & les vents ayant dispersé la flotte, l'expédition ne put avoir lieu, & le Roi donna sa Ville de bois au Duc de Bourgogne.

Charles VI, après avoir été visiter le Pape Clément VI à Avignon, repassa par le Comté de Foix, & s'arrêta chez le vieux Duc Gaston Phœbus, dont nous avons tant parlé dans le volume précédent, & qui fit mourir son fils, soupçonné d'avoir voulu l'empoisonner; & fut, dit l'Historien, reçu » grandement & honorablement, » festoyé par le Comte qui ordonna un » jeu, nommé *joculatoire*, à jetter dards » & javelines, & promettoit au mieux » jouant & jettant une belle couronne qui

» étoit moult riche. Or le Roi ſe délectoit,
» dès jeuneſſe, à jetter verges de coudre
» à Paris, en ſa Cour de St. Paul, par-
» deſſus les ſalles, & n'y avoit perſonne
» en ſon Hôtel qui euſt mieux fait, ainſi
» audit jeu gagna le prix, & lui fut baillé la
» couronne; mais la donna aux Cheva-
» liers & Ecuyers du Comte «.

L'année ſuivante, ce Comte de Foix mourut, & voulut laiſſer au Roi ſon Comté; mais le Roi généreuſement le donna à un bâtard du Comte, & ce bâtard périt quelques années après ſans laiſſer de poſtérité, dans un certain ballet des Sauvages, où le Roi Charles VI courut lui-même grand riſque de la vie.

Sous l'année 1390, on lit que le Roi & la Reine étoient alors au Château de Saint Germain-en-Laye, & s'amuſoient beaucoup; &, dit l'Auteur, *s'esbattoient au bois de Poiſſy*; en même temps ils ſe préparoient à mettre de groſſes tailles ſur le peuple, quoiqu'il y en eût déjà de conſidérables, & qui excitoient bien des murmures. Mais tout à coup il s'éleva une grande tempête, des vents furieux & des tonnerres épouvantables, ſi bien qu'il y eut quatre hommes de la ſuite du Roi foudroyés, entre St. Germain & Poiſſy.

Ces ſignes effrayans furent cauſe que le Conſeil du Roi ſe ſépara ſans rien conclure ſur l'établiſſement des nouvelles impoſitions, & la Reine ſe fit honneur d'avoir remontré au Roi, que ſon peuple étoit trop accablé, & ne devoit pas être chargé davantage.

La cauſe que l'Archevêque de Rheims donne à l'aſſaſſinat du Connétable de Cliſſon, par le Sire de Craon, eſt remarquable, parce qu'elle prouve l'ignorance & la ſuperſtition du temps. Le Duc d'Orléans qui étoit jeune & avoit de l'eſprit, fréquentoit des perſonnes qui en avoient auſſi beaucoup, au moins pour ce ſiecle, & qui paſſoient pour gens à ſecrets, & même pour ſorciers. Le Sire de Craon, favori de Charles VI, crut qu'il étoit de ſon devoir d'avertir le Duc d'Orléans qu'on parloit mal dans le monde de ſes liaiſons avec eux, & lui repréſenta que cela pouvoit donner atteinte à ſa réputation. Le Duc d'Orléans ſe trouva offenſé de cet avis : il ſe plaignit au Roi ſon frere, de l'inſolence du Sire de Craon, qui l'accuſoit de vivre en intimité avec des ſorciers, & menaça de s'en venger. Le Sire de Craon, inſtruit de la colere du Duc d'Orléans, ſe perſuada que le Connétable de Cliſſon,

qui étoit fort avant dans la confiance du Prince, ne contribuoit pas peu à l'animer contre lui. De là naquit une haine entre le Sire de Craon & le Connétable, qui eut les plus funeſtes effets. Le Sire de Craon le fit aſſaſſiner ; il fut bleſſé griévement, mais ne mourut pas de ſes bleſſures, & Cliſſon pourſuivit & obtint la condamnation de ſon aſſaſſin, qui n'échappa au ſupplice que par la fuite.

On ſait qu'il y a différentes opinions ſur la façon dont Charles VI devint fou. La plus grande partie des Auteurs prétendent que ce fut en traverſant une forêt au mois d'Août en 1390, par une chaleur épouvantable, qu'il crut voir un fantôme effrayant ; mais Juvenal des Urſins penſe que ce fut une eſpece de mendiant mal vêtu, qui, dans cette même forêt, l'approcha & lui dit : *Roi, où vas-tu ? ne paſſe pas plus oultre, car tu es trahi.* Auſſi-tôt le Roi fut ſurpris de frénéſie, tua quatre hommes, & ayant été emporté de force dans une maiſon voiſine, il tomba en une léthargie, pendant laquelle les Médecins même le crurent mort.

Le jeune Duc d'Orléans continuoit à donner des marques d'un dérangement dans ſa conduite, qui excitoit des mur-

mures de la part de tous les gens raiſonnables, ſouffroit (comme nous l'avons remarqué dans le précédent article à l'occaſion du Sire de Craon) difficilement les remontrances : cependant Jean Juvenal des Urſins, pere de l'Archevêque de Rheims, Auteur de cette Vie, entreprit de lui en faire, & s'y prit avec tant de reſpect, de douceur & d'honnêteté, un jour qu'il ſortoit du Conſeil du Roi, que le Duc d'Orléans l'écouta avec attention, fut frappé de ſes avis, & lui promit de réparer ſes torts, & de ſe conduire déſormais d'une maniere plus convenable & plus digne de lui. En effet, pour prouver qu'il avoit changé de diſpoſition, il fit bâtir une Chapelle dans l'Egliſe des Céleſtins de Paris, qui exiſte encore, & qui a été la ſépulture des Princes de ſa branche, qui eſt montée ſur le trône dans la perſonne de Louis XII ſon petit-fils.

L'Archevêque de Rheimsr aconte comment Jean Juvenal ſon pere, encore Prévôt des Marchands en 1393, trouva moyen de ſe tirer d'une fâcheuſe affaire qui lui fut ſuſcitée par le Duc de Bourgogne. Ce Prince vouloit beaucoup de mal à ce Magiſtrat, parce qu'il étoit parent & ami de Noujant & de la Riviere, Adminiſtrateur

des Finances de Charles VI, que le Duc perſécutoit : il fit faire contre Juvenal une information ſecrete par deux Commiſſaires au Châtelet, qui, quoique fauſſe, pouvoit lui être très-préjudiciable. Les Commiſſaires, étant dévoués au Duc, tournerent la choſe comme il voulut, & porterent enſuite leur Enquête au Procureur-Général, pour en faire la pourſuite. Mais celui-ci ayant refuſé ſon miniſtere à cette injuſtice, ils s'adreſſerent à un ſimple Avocat, qui conſentit à devenir l'accuſateur du Prévôt des Marchands au Conſeil du Roi. Pour achever de convenir de leurs faits, les Commiſſaires & l'Avocat allerent ſouper à la Buvette du Palais, & s'y enivrerent ſi bien que l'information échappa de la poche de l'un d'eux, & fut ramaſſée par un honnête Bourgeois, qui alla réveiller le Prévôt des Marchands après minuit, & lui remettre la preuve du complot qui ſe tramoit contre lui. Celui-ci comparut dès le lendemain au Conſeil du Roi, où l'Avocat déſigné propoſa les moyens d'accuſation. Juvenal ſe défendit très-bien, & allégua qu'il n'y avoit aucunes preuves contre lui. On voulut obliger l'Avocat de les produire ; il les chercha vainement dans ſa poche : faute de pouvoir les repréſenter, l'accuſé fut pleine-

ment déchargé, & Charles VI prononça lui-même : » Je vous dis que mon Prévôt » eſt prud'homme, & que ceux qui ont » propoſé les choſes contre lui ſont de » mauvaiſes gens «.

Le récit que fait l'Auteur de l'état où étoit le Roi lorſque ſes accès le reprenoient, fait horreur. Il ne ſe reconnoiſſoit pas lui-même, & lorſqu'on lui amenoit la Reine ſa femme, il diſoit que ce n'étoit pas elle ; il n'y avoit que la Ducheſſe d'Orléans, Valentine de Milan, qu'il regardoit avec plaiſir, & il l'appeloit toujours ma belle-ſœur : auſſi diſoit-on que cette Princeſſe, qui étoit Italienne, l'avoit enſorcelé. Un homme ſe préſenta, qui dit qu'il guériroit le Roi, parce qu'il poſſédoit un livre écrit par Adam, pendant les cent années qu'il employa à pleurer la mort de ſon fils Abel. On croit bien qu'il n'en vint pas à bout. Cet accès de la maladie du Roi dura plus de ſix mois de l'année 1393. Cependant la Reine accoucha d'une fille qui fut nommée Marie : Iſabeau de Baviere fit vœu de la conſacrer à Dieu ſi elle vivoit, & effectivement elle fut Prieure du Couvent de Poiſſy. Elle l'étoit déjà en 1405, lorſque le Duc de Bar voulut l'enlever pour l'épouſer ; la Reine même

& le Duc d'Orléans en étoient d'accord : mais la Princeſſe refuſa conſtamment de quitter ſon Couvent. L'Archevêque de Rheims dit qu'à cette occaſion il fut commis quelques déſordres dans l'Abbaye de Poiſſy par les gens du Duc de Bar, & fait *choſes non honnêtes*.

Cette même année, les Juifs furent accuſés d'avoir crucifié un Chrétien. On les tourmenta beaucoup à ce ſujet, & ils furent condamnés à payer une ſomme de dix-huit mille écus, qui fut employée à bâtir le petit pont qui joint le petit Châtelet à l'iſle Notre-Dame.

L'année ſuivante, 1394, le Cardinal de Luna, qui fut depuis Anti-Pape ſous le nom de Benoît XIII, étant venu en France en qualité de Légat, publia des Indulgences & des Pardons : les témoins qui avoient voulu dépoſer contre le Prévot des Marchands, vinrent eux-mêmes s'accuſer à lui du crime de calomnie. Le Légat leur donna l'abſolution, & leur impoſa pour pénitence d'aller tout haut crier merci à la porte de la maiſon de Juvenal : mais comme ils craignoient d'être reconnus, il leur permit de s'affubler d'un drap, & de faire leur confeſſion publique en cet état. Ils ſe rendirent de grand matin à la

maiſon du Prévôt, qui, dans ce moment, ſortoit pour aller viſiter des Egliſes, & gagner les Indulgences promiſes par le Légat. Il leur demanda ce qu'ils vouloient; & ayant appris qu'ils venoient lui demander pardon des infames calomnies qu'ils avoient avancées contre lui : » Allez, » leur dit-il, je vous connois ; vous êtes » tels & tels : je vous pardonne, comme » Dieu & le Légat veulent bien vous par- » donner «.

En 1398, Juvenal, qui étoit toujours Prévôt des Marchands, faiſoit tout ce qu'il pouvoit pour appaiſer les diviſions qui augmentoient entre les Ducs d'Orléans & de Bourgogne, & les partiſans de ces deux Princes. Le Roi étoit toujours dans l'état le plus fâcheux. Deux Auguſtins ſe préſenterent, & aſſurerent qu'ils le guériroient. Le Duc d'Orléans les protégeoit. On mit le Roi entre leurs mains; ils lui donnerent des remedes, & lui firent, dit-on, des inciſions, qui, loin de le ſoulager, le mirent en grand danger. La Cour s'indigna ; on fit empriſonner ces Moines : ils avouerent qu'ils n'étoient que des ignorans qui avoient été tentés par l'eſpoir d'une grande récompenſe, ſi par haſard ils réuſſiſſoient. Le Duc de Bour-

gogne pourſuivit leur condamnation, & ils furent jugés dignes de mort, comme s'ils avoient attenté à la vie du Roi. Ils étoient Prêtres, ainſi on les livra à la Juſtice de l'Evêque de Paris; pour les dégrader; ce qui ſe fit avec grande cérémonie devant l'Hôtel-de-Ville par le Prélat lui-même en habits pontificaux. On les revêtit d'habits ſacerdotaux, qu'on leur arracha enſuite piece à piece; on leur raſa la tête, pour leur ôter toute apparence de tonſure. Enſuite ayant été livrés à la Juſtice ſéculiere, on les conduiſit aux Halles, n'ayant qu'une ſimple chemiſe & une petite jacquette pardeſſus: on leur coupa la tête; leurs corps furent écartelés & jetés au feu.

D'un autre côté, le Duc d'Orléans fit brûler un fameux Sorcier, Nécromancien & invocateur du Diable, protégé par le Duc de Bourgogne, & que l'on accuſoit d'avoir jeté un ſort ſur le Roi; &, dit l'Hiſtorien, ces choſes ſe faiſoient pour l'envie qui étoit entre les deux Ducs.

En 1399, cinquante ans après la mort de Philippe de Valois, biſaïeul de Charles VI, mourut la Reine Blanche de Navarre, ſa veuve.

Je trouve ſous la même année une

anecdote bien ſinguliere ; c'eſt que le Roi Charles VI étant revenu en ſanté, ou du moins ſe croyant guéri, en remercia Dieu, & reçut par dévotion le Sacrement de Confirmation de la main de l'Evêque de Paris. Nous ne pouvons pas dire s'il l'avoit reçu plutôt ; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il avoit alors trente-un ans.

En 1401, la Reine Iſabeau de Baviere étant en couche de ſon cinquieme enfant, qui fut depuis le Roi Charles VII, le tonnerre tomba dans ſa chambre, & brûla les rideaux du lit dans lequel elle étoit couchée, ſans lui faire aucun mal.

En 1405, dans le temps où l'on ſe plaignoit le plus que le peuple étoit vexé & accablé d'impôts, tandis que les Prédicateurs oſoient reprendre publiquement la Reine qui venoit à leurs Sermons étaler une parure & une magnificence ridicule, le Roi, dit l'Hiſtorien, à peine avoit ſa dépenſe. » Car advint une fois qu'il diſnoit & étoit » à table, la nourrice, laquelle nourriſſoit » Monſeigneur le Dauphin, vint devers le » Roy, & dit qu'on ne pourvoyoit en » rien audit Seigneur, ni à ceux & celles » qui étoient autour de lui ; qu'il n'avoit » que manger ni que vétir ; qu'elle en avoit

» avoit parlé plusieurs fois à ceux qui » avoient le gouvernement des Finances, » mais nulle provision n'y étoit mise. Le » Roi fut fort mal content de ce, mais dit » à la Nourrice que lui-même ne pouvoit » rien avoir «.

Nous passons sur tous les grands désordres qui furent la suite de l'assassinat du Duc d'Orléans; nous aimons mieux nous arrêter à des traits ignorés & qui caractérisent l'esprit & les mœurs du siecle. En 1411, les Armagnacs ou partisans du Duc d'Orléans, faisant des ravages autour de Paris, & attaquant tous ceux du parti du Duc de Bourgogne, s'emparerent du pont de Saint Cloud, & prirent dans une maison de ce village le Seigneur de Cohan, qui étoit oncle de Desessars, Prévôt de Paris, zélé Bourguignon. Suivant l'usage des Brigands de ce temps-là, ils voulurent le tourmenter pour le forcer à leur découvrir où étoit son argent, & le leur donner: ils savoient qu'il avoit la plus grande aversion pour les pommes, & se trouvoit mal quand il en voyoit & en sentoit une. Ils l'enfermerent dans un grenier qui étoit tout rempli de ces fruits: ce fut pour le malheureux Cohan un supplice horrible; il céda à cette maniere de question plutôt

qu'à toute autre ; il donna tout ce qu'on voulut, & ne ſauva ſa vie qu'en ſe tirant bien vîte de ce lieu.

En 1412, Jean Juvenal, pere de l'Auteur, & qui avoit été Prévôt des Marchands, vivoit encore, & étoit Avocat du Roi, que l'on appelle aujourd'hui Avocat Général au Parlement ; il étoit déjà Seigneur de Traiſnel, & jouiſſoit d'une grande conſidération qu'il ne pouvoit tenir que de la politique la plus ſage : car dans ces temps de déſordres on étoit bien heureux de ſauver ſa vie de la fureur des deux partis, à plus forte raiſon d'être eſtimé des uns & des autres. Cependant Juvenal trouva ce ſecret ; car dans cette année, ce Magiſtrat oſa ſe charger de faire des repréſentations au Duc de Bourgogne, ſur la protection qu'il accordoit aux Bouchers, aux Ecorcheurs & aux autres Brigands qui infeſtoient Paris, ſous le nom de Cabochiens. Son fils aſſure qu'il dit au Duc des choſes très-fortes, que celui-ci reçut aſſez bien, ſans en profiter beaucoup. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que Jean Juvenal ne fut point perdu pour avoir pris cette liberté, qu'il étoit encore Avocat Général en 1418, & continua juſqu'à ce temps-là de donner de bons avis, & de faire des requiſitoires fort

juſtes, qui occaſionnerent quelques ſages Ordonnances qui ne furent nullement ſuivies. Les Cabochiens le rançonnerent une fois de deux mille écus, & le mirent en priſon au Châtelet; mais il en appela au Parlement, & on l'en fit ſortir : il continua d'exercer ſes fonctions, toujours attendant patiemment le moment de faire le bien, & d'empêcher les déſordres. Sur la fin de 1413, le Dauphin le déclara ſon Chancelier; ce Dauphin étoit Louis, frere aîné de Charles VII, qui mourut en 1415, ſans avoir eu d'enfans de la fille du Duc de Bourgogne : cependant Juvenal ne conſerva pas les Sceaux juſqu'à ſa mort, car dès le commencement de 1415, il fut ce que l'on appeloit alors déſappointé.

On voit clairement par le récit détaillé de la bataille d'Azincourt, qu'elle fut perdue, parce que les Généraux & principaux Officiers du côté des François étoient occupés de leurs haines particulieres, & qu'ils croyoient ſervir ces haines en ſe nuiſant les uns aux autres.

Parmi les Seigneurs de grande conſidération qui furent tués à cette bataille, on trouve l'Archevêque de Sens Jean de Montagu. L'Hiſtorien dit qu'il fut peu regretté; effectivement un Archevêque

eſt ſi déplacé dans une bataille, qu'il ne peut être plaint quand il y eſt tué. Il avoit été Evêque de Chartres, premier Préſident de la Chambre des Comptes, & Chancelier de France pendant quatre ans, places très-honorables, mais qui ne le rendoient pas militaire.

Nous avons déjà parlé de la viſite que l'Empereur Sigiſmond rendit à Charles VI dans ces triſtes circonſtances, & des magnificences déplacées qui ſe firent alors. Cet Empereur, Roi de Hongrie, étoit accompagné du grand Comte Palatin de ce Royaume, qui s'appeloit Bertholde des Urſins. Jean Juvenal eut la foibleſſe de dire qu'il étoit parent de ce Seigneur, & lui donna en conſéquence un grand régal, que le Palatin de Hongrie accepta volontiers.

Ce fut l'année 1417 qu'arriva l'eſclandre dont nous avons parlé, en conſéquence de laquelle la Reine Iſabeau fut envoyée & enfermée à Tours. L'Hiſtorien dit qu'on prétendoit qu'il ſe paſſoit dans l'hôtel de la Reine des choſes très-déſhonnêtes; &, dit-il, » quelques guerres » qu'il y eût, tempêtes & tribulations, » les Dames & Damoiſelles menoient » grands & exceſſifs eſtats, portoient cornes

» merveilleuſes hautes & larges, & avoient » de chaſcun côté en lieu de bourlées, » deux grandes oreilles ſi larges, que quand » elles vouloient paſſer l'huis d'une cham- » bre, il falloit qu'elles ſe tournaſſent de » côté & baiſſaſſent, où elles n'euſſent pu » paſſer, & la choſe déplaiſoit fort à gens » de bien «.

En 1418, les Bourguignons s'emparerent de Paris, en cauſant des déſordres qui font frémir. Jean Juvenal s'enfuit déguiſé, & alla à pied juqu'à Corbeil. Les Bouchers & les Cabochiens ſe ſignaloient, & le Bourreau, nommé Capeluche, jouoit un grand rôle dans cette ſédition; il tua non ſeulement des gens en public, mais il en aſſaſſina beaucoup en particulier & de ſa propre autorité. A la fin, le Duc de Bourgogne fut obligé d'y mettre ordre, & de faire couper la tête à ce coquin, qui avoit eu l'audace de mettre ſa main dans celle du Duc, & de lui parler familiérement comme à ſon ami.

Les biens de Jean Juvenal, auprès de Paris, furent pillés & dévaſtés; mais il trouva moyen de mettre en ſûreté ſa perſonne, celle de ſa femme & de ſes onze enfans, probablement en ſe conciliant la protection du Cardinal des Urſins,

qui croyoit être de ſes parens. A la fin de 1418, le Parlement de Paris, ou du moins ceux qui étoient reſtés fideles au Roi & au Dauphin, furent transférés dans la ville de Poitiers; & l'Auteur de cette Hiſtoire, fils aîné de Jean Juvenal, exerça dans ce nouveau Parlement les mêmes fonctions dont ſon pere avoit été chargé long-temps dans le Parlement de Paris.

Sous l'année 1420, il rapporte un mot affreux du Roi d'Angleterre, auquel les Pariſiens ſe plaignoient de ce que les troupes étrangeres brûloient tous le pays des environs de Paris. *C'eſt uſance de guerre*, répondit ce cruel Monarque; *guerre ſans feu ne vaut rien, non plus que andouille ſans moutarde.*

Au mois d'Août 1422, Henri V mourut à Vincennes près Paris, d'un flux de ventre malin & gangreneux. Cette maladie s'appeloit communément en France, *maladie de Saint Fiacre*, ſans doute parce qu'on croyoit que ce Saint en guériſſoit. C'eſt ce qui fit courir le bruit que le Roi d'Angleterre avoit eu envie d'enlever les reliques de S. Fiacre pour les tranſporter dans ſon Royaume, & que c'étoit en punition de cette mauvaiſe intention, que

le Saint l'avoit fait mourir de cette cruelle maladie.

Ce fut au mois d'Octobre ſuivant que mourut Charles VI, Roi de France : il fut enterré à Saint Denis, mais il n'y eut pas un ſeul Prince du Sang à ſon enterrement : les Hérauts, après avoir crié, ſuivant l'uſage, *Le Roi eſt mort*, crierent auſſi-tôt : *Vive le Roi Henri de France & d'Angleterre.* C'étoit Henri VI, qui étoit encore enfant, & qui finit ſes jours chaſſé de l'un & de l'autre trône.

L'Archevêque Juvenal des Urſins n'eſt pas le ſeul Auteur contemporain qui ait écrit l'Hiſtoire de ce qu'il a vu de plus intéreſſant dans ſa patrie au quinzieme ſiecle ; nous en connoiſſons quatre autres qui ont été imprimées ſur d'anciens manuſcrits du temps, & par les ſoins de M. Godefroi. L'Auteur du premier eſt inconnu ; il eſt court & ſec, mais contient, dit-on, quelques anecdotes. Il paroît que l'Auteur étoit partiſan du Duc de Bourgogne ; c'eſt tout ce que l'on en ſait. Je n'y ai rien remarqué de curieux, ſinon le mariage de la veuve de Jean Duc de Berri, avec George de la Trimouille. C'eſt aſſurément une des plus belles alliances dont puiſſe ſe vanter la Maiſon de la

Hiſtoriens de Charles VI publiés par M. Godefroi.

Trimouille. Jean Duc de Berri, étoit fils du Roi Jean, frere de Charles V & de Philippe le Hardi Duc de Bourgogne, & oncle de Charles VI. Il avoit épouſé en premieres noces Bonne d'Armagnac, dont il eut pluſieurs enfans, qui n'ont point laiſſé de poſtérité. Etant déjà fort vieux, il ſe remaria à Jeanne, héritiere (1) des Comtés de Boulogne & d'Auvergne. Cette jeune Princeſſe vécut peu avec lui; il mourut en 1416, âgé de ſoixante-ſeize ans; & l'année du deuil étant à peine expirée, Jeanne ſe remaria à George de la Trimouille, qui étoit ſans doute alors jeune & aimable. Il avoit été fait priſonnier à la bataille d'Azincourt, l'année précédente. La Ducheſſe douairiere paya ſa rançon, & lui aſſura, ſa vie durante, la jouiſſance des Comtés d'Auvergne & de Boulogne. Ils vécurent enſemble pendant ſept ans; elle mourut en 1423 ſans enfans. George de la Trimouille ayant profité des avantages qu'elle lui avoit faits, devint un des plus riches & des plus puiſſans Seigneurs du Royaume. Il joua un

(1) Froiſſart, vol. 3, ch. 141, rapporte ſur cette matiere une converſation aſſez plaiſante entre le Roi Charles VI & Jean Duc de Berri, ſon oncle.

rôle très-important ſous le regne de Charles VII, fut ſon premier Miniſtre, ſon Favori, & ſon grand Chambellan. Il ſe remaria en 1425 à Catherine de l'Iſle-Bouchart, & eut de cette ſeconde femme pluſieurs enfans; M. le Duc de la Trimouille actuel en deſcend au treizieme degré.

Chroniques de Jacques Bouvier, dit *Berri*.

La ſeconde Chronique de ce temps eſt de Jacques le Bouvier, dit *Berri*, Héraut & enfin Roi d'armes de France, qui a écrit les Mémoires de ſon temps ſous les regnes de Charles VI & Charles VII. Ils ont été pendant long-temps attribués au ſavant Alain Chartier, qui étoit attaché au ſecond de ces Monarques : mais M. Godefroi ne s'eſt pas trompé ſur le véritable Auteur. Il a fait imprimer les deux Parties de cette Chronique dans deux volumes différens, relativement aux deux regnes. Je vais parcourir d'abord l'une, je parlerai enſuite de l'autre : elles contiennent également des anecdotes aſſez curieuſes. Berri a publié auſſi une Chronique de Normandie.

Il commence à l'an 1402, qui eſt l'année de la naiſſance de Charles VII, & nous apprend que ce Prince eut pour parrain Charles d'Albret, Connétable de France.

Les circonſtances de l'aſſaſſinat du Duc d'Orléans, & la façon dont le Duc de Bourgogne avoua qu'il avoit commis ce crime, ſont racontées ici d'une maniere remarquable. Les Commiſſaires chargés d'informer de ce meurtre vinrent à l'Hôtel de Neſle où les Princes étoient aſſemblés en Conſeil, & demanderent au Duc de Bourgogne la permiſſion d'arrêter un porteur d'eau, qui étoit un des aſſaſſins, & qu'on avoit vu ſe retirer dans ſon Hôtel : alors le Duc vit qu'il étoit découvert, & avoua en pleurant qu'il avoit ordonné cet aſſaſſinat. Tous les Princes, en entendant cet aveu, fondirent en larmes, mais on ne penſa point à arrêter le Duc, qui auſſi-tôt après ſortit de l'Hôtel, alla prendre des chevaux, avec leſquels il paſſa en toute diligence dans ſes Etats. Il ne fut raſſuré que quand il s'y fut rendu : alors on lui fit entendre qu'il n'avoit pas d'autre parti à prendre, puiſqu'il étoit convenu du meurtre du Duc d'Orléans, que de ſoutenir hardiment qu'il l'avoit commis juſtement ; c'eſt le parti qu'il prit, & vu ſa grande puiſſance il s'en trouva bien.

Les autres anecdotes que l'on pourroit tirer de ce morceau d'Hiſtoire, ne m'ont pas paru aſſez piquantes pour que je les

rapporte ; je me contenterai de dire que cet Ouvrage eſt écrit d'un ſtyle très-ſimple, très-clair, & avec un grand air de vérité.

Mémoires de Pierre de Fenin.

Les Mémoires de Pierre de Fenin, Ecuyer & Panetier du Roi Charles VI, ont auſſi été publiés par M. Godefroi. Ils s'étendent depuis 1407 juſqu'à 1422. Le ſtyle en eſt également ſimple & naïf. Ces Mémoires ſont inſtructifs ; l'Auteur eſt un honnête homme qui, quoique partiſan des Bourguignons, raconte toutes les horreurs qui ſe ſont paſſées de ſon temps avec vérité & douleur, blâmant également ceux des deux partis qui y ont eu part. Fenin ſe vante d'avoir été admis par le Roi Charles VI, dans un ancien Ordre que l'on appeloit *la Coſſe de Genette*, qu'il dit avoir été inſtitué par Charles Martel, & s'être maintenu en grand honneur juſques au temps du Roi St. Louis. Cet Ordre n'eſt preſque connu que par les lettres de 1411, que Pierre de Fenin ſe glorifie d'avoir obtenu, & dont la copie eſt à la tête de ſes Mémoires.

On ſoupçonna d'abord Aubert de Barbançon, Seigneur de Cany, d'avoir eu part au meurtre du Duc d'Orléans, parce que ce Prince avoit débauché ſa femme ;

mais on reconnut enſuite que ce mari jaloux n'étoit en rien coupable de ce crime (1).

Le Duc de Bourgogne fut d'autant plus blâmé d'avoir oſé s'avouer coupable du meurtre du Duc d'Orléans, qu'il avoit aſſiſté en grand deuil à ſon enterrement, & avoit porté un des coins du poêle.

En 1419, Jean de Luxembourg marchoit à la tête d'une troupe aſſez conſidérable du parti du Duc de Bourgogne, & paſſoit de Troyes en Champagne à Châlons. Il avoit pour Commandant en ſecond de ſa troupe, Albert de Mailly, grand Panetier de France. Le temps étoit mauvais & pluvieux, & ils furent obligés de traverſer un village dont la principale rue étoit creuſe, & chargée d'une boue épouvantable ; pluſieurs Cavaliers eurent bien de la peine à s'en tirer, quelques-uns même y périrent, entre autres le grand Panetier qui tomba dans une eſpece de fondriere, où lui & ſon cheval furent accablés d'une bourbe épaiſſe qui les étouffa;

(1) Voyez dans les Femmes Galantes de Brantome avec quelle hardieſſe le Duc d'Orléans rendit le Sire de Cany témoin de ſon bonheur, en couvrant ſeulement de la main le viſage de ſa femme.

on ne retrouva même leurs cadavres qu'au bout de deux ou trois jours.

En 1420, le corps du Duc de Bourgogne qui avoit été aſſaſſiné à Montereau l'année précédente, fut rapporté de cette Ville dans l'Egliſe de laquelle il avoit été dépoſé, avec pompe & cérémonie juſques à Dijon, & il fut enterré dans la Chartreuſe de cette Ville, où l'on voit encore ſon tombeau. Mais pour ſe rendre maître de ce corps, il fallut faire le ſiége de Montereau, dont le Château ſur-tout ſe défendit pendant quelque temps. Le Gouverneur étoit le ſieur de Guitry.

L'Ouvrage finit comme les précédens à la mort de Charles VI : à cette occaſion l'Auteur rapporte le commencement de la frénéſie de ce Monarque, & c'eſt avec des circonſtances différentes de celles rapportées par d'autres. Il prétend que le premier accès de cette maladie le prit dans la Ville du Mans à ſon retour de Flandres : » Comme il oyoit la Meſſe, dit-il, un de » ſes ſerviteurs lui vint bailler des heures, » ſur quoi incontinent qu'il eut regardé » dedans pour les réciter, il ſe leva deve- » nant & paroiſſant ainſi comme tout » troublé & hors de ſens, puis il ſaillit » ſoudain en furie de ſon oratoire, & com-

» mença à battre tous ceux qu'il rencon-
» troit, meſme il frappa ſon propre frere
» le Duc d'Orléans, & pluſieurs qui là
» eſtoient préſens, ſur quoi auſſi-tôt on
» le prit & arreſta, puis on le mena en
» ſa chambre, &c. «.

Le dernier manuſcrit publié par M. Godefroi, eſt peut-être celui de tous les Journaux du regne de Charles VI, écrits par les Auteurs contemporains, qui contient le plus d'Anecdotes ; il a eu deux éditions dans le ſiecle dernier & dans celui-ci : on croit que c'eſt l'ouvrage d'un Curé de Paris, qui étoit certainement très-grand partiſan des Bourguignons. Il s'étend juſqu'à l'an 1444, & embraſſe ainſi une partie du regne de Charles VII : nous allons en préſenter quelques traits.

Lorſque la faction Bourguignonne fit exécuter (très-injuſtement) aux Halles de Paris, Jean de Montagu, Grand-Maître de France, il étoit dans une charrette, vétu d'une houppelande de ſa livrée, c'eſt-à-dire, mi-partie de rouge & de blanc, un côté de ſes chauſſes, rouge, & l'autre blanc, & avoit des éperons dorés ; deux trompettes marchoient devant lui : il eut la tête coupée, & enſuite on ſuſpendit au gibet de Montfaucon ſon

corps couvert d'une chemiſe ; on lui avoit laiſſé ſes chauſſes & ſes éperons dorés aux talons : les reſtes du cadavre ne furent détachés que trois ans après, de nuit, & ils furent portés au Couvent des Céleſtins de Marcouſſis qu'il avoit fondé ; l'on y voit encore la ſépulture magnifique & honorable qui lui fut alors élévée.

Ce fut Pierre Deſeſſars, homme cruel & abſolument livré à la faction Bourguignonne, qui fit faire l'exécution du Grand-Maître Montagu, preſque ſans forme de procès. Ce Prévôt, en 1413, fut lui-même exécuté : il eut auſſi la tête coupée aux Halles, & ſon corps fut expoſé au gibet de Montfaucon ; mais on le traita d'ailleurs avec moins d'honneur que le Grand-Maître Montagu, car il fut traîné ſur une claie depuis la Conciergerie juſques dans la rue de la Heaumerie, & mis enſuite ſur une charrette, revêtu ſeulement d'une houppelande noire déchirée, avec des chauſſes blanches & des eſcaffignans noirs à ſes pieds, (aparemment eſpéce de ſandales,) & ſans éperons. Cependant il poſſédoit les charges les plus conſidérables, car il étoit Grand Bouteiller, Grand'Maître des Eaux & Forêts, grand Fauconnier, Prévôt & Gouverneur de Paris, de Cherbourg &

de Montargis. Deux ans avant ſon malheur, le Duc de Brabant, frere du Duc de Bourgogne, le lui avoit prédit: » Mon » ami, lui dit-il un jour dans la chambre » du Roi, Montagu a été 22 ans à ſe » faire pendre, mais toi, au train dont » tu y vas, cela ne ſera pas ſi long «.

Enfin cette année 1413, les Bandez, qu'on appeloit ainſi parce qu'ils portoient des bandes blanches pour ſe faire reconnoître, & qui étoient oppoſés à la faction Bourguignonne, prirent le deſſus. Ils bannirent les plus factieux d'entre les Bourguignons, parmi leſquels étoit Jean de Troyes, qui fut Greffier de la Ville, & dont nous parlerons inceſſamment, comme Auteur de la Chronique ſcandaleuſe du regne de Louis XI; les deux Gouais, Saintion & Deniſot Caboche, tous Bouchers: ce dernier s'étoit ſignalé comme le plus cruel de tous. On eut la douceur de ne leur faire ſubir aucun ſupplice; mais leurs maiſons furent pillées, & ils furent bannis de Paris. Leurs femmes & leurs filles y reſterent pendant quelques temps: au bout de pluſieurs mois, apparemment qu'on s'apperçut qu'elles intriguoient dans la Ville, car on les chaſſa auſſi, & elles furent toutes reléguées

à

à Orléans. L'Auteurdu Journal, qui étoit zelé Bourguignon, trouve que ce fut une grande cruauté, *parce que toutes ces femmes étoient*, dit-il, *prudes femmes & bonnes pucelles, & que la Ville d'Orléans étoit ſi décriée qu'on étoit vitupéré d'y être mené* (1).

Lorſque les Bourguignons étoient tout-puiſſans dans Paris, on n'oſoit paroître en ſûreté par les rues, ſans avoir le chaperon *pers* (*bleu*) avec la Croix de St. André rouge ; & au contraire quand les Bandez ou Armagnacs en devinrent les maîtres, pour n'avoir rien à craindre, il fallut adopter le chaperon & la bande blanche qui en étoient la marque. On en mettoit juſques ſur les images des Saints ; la preuve en eſt, qu'on en avoit décoré la ſtatue de S. Euſtache, dans la Paroiſſe de ce nom. Un jeune homme s'étant aviſé de lui arracher cette bande, ſous prétexte que le Patron de cette Egliſe n'étoit point Armagnac, il fut arrêté, & condamné à avoir le poing coupé.

La même année 1413, plus de cent

(1) C'eſt que du vivant de Louis Duc d'Orléans, dit Brantome, tom. 6, p. 56, quand on voyoit une jolie Pariſienne être conduite à Orléans, on ſuppoſoit que c'étoit pour y groſſir le Serrail de ce Prince.

mille perſonnes furent attaquées d'une maladie affreuſe que l'on appeloit le *tac* ou *horion*, & qui étoit une eſpece de catharre ou coqueluche, qui s'annonçoit par une toux continuelle, & beaucoup de ſang qui ſortoit par la bouche & le nez. Il en réſulta de grands accidens; cependant peu de gens en moururent; mais, dit l'Hiſtorien, on fut plus de ſix ſemaines ſans pouvoir chanter de hautes Meſſes dans Paris. La preuve que la gaieté Françoiſe ſe ſoutient même dans les temps les plus fâcheux, c'eſt que l'on fit alors des chanſons ſur cette épidémie, dont les termes ſont trop expreſſifs pour que nous oſions en rapporter aucun couplet.

Enfin, en 1418, les Bourguignons ſe rendirent maîtres de Paris, & ce ne fut pas ſans y faire un carnage épouvantable : le 29 Mai, cinq cent vingt-deux bons Bourgeois furent tués dans leurs maiſons, & un très-grand nombre d'autres renfermés dans les priſons de la Conciergerie & de la Ville. Depuis ce jour juſqu'au 12 Juin, on conta encore quinze cents hommes ou femmes maſſacrés : enfin, ce jour-là, le Connétable, le Chancelier, trois Evêques & deux Préſidens furent mis à mort en priſon : pour excuſer ces horreurs, on répandit le bruit

que les Bandez ou Armagnacs devoient faire un maſſacre général dans la Ville de Paris, ſi les Bourguignons n'y fuſſent entrés. Quelque temps après, on publia la paix & une amniſtie; mais elle ne dura pas long-temps.

On trouve dans les années ſuivantes, des détails lamentables de la miſere & de la cherté qui régnoient à Paris: ils ne ſeroient intéreſſans que pour prouver qu'il y avoit alors des denrées de premiere néceſſité dont le prix étoit ſi exorbitant qu'aujourd'hui même il paroîtroit trop haut. Au milieu de ce déſordre, on établit dans la Paroiſſe de S. Euſtache une Confrérie de S. André, dont tous les Confreres portoient pour marques diſtinctives un chaperon & une couronne de roſes vermeilles. Tout le monde s'empreſſa de ſe faire recevoir dans cette Confrérie, pour échapper à la proſcription générale prononcée par les Bourguignons contre les Armagnacs: en ſorte que dans les rues de la Capitale déſolée on ne voyoit que chaperons & couronnes de roſes vermeilles.

Nous avons déja dit qu'en 1418 on fut obligé de condamner le Bourreau qui prenoit la licence d'aſſaſſiner les gens ſans autorité de Juſtice. Quand il ſe vit ſur le

point d'avoir la tête coupée, il demanda qui lui ſuccéderoit dans ſon emploi ; on lui apprit que c'étoit ſon valet : il en parut bien aiſe, mais dit qu'il n'étoit pas encore aſſez habile pour bien s'acquitter de cet office ; & qu'il vouloit lui donner quelques leçons ; effectivement il le fit venir, & lui enſeigna la meilleure maniere de lui couper la tête : lorſque le moment de l'exécution fut venu, il demanda qu'on le déliât, aiguiſa lui-même *la doloire*, c'eſt-à-dire la hache qui devoit ſervir à lui couper le col, accommoda le billot, & donna le ſignal à ſon ſucceſſeur, qui s'acquitta très-bien de ſon office ; &, dit l'Hiſtorien, *tout le monde en fut esbahi.*

J'ai dit que le Journal dont je parlois, ne ſe bornoit pas au regne de Charles VI ; il s'étend juſques à la vingt-cinquieme année de celui de Charles VII : mais on s'apperçoit bien que l'Auteur étoit un Habitant de Paris, qui n'en ſortoit jamais, & ne ſavoit que ce qui s'y paſſoit de ſon temps & ſous ſes yeux ; fort mal inſtruit des nouvelles du dehors, il continue d'appeler Armagnacs les partiſans de Charles VII, juſques à l'inſtant où ce Monarque rentra dans Paris. On voit que lui & tous ſes concitoyens ſupportoient avec bien de la

peine la domination des Anglois, mais qu'ils étoient toujours fort attachés au Duc de Bourgogne. Il nous préſente, à bien des repriſes différentes, le tableau des miſeres & des déſordres qui régnoient dans la Ville, & ces peintures effrayantes ſont ſouvent mêlées de circonſtances vraiment ridicules. On y voit que les loups entroient ſouvent dans Paris, & venoient juſques dans les cours & les maiſons dévorer les cadavres, & attaquer même les femmes & les enfans. Il y en avoit, entre autres, un furieux & terrible, nommé Courteau, renommé pour les carnages qu'il avoit commis, & qui pénétra pluſieurs fois juſques à la Place Maubert, & à la Greve. C'étoit de ce loup que l'on menaçoit communément les enfans, & la crainte qu'on leur en inſpiroit étoit bien fondée. Dans ce même temps, des troupes de brigands couroient aux environs de Paris, & y faiſoient autant de ravages que des loups : on les appeloit les Ecorcheurs : leur Capitaine ſe nommoit auſſi Courteau ; ainſi, lorſqu'on menaçoit de Courteau, on ne ſavoit ſi c'étoit du loup ou de l'homme qu'on parloit.

La Reine Iſabeau de Baviere vivoit alors à Paris, à l'Hôtel Saint Paul ; mais

elle y étoit abandonnée, haïe & mépriſée de tout le monde; on l'accuſoit d'être la cauſe de tous les maux de la France, &, pour me ſervir des termes de l'Auteur, elle étoit gouvernée ſi pauvrement, qu'elle n'avoit que huit ſeptiers (quatre pintes) de vin par jour pour elle & toute ſa maiſon.

L'Auteur rapporte à l'année 1427 l'origine de ce que l'on a appelé Bohémiens ou Egyptiens, eſpece de vagabonds qui ont couru long-temps la France ſur le pied de bouffons & diſeurs de bonne aventure, & le plus ſouvent de filoux & de voleurs. Les premiers auteurs de cette canaille compoſoient une troupe de cent vingt ou trente perſonnes, qui venoient, diſoient-ils, d'un pays fort éloigné; ils étoient très-laids, très-mal-propres, & très-mal habillés: ils prétendoient être Chrétiens, & avoir été chaſſés de leur pays par les infideles; cependant ils faiſoient profeſſion de ſorcellerie, & diſoient qu'ils avoient l'art de deviner, en regardant dans la main, ce qui étoit arrivé aux perſonnes, & ce qui devoit leur arriver encore; ils ſe faiſoient donner pour cela quelques pieces d'argent, & on prétend qu'ils eſcamotoient la bourſe entiere quand ils en trouvoient

l'occaſion. Ils avoient une eſpece de Prince ou Chef, qu'ils appeloient dans la langue de leur pays, *Gagou*, & une eſpece de Prélat ou Prêtre qui faiſoit le Service divin à leur mode. L'Evêque de Paris les chaſſa de ſon Dioceſe & les excommunia. On a encore vu au commencement du ſiecle où nous vivons, courir par nos Provinces des vagabons auxquels on pouvoit attribuer ce ſignalement dans toutes ſes parties. Il reſte une grande diſſertation à faire ſur le pays & l'origine de ces gens-là.

Dans la ſuite de ſon Journal, l'Auteur parle d'une maladie épidémique, nommée la *Dando*, dont preſque tout le monde fut attaqué dans Paris. C'étoit une eſpece de fievre catarreuſe, qui commençoit par des maux de reins, & finiſſoit par une toux opiniâtre ; tout le monde étoit attaqué de ce mal, ſi bien, dit l'Auteur, que les touſſeurs faiſoient tant de bruit dans l'Egliſe, que l'on ne pouvoit entendre le Prêcheur. Il paroît que tout le monde eut la *Dando* dans Paris, mais que peu de gens en moururent. Dans quelques-unes des années ſuivantes, l'Auteur parle de la (petite) vérole, & dit que plus de ſix mille enfans en moururent. Cette maladie étoit

alors nouvellement connue, & on n'étoit pas bien assuré du genre de traitement qu'elle exigeoit; mais l'Auteur remarque que bien des gens mouroient des suites, après avoir été guérisde la maladie même.

En 1431, les Anglois voyant que Charles VII avoit été sacré à Reims, & avoit eu plusieurs avantages qui le mettoient en droit d'espérer de recouvrer son Royaume, jugerent à propos de faire sacrer aussi à Paris le jeune Henri VI, qu'ils prétendoient Roi de France & d'Angleterre. Cette cérémonie, qui ne les empêcha pas de perdre la Capitale peu de temps après, se passa assez mal : mais ce à quoi le bon Bourgeois de Paris s'attache principalement dans le récit qu'il en fait, c'est au repas qui devoit se donner dans la grand'salle du Palais, sur la grande table de marbre. Le désordre y fut on ne peut pas plus grand : dès le matin, la populace s'étoit emparée de la salle, qui en étoit si remplie, qu'on ne pouvoit plus y pénétrer, lorsque le Parlement, le Prévôt des Marchands & le Corps de Ville voulurent entrer pour prendre place aux tables destinées pour eux ; ils furent repoussés par les poissons ; les Magistrats & les Docteurs en robe se culbutoient les uns sur les autres, & prirent le

parti de ſe retirer. Ce furent, dit l'Auteur, les Savetiers, les Moutardiers & les Vendeurs de vin en détail, qui occuperent leurs places aux tables; mais ceux-là même furent très-peu contens du repas, car toutes les viandes étoient gâtées, ayant été cuites trois jours auparavant; le pain étoit dur, &c..... enfin jamais fête n'a plus mal réuſſi.

En 1438, Charles VII étoit déjà reconnu dans Paris, mais reſtoit encore en Berri, & les Anglois venoient tous les jours piller & ravager tout juſqu'aux portes de la Capitale. Sur ces entrefaites, l'Evêque de Paris mourut, & le Roi fit élire Denis Deſmoulins, qui étoit Membre de ſon Conſeil, & déjà Archevêque de Toulouſe : il conſerva l'un & l'autre bénéfice, par conſéquent il jouiſſoit de gros revenus. Cependant il étoit ſi avide & ſi intéreſſé, qu'il exigeoit des droits exorbitans, ſur-tout pour les enterremens : le cimetiere des Innocens fut fermé pendant quatre mois, parce que cet Evêque ne vouloit y laiſſer enterrer perſonne qu'on ne lui payât des ſommes trop fortes pour des temps auſſi malheureux.

Ce fut cette même année 1438, que le Dauphin, qui fut depuis Louis XI, com-

mença à ſe brouiller avec ſon pere. A peine les Anglois étoient-ils chaſſés de France, que quelques Princes du Sang, accoutumés aux troubles, l'exciterent, dit-on, à la révolte, & il en réſulta de grands maux. Le parti qui ſe forma alors, s'appeloit, on ne ſait pas bien pourquoi, la Praguerie: bien des gens de guerre mal diſciplinés, qui s'y attacherent, commirent autour de Paris autant de déſordres que les Anglois.

L'Auteur dit qu'en 1440 quelques Gens d'armes amenerent d'Orléans une femme, qu'ils dirent être la fameuſe Pucelle Jeanne d'Arcq, qui avoit été brûlée à Rouen quelques années auparavant. Il ajoute que l'on montra dans la cour du Palais au Peuple cette fauſſe Pucelle, qui déclara qu'elle avoit été mariée à un Chevalier, dont elle avoit eu deux fils; qu'elle étoit coupable d'avoir battu ſon pere & ſa mere, & d'avoir tué des Prêtres à la guerre; qu'ainſi elle ſe croyoit obligée d'aller à Rome pour ſe faire relever par le Pape de ces cas réſervés: elle y alla, dit-il, effectivement, fut bien reçue d'Eugene IV, & revint en France.

Sous l'année 1446, on trouve dans ce Journal l'anecdote que je crois déjà avoir

citée quelque part. Un jeune homme qui n'avoit pas plus de vingt ans, poſſédoit tant d'avantages naturels, tant de talens & de connoiſſances dans tous les genres, que perſonne dans l'Univerſité de Paris même ne douta qu'il ne fût l'Antechriſt. Tout ce qui embarraſſoit les Docteurs, c'eſt que, ſelon Daniel & l'Apocalypſe, l'Antechriſt devoit naître à Babylone ou en Chaldée, & que le jeune homme étoit Eſpagnol. Malgré cela, on ne douta pas qu'il ne continuât à paroître Chrétien juſqu'à l'âge de 28 ans, mais qu'alors il ne devînt le Chef de la Nation Juive, qui, pour ſon ſavoir merveilleux, le reconnoîtroit généralement pour le Meſſie. Il devoit diſoit-on, reſter dans cette état pendant trois ans & demi, & à l'âge de 32 ans être emporté par le Diable, & les Juifs alors devoient embraſſer la Religion Chrétienne. Nous ne voyons point ce qu'eſt devenu ce jeune homme merveilleux, ni comment cette extravagante opinion a été détruite; mais nous ſommes aſſurés que l'ignorant Auteur de ce Journal avoit jugé par lui-même de la ſcience du prétendu Antechriſt, puiſqu'il dit qu'il diſputa contre lui au Collége de Navarre, avec cinquante des plus habiles Clercs de l'Univerſité de

Paris, ſans compter plus de trois mille autres Clercs qui les écoutoient.

La même année, » fut crié parmi Paris » que les Ribaudes ne porteroient plus de » ceintures d'argent, ni collets renverſés, » ni penne (fourrure) de gris en leurs » robes, ni de menu vair, & que allaſ- » ſent demourer es lieux à elles ordonnés » comme ci-devant «.

En rendant compte de la derniere partie de ce Journal, nous avons déjà entamé l'Hiſtoire du Roi Charles VII. Nous allons continuer de parcourir les Auteurs contemporains qui ont écrit ſur ce regne, & nous y chercherons, comme dans les précédens, ce qui caractériſe l'eſprit & les mœurs de ce ſiecle. Ils ſont au nombre de ſix; ſavoir : 1°. un Abregé Chronologique, dont nous avons commencé à rendre compte dans l'article précédent; pour ce qui concerne le regne de Charles VI, il a été pouſſé juſqu'à l'an 1467, ſixieme année du regne de Louis XI. 2°. La Chronique du Héraut Berri, qui a été long-temps attribuée à Alain Chartier, & qui a été également continuée juſqu'au regne de Louis XI. 3°. Une Hiſtoire des ſept premieres années du regne de Charles VII, dont l'Auteur eſt

Suite de l'Abrégé chronologique des regnes de Charles VI & VII.

De la Chronique de J. le Fouvier, & autres Hiſtoriens de Charles VII, recueillis par M. Godefroi.

inconnu, & qui a été publiée par M. Godefroi, en même temps que les deux autres Ouvrages dont nous allons parler. 4°. Celui de Jean Chartier, Religieux & Chantre de l'Abbaye de Saint Denis, frere de Guillaume Chartier, Evêque de Paris : il contient la Vie entiere de Charles VII, telle qu'elle eſt dans les Chroniques de Saint Denis, dont Jean Chartier a été le dernier Rédacteur ; elle eſt écrite avec la ſimplicité qui caractériſe ces Chroniques, dont nous avons tant parlé dans nos deux Volumes précédens, & même dans celui-ci. 5°. Les Mémoires de Mathieu de Coucy ou d'Eſcouchy, écrits depuis 1444 juſqu'à 1461 ; ils contiennent des détails très-curieux. 6°. Enfin il faut mettre le Poëte Martial d'Auvergne au nombre des Hiſtoriens de Charles VII : ce qu'il a écrit en vers ſur le regne de ce Monarque, contient des anecdotes que nous placerons ici quand elles en vaudront la peine.

Auſſi-tôt après la mort du Roi Charles VI, on intitula toutes les Lettres de Chancellerie, du nom de Henri, Roi de France & d'Angleterre : on fit faire un grand Sceau nouveau, dans lequel le jeune Roi Henri étoit repréſenté aſſis ſur ſon

trône, tenant un ſceptre dans chaque main, & ayant à ſes pieds, à droite, l'écu de France plein, & de l'autre l'écu d'Angleterre écartelé de France. On fit auſſi de la monnoie, ſur laquelle les écus de France & d'Angleterre étoient accolés. Le Roi Charles fit également de ſon côté faire un grand Sceau, & frapper de la monnoie en ſon nom.

Malgré les exploits de la Pucelle, les affaires du Roi Charles VII ne prirent tout à fait une bonne tournure que quand ce Roi eut fait ſa paix avec le Duc de Bourgogne à Arras, en 1435. Ce fut Rollin, Chancelier de Bourgogne, qui en propoſa les conditions; elles étoient très-dures & humiliantes même pour Charles VII, de qui on exigea qu'il demandât pardon au Duc de Bourgogne, du meurtre de ſon pere tué ſur le pont de Montereau en 1419. Quoiqu'il affirmât qu'il en étoit innocent, & qu'il n'avoit eu aucune connoiſſance du projet, on l'obligea à promettre de pourſuivre à la rigueur tous ceux qui pouvoient avoir eu part à cet aſſaſſinat. Tous les autres articles du traité étoient auſſi favorables au Duc, & devoient être auſſi déſagréables au Roi que les premiers. Cependant le Roi ſe prêta

à tout ce que l'on voulut, parce qu'il ſentit toute l'importance dont il étoit pour lui de détacher le Duc de Bourgogne des Anglois. Enfin la paix fut conclue entre le Roi & le Duc, malgré les Anglois. Lorſqu'elle fut ſignée, les Plénipotentiaires, qui ſe trouvoient en grand nombre, étoient accompagnés de beaucoup de Hérauts, Rois d'armes & Pourſuivans. A cette occaſion, nous remarquerons que les Hérauts, pour la plupart, portoient les noms de leur Province, ou ceux des Ordres de Chevalerie de leur Souverain; mais quelques-uns auſſi portoient des ſobriquets qui leur étoient particuliers. Dans la liſte de ceux qui aſſiſterent au Traité d'Arras, on en trouve qui ſe ſurnommoient *Bonne Querelle*, *Il dit vrai*, *Plus que nul*, *Beau Déduit*, &c..... Le Fourrier du Duc de Bourgogne dit, que lors de la ſignature de cette importante paix, il eut à loger plus de cinq cents Chevaliers, & environ neuf à dix mille autres perſonnes moins conſidérables, mais qui avoient le droit d'être marquées à la craie.

Il y eut pendant les troubles qui précéderent le rétabliſſement entier du Roi Charles VII, de grands change-

mens dans la monnoie, qui cauſerent aſſez d'embarras dans le commerce. Les petites monnoies s'appeloient généralement des Blancs; elles étoient de cuivre blanchi ou légérement argenté. Les plus communes monnoies d'argent s'appeloient *Saluts*, parce qu'on voyoit repréſentée deſſus la Salutation Angélique, ou l'Ange Gabriel diſant à la Ste. Vierge, *Ave Maria.* Il y avoit des écus d'or que l'on appeloit Angelots, parce qu'on y voyoit un Ange portant à la main un écuſſon: ces écus d'or étoient de ſoixante-dix au marc. Les monnoies du Duc de Bourgogne conſiſtoient en virlains d'argent, ricders ou écus d'or, plaquettes & patards de cuivre.

Le Dauphin Louis, depuis Louis XI, qui étoit né en 1423, fut marié, dès 1436, à Marguerite, fille de Jacques Roi d'Ecoſſe. La nouvelle Dauphine fut reçue à Tours, & ſon mariage y fut célébré; car le Roi Charles VII n'étoit point encore rentré dans Paris, où il ne revint qu'en 1438, vingt ans après avoir quitté cette Ville. Cependant les fêtes & le feſtin de ce mariage furent aſſez magnifiques: on remarque que l'Archevêque de Rheims, qui étoit Chancelier de France,

France & avoit célébré le mariage, fut assis à la premiere place au dîner ; le Roi n'eut que la seconde : à côté de lui étoient la nouvelle Dauphine, puis la Reine de Sicile, mere de la Reine.

Le Comte de Charolois, fils du Duc de Bourgogne, nommé depuis Charles le Téméraire, n'étoit né qu'en 1433. On remarque que le Duc son pere l'avoit fait Chevalier à son baptême ; singularité qui a été depuis toujours imitée pour tous les enfans des grands Princes. En 1439, le Comte de Charolois n'avoit encore que six ans, lorsqu'il fut fiancé à la Princesse Catherine, fille du Roi Charles VII. On envoya cette Princesse à la Cour du Duc de Bourgogne, pour y être élevée en attendant qu'elle fût nubile ; effectivement elle fut mariée alors, & mourut en 1446.

Ce fut en 1440 que les tailles, qui étoient auparavant un impôt passager, que l'on ne mettoit que dans les nécessités urgentes, mais qui dans ces temps-là revenoient souvent, devint un impôt perpétuel. Comme les tailles avoient été de tout temps destinées pour le payement des gens de guerre, le Roi & les Peuples trouverent de l'avantage à en faire un fonds fixe & permanent, qui assurât

la ſolde des troupes ; il en réſulta, que le Roi eut toujours une milice ſur pied, & que les Peuples furent délivrés des pilleries des Soldats, qui les vexoient ſous prétexte qu'ils n'étoient pas payés.

Au commencement de 1449, on pendit à Paris deux Mendians, voleurs de grand chemin, qui avoient avec eux une femme, que l'on pendit auſſi. Le Chroniqueur Jean Chartier remarque que l'on en fut très-étonné à Paris: on n'étoit point alors dans l'uſage de pendre les femmes, & c'eſt peut-être le premier exemple qu'elles aient été punies de ce ſupplice, que l'on regardoit comme indécent pour elles. On lia à celle-ci ſes jupes autour des jambes, & l'on a continué depuis à uſer de cette précaution ; moyennant quoi on pend à préſent les femmes dans tous les cas pendables, & même pour l'aſſaſſinat, pour lequel les hommes ſubiſſent le ſupplice de la roue.

Ce fut cette année & la ſuivante que Charles VII reprit ſur les Anglois toutes les places de la Normandie. Juvenal des Urſins le ſuivoit dans toutes ſes expéditions, & figuroit parmi les Chevaliers Militaires & Généraux, car il avoit la réputation d'être vaillant & grand homme de guerre. Après avoir été Avocat comme

ſon pere, il avoit été obligé de prendre les armes dans des temps de troubles, où ç'auroit été une lâcheté de ne les pas porter n'étant pas Eccléſiaſtique. Il aſſiſta au Conſeil de guerre où fut réſolu le ſiége de Château-Gaillard : le Roi fit ce ſiége en perſonne, & vint à bout d'emporter cette place, qui étoit ſituée ſur la Seine, & paſſoit pour imprenable. La Ville qui couta le plus à réduire au Roi, fut celle de Rouen, capitale de la Normandie. Les habitans, qui étoient Anglois d'inclination, ſe rendirent pourtant au Roi, étant aſſurés par la capitulation d'avoir leur vie & leurs biens ſaufs. Charles auroit volontiers conſenti à comprendre dans la capitulation le Duc de Sommerſet & la garniſon Angloiſe ; mais le Duc s'y refuſa pour lors, & voulut ſe défendre dans le Palais & le Château de Rouen : on l'y aſſiégea. Au bout de quelque temps, il fit offre au Roi de ſe rendre aux mêmes conditions que la Ville ; on le refuſa d'abord ; une ſeconde fois il fit ſa propoſition en perſonne : l'Hiſtorien nous a conſervé le détail de la maniere dont il étoit habillé. Il ne voulut point paroître armé devant le Roi ; mais il étoit vêtu d'une longue robe de velours bleu figuré (à deſſeins),

fourrée de marte zibeline ; il portoit ſur ſa tête un chapeau de velours vermeil, auſſi figuré & fourré de marte. Ayant été conduit à l'audience du Roi par un Héraut, en vertu d'un ſauf-conduit, il fut reçu poliment ; mais ſa demande ayant encore été rejetée, on le reconduiſit dans ſa place : il ſe défendit encore quelques jours, & fut enfin obligé de ſe rendre à des conditions un peu plus fâcheuſes ; cependant il ne fut pas traité à la derniere rigueur ; les autres Anglois furent tous renvoyés dans leur pays avec promeſſe de rançon. Le Roi fit enſuite ſon entrée dans Rouen avec beaucoup d'éclat : il y a quelques détails de coſtume que nous ne pouvons nous refuſer de rapporter. » Les Archers » du Roi marchoient devant, revêtus de » jacquettes vermeilles ou rouges, blan- » ches & vertes, ſemées d'orfévrerie, » avec les Archers du Roi de Sicile, du » Comte du Maine, juſques au nombre » de ſix cents, tous bien montés, ayant » brigandines & jacquettes par-deſſus de » pluſieurs & différentes couleurs, avec » harnois de jambes, épées, dagues, ſa- » lades, ou harnois de tête, couverts d'ar- » gent bien richement.

» Après, venoient les Hérauts avec leurs

» cottes d'armes, puis les trompétes vétus
» de vermeil, & les manches couvertes
» d'orfévrerie; enſuite venoit le Chance-
» lier Guillaume Juvenal des Urſins,
» Chevalier Seigneur de Trainel, vétu,
» dit le Chroniqueur, en habit royal, c'eſt
» à ſçavoir, ayant le manteau, la robe &
» le chaperon d'écarlate vermeille, fourrés
» de même vair, & portant ſur chacune
» de ſes épaules trois rubans d'or & trois
» pourfils de letiſſe (1), fil d'or, devant
» lequel Chancelier cheminoient deux
» valets de pied qui menoient une ha-
» quenée blanche par la bride, laquelle
» étoit couverte de drap de velours bleu
» ſemé de fleur de lis d'or tiſſu, ſur la-
» quelle couverte étoit poſé un petit cof-
» fre couvert de velours d'azur à grandes
» affiches d'argent, ſemé de fleurs de
» lis d'or d'orfévrerie, dans lequel coffre

(1) La Roche-Flavin, dans ſon Traité des Parlemens de France, liv. 10, ch. 26, nomb. 12, dit que ces trois rubans d'or ou trois profils de letiſſe étoient appelés auſſi boutons d'or, parce qu'ils étoient faits en forme de boutons. *On les voit*, dit-il, *aux Audiences & actes publics ſur les robes des Premiers Préſidens des Parlemens; mais n'eſt ſur chacune des épaules, comme Monſtrelet dit; car l'uſage a depuis varié : ains ſur la ſeule épaule dextre. Leſquels boutons, les Rois de France portoient en or, les ont donnés à leurs Premiers Préſidens, n'y ayant qu'eux en la Cour à qui ces ornemens appartiennent.*

» étoient enfermés les ſceaux du Roi.
» Pierre de Fontenille, Ecuyer d'écurie
» du Roi, étoit armé tout de blanc,
» monté ſur un grand deſtrier couvert &
» harnaché de velours azuré, ayant ſur ſa
» tête un chapeau pointu de velours vermeil
» fourré d'hermine, & portoit en écharpe
» un manteau d'écarlate pourprée, fourré
» auſſi d'hermine (c'étoit peut-être ce-
» lui du Roi). Le Sire de Saintrailles,
» grand Ecuyer, étoit vétu de même, &
» portoit en écharpe la grande épée de
» parement du Roi, dont le pommeau &
» la poignée étoient de fin or, le ceinturon
» & la gaîne couverts de velours azuré,
» ſemé de fleurs de lis d'or en broderie. Le
» Roi lui-même étoit armé de toutes pieces,
» monté ſur un ſuperbe courſier, couvert
» juſqu'aux pieds de drap de velours azuré,
» ſemé de fleurs de lis d'or en broderie; il
» avoit ſur la tête un chapeau de caſtor (au-
» trement dit de bievres), doublé de velours
» vermeil, au bout duquel étoit une houppe
» de fils d'or. A dextre du Roi, étoit le
» Roi de Sicile, & à ſeneſtre (à gauche)
» le Comte du Maine, frere dudit Roi.
» A cette même entrée, étoit le Comte
» de Dunois, Lieutenant-général du Roi
» par-tout le royaume, monté ſur un

» deſtrier couvert de veloux (vélours)
» vermeil, vétu d'une jacquette du même
» velours fourré de marte, & avoit ceinte
» à ſon côté une épée d'or, garnie de
» pierreries, priſée quinze mille écus. Ce
» qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'é-
» toient avec lui, dit le Chroniqueur,
» Monſeigneur le Comte d'Evreux (Prin-
» ce du Sang), & Jacques Couer, Argen-
» tier du Roi, monté, vétu & couvert
» comme ledit Seigneur Lieutenant-gé-
» néral «.

A la fin de cette même année, la belle Agnès Sorel ſe rendit auprès du Roi, ayant, diſoit-elle, quelques avis à lui donner, & elle mourut, non ſans ſoupçon de poiſon, à l'Abbaye de Jumieges en Normandie: ſon cœur y eſt dépoſé, & ſon corps a été tranſporté à Loches en Touraine. A cette occaſion, le Chroniqueur de France, Jean Chartier, qui, en bon & ſaint Religieux, ne veut pas penſer mal de ſon prochain, fait ce qu'il peut pour perſuader à la poſtérité, qu'Agnès Sorel étoit une très-honnête & très-ſage Demoiſelle. Il répond aux principales objections qui ont été faites contre ſon honnêteté, dont la premiere eſt le faſte avec lequel elle vivoit, & dit que la Reine, à qui elle

avoit l'honneur d'être attachée, vouloit qu'elle fût bien parée ; que ſi le Roi avoit pour elle quelque affection particuliere, c'étoit par eſtime pour les qualités de ſon eſprit & de ſon cœur, & que s'il y a eu entre eux quelque choſe de plus, ç'a été, dit-il, très-cauteleuſement ; que d'ailleurs le Roi avoit à cœur piété & juſtice, & qu'Agnès Sorel étoit charitable & bienfaiſante ; ce qui ne donne pas lieu de la ſoupçonner. Bien eſt-il vrai, dit enfin le Bénédictin, que cette Agnès eut une fille qu'elle diſoit être & appartenir au Roi ; mais qu'*elle le lui donnoit comme au mieux & plus apparent*. C'eſt ainſi que Jean Chartier juſtifie Agnès Sorel.

La bataille de Formigny, qui ſe donna en 1450, acheva de ſoumettre la Normandie au Roi Charles VII : ce combat ſi déciſif couta bien peu aux François ; car Jean Chartier prétend qu'ils ne perdirent que huit hommes.

L'année ſuivante 1451, le Comte de Dunois reprit la plus grande partie de la Guienne, & entre autres Bordeaux, dans lequel il fit une entrée preſque auſſi belle que celle que le Roi avoit faite à Rouen. Pluſieurs grands Seigneurs de la Couronne y parurent avec les mêmes or-

nemens qu'ils portoient lors de la conquête de la Normandie ; cependant le grand Ecuyer Saintrailles qui y étoit, ne portoit point l'épée de parement du Roi, mais une banniere royale. Le Chancelier de France s'y trouva avec les grands Sceaux du Roi, portés sur une haquenée blanche, comme dans la précédente occasion ; mais dans celle-ci le Chancelier n'étoit point en robe longue, en sa qualité de Chevalier, il étoit armé d'un corset d'acier, pardessous une jacquette de velours cramoisi. La conquête de la Guienne fut achevée dans les deux années suivantes ; mais Bordeaux s'étant révolté en 1453, il fallut que le Roi l'attaquât de nouveau, & pour contenir les esprits turbulens de cette Ville, il fit bâtir deux Châteaux, dont l'un est sûrement celui du Ha.

En 1456, le Dauphin étoit depuis plusieurs années brouillé avec le Roi son pere ; il s'étoit retiré en Dauphiné, où il vivoit comme s'il eût été maître de cette Province, sans aucune dépendance du Roi ; il y faisoit toutes sortes d'actes de souveraineté absolue, & créa le Parlement de Grenoble, qu'il confirma ensuite quand il fut Roi. Charles VII ayant enfin trouvé mauvaise la conduite de son fils, s'em-

para du Dauphiné, & fit défendre à toutes les Villes de ſon Royaume de donner aucune aſſiſtance à Louis, qui ſe retira auprès du Duc de Bourgogne, & y paſſa cinq à ſix ans. Il fit venir dans les Pays-Bas ſa femme Charlotte de Savoie, qu'il avoit épouſée en 1451, ayant perdu en 1444 Marguerite d'Ecoſſe, dont il n'avoit point eu d'enfans; mais Charlotte étoit encore trop jeune lorſque ſon mariage ſe conclut, pour le conſommer, & elle ne joignit ſon mari qu'en 1457. Louis XI, pendant le cours de ſon regne, parut peu reconnoiſſant des bienfaits du Duc de Bourgogne, qui l'entretint pendant tout ce temps-là, car il ne recevoit rien du tout du Roi ſon pere. Le Duc faiſoit ſouvent des propoſitions d'accommodement entre le pere & le fils; mais Charles VII les rejetoit toujours, d'autant plus qu'elles étoient peu acceptables, & d'aſſez mauvaiſe foi de la part du Dauphin. Le Duc de Bourgogne étoit auſſi mécontent de ſon fils le Comte de Charolois. Ce Prince, qui avoit épouſé en premieres noces une fille de Charles VII, qu'il avoit perdue en 1446 ſans en avoir eu d'enfans, s'étoit remarié en 1454, à une Princeſſe du Sang, de la branche de Bourbon, dont il

n'eut qu'une fille, qui naquit en 1456, & dont Louis XI fut parrain : c'eſt la fameuſe Princeſſe Marie, héritiere de Bourgogne. Charles VII n'oſa ni juger, ni condamner ſon fils comme rebelle; mais il s'en prit au Duc d'Alençon, Prince du Sang, qui avoit favoriſé la rebellion du Dauphin.

En 1456, le Duc d'Alençon fut arrêté à Paris par le Comte de Dunois, & il fut conduit à Melun, où le Connétable fut chargé, de la part du Roi, d'aller l'interroger. Mais quand il voulut procéder à cet interrogatoire, le Duc lui fit cette réponſe hardie, qu'il diroit ſon fait au Roi & non à d'autres, quoique le Connétable fût Duc de Bretagne, & Prince du Sang, puiſqu'il étoit de la Maiſon de Dreux : le Duc d'Alençon penſa qu'un Prince du Sang de France ne devoit répondre qu'au Chef de ſa Maiſon. On conduiſit le Duc d'Alençon au Roi même, qui le queſtionna, mais qui, n'ayant point été ſatiſfait de ſes réponſes, aſſembla un Conſeil des Pairs pour le juger. Il ne le fut qu'en 1458, & condamné à perdre la vie & les biens, ſauf la grace du Roi. Charles VII lui fit grace; mais il fut enfermé juſqu'en 1461, que Louis XI, étant monté ſur le

trône, lui rendit ſa liberté & ſes biens, avec d'autant plus de juſtice, que c'étoit pour lui qu'il s'étoit rendu coupable; mais en 1474 ce Prince, qui ſûrement avoit l'eſprit brouillon, ſe fit une ſeconde fois condamner à mort par Louis XI même, dans la Cour des Pairs; on lui fit encore grace de la vie, & on lui rendit même la liberté peu avant ſa mort, arrivée en 1476.

En 1457, le mariage de Madame Magdeleine de France, fille du Roi Charles VII, fut négocié & conclu avec Ladiſlas d'Autriche, Roi de Hongrie, de Boheme & de Pologne, fils de l'Empereur Albert II. On envoya en France une magnifique Ambaſſade, compoſée de deux Evêques, de cinq des plus grands Seigneurs de ces trois Royaumes, ayant à leur ſuite cinq à ſix cents Chevaliers. Ces Ambaſſadeurs arriverent aux Montils près de Tours, où le Roi ſe trouvoit alors; on leur fit tous les honneurs poſſibles, & on leur donna les plus belles fêtes. Gaſton, Comte de Foix, fut particuliérement chargé de les traiter au nom du Roi, & il leur donna entre autres, & à ſes propres frais, un banquet ſuperbe, dans lequel le Chroniqueur dit qu'il y avoit une quantité immenſe des viandes les plus délicates, & des vins les

plus exquis. A l'entremets il y eut des danſes de Moriſques, & des Myſteres ; ce repas couta au Comte de Foix dix-huit cents écus. On étoit ſur le point de livrer la Princeſſe aux Ambaſſadeurs, lorſqu'on apprit avec grande douleur la mort funeſte du jeune Prince. Alors les fêtes furent converties en cérémonies funebres ; le Roi fit faire à Ladiſlas un ſervice magnifique, & on reconduiſit les Ambaſſadeurs avec le même appareil qu'ils avoient été reçus. Ce qui eſt à remarquer, c'eſt que Gaſton de Foix, qui avoit été chargé de faire tant d'honneurs aux Ambaſſadeurs qui venoient demander la Princeſſe Catherine, l'obtint enſuite pour lui-même. Il eſt vrai qu'il étoit alors héritier du Royaume de Navarre, du chef de ſa mere. Auſſi Madame Magdeleine mourut portant la Couronne de Navarre en 1486.

Un des Auteurs contemporains de l'Hiſtoire du Roi Charles VII termine ainſi ſa Chronique. » En ce temps chan-
» gerent leurs atours les Dames & Damoi-
» ſelles, & ſe mirent à porter bonnets ſur
» leurs têtes, & couvre-chefs ſi longs, que
» tels y avoient qui touchoient la terre
» parderriere leur dos, & elles prirent des
» ceintures plus larges, & de plus riches

» ferrures qu'oncques ; mais les laiſſerent » leurs queues à porter, & au lieu de cela » elles prirent grandes & riches bordures «.

» Les hommes auſſi ſe prirent à veſtir » plus court que oncques ; mais ils avoient » fait, ſi qu'on voyoit leurs derrieres & » leurs devants, ainſi comme on ſouloit » veſtir les ſinges, & ſe mirent à porter ſi » longs cheveux qu'ils leurs empeſchoient » les viſages & les yeux ; de plus ils por- » toient de hauts bonnets ſur leurs teſtes » trop mignonnement, & des ſouliers » à trop longues poulaines : les valets meſ- » mement, à l'imitation des maiſtres, & les » petites gens indifféremment, portoient » des pourpoints de ſoie ou de velours, » choſes trop vaines, & ſans doute hai- » neuſes à Dieu «.

C'eſt ſous l'année 1427, qu'un de ces Auteurs, en faiſant le détail de ce qui ſe paſſa au ſiége de Montargis, nous rapporte ce trait ſingulier de dévotion du bon Chevalier Etienne de Vignoles, dit la Hire. Ce brave François ayant adviſé un paſſage par lequel il lui ſembla qu'il pouvoit pénétrer dans la Ville, il s'y porta lui & ſes compagnons, entre leſquels étoient le Seigneur de Graville, & Brangonnet d'Arpajon. » La Hire trouva un Chapelain,

» auquel il dit, qu'il lui donnaſt hativement abſolution; & le Chapelain lui dit, » qu'il confeſſât ſes péchez. La Hire lui » répondit, qu'il n'auroit pas loiſir, car il » falloit promptement frapper ſur l'ennemi, & qu'il avoit fait ce que gens de » guerre ont accouſtumé faire : ſur quoi le » Chapelain lui bailla abſolution telle » quelle ; & lors La Hire fit ſa priere à » Dieu, en diſant en ſon langage Gaſcon, » les mains jointes : Dieu, je te prie que tu » faſſes aujourd'hui pour La Hire, autant que tu voudrois que La Hire fiſt » pour toy ſi il eſtoit Dieu, & tu fuſſes » La Hire «. Et il cuidoit très-bien prier & » dire «.

Tandis qu'il n'y avoit encore que des treves entre les François & les Anglois, elles étoient mal obſervées, du moins par pluſieurs Officiers généraux, particuliers & commandans de gens de guerre accoutumés au pillage. Ils ſe maſquoient pour pouvoir piller impunément les campagnes de part & d'autre, & prenoient de fauſſes bannieres, & même de faux noms. On les appeloit communément les faux viſages, & il y eut de très-ſéveres Ordonnances rendues contre eux ; mais elles furent aſſez inutiles : ces maſcarades occaſionnoient de

grandes tracaſſeries entre les deux partis, qui s'accuſoient réciproquement de mauvaiſe foi. Pour ſe débarraſſer de ces guerriers ſi incommodes, on imagina de les conduire à des expéditions paſſageres & étrangeres. Ce fut dans cette intention que le Roi Charles VII écouta la propoſition qui lui fut faite par Sigiſmond, Duc d'Autriche, qui devoit épouſer Madame Radegonde ſa fille, de le ſecourir contre les Suiſſes, qui, non contens de s'être aſſuré leur liberté le ſiecle précédent, attaquoient les Etats qui étoient reſtés aux Princes de la Maiſon d'Autriche. Charles VII envoya en 1444 une petite armée, à la tête de laquelle étoit le Dauphin, Louis ſon fils (depuis Louis XI). On mit ſous ſes ordres la troupe d'un guerrier fameux, mais très-pillard, nommé le Capitaine Flocquet; les Anglois de leur côté fournirent une troupe, dont le Commandant s'appeloit le Capitaine Gode. Ces deux Officiers s'étoient ſouvent battus l'un contre l'autre: dans ce moment-là, ils marcherent enſemble de la meilleure amitié; mais ils jetoient une terrible alarme dans tous les pays où ils paſſoient. On prit de grandes précautions contre eux; heureuſement ils traverſerent la Bourgogne

gogne assez doucement, & entrèrent dans le pays des Suisses. Après s'être assurés par capitulation de la ville de Montbelliard, & même celle de Basle, ils combattirent les Suisses, qui se défendirent bien; & enfin ils furent obligés de céder, & de se retirer dans leurs montagnes. Le Dauphin ne fut point à la bataille; ce Prince a prouvé toute sa vie qu'il étoit plus politique que militaire; mais il parut lorsque les Suisses vinrent lui faire hommage, & lui offrir de le servir par-tout où il voudroit avec quatre mille hommes : il les festoya, dit-on, très-bien, & fut festoyé à son tour par le Duc d'Autriche, avec qui il eut une entrevue. Le mariage projeté avec ce Duc n'eut pas lieu, car on apprit cette même année la mort de Madame Radegonde de France. Le Duc d'Autriche n'eut rien de plus pressé que de se débarrasser des troupes de France & d'Angleterre, qui, suivant leurs inclinations & leurs habitudes, vexoient & pilloient le pays au secours duquel elles étoient venues.

En 1445, le Roi Charles VII passa quelque temps à Nancy, où le bon Roi René, qui avoit hérité, par sa femme, de la Lorraine, le reçut avec magnificence : entre autres choses, il y eut des joûtes, dans lesquelles le Roi lui-

même rompit des lances contre Charles, Comte du Maine, frere de René. L'on juge bien que ces deux Princes ne ſe firent aucun mal; mais le détail de ces joûtes nous apprend un uſage aſſez ſingulier des Tournois de ce temps-là. Le Roi & le Comte prirent des noms & des armes ſuppoſés; Charles s'appeloit le Chevalier de Luſignan, & ſon adverſaire le Chevalier d'Aragon, & ils en portoient les écuſſons.

Sous l'année 1453, Matthieu de Coucy ou d'Eſcouchy, continuateur de Monſtrelet, nous apprend qu'il ſe donna à la Cour de Bourgogne une grande quantité de fêtes, dont les plus grands Seigneurs de cette Cour faiſoient les honneurs & la dépenſe. Sans en répéter les détails qui reſſemblent à ceux de pluſieurs autres fêtes, je me contenterai de faire quelques remarques à cette occaſion. L'uſage entre les grands Seigneurs d'un même pays & d'une même Cour, étoit de ſe feſtoyer mutuellement: pour cet effet, ils s'envoyoient les uns aux autres un chapelet de roſes; celui qui le recevoit étoit obligé d'indiquer le jour qu'il donneroit ſa fête. Cet uſage, qui perpétuoit les dépenſes, étoit très-diſpendieux & très-onéreux, ce qui faiſoit qu'on crioit contre avec aſſez de raiſon.

Nous apprenons encore ici, que la livrée du Duc de Bourgogne étoit griſe & noire; ſes grands Officiers étoient habillés de velours de ces deux couleurs; les Chevaliers & Gentilhommes, de ſatin, & les ſimples Domeſtiques & Archers, de drap gris & noir.

Le Duc Adolphe de Cleves fut le premier qui donna une de ces belles fêtes. Il paroît qu'il prétendoit deſcendre du Chevalier au Cygne, comme Godefroi de Bouillon, puiſqu'il affectoit de porter dans les ornemens de ſes armoiries, & même dans les entremets de ſes feſtins, tout ce qui pouvoit le faire reconnoître pour être de cette race romaneſque

Après le Duc de Cleves, le Comte d'Etampes donna des fêtes; & enfin vint le tour du Duc de Bourgogne. J'ai déjà eu occaſion de parler d'une partie des magnificences de ſon feſtin; je remarquerai ſeulement, d'après cet Auteur-ci, que *les plats de rôt étoient portés ſur chariots étoffés d'or & d'azur, peints à la deviſe dudit Duc.* Au premier entremets, parut *une Egliſe avec tous ſes atours, & nottament ſes cloches, & ſembla ſortir de dedans une grande & belle muſique, qui chanta un plaiſant Benedicite.* Ce fut à ce feſtin que ſe fit le vœu d'aller

ſecourir la Chrétienté, & notamment l'Empire Grec, contre le Turc, qui venoit de s'emparer de Conſtantinople. Ce vœu ne fut point accompli ; cependant le Duc de Bourgogne ſe mit en marche, & paſſa juſques en Allemagne. L'Empereur Frédéric III ordonna que dans tout l'Empire on lui rendît les mêmes honneurs qu'à lui-même. On lui fit une magnifique réception à Ratisbonne, & il arriva juſqu'à Vienne ; mais alors il trouva de grandes difficultés à pénétrer plus loin, & il revint ſur ſes pas : il conclut en 1454 le mariage de ſon fils le Comte de Charolois, avec Iſabelle de Bourbon ; & pour contracter cette alliance, les deux partis ſe munirent du conſentement du Roi, qu'ils jugerent abſolument néceſſaire, puiſqu'il étoit le chef de la Maiſon dont les deux contractans étoient iſſus.

En 1454, Charles VII étant rentré en paiſible poſſeſſion de ſon Royaume, & particuliérement de la Normandie, jugea à propos de faire revoir le procès de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans, qui avoit été ſi injuſtement brûlée à Rouen en 1431. L'on juge bien qu'elle fut déclarée parfaitement innocente : voici ce qu'en dit Martial d'Auvergne, dont j'ai parlé

dans un précédent Volume, & qui a écrit en vers les Vigiles de Charles VII, dans leſquels j'ai dit qu'il y avoit quelques anecdotes hiſtoriques.

Long-temps après ce jugement,
La mere auſſi les freres d'elle (1)
Requirent au Roi vengement
De la mort & ſentence telle.

Le bon Seigneur conſidérant
Qu'avoit été en ſon ſervice,
Et fait beaucoup en l'honorant,
Si remit le cas en Juſtice.

De fait envoya le procès
A Rome devers le Saint Pere,
Et là, ſans faveur ne accès,
Fut vue bien au long la matiere.

Ce fait, il bailla mandement,
Et fit citer les Commiſſaires
A ſoutenir leur jugement,
Et appeler Parties contraires.

Les Anglois furent appelés
Et les Parties ſolemnement,
Examens faits & recolés
Sur la vie d'elle entiérement.

Juvenel, de Rheims Archevêque,
Homme de juſtice & de bien,
Chartier, de Paris lors Evêque,
Et autres y ouvrerent bien.

(1) Jeanne d'Arcq.

A Rouen ſi ſe tranſporterent,
Où le jugement s'étoit fait,
Et gens de bien l'examinerent
Pour ſavoir vérité du fait.

Après le procès fut porté
Au Saint Pere & aux Cardinaux,
Et fut bien vu & viſité
En grand diligence & travaux.

Et le tout vu finalement,
Fut dit par Sentence authentique
Le procès & le jugement
Faits contre la pucelle, inique.

Etre abuſif, défectueux,
Et qu'à tort ci fut condamnée
Par Juges très-ſuſpectueux,
Diſant leur Sentence erronée.

Au procès de cette innocente
Y a des choſes ſingulieres;
Et c'eſt une grande plaiſance
De voir toutes les deux matieres.

Ledit procès eſt enchaîné
En la Librairie Notre-Dame
De Paris (1), & fut là donné
Par l'Evêque dont Dieu ait l'ame.

Le même Martial d'Auvergne nous apprend dans ſa plate Poéſie, la cauſe & l'époque de la mort de Charles VII.

(1) Il eſt aiſé de vérifier ſi les Pieces de ce procès ſe trouvent encore dans la Bibliotheque du Chapitre de Notre-Dame.

L'an quatre cent ſoixante & un
Le Roi, à l'entrée de Juillet,
Si fut embouché par aucun,
Qui bien honneur ne lui vouloit.

Et lui fut donné à entendre
Qu'on le vouloit empoiſonner,
Et qu'à ſon cas devoit entendre
Pour s'en garder & deſtourner.

Il miſt cela tant ſur ſon cœur,
Qu'oncques puis n'eut joie ne ſanté;
Ne pour parole ne doulceur
N'en peut oſter ſa voulenté.

Si fut l'eſpace de ſept jours,
Qu'il ne povoit boire où mengier;
A regretz & ſouſpirs tousjours
Qui ſa vie firent abrégier.

Et lui, voyant ſon finement,
Il s'ordonna & confeſſa,
Reçut ſon dernier Sacrement,
Et comme bon Roi treſpaſſa.

Outre voult, par ſon Teſtament,
Eſtre à Sainct Denis enterré
En la Chapelle & monument
De ſes ancêtres préparé.

Et le jour de la Magdaleine,
Qu'il avoit ſervie comme Dame,
Le Mercredi vingt & deuxieſme
De Juillet rendit à Dieu l'ame.

Il treſpaſſa à Mehun ſur Yevre,
Où avoit ſa jeuneſſe duite;
Et fiſt ainſi que le bon lievre,
Qui ſe rend tousjours à ſon giſte.

Mémoires de Philippe de Commines.

Il ne nous reſte plus qu'à parler des Auteurs contemporains qui ont écrit l'Hiſtoire de Louis XI & Charles VIII ; ils ne ſont qu'au nombre de quatre, dont le premier & celui qui mérite davantage de nous arrêter, eſt ſans contredit Philippe de Commines. Ses Mémoires ſont ſi généralement eſtimés, que l'on peut aſſurer que non-ſeulement c'eſt le meilleur Livre d'Hiſtoire qui ait paru dans le ſiecle où il a été écrit (le 15e), mais même qu'il faut remonter juſques à l'Hiſtoire de Joinville, écrite deux ſiecles auparavant, pour trouver un Hiſtorien François auſſi bon & auſſi ſage, & qu'il faut deſcendre encore deux ſiecles plus bas (au 17e) pour en rencontrer d'autres dont on puiſſe conſeiller la lecture entiere aux Dames & aux jeunes gens. Philippe de Commines a été ſouvent appelé le Polybe & le Tacite François; effectivement il eſt le premier qui ait imité ces anciens Hiſtoriens, & qui, ſans le chercher, ait ſaiſi leur genre. Ces Mémoires ont été traduits en toutes les Langues. Sleidan, Hiſtorien de Charles-Quint, les a publiés en Latin. Il y en a trois Traductions Italiennes, une Eſpagnole, qui eſt très-recherchée, parce qu'elle eſt accompagnée de Notes & de Commentaires politiques & militaires, & que

l'Auteur, Secrétaire de Philippe II, Roi d'Eſpagne, l'a dédiée à ce Monarque ; une en Flamand, une en Anglois, & une en Allemand. Montagne a dit de Philippe de Commines, » qu'il écrivoit d'un » langage doux & agréable, & avec une » naïve ſimplicité ; que la bonne foi de » l'Auteur reluiſoit évidemment dans » ſon Livre ; qu'il étoit exempt de vanité » parlant de ſoi, & d'envie parlant d'au- » trui ; que ſes diſcours & enhortemens » étoient accompagnés de bon zele & de » vérité ; que par-tout il repréſente ſon » homme de bon lieu & élevé aux grandes » affaires.

Du Verdier, dans ſa Bibliotheque, dit que » l'Empereur Charles-Quint faiſoit telle » eſtime de ce Livre, qu'il le mettoit toutes » les nuits au chevet de ſon lit, pour imi- » ter Alexandre qui en faiſoit autant de » l'Iliade d'Homere, & pour s'en ſervir à » deſſeins & exploits qu'il avoit à faire en » ſuivant les faits du grand Roi Louis XI, » leſquels il y remarquoit comme dans un » miroir ; étudiant là-deſſus, afin de ſe ré- » gler & conduire en ſemblables événe- » mens. L'Hiſtoire qu'a écrite Commines » (ajoute du Verdier), eſt grandement » louable & véritable, pour avoir été faite

» non ſur Mémoire, mais après que l'Au-
» teur a oui & vu le contenu en icelle «.

Le Poëte Ronſard a fait l'Epitaphe de Philippe de Commines, qui mourut en 1509 dans ſon Château d'Argenton en Berri; mais dont le corps a été tranſporté aux Grands Auguſtins de Paris, où il avoit fait bâtir une Chapelle. Cette Epitaphe contient une cinquantaine de vers, dans leſquels le Poëte dit que Philippe de Commines étoit homme d'une très-bonne Maiſon de Flandres; qu'il a écrit l'Hiſtoire avec élégance & vérité, & qu'il a ſurpaſſé Tite-Live. Elle finit par ces quatre vers adreſſés au Lecteur.

Retourne en ta maiſon, & conte à tes fils comme
Tu as vu le tombeau du premier Gentilhomme,
Qui, d'un cœur vertueux, fit à la France voir,
Que c'eſt honneur de joindre aux armes le ſavoir.

Commines étant originaire Flamand & ayant des Terres en France, paſſa une partie de ſa vie au ſervice des Ducs de Bourgogne, & le reſte à celui des Rois Louis XI, & Charles VIII: il fut Sénéchal de Poitou en 1468; il avoit 63 ans quand il mourut: ſa femme qui eſt enterrée avec lui aux Auguſtins de Paris, étoit de la Maiſon de Chambes de Montſoreau, illuſtre en Anjou, qui s'eſt éteint edans celle du Bouchet

de Sourches. Sa fille unique épouſa Jean de Broſſe, Comte de Penthievre, d'une Maiſon qui avoit des prétentions ſur la Bretagne.

Les anciennes Editions des Mémoires de Commines ne contenoient que ſix Livres de l'Hiſtoire de Louis XI, depuis 1464, juſqu'à la mort de ce Roi. On en a enſuite recouvré deux autres, qui contiennent les principaux événemens du regne de Charles VIII, entre autres ſon expédition en Italie, dans laquelle Philippe de Commines le ſuivit. On a ſoupçonné ces deux derniers Livres de n'être pas de l'Auteur même; cependant on y reconnoît ſon ſtyle & ſa façon de penſer, & nous ne croyons pas que les ſoupçons ſoient fondés. Nous adopterons encore moins ceux qui ont été jetés ſur la conduite de ce grand Ecrivain de ſon vivant: nous ne pouvons diſſimuler cependant qu'il fut accuſé d'avoir trahi le Duc de Bourgogne pour Louis XI, & Charles VIII pour le Duc d'Orléans, qui lui ſuccéda ſous le nom de Louis XII. Ce dernier ſoupçon fut cauſe qu'il fut enfermé pendant deux ans au Château de Loches, où l'on dit même, qu'il fut mis dans une cage de fer; mais nous aimons

mieux croire qu'un homme de qualité qui a écrit l'Hiſtoire de ſon temps avec toutes les apparences de la franchiſe & de la vérité, a été honnête dans ſa conduite, que de ſoupçonner qu'il a démenti par ſes actions les principes & les maximes qu'il enſeigne dans ſes écrits.

Quoi qu'il en ſoit, nous allons parcourir les Mémoires de Commines, dans un eſprit tout différent de celui dans lequel nous avons examiné les autres Ouvrages du 15e ſiecle : ce ne ſera point pour y chercher des anecdotes ſingulieres, des traits qui caractériſent un ſiecle d'ignorance & de barbarie, mais plutôt pour y puiſer des maximes applicables à tous les tems & à tous les pays, & propres à inſtruire les Rois, les Miniſtres & les Peuples. Il s'en trouve certainement beaucoup de cette eſpece dans ces Mémoires, & c'eſt fouiller dans une riche mine que de les y chercher.

Eſprit & Maximes de Philippe de Commines, appuyés d'exemples tirés de ſes Mémoires.

Prologue. Dès le Prologue de ſon Ouvrage, adreſſé à un Archevêque de Vienne, Italien, nommé Angelo Catto, qui avoit été d'abord

Médecin, & enſuite Aumônier de Louis XI, Commines dit ce qu'il penſe de ce Monarque. » En lui, dit-il, & en tous » autres Princes que j'ai connus & ſervis, » ai trouvé du bien & du mal : car ils » ſont hommes comme nous; à Dieu ſeul » appartient la perfection : mais quand en » un Prince la vertu & bonnes qualités » précédent les vices, il eſt digne de gran- » des louanges, vu que tels perſonnages » ſont plus enclins à toutes choſes volon- » taires qu'autres hommes, tant pour la » nourriture & petit châtiment qu'ils ont » eu en leur jeuneſſe, que pour ce que ve- » nans à l'aage d'hommes, la plupart des » gens tâchent à leur complaire & à leur » complexions & conditions, & pour » ce que je ne voudroye point men- » tir, ſe pourroit faire qu'en quelque » endroit de cet eſcrit ſe pourroit trouver » quelque choſe, qui du tout ne ſeroit à » ſa louange; mais j'ai eſpérance que ceux » qui le liront, conſidéreront les raiſons » deſſuſdites, & tant oſai-je bien dire de » lui en ſa recommandation & louange, » qu'il ne me ſemble pas que jamais j'aye » connu nul Prince, où il y eût moins de » vice qu'en lui, à regarder le tout: ſi ai- » je eu autant de connoiſſance de grands

» Princes, & autant de communication » avec eux que nul homme qui ait été en » France de mon temps.

Livre I. Le Livre premier commence par le récit d'une ambaſſade que Louis XI envoya en 1464 au Duc de Bourgogne Philippe-le-Bon, pour ſe plaindre de la détention d'un vaiſſeau de Dieppe, qui étoit abordé dans un port de Flandres. C'étoit le Comte de Charolois, fils du Duc, qui avoit fait ſaiſir ce bâtiment, & fait enlever le bâtard de Rubempré qui étoit deſſus, & étoit ſuſpect au jeune Prince. Le Chancelier de Morvilliers étoit à la tête de l'ambaſſade de Louis XI, & parla (dit Commines) très-arrogamment au Duc. Celui-ci répondit très-doucement, » que ſon » fils ſeul étoit coupable de ce dont le » Roi ſe plaignoit; que ſi le Comte étoit » ſoupçonneux, il ne le tenoit pas de lui, » mais de ſa mere (Iſabelle de Portugal), » qui étoit la plus ſoupçonneuſe Dame » qu'il eût jamais connue. Le fils trouva que ſon pere le défendoit trop foiblement; il voulut ſouvent prendre la parole; mais le Chancelier de Morvilliers lui répondoit toujours : » Monſeigneur de Cha- » rolois, je ne ſuis pas venu pour parler » à vous; mais à Monſeigneur le Duc de

» Bourgogne vôtre pere «. Enfin, le Duc promit de relâcher Rubempré & ſon bâtiment, & les Ambaſſadeurs ſe retirerent ſatisfaits ; mais le Comte très-piqué, s'approchant de l'Archevêque de Narbonne, collégue de Morvilliers, » recommandez » moi très-inſtamment à la bonne grace » du Roi, lui dit-il ; il m'a bien fait laver » la tête par ſon Chancelier ; mais avant » qu'il ſoit un an il s'en repentira «.

Cette menace n'eut que trop ſon effet : d'ailleurs le Comte fut irrité par un nouveau trait de foibleſſe de ſon pere. Il avoit obtenu en 1435, par le Traité d'Arras, de Charles VII, les Villes ſur la Somme, telles que Amiens, Péronne, & autres ; il avoit été ſtipulé, que le Roi pourroit retirer ces places moyennant quatre cent mille écus ; mais le Royaume de France avoit été ſi ruiné, qu'on ne pouvoit guere ſe flatter de voir jamais opérer ce rachat. Louis XI ſe trouva cependant, par ſon économie, en état de le propoſer à Philippe le Bon : en même-temps il gagna les Seigneurs de Croy, qui s'étoient abſolument emparés de l'eſprit de ce vieux Prince. Il les engagea à lui faire entendre, qu'il étoit avantageux de faire entrer dans ſes coffres une ſomme auſſi conſidérable ; la

convention fut non-ſeulement arrêtée, mais exécutée. L'héritier de Bourgogne, furieux, fit tant de menaces aux Seigneurs de Croy, que, tremblans de les voir s'effectuer, ils furent obligés de s'enfuir & d'abandonner le vieux Duc, qui en fut très-fâché; car il les aimoit beaucoup : ces tracaſſeries & ces intrigues rendirent malheureuſe la vieilleſſe de ce Prince, qui avoit joué un ſi grand rôle en Europe, & ſurtout en France quelques années auparavant.

Le Cómte de Charolois ne tarda pas à exécuter la menace qu'il avoit chargé l'Archevêque de Narbonne de faire au Roi. Quelques Princes de France, entre autres le Duc de Bourbon, ſe liguerent, & trouverent moyen de mettre à leur tête le Duc de Guienne, frere de Louis XI; &, dit Commines, „ ils appellerent cette ligue, „ du bien public, pour ce qu'elle s'entre„ prenoit ſous couleur de dire que c'étoit „ pour le bien public du Royaume ". Il n'eurent pas de peine à faire entrer le Comte de Charolois dans leurs intérêts, & le Duc, abandonné de ſes Miniſtres & favoris, les Seigneurs de Croy, conſentit que ſon fils levât des troupes : » mais le » nœud de cette affaire ne fut jamais dé-

» couvert

» couvert au bon Duc, & ne s'attendoit » point que les choſes vinſſent juſques à » la voie de fait «. Elles y vinrent cependant ſi bien, que les Etats du Duc de Bourgogne perdirent la tranquillité dont ils jouiſſoient depuis vingt-cinq ans, qui avoient ſuffi pour rendre ſes peuples riches & heureux. Depuis cette époque, juſques bien après la mort de Philippe de Commines, ces Provinces n'ont ceſſé d'être agitées & troublées par la guerre.

Le Comte de Charolois, de concert avec les autres Princes, pénétra ſi avant en France, qu'il vint juſques à Montlhery, où ſe donna, en 1465, une fameuſe bataille, à laquelle Commines ſe trouva avec le Comte de Charolois; » & m'y trouvai, » dit-il, avec moins de crainte que je » n'euſſe jamais en aucuns lieux où je me » trouvaſſe depuis, pour la jeuneſſe en » quoi j'étois, & que je n'avois nulle con- » noiſſance du péril; mais j'étois esbahi » comme nul s'oſoit défendre contre le » Prince à qui j'étois, l'eſtimant le plus » grand de tous les autres. Ainſi font gens » qui n'ont point d'expérience «.

La bataille de Montlhery ne fut point déciſive; il y eut grande perte, & ſur-tout beaucoup de gens qui fuirent de part &

d'autre. Commines penſe que ſans la préſence du Roi Louis XI, ſon armée étoit tout à fait perdue. » Sa préſence, dit-il, » & la bonne parole qu'il tenoit à ſes gens » d'armes, étoient grande choſe, & crois » véritablement, que ſi ce n'eût été lui » ſeul, tout s'en fût fui «.

Les Bourguignons reſterent maîtres du champ de bataille ; & le Comte de Charolois reprocha leur lâcheté à ceux qui avoient fui, & promit de les bien punir : » mais enfin de compte, dit notre Auteur, » tel pour s'être enfui perdit ſes offices » & états, qui furent donnés à d'autres » qui avoient fui dix lieues plus loin. Un » de notre côté, qui étoit favori du Prince, » pour s'être trouvé lâche, perdit ſon au- » torité (crédit), & fut privé de la pré- » ſence de ſon Maître ; mais un mois » après, il avoit plus d'autorité que de- » vant «.

Le Comte de Charolois s'étant attribué tout l'avantage de cette bataille, parce qu'il étoit reſté maître du terrein, prit un goût pour la guerre qui ne le quitta point juſques à la fin de ſa vie, & fut cauſe de ſa mort & de la deſtruction de ſa Maiſon, qui étoit ſi puiſſante, qu'elle pouvoit tenir tête aux Rois de France qui en étoient les aînés.

» Deux choſes dirai-je de lui, ajoute Com-
» mines ; l'une, que jamais nul homme ne
» print plus de travail que lui en tous en-
» droits où il falloit exercer ſa perſonne ;
» l'autre, que je ne connus oncques hom-
» me plus hardi ; jamais ne lui ouïs dire
» qu'il fuſt las, ni faire ſemblant d'avoir
» peur, & ſi j'ai été ſept années de rang
» en la guerre avec lui. Ses penſées & con-
» cluſions étoient grandes ; mais nul hom-
» me n'euſt ſçu les mettre à fin, ſi Dieu
» n'y euſt employé toute ſa puiſſance «.

L'armée des Princes ligués s'approcha de Paris, & en étoit ſi près, que le quartier général du Comte de Charolois étoit au pont de Charenton, celui des Ducs de Berry & de Bretagne à S. Maur-lez-Foſſés & à St. Denis ; ils avoient même de grandes intelligences dans la ville de Paris, où il ſe trouvoit bien des gens qui croyoient qu'ils gagneroient beaucoup à voir les Princes maîtres du gouvernement ; que le changement qui ſe feroit dans l'Etat leur procureroit quelques places lucratives : » eſpérant, dit Commines,
» quelques offices & états, qui ſont plus
» déſirés en cette Cité là qu'en nulle au-
» tre au monde : car ceux qui les ont les
» font valoir ce qu'ils peuvent, & non

» pas ce qu'ils doivent ; & y a Offices ſans » gages qui ſe vendent bien, & d'autres » où y a gages bien petits qui ſe vendent » plus que les gages ne ſauroient valoir en » quinze ans ; & ſoutient la Cour de Par- » lement, cet article (cet abus) : car en- » tre les Conſeillers ſe trouvent large- » ment bons & notables perſonnages ; » mais auſſi y en a aucuns bien mal con- » ditionnés, ainſi eſt-il en tous états «.

Le Roi Louis XI s'apperçut bien qu'il devoit chercher à s'accommoder avec les Princes & Seigneurs ligués. Il autoriſa les Pariſiens à ſolliciter une conférence ; elle eut lieu à S. Maur-lez-Foſſés. Guillaume Chartier, Evêque de Paris, étoit l'Orateur de ſes Diocéſains, & le fameux Comte de Dunois qui étoit entré dans la ligue, mécontent d'avoir perdu ſous Louis XI le grand crédit dont il avoit joui ſous Charles VII, étoit chargé de défendre les intérêts des Seigneurs ligués, qui cependant aſſiſtoient en perſonne à cette conférence. Le Duc de Berry étoit aſſis dans un fauteuil, & les autres étoient debout autour de lui : d'un côté étoit le Duc de Bretagne, & celui de Calabre, fils du Roi René de Sicile : de l'autre, le Comte de Charolois, armé de toutes pieces, ſauf

la tête. Les Ligués firent de grandes plaintes contre l'adminiſtration du Roi ; l'Evêque de Paris y répondit en le juſtifiant, mais aſſez foiblement, dont Louis XI lui ſut par la ſuite très-mauvais gré. Il ne fut rien décidé dans la conférence publique ; mais dans les converſations particulieres, les Princes ligués voulurent engager les Pariſiens à les recevoir dans leur Ville comme amis, & avec un petit nombre de gens armés. Louis XI en étant informé, ſentit les conſéquences qui en ſeroient réſultées, ſi la propoſition eût été acceptée, & il les prévint. Il ſe hâta de traiter la paix par lui-même, & profita du conſeil que lui donna François Sforce, Duc de Milan, avec qui il étoit en correſpondance, de paroître accorder à peu près tout ce qu'on lui demanderoit, mais de diviſer les intérêts des Princes, de ſorte qu'ils euſſent à ſe reprocher quelque choſe les uns aux autres. A cette occaſion, Commines parle du caractere de Louis XI, qu'il eut bien ſouvent occaſion d'approfondir depuis. » Entre tous » ceux, dit-il, que j'ai jamais connus, » le plus ſage pour ſoi tirer d'un mauvais » pas en temps d'adverſité, c'étoit le Roi » Louis XI, le plus humble en paroles

» & en habits, & qui mieux travailloit
» à gagner un homme qui le pouvoit ſer-
» vir ou lui pouvoit nuire. Quant à ceux
» qu'il avoit chaſſés & déboutés en temps
» de paix & de proſpérité, il les rachetoit
» bien cher quand il en avoit beſoin. Nul
» homme ne s'enquit de tant de choſes
» comme il faiſoit, & ne voulut connoître
» tant de gens : auſſi véritablement con-
» noiſſoit-il toutes gens d'autorité & de va-
» leur, en Angleterre, Eſpagne, Portugal,
» Italie, Bourgogne & Bretagne, ainſi
» comme ſes propres ſujets. Encore fait
» Dieu grand grace à un Prince, quand il
» ſait le bien & le mal, & ſur-tout quand
» le bien ſurpaſſe.

» Sa prudence lui a ſauvé ſa couronne,
» vu les ennemis qu'il s'étoit acquis à ſon
» avénement au Royaume. A mon avis,
» le travail qu'il eut en ſa jeuneſſe, quand
» il fut fugitif de ſon pere, & paſſa ſix
» ans ſous le Duc de Bourgogne, lui valut
» beaucoup ; car il fut contraint de com-
» plaire à ceux dont il avoit beſoin, &
» ce lui apprint adverſité. Dès que ſe
» vit Roi couronné, d'entrée ne penſa
» qu'aux vengeances ; mais tôt lui advint
» le dommage, & quant & quant la re-
» pentance ; & répara cette folie & cette

» erreur. Et s'il n'euſt eu autre nourriture » (*éducation*) que celle des Seigneurs que » j'ai vus en ce Royaume, ne crois pas » que jamais ſe fuſt reſſours (*tiré d'affaire*). » Ces Seigneurs de nulles lettres n'ont » connoiſſance; un ſeul ſage homme ne » s'entremet à l'entour d'eux; ils ont » des Gouverneurs (*ou Intendans*) à qui » on parle, & qui diſpoſent de leurs af- » faires, & eux de rien. Tel Seigneur eſt » en France qui n'a que treize livres de » rente en argent, qui ſe glorifie de dire: » *Parlez à mes gens*; cuidant par cette » parole contrefaire les grands Seigneurs«.

Le Roi Louis XI eut enfin lui-même des conférences avec le Comte de Charolois; elles ſe paſſerent bien, malgré les ſoupçons que l'on voulut jeter entre ces deux Princes, en rappelant ce qui s'étoit paſſé ſur le pont de Montereau entre Charles VII, encore Dauphin, & le Duc de Bourgogne, grand-pere du Comte. Louis XI uſa de politique, & traita dans ces conférences avec un ton de franchiſe & de gaieté très-apparent. » Mon frere, lui dit-il (car le Comte avoit épouſé en premieres noces la ſœur du Roi), » vous avez promis à » l'Archevêque de Narbonne, qu'avant » qu'il fuſt le bout de l'an, je me repen-

» tirois de ce que vous avoit dit Morvil-
» liers : vous m'avez tenu promeſſe ; &
» avec tels gens veux-je avoir à beſogner
» qui tiennent ce qu'ils promettent «. Ce ton de plaiſanterie mit de la gaieté dans la ſuite de la négociation. Le Comte de Charolois demanda pour lui, qu'on lui rendît les places de la Somme ; qu'on accordât en apanage la Normandie au Duc de Berri, & que le Comte de Saint-Pol fût fait Connétable de France. Ces conditions firent des difficultés, & l'on n'en convint pas ; mais la négociation ne fut point rompue, & l'on ſe ſépara aſſez content l'un de l'autre. Il étoit aiſé de ſentir que tout ce qui avoit été demandé ne ſeroit pas accordé d'abord, mais du moins qu'une partie des demandes réuſſiroit. Dès cet inſtant, la diviſion fut entre les Princes, & ce fut à qui obtiendroit ce qui l'intéreſſoit de préférence au reſte. Le Duc de Berri, preſſé d'avoir la Normandie, envoya le Duc de Bourbon à Rouen, qui obtint aiſément des Normands de ſe déclarer pour le frere du Roi ; dans l'eſpérance d'avoir encore un Prince qui réſideroit dans leur Province. Dès que Louis XI en eut nouvelles, il déclara qu'il donneroit volontiers cet apa-

nage à ſon frere, pourvu qu'il lui rendît le Berri; ce qui ne fit aucune difficulté. Ainſi le Prince le plus prochain de la Couronne, celui qui donnoit le plus de poids à la Ligue du bien public, en fut détaché. Le Duc de Calabre l'abandonna auſſi, moyennant que le Roi lui cédât la ville d'Epinal. Louis convint que le Duc de Bretagne auroit quelques places en Normandie ſur les frontieres de la Bretagne, prévoyant bien qu'il en réſulteroit des querelles avec le Duc de Normandie, pour les limites de ces deux Provinces. Le Duc de Bretagne penſa auſſitôt à ſe retirer dans ſes Etats: ainſi le Comte de Charolois reſtoit preſque ſeul à la porte de Paris; & quoiqu'il eût reçu de nouveaux renforts & de l'argent des Pays-Bas, il ne pouvoit eſpérer de ſe maintenir au milieu de la France, & couroit même riſque d'être coupé dans ſa retraite: il fut forcé de faire la paix, & conclut le traité de Conflans, dans lequel il paroiſſoit ſtipuler les intérêts de tous les autres, & obtint pour lui les places de la Somme, dont il fit hommage au Roi. Louis XI eſpéroit bien les retirer un jour de ſes mains. Le Duc de Berri avoit auſſi rendu foi & hommage pour la

Normandie ; mais il la perdit très-promptement : les querelles entre lui & le Duc de Bretagne donnerent occaſion au Roi de la lui reprendre ; & il s'en étoit déjà remis en poſſeſſion, lorſque le Comte de Charolois, de retour dans les Pays-Bas, ſe préparant à faire la guerre aux Liégeois qui l'avoient inſulté, ſuccéda aux grandes poſſeſſions de Philippe le Bon ſon pere, qui mourut à Bruges au mois de Juin 1467.

Le Comte de Saint-Pol (Louis de Luxembourg) avoit obtenu l'épée de Connétable de France, en vertu du traité de Conflans. Il étoit Favori du Comte de Charolois, & le Roi comptoit bien le rendre ſuſpect à ce Prince en lui faiſant cette grace : cependant il alla ſervir le nouveau Duc contre les Liégeois. On vint à bout de prendre ſur eux la riche ville de Dinan, Saint-Tron, & Tongres ; il n'y avoit plus que Liege même qui réſiſtât.

Livre II. Enfin Charles le Hardi vint à bout de la réduire, en fit raſer les murailles, en emporta l'artillerie, & en tira de groſſes ſommes. De là il fut obligé de ſe retourner vers Gand, capitale de la Flandres, dont le peuple étoit très-turbulent, & donna encore long-temps après des preuves de ſon indocilité pour ſes Princes.

Les Gantois ne pouvoient ſouffrir le nouveau Duc; ils avoient coutume de dire qu'ils aimoient le fils de leur ancien Duc (Philippe le Bon), mais qu'ils ne pouvoient ſouffrir Charles. Ils refuſoient inſolemment de payer les impôts, avoient abattu les maiſons où on les recevoit, & pris des bannieres ſous leſquelles ils s'étoient aſſemblés. Le Duc étant revenu ſur eux, les obligea à lui apporter à Bruxelles ces bannieres, qu'ils jeterent à ſes pieds: il ſe fit remettre leurs priviléges, dont il fit ſupprimer par ſon Chancelier les articles qui pouvoient lui déplaire; enfin il fit une entrée magnifique dans Gand, & ſembla triompher à la fois des Liégeois & des Gantois. Louis XI diſoit à cette occaſion, que *quand orgueuil chevauche devant, honte & dommage le ſuivent de près par-derriere. De ce vice*, ajoute Commines, *Louis n'étoit pas antiché*: effectivement il mettoit bien plus de fineſſe que de hauteur dans la conduite des affaires. Lorſqu'il vit le Duc de Bourgogne engagé dans ces petites guerres des Pays-Bas, il fit paſſer des troupes en Bretagne, pour achever de forcer le Duc de ce pays, & celui de Berri, à renoncer abſolument à la Normandie. Charles le Téméraire, ſe regardant comme

garant du traité de Conflans, trouva mauvais que les conditions n'en fuſſent point exécutées : après s'en être plaint à pluſieurs repriſes, il partit de Gand, & s'avança avec des troupes juſqu'à Péronne : mais Louis, qui ſaiſiſſoit toujours les momens où il falloit négocier & conclure, venoit de faire ſa paix avec les deux autres Ducs. Le frere du Roi s'étoit contenté de ſoixante mille livres de rente, pour lui tenir lieu du Duché de Normandie. Louis XI étoit à Compiegne, lorſque le Duc arriva à Péronne, & apprenant ce traité, ſe mit d'abord en fureur ; il vouloit entrer en France ; mais le Roi, employant à propos l'argent, dont il étoit aſſez libéral lorſque de grands intérêts l'engageoient à le répandre, après avoir dépêché ſecrétement un de ſes Valets de-chambre affidés, avec vingt mille écus, qui furent diſtribués de maniere à mettre le Duc & ſon Conſeil en meilleure diſpoſition, envoya le Cardinal Balue négocier ouvertement, & repréſenter à Charles, que les Princes étant ſatisfaits, il n'avoit aucune raiſon pour faire la guerre en leur faveur malgré eux.

Juſques-là tout alloit très-bien ; la politique de Louis XI ne l'avoit point trompé, elle l'avoit au contraire parfaitement

bien ſervi ; mais il s'oublia en faiſant offrir par le Cardinal Balue au Duc, de ſe rendre lui-même à Péronne, pour conférer avec lui, & mettre la derniere main à tous les accommodemens. On juge bien que Charles accepta cette propoſition : on convint du jour, & le Roi ſe rendit vêtu ſimplement à ſon ordinaire, & avec peu de ſuite, dans une place forte appartenant à ſon ennemi, qui s'y trouvoit entouré d'une aſſez grande armée & d'une nombreuſe & brillante Chevalerie, parmi leſquels il y avoit des gens qui avoient raiſon de conſerver au Roi quelque rancune. Le politique Monarque s'apperçut bientôt qu'il avoit fait une imprudence, & qu'il étoit en riſque. Il demanda au Duc de loger dans le Château de Péronne, ce qui lui fut aiſément accordé ; mais il n'en étoit que plus ſûrement entre les mains de ſon ennemi.

Philippe de Commines fait à cette occaſion une digreſſion & des réflexions fort juſtes, & conſidere l'avantage qu'ont les Princes inſtruits ſur ceux qui ſont abſolument ignorans ; les premiers peuvent ſe rappeler des faits & des exemples d'après leſquels ils doivent régler leur conduite. » Croyez, dit notre Auteur, que

» Dieu n'a point établi l'office de Roi &
» de Prince pour être exercé par des bêtes,
» ni par ceux qui, par vaine gloire, diſent,
» je ne ſuis pas Clerc ; je laiſſe faire à
» mon Conſeil, je me fie en eux, & puis
» ſans autres raiſons s'en vont à leurs
» esbats. S'ils avoient été bien nourris
» (élevés) dans leur jeuneſſe, auroient
» plus envie qu'on eſtimât leur perſonne
» & leurs vertus. Je ne veux point dire
» que tous les Princes ſe ſervent de gens
» mal conditionnés : mais entre tous ceux
» dont j'ai eu connoiſſance, le Roi notre
» Maître a le mieux ſu connoître & eſtimer
» les gens de bien & de valeur. Il étoit aſſez
» lettré, & il aimoit à entendre & à de-
» mander toutes choſes, & avoit parfaite-
» ment bon le ſens naturel, lequel pré-
» cede toute autre ſcience ; car tous les
» livres qui ſont faits ne ſerviroient de
» rien, ſi ce n'étoit pour ramener à mé-
» moire les choſes paſſées. Or, voit-on
» plus de choſes en un ſeul bon livre en
» trois mois, que n'en ſauroient voir &
» entendre par expérience vingt hommes
» vivans l'un après l'autre. Ainſi pour con-
» clure, me ſemble que Dieu ne peut
» envoyer en un pays plus grande plaie,
» que Prince peu entendu ; de là procédent

» tous autres maux. Regardez donc ſi les » ſujets d'un Prince ne ſe doivent bien » douloir (*affliger*), quand ils voyent ſes » enfans mal nouris (*mal élevés*), & en » mains des gens mal conditionnés «.

Si Louis XI, quoiqu'il fût bien inſtruit & eût beaucoup de ſens naturel, fit cependant la faute de ſe mettre entre les mains du Duc de Bourgogne à Péronne, du moins ces avantages lui ſervirent-ils à ſe tirer de cet embarras mieux que n'auroit ſu faire aucun autre. Il négocioit de la façon la plus amiable & la plus adroite avec le Duc, lorſque celui-ci reçut nouvelle que les Liégeois s'étoient encore révoltés, & que c'étoit Louis XI qui les y avoit encouragés : on avoit reconnu des Emiſſaires du Roi parmi ceux qui avoient aſſaſſiné cruellement le grand Doyen & pluſieurs Chanoines ; on en avertit le Duc, qui entra en ſi grande fureur, qu'il fit étroitement garder Louis dans la groſſe tour où il l'avoit logé. Il donna ordre de n'en laiſſer approcher perſonne ; & Commines penſe que ſi dans ce moment Charles le-Téméraire eût été entouré de gens capables de lui conſeiller de faire à Louis XI un mauvais parti, ce coup affreux eût été porté : par bonheur notre Auteur, Cham-

bellan du Duc, lui donna des conſeils honnêtes & modérés, qui ne furent point contredits : voici les détails.

Qu'on juge de la ſituation où devoit ſe trouver l'ame du Monarque, qui ſe voyoit détenu dans cette même groſſe tour de Péronne, où un Comte de Vermandois tint pendant quatre ans enfermé le Roi Charles le Simple, & le fit enfin mourir en 926. L'agitation de ce Prince dura pendant deux nuits & deux jours ; le ſecond fut tout entier employé par le Duc à tenir des conſeils ſur le parti qu'il avoit à prendre. Heureuſement que les avis furent fort partagés & apparemment mal préſentés, car le Duc ne prit aucune réſolution. Enfin, la troiſieme nuit, Commines qui couchoit auprès de Charles, s'apperçut qu'il ne dormoit pas, mais ſe promenoit de long en large dans ſa chambre, tant il étoit troublé ; il prit la liberté de lui parler, & l'amena à convenir que ſi le Roi vouloit lui promettre de l'aider lui-même à dompter les Liégeois, à les punir de leur révolte, à les ſoumettre à leur Evêque, dont le Duc ſoutenoit le parti, & enfin à donner quelque ſatisfaction à ſon frere le Duc de Berri, il feroit la paix. Le Duc en étant enfin tombé d'accord, dès que le jour eut

parut,

paru, s'habilla & se rendit auprès du Roi. Quoiqu'il se présentât d'abord d'un air d'assez mauvaise humeur, Louis XI le reçut en homme qui n'avoit ni peur ni rancune. Charles lui demanda s'il vouloit tenir la paix déjà jurée, & en jurer une nouvelle; Louis répondit nettement, oui: à la seconde question, s'il vouloit donner quelques dédommagemens à son frere pour la Normandie, le Roi dit qu'il y consentoit, & promit la Champagne, la Brie, & quelques places voisines: enfin, sur la proposition d'aller lui-même à la guerre contre les Liégeois, & de contribuer à les soumettre à Louis de Bourbon leur Evêque (1), le Roi ne fit pas la moindre difficulté. Il ne fut plus question que d'assurer l'exécution de ce traité: selon l'usage de ce temps-là,

(1) Louis de Bourbon, fils de Charles premier du nom, Duc de Bourbon, & d'Agnès de Bourgogne, fut Evêque de Liege par résignation, à l'âge de dix-huit ans. Depuis ce moment, il ne cessa d'avoir guerre avec ses Diocésains, & ne put jamais venir à bout de les soumettre, quoiqu'il appelât à son secours les armes spirituelles & temporelles. Un des griefs qu'ils alléguoient contre lui, étoit qu'il ne vouloit pas entrer dans les Ordres & se faire Prêtre. Il ne voulut pas non plus se marier publiquement, pour ne pas perdre son Evêché; mais il avoit épousé secrétement Catherine de Gueldres dont il eut plusieurs enfans; MM. de Bourbon-Busset descendent de l'aîné.

il falloit le jurer ſur quelque Relique reſpectable. On choiſit une certaine Croix, qui avoit, dit-on, appartenu à Charlemagne ; Louis XI la faiſoit toujours porter à ſa ſuite ; on la tira de ſes coffres ; le traité fut fait, ſigné & juré ; le Roi fut délivré, comptant bien ne point tenir parole à ſon frere le Duc de Normandie, qui effectivement ne poſſéda jamais la Champagne ni la Brie.

Le Roi & le Duc partirent donc de Péronne pour Cambray, & ſe rendirent de là au pays de Liege. Le Roi avoit avec lui les Ecoſſois de ſa garde, & s'étoit fait joindre par trois cents hommes d'armes ; mais on avoit eu grand ſoin qu'il n'en eût pas davantage, afin qu'il ne fût pas plus fort que les Bourguignons : la précaution étoit ſage ; l'armée trouva des chemins affreux, & eut bien de la peine à arriver juſques auprès de la Ville que l'on devoit aſſiéger. Le Roi faiſoit la meilleure contenance, & ordonnoit à ſon Connétable le Comte de Saint-Pol, ce qu'il avoit à faire, quoiqu'il ſût bien qu'il étoit plus attaché au Duc qu'à lui. Il prenoit quelquefois le ton d'autorité ; il avoit l'air d'être le maître dans cette armée, quoique ſes troupes n'en fiſſent que la moindre

partie : enfin le ſiége fut formé. Les Liégeois firent une ſortie, dans laquelle les deux Princes coururent grand danger; mais ils s'en tirerent heureuſement. Le Duc étoit très-brave ; mais le Roi avoit plus de préſence d'eſprit : on vint à bout d'entrer dans la Ville, & elle fut pillée cruellement. Cette expédition faite, Louis XI eut la liberté de retourner à Paris, en aſſurant qu'il alloit faire publier au Parlement la paix conclue à Péronne. Avant que de partir, il fit au Duc de Bourgogne une queſtion, que Commines traite avec raiſon de *cauteleuſe*. » Si mon frere, lui dit-il, » ne vouloit ſe contenter de la Champagne » ni de la Brie, que jugez-vous à propos » que je faſſe ? Tout ce que vous voudrez, » lui répondit-on, pourvu que votre frere » ſoit content «. Il n'en fallut pas davantage à l'adroit & politique Louis XI. De retour à Paris, il fit négocier avec ſon frere, & le gagna par les moyens qu'il ſavoit toujours employer à propos. On fit eſpérer à Odet Daydie, favori du Duc, de le mettre en poſſeſſion du Comté de Comminges, ſur lequel il avoit quelques droits ; & le Duc conſentit d'accepter pour apanage le Duché de Guienne, au lieu de la Champagne & de la Brie : on

Généraux, qu'il convoqua à Tours, au mois d'Avril 1470. Le Monarque politique n'ignoroit pas combien il eſt dangereux pour un Roi de France de former de pareilles aſſemblées ; auſſi n'en vit-on point d'autres ſous ſon regne : mais il avoit eu ſoin pour celle-ci de faire élire des Députés des trois Ordres, qui étoient tous à ſa diſpoſition ; ainſi il étoit bien ſûr du réſultat. Le Comte d'Eu y comparut : il porta ſes plaintes contre le Duc de Bourgogne, ſur ce qu'il vouloit lui faire prêter foi & hommage envers & contre tous, choſe qui ſeroit tout-à-fait contraire à l'autorité du Roi. Les Etats, diſpoſés comme ils l'étoient, n'héſiterent pas à prononcer qu'il falloit ajourner le Duc à comparoître en perſonne au Parlement de Paris, pour répondre ſur ces faits. Louis s'attendoit bien que Charles répondroit avec arrogance, & lui fourniroit par-là un motif ſuffiſant ou apparent de lui faire la guerre. Les Etats s'étant ſéparés, & le décret ayant été rendu, il y eut un Huiſſier du Parlement aſſez hardi pour aller à Gand, le ſignifier au Duc, à l'inſtant où il ſortoit de la Meſſe. Charles traita cette procédure d'inſolente, &, pour toute réponſe, fit mettre l'Huiſſier au cachot, où il le retint pluſieurs

jours, & enſuite le relâcha. Il héſita quelque temps ſur le parti qu'il avoit à prendre ; mais ayant eu enfin avis que le Connétable de Saint-Pol s'étoit emparé de Saint-Quentin, il s'avança ſur ſes frontieres, mais avec peu de monde, & il ne put empêcher que les troupes du Roi n'entraſſent dans Amiens, dans Abbeville, & dans Doulens : il fut obligé de ſe retirer à Arras ; mais ayant reçu quelques ſecours, il s'avança juſques à Pecquigni ſur la Somme, & s'y établit. Dans cette poſition avantageuſe, il ſe trouva en état de négocier avec le Roi, qui étoit à Beauvais ; il en obtint une treve d'un an, au grand chagrin du Connétable de Saint-Pol, qui ſe douta bien que pendant ce temps ſes intrigues ſeroient découvertes.

Philippe de Commines en prend occaſion de dire ici quelles étoient ces intrigues.

Le Connétable de Saint-Pol, de la Maiſon de Luxembourg, avoit été toute ſa vie attaché au Duc de Bourgogne, dès le temps qu'il n'étoit encore que Comte de Charolois ; ce fut par ſa protection qu'il devint Connétable, & dès-lors Louis XI le ſoupçonna d'être dévoué à ſon ancien ami : mais ce Seigneur avoit depuis peu formé un nouveau

plan, qui le fit manquer également au Duc de Bourgogne & au Roi de France, & qui fut cauſe de ſa perte & de ſa fin tragique. Il s'étoit lié avec le nouveau Duc de Guienne, frere du Roi. Il imagina de lui faire épouſer Marie, unique héritiere du Duc de Bourgogne. Certainement il n'étoit pas poſſible de procurer au frere de Louis XI une plus grande fortune; mais cette affaire n'étoit aiſée, ni à arranger, ni même à propoſer; il crut en trouver le moyen en montrant beaucoup de zele pour le Roi contre le Duc de Bourgogne dans le cours de la petite guerre dont nous venons de parler. Ce fut lui qui prit Saint-Quentin & Amiens, & ſon ancien ami, étonné de ſa conduite, lui fit dire ſecrétement, qu'il le prioit de le ménager davantage, en mémoire de leurs précédentes liaiſons. Saint-Pol fit répondre avec le même myſtere, que Charles avoit un bon moyen de ſe faire craindre de Louis XI, & que, pour y parvenir, il n'avoit qu'à marier ſa fille au Duc de Guienne. Le Duc entrevit alors de quoi il s'agiſſoit, & peut-être que dès ce moment il réſolut la perte du Connétable. Louis XI, qui en fut auſſi informé pendant le cours de la treve, prit de ſon côté le même parti. Commines dit à cette

occaſion : » Je ne connus oncques bonne » iſſue à homme qui voulût épouvanter » ſon maître & le tenir en ſubjection. Le » Connétable a uſé de cette conduite de » les vouloir tenir en crainte tous deux » l'un par l'autre, & mal lui en a pris «.

» Dans ce temps, c'étoit une merveil- » leuſe habileté à ceux qui connoiſſoient » l'œuvre : car pouvoit-on bien dire qu'une » bonne partie du monde ne ſait point » comme l'autre vit & ſe gouverne «.

Le Duc de Bourgogne n'avoit garde de ſe décider ſi promptement pour marier ſa fille, car il fondoit de grands projets ſur cette alliance. Commines l'accuſe d'en avoir eu beaucoup de chimériques. » Il tâ- » choit, dit-il, à tant de choſes grandes, » qu'il n'eût jamais eu aſſez de temps à » vivre pour les mettre à fin : & eſtoient » choſes quaſi impoſſibles ; car la moitié » de l'Europe ne l'eût ſçu contenter. Il » avoit aſſez de hardieſſe pour tout en- » treprendre. Sa perſonne pouvoit aſſez » ſupporter le travail ; il eſtoit aſſez puiſ- » ſant d'hommes & d'argent ; mais il n'a- » voit pas aſſez de ſens & de malice pour » conduire ſes entrepriſes : car avec les » autres choſes propices à faire des con- » queſtes, ſi le très-grand ſens n'y eſt,

» tout ce demeurant n'eſt rien. Qui eût » pu prendre une partie des qualités du » Roi noſtre maître, & autre partie des » ſiennes, on en eût bien fait un Prince » parfait : car, ſans nul doute, le Roi en » ſens le paſſoit de trop, & à la fin la monſ- » tré par ſes œuvres «.

Pendant tout le cours de la treve, il fut envoyé bien des ambaſſades de part & d'autre. A cette occaſion, Philippe de Commines fait des réflexions ſur le danger des ambaſſades & des Ambaſſadeurs, & il eſt le premier qui ait oſé dire qu'ils étoient des eſpions avoués & caractériſés. Voici comme il penſe ſur la maniere dont on doit recevoir & traiter certains Ambaſſadeurs, dans certains cas, à la Cour où ils ſont envoyés. » Ceux qui viennent de vrais amis, & » où il n'y a point de matiere de ſuſpicion, » je ſerois d'avis qu'on leur fiſt bonne chere, » & euſſent permiſſion de voir le Prince » aſſez ſouvent ; j'entends s'il eſt ſage & » honneſte, car quand il eſt au contraire, » le moins le monſtrer eſt le meilleur. Et » quand il le faut voir, qu'il ſoit bien veſtu, » & bien informé de ce qu'il doit dire, & » l'en retirer toſt. Si les Ambaſſadeurs » ſecrets ou publics viennent de par » Princes où la haine ſoit telle qu'il n'y

» a pas grande ſûreté, on les doit tou-
» jours bien traiter & honorablement ac-
» cueillir ; mais ordonner gens ſûrs & ſages
» pour les accompagner (& veiller ſur
» eux) ; car par là ſçait-on ceux qui vont
» vers eux, & garde-t-on les gens légers &
» mal contens de leur porter nouvelles :
» car en nulle maiſon tout n'eſt content «.

A la fin de la treve, la paix étoit prête à ſe conclure entre le Roi & le Duc ; le Seigneur de Craon & le Chancelier de France Pierre Doriole étoient convenus de leurs faits avec Simon de Quingey, Plénipotentiaire du Duc ; le Connétable en eût été dès-lors la victime, lorſque tout-à-coup on apprit la mort du Duc Charles de Guienne, frere de Louis XI, arrivée le 12 Mai 1472 : auſſi-tôt on tint de part & d'autre les plus mauvais propos ſur les véritables auteurs de cette mort. Louis XI ne voulut plus jurer la paix. Alors le Duc de Bourgogne en prit l'occaſion d'injurier & d'accuſer publiquement le Roi ; & il recommença la guerre avec une cruauté, que Philippe de Commines ne peut s'empêcher de blâmer beaucoup. Il prit le Château de Neſle, s'empara de Roye & de Montdidier, & attaqua Beauvais, qu'il comptoit facilement emporter ; mais

il fut vigoureuſement repouſſé à l'aſſaut. Le Duc furieux ſe jeta ſur la Normandie, & fit de grands ravages juſques aux portes de Rouen. Cependant vers la fin de l'année cette fureur ſe calma, & le Duc de Bourgogne entendit à quelque accommodement avec le Roi : il y eut entre eux une treve. On feignit de rechercher les auteurs de la mort du Duc de Guienne, & on arrêta des gens ſubalternes ; mais le plus ſuſpect étoit ce favori du Duc, Odet Daydie, que Louis avoit déjà gagné une fois, en lui promettant le Comté de Comminges, qu'il lui procura enfin.

La haine des deux Princes ſe concentra ſur le Connétable ; ils reconnurent qu'il les avoit trahis tous deux, & ils réſolurent ſa perte. Cependant il l'échappa encore pour cette année 1474 ; il eut même une conférence avec le Roi auprès de Noyon. Le Comte de Saint-Pol eut l'audace de ſtipuler, qu'il y auroit une barriere entre le Roi & lui, & qu'ils auroient un pareil nombre de gardes pour ſûreté de leurs perſonnes. Louis eut l'air de lui pardonner ; mais il ſe ménageoit une vengeance qui ne tarda pas à éclater.

Commines fait à la fin de ce Livre plu-

ſieurs réflexions importantes. Voici la principale.

» Plus de gens ſervent pour l'eſpérance » des biens à venir, que pour l'eſpérance » des biens déjà reçus.

Louis XI ſavoit toujours plier à propos & profiter des inſtans, ſur-tout depuis l'affaire de Péronne : » Si connoiſſoit-il bien » toujours s'il étoit temps de craindre ou » non. Le plus ſouvent à la Cour les plus » grands ſervices ſont récompenſés par » grande ingratitude ; mais cela peut auſſi » bien venir par le défaut de ceux qui ont » fait leſdits ſervices, qui trop arrogamment veulent parler & uſer de leur » bonne fortune, tant envers leurs maîtres, que leurs compagnons, comme » de la meſconnoiſſance du Prince. C'eſt » un plus grand bonheur à un homme, » quand le Prince qu'il ſert lui a fait » quelque grand bien, pour petit ſervice, » pourquoi l'homme demeure fort obligé » au Prince, que ce ne ſeroit ſi l'homme » avoit fait ſi grand ſervice, que ledit » Prince en fût très obligé : car les Princes aiment plus naturellement ceux qui » leur ſont tenus, qu'ils ne ſont à ceux à » qui ils ſont tenus «.

Dès l'année 1473, Philippe de Commines nous dit que le Connétable paſſa du ſervice du Duc de Bourgogne à celui de Louis XI; mais il ne nous inſtruit pas du motif, ni des circonſtances de cette retraite. D'après le portrait que nous a fait Philippe de Commines du Duc de Bourgogne, on ne ſera pas étonné d'apprendre que ce Prince, également ambitieux & inconſidéré, ne ſe crut pas plutôt tranquille du côté du Roi de France, au moyen de la prolongation des treves qu'il obtint encore pour un an en 1474, qu'il s'embarqua dans des expéditions qui l'éloignerent de la France, & l'obligerent à porter ſes forces du côté de l'Allemagne. Il prit parti dans la querelle des deux Ducs de Gueldres, pere & fils. Le dernier avoit eu la barbarie de faire enfermer ſon pere dans un cachot, & de s'emparer d'avance de la ſucceſſion paternelle. Quoique ce jeune Duc eût épouſé Cathérine de Bourbon ſa niece, il ſe déclara contre lui; il l'obligea à délivrer ſon pere, & le fit à ſon tour empriſonner lui-même. Le vieux Duc de Gueldres, reconnoiſſant de ce ſervice, céda ſon pays au Duc de Bourgogne, qui accrut encore ainſi ſes Etats d'une belle Province. L'Archevêque de Cologne, Livre IV.

Prince Palatin du Rhin, étoit en querelle avec ſon Chapitre, qui étoit ſoutenu par le Landgrave de Heſſe : le Duc de Bourgogne ſe mêla de ce différent, & mit le ſiége devant la Ville de Nuits, avec une belle & grande armée qu'il éloigna ainſi très mal à propos de la France, où il auroit pu faire de grandes choſes en s'entendant avec le Roi d'Angleterre Edouard IV, & le Duc de Bretagne. Le politique Louis XI en rioit ſous cape, & voyoit avec plaiſir ſon rival ſe détourner ainſi de ſon objet principal. L'Empereur prit de l'inquiétude & de la jalouſie, ſur ce que le Duc ſembloit menacer l'Allemagne. Effectivement on prétendoit qu'il avoit deſſein de ſe former un vaſte Royaume, qui s'étendroit de ce côté ; le Roi, qui appuyoit ſecrétement ces bruits & ces ſoupçons, ſuſcitoit pendant ce temps-là de nouveaux ennemis au Duc. Il lui en trouva deux bien importans, & qui enfin furent cauſe de ſa honte & de ſa ruine. Ce furent le Duc de Lorraine & les Suiſſes Le premier envoya le défier juſques dans ſon camp devant Nuits; les autres lui firent des plaintes du Gouverneur qu'il avoit mis dans le Comté de Ferette, pays qui lui avoit été cédé ou engagé par le Duc d'Autriche.

Cet Officier faiſoit des courſes ſur les Suiſſes ſes voiſins, qui promirent de s'en venger, & tinrent bientôt parole. La paix ayant expiré en 1475, elle ne fut pas plutôt finie, que le Roi, voyant ſon rival engagé entre tant d'ennemis, s'empara du Château de Tronquoi, enſuite des Villes de Montdidier, Roye & Corbie; ſes troupes firent même des courſes juſques aux portes d'Arras, & défirent la garniſon qui voulut venir au devant d'eux. Le Connétable de Saint-Pol flottoit toujours entre les deux Princes, & vouloit ſe rendre néceſſaire à l'un & à l'autre; il tenoit Saint Quentin, & ne vouloit point s'en deſſaiſir, le regardant comme une place de ſûreté : mais cette conduite équivoque ne faiſoit que préparer ſa perte, Charles entendant parler des progrès du Roi en Picardie, ſe hata d'aller s'y oppoſer; il leva le ſiége de Nuits, fit ſa paix avec l'Empereur, & remit cette place entre les mains d'un Légat du Pape.

Il y a dans les Chapitres que nous venons d'extraire, une maxime importante, & une petite fable que nous avons été bien étonnés de trouver là. La premiere eſt en peu de mots; *qui a le profit de la guerre en a l'honneur.* La fable eſt celle

des Chaſſeurs & de l'Ours, dont la moralité eſt, qu'*il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant qu'il ſoit tué.* Philippe de Commines dit que l'Empereur Frédéric III répondit par cette fable à un Emiſſaire de Louis XI, qui lui propoſoit, de la part de ſon Maître, de partager les Etats du Duc de Bourgogne, lorſqu'ils l'auroient vaincu & l'en auroient dépouillé. Si Frédéric III a l'honneur de l'invention de cette fable, elle a du moins été ſouvent citée depuis en politique.

Le Duc de Bourgogne étoit ainſi dans une ſituation très-embarraſſante, ayant encore bien des ennemis ſur les bras, même après avoir fait ſa paix avec l'Empereur, & renoncé à ſes projets ſur l'Allemagne, lorſqu'il lui vint un ſecours inopiné & ſi conſidérable, qu'il fallut toute la politique de Louis XI pour en détourner l'effet. Edouard IV régnoit en Angleterre; il étoit neveu du Duc, qui avoit toujours pris ſon parti, tandis que Louis XI s'étoit intéreſſé pour Henri VI, de la Maiſon de Lancaſtre, qui enfin avoit été détrôné, & que l'on avoit fait mourir. Charles trouva moyen, par le crédit qu'il avoit à la Cour de Londres, de déterminer Edouard à paſſer en France avec une armée pour le ſecourir.

L'on

L'on fit auſſi-tôt en Angleterre de grands préparatifs pour ce paſſage, & il fut exécuté, non pas précipitamment, mais en un mois ou ſix ſemaines : Commines remarque qu'il eût été très-aiſé à Louis XI d'empêcher ce débarquement, puiſqu'il eſt bien plus facile aux François de pénétrer en Angleterre, qu'aux Anglois d'aborder en France ; mais Louis n'avoit point de marine ; d'ailleurs il comptoit aſſez ſur les effets de ſa profonde politique, pour laiſſer approcher un ennemi qu'il vouloit ſéduire. Edouard déclara la guerre à Louis, par un Héraut nommé Jarretiere, & ce fut par celui-ci que le Roi commença ſon manége. Sans paroître piqué de ce que le Roi d'Angleterre redemandoit le Royaume de France, comme lui appartenant de droit, il reçut gracieuſement Jarretiere, le tira à part dans un cabinet, & lui dit, qu'il ſavoit bien que c'étoit à l'inſtigation du Duc de Bourgogne qu'Edouard vouloit lui faire la guerre, mais que lui n'avoit aucune raiſon de lui en vouloir, & que ce n'étoit qu'à cauſe de ſa tante Marguerite d'Anjou, qu'il avoit protégé Henri VI ; que la paix ſeroit aiſée à négocier & à traiter entre eux, s'ils vouloient s'entendre & même s'entrevoir. Le Héraut,

ſéduit par ces careſſes (les gens de ſon état, porteurs ſur-tout d'une déclaration de guerre, n'étant point accoutumés à en recevoir de ſemblables de ſi grands Princes), promit de diſpoſer favorablement ſon Roi & les Seigneurs de ſon Conſeil. Le Roi lui donna de ſa main trois cents écûs, & lui en promit mille, s'il portoit à la paix les Seigneurs Anglois. Au ſortir de cette audience particuliere & ſecrete, le Roi répondit tout haut, mais aſſez doucement au Héraut, qu'il acceptoit le défi du Roi d'Angleterre, & ordonna qu'on lui donnât trente aunes de velours cramoiſi; préſent qui ne ſe faiſoit alors qu'aux porteurs de bonnes nouvelles. Il le fit régaler & accompagner par Philippe de Commines, recommandant bien à notre Auteur, de ne le laiſſer parler à perſonne, afin que qui que ce fût n'apprît quelle avoit été la matiere de leur converſation ſecrete. Cependant le Connétable étoit toujours dans de grandes inquiétudes; le Roi lui avoit promis ſatisfaction ſur quelques-unes de ſes demandes, mais avoit refuſé de le jurer ſur la Croix de Saint Lo d'Angers; & cette réſerve avoit avec raiſon alarmé le Connétable, qui avoit promis au Roi d'Angletere & au Duc de Bourgogne de

livrer Saint-Quentin : mais quand les Anglois ſe préſenterent devant cette place, on leur en refuſa l'entrée, le Comte trouvant que l'armée Angloiſe ſeule n'étoit pas ſuffiſante pour le ſoutenir. Le Duc de Bourgogne n'ayant preſque plus de troupes de ce côté-là, parce qu'il avoit porté toutes ſes forces en Lorraine, il étoit allé lui-même en lever de nouvelles dans ſes Etats.

Le premier priſonnier que firent les Anglois en entrant en France, fut un Gentilhomme du Roi, du nombre de ceux qu'on appeloit *aux vingt écus*, parce que c'étoit ce qu'ils avoient de gages. Le Roi d'Angleterre à qui il fut amené, le relâcha, en lui diſant : *Recommandez-moi à la bonne grace du Roi votre Maître, ſi vous pouvez parler à lui.* Le Gentilhomme eut audience du Roi, & le Monarque lui fit l'honneur de lui parler à l'oreille ; choſe, remarque Commines, qu'il aimoit beaucoup. Louis conclut que le Roi d'Angleterre étoit bien diſpoſé, & que le bon traitement qu'il avoit fait à ſon Héraut avoit produit ſon effet. Sur cela, il réſolut d'en envoyer un de ſon côté ; & craignant de compromettre un véritable Héraut, il ſe ſervit d'un Valet revêtu

d'une caſaque, mais qui étoit homme intelligent.

Cet envoi réuſſit à merveilles, & le prétendu Héraut remontra aux Miniſtres Anglois, que le Duc de Bourgogne ne les avoit attirés dans ſon parti que pour faire ſa paix meilleure. On l'écouta; & après des demandes exorbitantes de part & d'autre, on convint à peu près des principaux articles, c'eſt-à-dire, d'une treve de neuf années, & du mariage du Dauphin, qui a été depuis Charles VIII, avec Eliſabeth, fille aînée du Roi Edouard. Il devoit ſe faire au bout des neuf ans, & le Roi devoit payer en attendant, ſon entretien à Londres, ſur le pied de cinquante mille écus par an. Ces ouvertures ayant été rapportées, furent ſuivies vivement, & mirent en alarme le Connétable & le Duc de Bourgogne. Le premier envoya auprès du Roi, qui répondit: *Quand il en ſera temps, je ferai réponſe à mon frere*: il appeloit ainſi le Connétable, parce qu'il avoit épouſé une Princeſſe de Savoie, ſœur de la Reine ſa femme. Le Duc de Bourgogne, laiſſant les préparatifs de ſon expédition en Lorraine, vint en perſonne auprès du Roi d'Angleterre ſon neveu, lui demanda

avec beaucoup d'humeur, s'il avoit fait ſa paix avec le Roi de France. Edouard convint d'avoir fait une treve de neuf ans, & dit qu'il y avoit fait comprendre le Duc de Bourgogne. Celui-ci ne voulut point y accéder, du moins pour ce moment-là, & ſe retira très-mécontent. Louis permit que les Anglois s'avançaſſent vers Amiens, & y entraſſent : il les y fit même bien régaler, & leur aſſigna cinq ou ſix Cabarets où ils pouvoient boire *gratis*. Les deux Rois convinrent de ſe voir à Pecquigni ſur la Somme, & tout ſe paſſa dans cette entrevue de la meilleure grace du monde. Louis dit à Edouard: » Monſieur, mon couſin, ſoyez le très-» bien venu; il n'y a homme au monde » que je déſiraſſe tant voir que vous; & » ce à bonne intention «. Le Chancelier d'Angleterre, qui étoit Evêque d'Ely, fit une harangue au Roi de France, dans laquelle il eut la ſottiſe de dire, qu'il y avoit une ancienne prophétie de Merlin, qui annonçoit que dans ce temps, & à peu près dans ce lieu, deux grands Rois devoient ſe réunir, & que cette réunion procureroit de grands avantages à leurs Sujets. Il finit par demander à Louis XI, s'il vouloit jurer la treve ſur la vraie Croix :

elle fut auſſi-tôt jurée, & la converſation devint amiable entre ces deux Rois. Louis XI, qui, tout auſtere qu'il étoit dans d'autres occaſions, ſavoit être gai & aimable lorſqu'il étoit de ſon intérêt de plaire, invita Edouard à venir paſſer quelque temps à Paris. » Nous n'y manquons » pas de jolies femmes, dit-il, & y trou» verez quelques-unes de nos Affetées » (*Coquettes*) qui vous traiteront ſi bien, » que vous ſerez tenté d'y revenir; & ſi » avez quelque ſcrupule, je vous donnerai » pour Confeſſeur mon couſin le Cardi» nal de Bourbon, qui vous donnera au» tant d'abſolutions que vous voudrez; » car il en a magaſin, en ayant grand » beſoin pour lui-même «. Pendant quelques jours, les Courtiſans des deux Rois vécurent enſemble dans la meilleure intelligence. Quelques Anglois furent aſſez ſuperſtitieux pour dire à Philippe de Commines, qu'ils avoient vu le Saint Eſprit deſcendre en forme de colombe ſur la tente de leur Roi, pour lui inſpirer de faire la paix; d'autres, pour donner meilleure opinion de leur Roi, diſoient qu'ils avoient ſuivi Edouard en neuf batailles rangées, dont il en avoit gagné huit.

La treve étant ſi bien aſſurée entre les

Rois de France & d'Angleterre, le Connétable ne put empêcher qu'elle ne le fût auſſi entre Louis XI & le Duc de Bourgogne, & même qu'il n'en fût la victime. Le Duc eut la foibleſſe de remettre au Roi les lettres, traités, accords, &c..... que Saint-Pol avoit faits avec lui; enfin il lui ſacrifia la perſonne même du malheureux Comte. Il s'étoit retiré à Mons, dans les Etats du Duc; mais celui-ci voulant abſolument empêcher Louis XI de ſecourir le Duc de Lorraine, dont il aſſiégeoit la Capitale, ſe décida à lui faire livrer le Connétable. Il fut conduit à Paris; ſon procès fut fait en plein Parlement: il fut condamné à avoir la tête tranchée, & ce cruel Arrêt fut exécuté en place de Greve le dix-neuf Décembre 1475. La confiſcation de ſes biens fut donnée au Duc de Bourgogne, entre autres, la ville de Saint-Quentin. Ainſi périt un des plus grands Seigneurs du Royaume, beau-frere du Roi, oncle du Roi d'Angleterre, & qui comptoit dans ſa famille pluſieurs Empereurs & Rois.

Le Duc de Bourgogne ayant pris Nancy, voulut, ſans ſe donner le temps d'aſſurer ſes conquêtes en Lorraine, marcher contre de nouveaux ennemis: c'étoient les Suiſſes, Livre V.

qui, peu accoutumés à la tyrannie, s'étoient révoltés contre le Gouverneur du Comté de Ferette, qui étoit engagé au Duc, & s'étoient emparés des Terres du Seigneur de Rumont, ſon allié. Les Suiſſes étoient pauvres, mais braves, & n'avoient rien à perdre; par conſéquent ils étoient redoutables. Le Duc de Savoie étoit lié avec le Duc de Bourgogne ſon beau-frere; il poſſédoit le pays de Vaud, par lequel il pouvoit donner entrée au Duc de Bourgogne chez eux. Ces braves Républicains l'attaquerent, & s'en emparerent. Charles le Téméraire y entra cependant, & aſſiégea Granſon : les Suiſſes vinrent lui offrir la bataille; il l'accepta, & fut battu. Ce premier échec changea toutes les diſpoſitions des Princes voiſins à ſon égard; le Duc de Milan, le Roi de Sicile Comte de Provence, le Duc de Savoie même l'abandonnerent. Il eſt vrai qu'ils y furent encouragés par Louis XI, qui fit ſonner bien haut cette défaite de ſon rival. Il avoit par-tout des Eſpions & des Emiſſaires; & Commines remarque, que dans le nombre il y avoit juſques à des Mendians. Louis XI fit encore un profit plus certain que d'ôter à ſon ennemi un allié, en brouillant le Roi de Sicile avec le Duc

de Bourgogne ; car ce Roi, ſi connu ſous le nom du bon Roi René, au lieu de diſpoſer de ſes Etats en faveur de Charles, inſtitua Louis XI ſon héritier. Le Duc ne fut point rebuté de ſa premiere défaite par les Suiſſes ; cependant ſa perte avoit été conſidérable, & les Suiſſes y avoient fait un grand butin. Ils avoient pillé ſon camp, ſa tente, & ſes équipages ; mais ils connoiſſoient ſi peu le prix des richeſſes qu'ils y trouverent, qu'ils avoient pris ſa vaiſſelle d'argent pour de l'étain, & qu'ils avoient vendu un très-gros diamant appartenant au Duc, un ſeul florin, croyant que ce n'étoit qu'un morceau de criſtal.

Charles le Téméraire, ayant raſſemblé les débris de l'armée que les Suiſſes avoient défaite auprès de Granſon, ſe trouva en état de livrer à ces Républicains une nouvelle bataille au mois de Juin 1476. Ce fut auprès de Morat, dans le pays de Vaud ; il la perdit encore, & elle fut bien plus déciſive : la premiere n'avoit été qu'une déroute, parce que les Suiſſes n'avoient point alors de cavalerie pour pourſuivre les Bourguignons ; mais dans cette ſeconde occaſion, le Duc de Lorraine leur en avoit amené ; auſſi le Duc de Bour-

gogne perdit-il dans cette derniere bataille, à ce que dit Philippe de Commines, juſqu'à huit mille hommes, & il fut pourſuivi; de ſorte qu'il ne trouva d'aſile qu'en Bourgogne. En paſſant par la Breſſe, il fit une expédition ſinguliere, qui prouvoit preſque également que la tête lui avoit tourné, & que le Roi lui étoit bien ſuſpect, quoiqu'il ne parût pas favoriſer ouvertement ſes ennemis, & que la treve entre eux ſubſiſtât. Il enleva Yolande de France, Ducheſſe de Savoie, ſœur du Roi Louis XI, & l'emmena juſqu'en ſon Château de Rouvre, près de Dijon, où il la mit ſous bonne & ſûre garde, & l'y laiſſa comme un otage de la conduite du Roi ſon frere; enſuite il alla dans un autre de ſes Châteaux réfléchir triſtement ſur les pertes qu'il venoit de faire, & ſur les moyens de raſſembler de nouvelles forces pour continuer la guerre contre le Duc de Lorraine. Pendant qu'il y ſéjournoit, Louis XI ayant appris la détention de ſa ſœur, envoya le Seigneur de Chaumont d'Amboiſe la reprendre; d'ailleurs ſans rompre la treve & faire d'autre dégât dans le pays. Chaumont amena la Ducheſſe de Savoie à Tours, où étoit alors Louis XI.

Celui-ci, après l'avoir fort bien reçue, la renvoya dans ſes Etats, où Philippe de Commines fut chargé de la reconduire.

Le Duc de Lorraine étoit rentré avec ſa cavalerie dans ſon pays, & avoit repris Nancy. A cette nouvelle, le Duc de Bourgogne ſortit de l'abattement dans lequel il étoit plongé, & voulut abſolument, avec tout ce qui lui reſtoit de forces, rentrer en Lorraine, & en reprendre la Capitale. Il l'aſſiégea de nouveau, & peut-être eût-il réuſſi à s'en emparer une ſeconde fois, ſans la trahiſon de l'Italien Campo-Baſſo, que Commines appelle toujours Campo-Bache; c'étoit un Napolitain qui avoit fait la guerre dans ſon pays avec quelque gloire & quelque ſuccès pour la Maiſon d'Anjou, contre celle d'Aragon, & avoit ſuivi les Princes de la premiere de ces Maiſons en Provence & en Lorraine: cependant il ne leur étoit pas ſincérement attaché, puiſqu'il les quitta pour paſſer au ſervice du Duc de Bourgogne, qui lui aſſura un traitement conſidérable; mais l'intérêt le fit encore manquer à ce que ce même intérêt lui avoit fait faire. Il ne fut pas plutôt au ſervice de Charles, qu'il penſa à le trahir; & ce fut lors du dernier ſiége de Nancy, qu'il conſomma ſon

crime. D'un côté, il offrit au Duc de Lorraine de faire manquer l'armée Bourguignonne de tant de choſes, qu'il feroit échouer l'entrepriſe : de l'autre, il propoſa à Louis XI de le défaire de ſon rival : ce ne fut que par le plus ſingulier concours de circonſtances, que le traître ne fut pas découvert. L'Emiſſaire qu'il avoit envoyé dans Nancy au Duc de Lorraine, fut pris en ſortant de la place, & regardé avec raiſon comme un eſpion : on réſolut de le pendre ; mais on commença par l'interroger. Campo-Baſſo arrive ſur ces entrefaites, & ordonne, de la part du Prince, qu'on étrangle ſur le champ ſon propre confident. Le Roi Louis XI, ſoit qu'il fût aſſez délicat pour ne pas vouloir triompher du Duc de Bourgogne, par une trahiſon auſſi noire, ſoit qu'il ſe méfiât du traître, fit avertir, par le Sire de Contay, le malheureux Charles, du complot formé contre lui : le Duc n'en voulut rien croire, & imagina qu'on ne vouloit que lui rendre ſuſpect un bon Officier, qui s'étoit volontairement attaché à ſon ſervice : enfin la trahiſon s'accomplit ; &, comme dit Philippe de Commines, *Campo-Bache fut établi par Dieu en ce monde Commiſſaire à*

faire vengeance de la livraiſon du Connétable. C'étoit au cœur de l'hiver que le Duc aſſiégeoit Nancy, & les troupes avoient beaucoup à ſouffrir : Campo-Bache faiſoit traîner le ſiége en longueur, & donnoit le temps d'arriver au ſecours que le Duc de Lorraine attendoit de Suiſſe. Enfin cette armée ennemie ſe trouva aſſez forte pour attaquer le Duc : il mépriſa d'abord cette attaque, ſe croyant encore ſupérieur à eux ; mais l'infame Italien l'ayant abandonné & ayant paſſé de l'autre côté avec les troupes qui étoient ſous ſes ordres, le Duc, accablé par le nombre, & environné de tous côtés, tomba dans la mêlée, percé de coups. Ce fut le douze Janvier 1476, ou, ſuivant notre façon de compter actuelle, 1477. Ayant été reconnu après la bataille parmi les corps morts, nuds & dépouillés, il fut tranſporté dans l'Egliſe Collégiale de Saint Georges de Nancy, où il eſt enterré.

Commines fait ſur la mort de ce dernier Duc de Bourgogne, & l'extinction de ſa Maiſon, bien des réflexions, dont le réſultat & la moralité ſont contenus dans cette maxime. *Dieu donne les Princes bons ou mauvais aux peuples, ſuivant qu'il veut les favoriſer ou les châtier, & il donne aux*

Princes des ſujets rebelles ou dociles, ſuivant qu'il veut les aider ou les abaiſſer.

Louis XI étoit au Pleſſis-lès-Tours, lorſqu'il fut informé de la défaite de Nancy, & ne fut pas d'abord bien aſſuré de la mort du Duc. Enfin il ne put en douter; & l'effet que fit cette nouvelle, eſt décrite par Commines avec beaucoup de vérité & d'intérêt: en général on en fut bien aiſe; mais il y avoit de grandes & importantes réſolutions à prendre en conſéquence. Louis XI dîna avec ſon Chancelier & les gens de ſon Conſeil, & après le dîner chargea le bâtard de Bourbon, Amiral de France, & Philippe de Commines, d'aller du côté de la Picardie & de l'Artois, prendre les meſures les plus ſûres & les plus convenables pour le moment. Ils ſe rendirent d'abord à Abbeville, & s'en emparerent auſſi bien que de Doulens: ces Villes étant de l'ancien Domaine de France: mais quand ils arriverent en Artois, ils y trouverent plus de difficulté: on leur repréſenta que ce pays appartenoit à l'héritiere de Bourgogne, cette Province & les autres des Pays-Bas étant venues aux Ducs de Bourgogne, parce qu'ils en avoient épouſé les héritieres. Commines n'avoit pas grand choſe à répliquer à ce

raiſonnement : mais ſi Louis XI, qui le ſuivoit de près, avoit voulu profiter des circonſtances dans leſquelles ſe trouvoient ces Provinces épouvantées de la mort ſoudaine de leur Souverain, il lui eût été aiſé de s'en rendre ſur le champ le maître, ſoit à titre de Seigneur ſuzerain, ſoit comme Tuteur de Marie de Bourgogne; car il auroit pu obtenir la tutelle & la garde perſonnelle de l'héritiere d'une branche de ſa Maiſon, & la marier enſuite comme il l'auroit jugé à propos, à quelque Prince de ſon Sang, de l'attachement duquel il auroit été aſſuré : mais Louis XI étoit plutôt un politique fin & habile, qu'un de ces eſprits hardis, capables de prendre leur parti tout d'un coup dans les grandes occaſions : il ſe contenta d'abord de s'aſſurer des villes de Ham, Saint Quentin & Péronne; enſuite il crut qu'il devoit ſemer des troubles dans les Pays-Bas, diviſer les Provinces d'intérêts, & faire en ſorte qu'elles ne fuſſent plus réunies ſous la même main; car il ne ſe flattoit pas de les poſſéder toutes, comme avoit fait le Duc de Bourgogne. Commines penſe qu'il ſe trompoit, & puis demande excuſe à ſes Lecteurs, de ce qu'il n'approuve pas le parti qu'a pris ſon Maître.

Le Roi envoya Olivier le Dain, ſon Barbier, ſon Favori, & eſpece de Miniſtre, dans les Pays-Bas, pour faire compliment à l'héritiere de Bourgogne : mais au fond ſa commiſſion étoit d'échauffer ceux de Gand contre elle. Le Dain ne réuſſit à rien, quoiqu'il ſe fît appeler Comte de Meulan, parce que le Roi lui avoit donné ce Domaine, ſitué ſur la Seine, à dix lieues de Paris : on connoiſſoit ce perſonnage, & on le trouva trop mince pour être revêtu du caractere d'Ambaſſadeur d'un grand Roi ; d'ailleurs il n'étoit pas aſſez habile pour une négociation auſſi délicate. La Princeſſe lui donna audience, ayant à côté d'elle le Duc de Cleves, l'Evêque de Liege, & grand nombre d'autres Seigneurs. Il reçut quelques honneurs & politeſſes vagues en public, & on ſe moqua beaucoup de lui en particulier. En revenant, il paſſa par Tournai, & engagea les habitans de cette Ville à ſe ſoumettre à la France, en leur rappelant qu'elle avoit été le berceau de la Monarchie Françoiſe. Les Tournaiſiens en convinrent ; & comme les troupes du Roi étoient fort à portée, ils s'emparerent de cette Ville.

L'ambaſſade que Marie de Bourgogne envoya

envoya à ſon tour au Roi, fut mieux compoſée, & eut auſſi des ſuites plus importantes. Le Chancelier du feu Duc Guillaume Hugonet, le Seigneur d'Imbercourt, un des plus ſages & des plus fideles Miniſtres de Charles, & le Seigneur de la Vere, Chevalier de la Toiſon d'or, témoignerent au Roi le déſir qu'avoit leur Maîtreſſe de maintenir la paix avec lui, & firent entendre qu'elle étoit dans les diſpoſitions les plus favorables d'épouſer le Dauphin. C'eſt ce que le Roi pouvoit déſirer de mieux; mais ſans s'occuper de l'avenir, Louis vouloit principalement s'aſſurer des avantages préſens: il inſiſta pour qu'on donnât des ordres au Seigneur des Cordes, qui commandoit pour le feu Duc dans la ville d'Arras, de la lui remettre. Les Miniſtres de Marie ne purent les refuſer. Le Roi ſe rendit en perſonne à Arras, & s'aſſura de même d'Heſdin & de Boulogne-ſur-mer. Le Conſeil de l'héritiere de Bourgogne avoit lieu d'eſpérer qu'après cela elle reſteroit en paiſible poſſeſſion des Pays-Bas: effectivement ce ne fut point le Roi Louis XI qui l'y troubla, du moins ouvertement: mais les Ambaſſadeurs, à leur retour à Gand, trouverent le peuple

de cette Ville dans la plus grande fermentation, révolté contre leur Souveraine, ſur-tout irrité contre les anciens Miniſtres du Duc, qu'ils accuſoient d'avoir été cauſe de ce que Charles leur avoit ôté leurs priviléges. Ils oſerent les arrêter en préſence même de la Ducheſſe douairiere de Charles le Téméraire & de ſa fille, & les traîner au ſupplice, nonobſtant l'appel qu'ils firent de cette injuſte Sentence au Parlement de Paris. Après ce trait d'inſolence & de barbarie, les Rebelles firent ſortir de priſon ce jeune Duc Adolphe de Gueldres, perſécuteur de ſon pere, qui, depuis long-temps, y étoit détenu, le mirent à leur tête & le déclarerent leur Général. Il étoit auſſi brave que méchant, & auroit pu faire bien du mal, s'il y eût reſté plus long-temps avec ces Factieux : mais par bonheur ſon commandement fut court. Son premier exploit fut d'aller piller les fauxbourgs de Tournai : la garniſon fit une ſortie vigoureuſe, battit les Gantois, & le Duc de Gueldres fut tué dans cette occaſion.

Le dernier Chapitre de ce Livre contient grand nombre de réflexions & de maximes : nous allons ſeulement en indiquer les principales. Commines établit, que

» par un effet de la Providence divine, » tout eſt balancé dans le monde, les » puiſſances publiques avec les fortunes » particulieres; de ſorte que les unes ont » toujours beſoin des autres, & que le » crédit & l'autorité ne ſont jamais ren- » fermés dans une ſeule puiſſance, ni dans » une ſeule perſonne «. Cette réflexion eſt importante, juſte & ſage. Ajoutons que, depuis Commines, l'Europe eſt diviſée en bien moins de petits Etats qu'elle ne l'étoit alors; mais on peut être aſſuré que jamais une ſeule ne s'établira ſur toutes les autres; qu'il y aura toujours une balance dans l'Europe; & que ſi l'équilibre en eſt de temps en temps dérangé par l'ambition & l'injuſtice de quelques Princes, il finira par ſe rétablir; d'autant mieux que les intérêts de chaque Etat ſont à préſent connus de tout le monde.

Les mauvais Princes, dit Commines, *empirent de beaucoup ſavoir, & les bons en amendent.* Cela veut dire, que ceux qui ont de l'eſprit naturellement & ſont inſtruits, quand ils veulent faire du mal, en viennent à bout avec beaucoup plus d'adreſſe & de ſûreté; & que les bons, au contraire, étant éclairés, font le bien avec

plus d'intelligence & de profit. *Mais, après tout*, ajoute-t-il, *la beſtialité* (bêtiſe) *des Princes eſt bien dangereuſe & à craindre.*

» Il n'eſt Roi ni Seigneur ſur terre qui » ait droit, outre ſon Domaine, de mettre » un denier ſur ſes Sujets, ſans octroi & » conſentement de ceux qui doivent payer, » ſinon par tyrannie & violence..... » Selon mon avis, entre toutes les Sei- » gneuries du monde dont j'ai connoiſ- » ſance, où la choſe publique eſt mieux » traitée, & le peuple mieux & plus dou- » cement, c'eſt Angleterre..... Notre » Roi eſt le Seigneur du monde qui doit » le moins uſer de ce mot : *J'ai privilége* » *de lever ſur mes Sujets tout ce qui me plait.* » Mais ſi notre Roi diſoit : *J'ai des Su-* » *jets ſi bons & ſi loyaux, qu'ils ne me* » *refuſent choſe que je leur ſache deman-* » *der, & ſuis plus craint, obéi & ſervi* » *de mes Sujets que nul autre Prince qui* » *vive ſur la terre*, il me ſemble que cela » lui ſeroit grand los (*gloire*) «.

Un peu plus bas, Commines dit que de ſon temps il y avoit » aucuns de pe- » tite condition & de petite vertu, qui » diſoient que c'étoit crime de lèſe-Ma- » jeſté que de parler d'aſſembler les Etats

» Généraux ; que c'étoit pour diminuer » l'autorité du Roi « : mais notre Auteur n'étoit pas de leur avis.

Il dit que le Roi Charles VII ne leva jamais ſur ſes Sujets plus de dix-huit cent mille francs par an, & que Louis XI fit monter les tailles juſqu'à quatre millions ſept cent mille livres. Il eſt vrai qu'il dépenſoit cet argent dans le Royaume ſans l'amaſſer & en faire un tréſor ; c'eſt de quoi Commines le loue : mais il le blâme d'avoir ſouvent mal placé ſes libéralités, même celles qu'il faiſoit aux Egliſes. *Il prenoit des pauvres*, dit-il, *pour donner à ceux qui n'en avoient aucun beſoin.* D'où il conclut, que *en nul, n'y a meſure parfaite en ce monde.*

Pendant que Louis XI s'emparoit des places de Picardie & d'Artois, il envoya, pour occuper le Duché de Bourgogne, une armée ſous la conduite du Prince d'Orange, Jean de Châlons, & du Sire de Craon, Georges de la Trimouille. Celui-ci avoit le vrai ſecret de Louis XI, & ne rendit point au premier les places ſur leſquelles il avoit des prétentions, & qui lui auroient formé un Domaine conſidérable. Livre VI.

Dans ces circonſtances, il étoit très-

important à Louis XI de ménager le Roi d'Angleterre, & de continuer à bien vivre avec lui. L'affaire étoit très-délicate, car l'Héritiere de Bourgogne imploroit ſans ceſſe le ſecours d'Edouard IV, pour n'être pas dépouillée de ſes Etats; & le Roi ne vouloit l'en laiſſer en poſſeſſion qu'autant qu'elle épouſeroit le Dauphin ſon fils, qui fut depuis Charles VIII. Cependant ce Prince, comme nous l'avons dit, étoit déjà promis à la Princeſſe Eliſabeth, fille d'Edouard IV. Par bonheur Louis XI avoit pour Penſionnaires tous les Favoris & les Miniſtres du Monarque Anglois. Il amuſa la Cour de Londres par des négociations & des propoſitions dont la plus ſéduiſante fut celle de partager entre eux les Pays-Bas. La réponſe qu'il reçut fut ſage & adroite. Edouard lui répondit qu'il lui abandonnoit volontiers le reſte des Provinces, pourvu qu'il lui cédât Boulogne, & quelques places de la Flandre maritime. C'eſt juſtement ce qui ne convenoit point au Roi : mais ſur ces entrefaites, l'Héritiere de Bourgogne ſe détermina à épouſer un autre Prince, dont le choix mit d'accord Edouard & Louis. Marie, inſultée & preſſée par les Gantois, ſéparée de ſa belle-mere,

ſœur d'Edouard, & des conſeils des fideles & anciens Miniſtres de ſon pere, Hugonet & Imbercourt, & ayant beſoin de ſecours contre ſes Sujets révoltés, ſe décida en faveur de Maximilien d'Autriche, fils de l'Empereur Fréderic III. Ce Prince s'étoit avancé juſques à Cologne; & le traité ayant été ſigné, il arriva à Gand avec ſept ou huit cents chevaux. Le mariage y fut célébré ſans beaucoup d'éclat; mais les troupes Allemandes eurent bientôt pacifié les Pays-Bas, & l'autorité de la Princeſſe & de ſon époux y fut abſolument reconnue. Le Roi conſentit par grace de rendre à Marie les villes du Queſnoi, de Bouchain & de Cambrai. La Princeſſe vécut pendant trois ans fort heureuſe avec ſon mari, qu'elle aimoit beaucoup. Pendant ce temps, elle eut trois enfans. L'aîné fut l'Archiduc Philippe, qui régna de ſon chef ſur les Pays-Bas, & ſur l'Eſpagne avec ſa femme Jeanne, qui étoit l'héritiere de cette Monarchie, & fut pere de Charles-Quint. Le ſecond enfant fut une fille nommée Marguerite, qui mourut ſans être mariée, après avoir été promiſe à pluſieurs Souverains. Le troiſieme fut un Prince nommé François, qui ne vécut pas.

Enfin, au bout de quatre ans de mariage, en 1482, Marie mourut d'une chute de cheval.

Revenons à l'année 1478. Le Sire de Craon, qui étoit reſté Gouverneur de Bourgogne, s'y étoit fait haïr par ſes vexations : le Prince d'Orange avoit fait révolter une partie des Villes du Duché, tandis que Craon ne pouvoit venir à bout de s'emparer d'aucune place du Comté. Louis jugea à propos de changer le Gouverneur du Duché, & envoya Charles d'Amboiſe, Seigneur de Chaumont, qui ſe conduiſit plus ſagement & plus heureuſement : il s'allia avec les Suiſſes, ſe rendit maître de preſque toutes les places du Comté de Bourgogne, & de Beſançon, Ville Impériale, mais ſituée au milieu de celles-ci. Maximilien fut très affligé de la perte d'une Province qui ne pouvoit être diſputée à Marie, n'étant ni Fief, ni Pairie de France. Il entra en Artois, & aſſiégea Terouenne. Louis s'avança pour faire lever le ſiége, & les deux armées ſe rencontrerent à Guinegate en Picardie. Il s'y donna une bataille, qui, ſans être déciſive, força cependant l'Archiduc à lever le ſiége de Terouenne. Pendant ce temps, Commines avoit été faire,

par ordre de Louis XI, une courſe en Italie. Il arriva à Florence peu de jours après la terrible exécution qui fut une ſuite de la conjuration des Pazzi contre les Medicis. Il s'entremit de quelqu'accommodement; mais n'ayant point d'armée pour ſoutenir ſes négociations, il n'y réuſſit pas. En repaſſant par Milan, il reçut de Jean Galeas Sforce, au nom du Roi, l'hommage pour la ville de Gênes, qui étoit regardée depuis long-temps comme un fief de France.

Au retour de ce voyage, il paroît que notre Auteur fut tout à fait dans les bonnes graces de ſon Maître, & s'y maintint environ pendant quatre ans juſques à la mort de Louis XI. Les événemens généraux & publics qui arriverent pendant ce temps-là, furent la ceſſion entiere de la Provence & des droits ſur Naples & la Sicile, qui fut faite au Roi par Charles d'Anjou Comte du Maine, héritier du bon Roi René, dernier de la Maiſon d'Anjou, & qui mourut ſans enfans en 1481.

Marie, que Commines appelle toujours la Demoiſelle de Bourgogne, étant morte, comme nous l'avons dit, en 1482, Louis conclut avec l'Archiduc Maximilien ſon

mari, le traité de paix d'Arras, par lequel il fut ſtipulé que Marguerite d'Autriche épouſeroit le Dauphin, depuis Charles VII, & que le Comté de Bourgogne ſeroit rendu par Louis XI. Edouard IV, qui s'étoit flatté pendant ſi long-temps, que ſa fille Eliſabeth épouſeroit le Dauphin, fut au déſeſpoir de ce traité : il en mourut de chagrin. Son fils Edouard V lui ſuccéda : mais ce ne fut que pour un moment : il fut dépoſſédé & maſſacré par ſon oncle Richard III, & l'Angleterre fut ſi agitée de troubles, qu'elle fut hors d'état de ſe venger de la mauvaiſe foi de Louis XI.

Le reſte du 6e. Livre de ces Mémoires eſt rempli par des traits de la vie & de la conduite particuliere de Louis XI, que notre Auteur ne quitta plus juſques à ſa mort : ces dérails ſont trop curieux & trop ſinguliers pour que nous puiſſions nous diſpenſer de les rapporter ici.

Louis XI, pendant les dernieres années de ſa vie, avoit de très-bonnes intentions, & Commines aſſure que ſi Dieu lui avoit fait la grace de vivre encore cinq ou ſix ans, il les auroit accomplies. Il vouloit diminuer la longueur des procès, & déſiroit fort » qu'en ce Royaume on uſât » d'une coutume, d'un poids & d'une

» meſure, & que toutes ces coutumes fuſ-
» ſent miſes en François en un beau Livre
» pour éviter la cautelle & la pillerie des
» Avocats, qui (dit-il) eſt ſi grande
» en ce Royaume, qu'en nul autre n'eſt
» ſemblable «. Mais Louis XI s'occupa trop tard de ces importantes réſolutions, & du déſir de faire du bien à ſes ſujets. *Pour ce, fait bon bien faire tandis qu'on a loiſir, & que Dieu donne ſanté & entendement.*

Vers 1480, le Roi étant près de Chinon, tout d'un coup il lui vint comme une *percluſion, & perdit la parole.* Ses gens croyant bien faire l'approcherent du feu, & tinrent les fenêtres cloſes. Son Médecin (c'étoit ce même Angelo Catto, qui fut depuis Archevêque de Vienne, auquel Commines a dédié ſon Ouvrage) arriva alors, trouva qu'on avoit très-mal fait, fit ouvrir les fenêtres, & le Roi revint à lui & reprit connoiſſance. Ayant été tranſporté à Tours & ſoigné pendant quelque temps, il fut gueri; mais il ſut ſi mauvais gré à ceux qui l'avoient empêché de prendre l'air à la fenêtre, quoiqu'ils l'euſſent fait ſans doute à bonne intention, qu'il les chaſſa de ſon ſervice. Heureuſement que Commines n'étoit pas

alors auprès de ſon Maître, & ne fut pas enveloppé dans cette diſgrace.

En 1481, Louis XI eut une ſeconde attaque, & paſſa environ un mois bien malade dans le Château d'Argenton. Il fit vœu d'aller faire le Pélerinage de S. Claude pour obtenir ſa guériſon, & comme il en revint il ſe crut obligé d'accomplir ce vœu. L'Abbaye de S. Claude eſt ſituée entre la Franche-Comté & la Breſſe. Philippe de Commines l'y accompagna, & fut chargé de quelques négociations dans les environs. Le Roi paſſa par le Dauphiné, s'arrêta quelque temps en Bourgogne, & enfin revint au Pleſſis-lès-Tours: il y vécut encore à peu près deux ans dans un état de langueur, & ſur-tout dans une défiance & une inquiétude continuelle; toujours occupé du déſir de prolonger ſes jours, il donnoit juſqu'à dix mille écus par mois à ſon Médecin: il paroît que ce n'étoit plus alors Angelo Catto, mais Jacques Coctier.

En 1482, l'année d'avant ſa mort, Louis XI fit venir de Calabre un Religieux très-eſtimé pour ſes vertus, l'auſtérité de ſa vie, & les miracles qu'il faiſoit en grand nombre; ſon vrai nom étoit François de Paule; on l'appeloit commu-

nément le ſaint Homme ; il fut inſtituteur des Minimes, autrement dit les Bons-Hommes, & il a été canoniſé : mais Philippe de Commines qui l'avoit beaucoup connu, & le connoiſſoit encore, car il vivoit lors de la compoſition de ſes Mémoires, a écrit à ſon occaſion cette ſinguliere phraſe : *Il eſt encore vif, par quoi ſe pourroit bien changer ou en mieux ou en pis, & pour ce m'en tais.*

Pendant les dernieres années de ſa vie que Louis XI paſſa au Pleſſis-lès-Tours, il ſe plaiſoit à faire des changemens dans les principales places de ſa Cour & de ſon Miniſtere, afin de prouver au public qu'il étoit toujours en vie & le maître dans ſon Royaume.

Louis XI, non content d'avoir attiré auprès de lui un Saint, faiſoit auſſi venir de toute part les plus belles Reliques, dans l'eſpérance de prolonger ſa vie. Il ſe fit apporter la Sainte-Ampoule de Rheims ; le Pape lui envoya le Corporal ſur lequel S. Pierre célébroit la Meſſe : mais ce qu'il y a de plus remarquable & de plus ſingulier, c'eſt que Bajazet II, Empereur des Turcs, lui envoya un grand catalogue des Reliques Chrétiennes qu'il conſervoit à Conſtantinople, & qu'il promit de lui donner,

à condition qu'il garderoit en France Zizim ſon frere aîné, qui lui avoit diſputé la Couronne Impériale, & qu'il craignoit qu'il ne revînt en Turquie.

Malgré toutes ces précautions, Louis XI ſentant approcher ſa fin, fit venir le Dauphin Charles ſon fils, qu'il tenoit éloigné de lui, & faiſoit garder à vue, par une ſuite de ſon caractere naturellement inquiet & jaloux. Il lui recommanda de ne pas ſuivre ſon exemple en tout, & de ne pas changer comme il avoit fait autrefois lui-même, les Miniſtres qu'il lui laiſſoit. Enfin ayant fait approcher le Seigneur de Beaujeu, de la Maiſon de Bourbon, qui étoit ſon gendre, il lui recommanda le futur Roi & le Royaume. Louis XI mourut le 30 Août 1483.

Il avoit eu pluſieurs filles naturelles; mais toutes nées avant qu'il fût ſur le Trône : car depuis ce moment-là il fit vœu de n'avoir affaire qu'à ſa ſeule femme Charlotte de Savoie, & Commines croit qu'il tint parole. A tout prendre, il eut beaucoup plus de peine & de chagrins dans ſa vie, que de plaiſirs; &, dit Commines, » il doit en être ainſi de tous les » Rois & grands Princes : car s'ils ſe tra» vaillent à bien faire, ils ont tourmens

» & chagrins venant d'eux-mêmes, & s'ils » ſont pareſſeux ; ils reçoivent des autres » peine, angoiſſe, & honte qui pis eſt «.

Les deux derniers Livres de Commines, qui contiennent l'Hiſtoire de Charles VIII, ſont de cet Auteur, quoique quelques perſonnes aient voulu en douter. Commines y differte bien moins que dans les ſix premiers, & nous aurons moins de maximes à en tirer.

Le 7e. Livre contient les événemens des dix premieres années du regne de Charles VIII. Commines paſſe légérement ſur la plupart d'entre eux, parce que pendant la plus grande partie de ce temps-là il fut en diſgrace, & même en priſon ; il s'étend davantage ſur l'expédition de Charles VIII en Italie, ayant été alors ſon Ambaſſadeur à Veniſe. Livre VII.

Dès le préambule de ce Livre, Commines dit que ceux qui ſuivirent Charles VIII dans ſon expédition de Naples, étoient » gaillards de compagnie, de jeune » Nobleſſe, mais de peu d'obéiſſance. » Faut convenir, ajoute-t-il, que ce » voyage fut conduit de Dieu tant à l'aller » qu'au retourner : car le chef & les con- » ducteurs ne ſervirent de guere «.

Dans les commencemens du regne de

Charles VIII, ſous le gouvernement de Madame de Beaujeu, ſœur du Roi, le Duc de Lorraine eut quelque crédit à la Cour; mais ce Prince ayant voulu faire valoir ſes droits ſur les Royaumes de Naples & de Sicile, & ſur la Provence, il fut écarté de la Cour, parce que le Roi étoit en poſſeſſion de cette derniere Province, & avoit les mêmes prétentions ſur l'Italie. Le Duc de Lorraine avoit contribué à donner des déſagremens à Commines, qui l'avoient obligé à ſe retirer dans le Bourbonnois. Ils ſe retrouverent à Moulins, après que le Duc de Lorraine eut été maltraité à ſon tour. Le Prince fit alors beaucoup d'accueil à celui qu'il avoit deſſervi; ils furent les meilleurs amis du monde, ſuivant l'uſage des anciens Courtiſans, qui ſe réuniſſoient dans la diſgrace, après s'être déchirés dans le temps de la faveur.

Ce fut le perfide Ludovic Sforce qui engagea Charles VIII dans l'expédition de Naples, & ce n'étoit que dans l'eſpérance de ſe rendre néceſſaire, & de pouvoir uſurper impunément le Duché ſur Jean Galeas ſon neveu. Il vint à bout de conſommer cette uſurpation & même de faire empoiſonner ce neveu en 1494: il ſe déclara alors

alors contre Charles VIII ; mais il en fut puni, & fut pris par Georges de la Trimouille, conduit en France & enfermé au Château de Loches, où il ne mourut qu'en 1508, ſous le regne de Louis XII.

Commines nous apprend par occaſion, que Louis XI, qui quelquefois étoit ſi avare & ſi intéreſſé, & haïſſoit tant le faſte, étoit auſſi, dans certaines occaſions, très-magnifique & très-libéral. Ayant donné une fois au Duc Galeas cinquante mille ducats, notre Auteur convient qu'il en eut pour ſa part trente mille.

Charles VIII, penſant à ſon expédition de Naples, & d'ailleurs trouvant plus conforme à ſes intérêts & à ſon inclination d'épouſer la Ducheſſe Anne de Bretagne, renvoya à l'Empereur Maximilien, Marguerite d'Autriche ſa fille, qui n'étoit pas alors aſſurée de ſon héritage, puiſqu'elle avoit un frere. Elle étoit élevée en France, comme devant être l'épouſe du Roi. En la renvoyant, Charles fit reſtituer à Maximilien toutes les places de l'Artois : l'Empereur fut conſolé par-là de l'eſpérance qu'il avoit conçue d'épouſer lui-même l'héritiere de Bretagne, que Charles lui enleva.

Lorſque le Roi fut près d'entrer en

Italie, il voulut s'assurer des Vénitiens ; mais il ne reçut d'eux que des réponses équivoques : il envoya Philippe de Commines en qualité d'Ambassadeur, pour s'éclaircir avec eux, ou du moins pour observer leur conduite ; & il paroît que notre Auteur y resta pendant tout le temps de l'expédition de Naples.

Charles VIII eut la petite vérole à Asti en Piémont ; il ne fut que six à sept jours en danger ; mais les suites de la maladie l'obligerent de séjourner quelque temps dans cette Ville. Dès qu'il eut pénétré dans la Toscane, Pierre de Médicis qui avoit toute autorité dans Florence, se soumit à lui, & lui remit les Villes qui étoient en sa disposition. Charles rendit la liberté à celle de Pise, ce qui lui fit beaucoup d'honneur : mais bientôt après, Pierre de Médicis fut chassé par les Florentins comme un tyran ; il se réfugia à Venise, où Commines le vit, s'entretint avec lui ; & ils convinrent ensemble de cette maxime : *quand on perd son crédit & sa fortune, on perd communément de plus tous ses amis.*

Charles fit son entrée dans Rome le 31 Décembre 1494 ; le Pape se retira dans le Château Saint-Ange. Charles agit à Rome

en Empereur & en Souverain ; & paſſant dans le Royaume de Naples, s'en empara avec le même bonheur, après avoir chaſſé ſucceſſivement les deux Rois Alphonſe & Ferdinand ſon fils. Il fut couronné dans Naples ; mais il manqua de prudence dans la conduite de ſes affaires dans ce Royaume. Pendant le temps que Charles y paſſa, Commines étant toujours ſon Ambaſſadeur à Veniſe, eut occaſion d'approfondir la politique de ces Républicains. Depuis pluſieurs ſiecles elle eſt toujours la même, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : ils témoignerent à l'Ambaſſadeur de Charles VIII beaucoup de reſpect & de conſidération pour ſon Maître, tant que le Monarque François eut des ſuccès ; ils tâcherent même encore de diſſimuler & de cacher leurs intrigues au moment où ils ſe liguoient contre Charles VIII avec le perfide Ludovic Sforce, Duc de Milan : mais l'Ambaſſadeur, qui découvrit leur manœuvre, en avertit le Duc d'Orléans, qui étoit à Aſti ; enſuite il fit entendre aux Sénateurs mêmes, qu'il en étoit informé. Ceux-ci le nierent tant qu'ils purent ; mais enfin la Ligue éclata d'une maniere ſi ſcandaleuſe, que Commines fut obligé de ſortir de Veniſe, & de ſe retirer à

Ferrare, d'où il passa à Boulogne & à Florence, où il joignit le Roi à son retour de Naples.

Livre VIII & dernier. Charles VIII croyant avoir tout fait après avoir pénétré jusqu'au fond de l'Italie, pensa à revenir en France, & laissa Gilbert de Bourbon, Comte de Montpensier, en qualité de Vice-Roi, dans ses conquêtes mal assurées; il repassa à Rome, que le Pape Alexandre VI, qui avoit des reproches de toute espece à se faire, abandonna à son approche: le Pontife se retira à Oviette, sachant que le torrent des François passeroit bien vîte: c'est ce qui arriva: en effet, l'armée Françoise regagna promptement Florence, où Commines la retrouva. Dans ce moment même, un Dominicain fanatique, nommé Jérôme Savonarolle, prêchoit dans toute la Toscane, que les François étoient un fleau envoyé de Dieu pour punir les désordres de l'Italie. Notre Auteur étoit assez de l'avis du Moine Prédicateur, d'autant plus que les François, sur-tout en revenant, faisoient de grands ravages, voloient, pilloient & rançonnoient tous les pays par où ils passoient.

Les Pisans virent avec peine abandon-

ner l'Italie par le Roi qui leur avoit conſervé la liberté ; ils ſentirent qu'ils alloient retomber dans l'eſclavage des Florentins, malheur qu'ils éprouverent bientôt après.

Le Duc d'Orléans eut le bonheur d'arriver à Novarre, ville du Duché de Milan, dont il s'empara ; mais Charles eut bien de la peine à paſſer les montagnes qui ſéparent la Toſcane de la Lombardie. Un Seigneur de Polignac, beau-frere de Philippe de Commines, contribua beaucoup au ſuccès de cette marche : les Suiſſes & les Allemands firent avec grande peine paſſer l'artillerie du Roi ; enfin le Monarque arriva au village de Fornoue : c'eſt là que ſe donna l'importante bataille de ce nom, à laquelle l'Auteur aſſiſta & y combattit. Le Roi courut danger de ſa perſonne ; mais enfin il remporta la victoire contre les Confédérés Vénitiens & Milanois, commandés par le Marquis de Mantoue, de la Maiſon de Gonzague. Ce ſuccès ouvroit au Roi le chemin du Milanois ; mais il y avoit encore bien des difficultés à lever avant que de revoir la France. L'armée Françoiſe étoit très-affoiblie, & n'avoit pas d'autre parti à prendre que de négocier avec les ennemis, pour obtenir un paſſage à travers les Alpes.

L'Auteur fut chargé à cette occaſion de quelques négociations, qu'il eut bien de la peine même à entamer : enfin le Roi arriva à Aſti ; le Duc d'Orléans étoit encore à Novarre, aſſiégé & preſſé vivement par Ludovic, il étoit queſtion de le délivrer.

Commines eut enfin la hardieſſe & le bonheur d'aborder le traître Duc de Milan, & d'entrer en négociation avec lui. Il ſentoit la néceſſité de faire un accommodement à quelque prix que ce fût. Les Miniſtres François obtinrent une conférence de Ludovic ; ils étoient trois ; le Préſident de Gannay, Garde des Sceaux de Charles VIII, & qui fut depuis Chancelier, il parloit Latin ; Commines qui ſavoit l'Italien, & le Seigneur de Morvilliers, Bailli d'Amiens, qui ne parloit que François. La vivacité naturelle à la Nation engagea d'abord les trois Ambaſſadeurs à vouloir parler tous à la fois. Le Duc de Milan étoit obligé de leur dire : *Eh! Meſſieurs, parlez un à un, pour que l'on puiſſe s'entendre*: enfin on s'entendit, & on convint que le Duc d'Orléans, & la garniſon Françoiſe ſortiroient de Novarre, qui ſeroit remiſe au Duc de Milan, & que l'armée auroit la liberté de traverſer les Alpes, pour rentrer

dans le Royaume. Ce qui acheva d'assurer cette liberté, fut l'arrivée d'un corps considérable de Suisses, qui vinrent au secours de Charles VIII. Enfin la paix fut conclue; le Duc de Milan promit même de secourir les François qui étoient à Naples, & d'aider à les tirer de la mauvaise situation où le Roi avoit été obligé de les laisser; mais il ne tint pas parole. Les Vénitiens n'avoient point encore accédé à cette paix. Commines fut chargé de retourner chez eux, pour s'en assurer: il obtint d'eux, comme dans sa premiere Ambassade, de belles paroles, qui n'eurent aucun effet, en partie par une suite de la politique Vénitienne, & en partie aussi par la négligence du Roi, qui ne s'embarrassa plus de ses affaires d'Italie, dès qu'il fut rentré en France, & qui ne pensoit qu'à se divertir à Lyon, où il s'arrêta à son retour. En allant & en revenant de Venise, Commines vit le Duc de Milan, qu'il reconnut de plus en plus pour un grand fourbe; mais il se garda bien de le lui témoigner. Notre Auteur ne fut pas trop bien reçu à la Cour, au retour de sa derniere Ambassade; on lui reprochoit de n'avoir pas procuré à la France de plus grands avantages par le traité de Verceil, auquel il

avoit travaillé : mais on oublioit que dans les circonſtances où il avoit été conclu, ce qu'il y avoit de plus preſſé étoit de tirer le Roi & ſon armée d'embarras.

Au commencement de l'année 1496, Charles VIII & Anne de Bretagne éprouverent un grand chagrin ; ils perdirent leur fils unique le Dauphin, âgé de trois ans. Anne de Bretagne en fut pendant long-temps inconſolable ; l'affliction du Roi ne fut pas à beaucoup près auſſi longue ; au bout de quelque temps il voulut diſſiper la Reine, & la conduiſit à des bals & ballets, dans leſquels le Duc d'Orléans danſoit. Commines remarque que la Reine en fut d'autant plus piquée, » que le Duc ſembloit avoir joie de cette » mort, & bien avoit lieu, car par-là » étoit le plus prochain de la Couronne «. Charles VIII ne s'en embarraſſoit pas ; & c'eſt à cette occaſion que Commines dit, » qu'il étoit petit homme de corps & peu » entendu, mais étoit ſi bon qu'il n'étoit » point poſſible de voir meilleure créature «. Tout le reſte de la vie de Charles VIII juſtifie ce jugement. Il oublia abſolument les François & les poſſeſſions qu'il avoit laiſſés en Italie. Il apprit, comme des nouvelles étrangeres, la reddition du Château

de Naples, & la capitulation honteuſe que fut obligé de faire le Comte de Montpenſier & le reſte des troupes Françoiſes. Le Roi Ferdinand s'obligea de les renvoyer en Provence ; mais il les entaſſa auparavant dans l'Iſle de Procida, où la plupart moururent de faim & de miſere : de ce nombre fut leur Général. Les places de Toſcane, dans leſquelles le Roi avoit laiſſé garniſon, furent de même abandonnées ou vendues aux ennemis de la France, par des Commandans lâches & infideles.

Il reſtoit pourtant encore en Italie quelques perſonnes, & même quelques Princes, qui déſiroient d'y revoir les François ; mais Charles VIII ne prit point les meſures convenables pour rendre efficaces ces bonnes diſpoſitions : ce ne fut que par l'effet d'une intrigue de Cour, qu'on propoſa au Duc d'Orléans de lui donner une nouvelle armée pour rentrer dans ce pays. Il refuſa de ſe charger de cette entrepriſe, & aima mieux reſter à la Cour, ſe voyant héritier préſomptif de la Couronne.

La derniere réflexion que fait Commines touchant les droits de la France ſur

le Royaume de Naples, c'eſt que celui de la Maiſon d'Anjou eſt certainement meilleur que celui d'Aragon : mais, ajoute-il, » il me ſemble qu'à la nature de ce pays, » & au caractere des gens qui y habitent, » il eſt à celui qui pourra le poſſéder & » garder «.

Les deux dernieres années de ſa vie, Charles VIII s'occupa à bâtir. Il commença le Château d'Amboiſe, ſur un grand plan que lui avoient fourni des Architectes Italiens, & fit orner les dedans par des Sculpteurs & des Peintres de ce même pays ; & c'eſt (dit Commines) tout ce qu'il rapporta de ſon expédition.

Sur la fin de ſes jours, il forma, comme ſon pere, des projets admirables pour la réforme de ſa perſonne & de ſon Etat. Il vouloit régler ſes Finances, ne lever ſur ſon peuple que douze cent mille francs, au lieu de deux millions & demi que lui rapportoient les tailles, & pour le reſte vivre de ſon Domaine, qui montoit, y compris le revenu des Gabelles, à un million de francs ; réformer les Moines, ſurtout ceux de l'Ordre de Saint Benoît, qui étoient déjà très-riches de ſon temps ; obliger les Evêques à réſider dans leurs Dio-

ceſes. Il avoit établi des jours d'audience publique, où il devoit écouter tout le monde, & ſpécialement les pauvres : mais ces ſages réſolutions, comme celles de tant d'autres Rois, s'en allerent en fumée. Le 7 Avril 1498, étant à Amboiſe, il propoſa à la Reine Anne de la mener voir jouer à la paume dans les foſſés du Château ; ils paſſerent dans une petite galerie étroite & mal-propre, & le Roi » ſe heurta » le front contre le jambage de l'huis, com- » bien que lui (Roi) fût bien petit ». Cela ne l'empêcha pas de regarder pendant quelque temps les joueurs, en parlant aux uns & aux autres : mais tout à coup il tomba ſans connoiſſance ; on fut obligé de le coucher ſur un matelas dans cette même galerie, & il y expira huit ou neuf heures après. La parole lui revint à trois fois ; mais il ne dit autre choſe que de ſe recommander à Dieu, à la Ste. Vierge, à Monſeigneur S. Claude, & à Monſeigneur S. Blaiſe. Commines juge que ſon mal fut une apoplexie, qui fut déterminée par le coup qu'il ſe donna à la tête. Il ne paroît pas qu'on le ſaignât, ni qu'on lui fît beaucoup de remedes. » Cependant, dit Com- » mines, il avoit quatre Médecins, mais » ne ſe fioit qu'au plus-fol, & celui-là

» avoit toute autorité, c'eſt-à-dire tout » crédit «. Les autres avoient jugé quelques jours auparavant, que le Roi avoit beſoin d'être ſaigné, mais le Médecin favori l'en avoit détourné.

On fit à Charles VIII de magnifiques obſeques, qui durerent un mois, & coûterent 45000 livres. Louis XII ayant ſuccédé à la Couronne, Commines ſe rendit auprès de lui, comptant en être bien reçu, d'autant plus qu'il lui avoit été fort attaché, & dit *avoir été pour lui en trouble & pertes, toutefois pour l'heure ne lui en ſouvint pas.*

Cette froide réception fit ſentir à Commines, que le plus ſage parti qu'il avoit à prendre, étoit celui de ſe retirer de la Cour & des affaires; c'eſt ce qu'il fit. Il paroît qu'il vécut encore onze ans dans ſon Château d'Argenton en Berri, où il mourut en 1509, âgé de 64 ans. Ce fut ſans doute dans ſa retraite qu'il rédigea ſes Mémoires, qui méritent d'autant plus de confiance, qu'il ne parle que de ce qu'il a vu, & des affaires dont il s'eſt mêlé, & qu'il ſe tait ſur les événemens dont il n'a pas pu être ſûrement informé.

Il ne me reſte plus, qu'à rechercher dans trois ou quatre Ouvrages écrits ſous

les regnes de Louis XI & Charles VIII, quelques traits ou Anecdotes qui ne ſe trouvent point dans les Mémoires de Philippe de Commines. Le premier de ces Livres eſt connu ſous le nom de Chronique ſcandaleuſe du regne de Louis XI : elle eſt généralement attribuée à Jean de Troyes, Greffier de l'Hôtel de Ville de Paris, dont le pere fut fameux dans les troubles arrivés ſous Charles VI & Charles VII ; d'autres l'attribuent à Guillaume Couſinot, qui étoit un Chevalier vivant ſous Louis XI : il mourut en 1466 ; ainſi il ne pourroit être l'Auteur que d'une partie de cette Chronique, puiſqu'elle s'étend juſques à l'an 1483. Quoi qu'il en ſoit, voici ce qu'il y a de plus ſingulier dans cet Ouvrage, qui ſe trouve ſouvent joint aux Mémoires de Commines.

Chronique ſcandaleuſe du regne de Louis XI.

En 1465, on étoit dans l'uſage en France de noyer les gens par autorité de Juſtice. Cette année trois perſonnes furent condamnées par le Prévôt des Maréchaux, à être jetés dans la Seine, par le Bourreau de Paris, devant la Tour de Billy, ſituée à l'extrémité de l'Arſenal, près des Céleſtins. Quelques autres perſonnes ſubirent le même ſupplice par Sentence du

du Châtelet & Arrêt du Parlement.

Cette même année, quelques Impôts qui ſe percevoient aux entrées de Paris, furent ſupprimés, & le peuple, ravi de ce ſoulagement, crioit de joie & de bon vouloir : Noël ! Noël ! & furent faits des feux dans les rues de ladite Ville.

En 1468, le Roi Louis XI ordonna à un nommé Perdriel de prendre, de ſa part & en ſon nom, toutes les pies, geais, merles & ſanſonnets privés, étant en cages, ou autrement, dans Paris, pour les porter devers lui ; & on tenoit regiſtre de tout ce que ces animaux, à qui on avoit appris à parler, ſavoient dire ou chanter. On amena toutes ces volatiles à Amboiſe, auſſi bien que tous les cerfs & les biches apprivoiſés que l'on élevoit à Paris, & qu'un autre homme, nommé Cordebœuf, eut ordre de ramaſſer. Cette Anecdote, peu intéreſſante en elle-même, eſt ſinguliere, ſur-tout pour les pies & les merles, quand on fait réflexion que c'étoit au commencement de cette année que Louis XI ſe laiſſa attraper & faire priſonnier à Péronne par le Duc de Bourgogne : on eſt tenté de croire que les Bourgeois de Paris avoient appris à leurs oiſeaux babil-

lards, quelques ſottiſes ou chanſons à ce ſujet ; le Roi vouloit apparemment en punir les auteurs, & empêcher qu'elles n'euſſent cours.

A la fin de 1473, Louis XI, ſans doute pour rendre le Duc de Bourgogne odieux, voulut que le procès fût fait avec beaucoup d'éclat, à un nommé Jean Hardy, que l'on prétendoit avoir été chargé par le Duc d'empoiſonner le Roi. On publia que Hardy, qui avoit été Saucier dans la cuiſine du Duc de Guienne, mort l'année précédente, non ſans ſoupçon de poiſon, s'étant réfugié dans les Pays-Bas, avoit reçu commiſſion d'envenimer les ragoûts du Roi Louis XI ; que pour ce faire il s'étoit préſenté à un Saucier du Roi dont il étoit connu, & lui avoit promis 20000 écus s'il vouloit ainſi attenter à la vie du Monarque. Celui-ci faiſant ſemblant d'accepter la propoſition, en avoit parlé à Colinet, Maître Queux, c'eſt-à-dire premier Cuiſinier de Louis XI. Le Queux & le Saucier, de concert, en ayant rendu compte au Roi, Hardy fut arrêté ; & ayant été confronté par le Roi même avec ſes accuſateurs, Louis trouva le cas ſi grave, qu'il le traîna enchaîné à ſa ſuite, d'Amboiſe à Paris. Le Prévôt des Marchands

& les Echevins eurent ordre de lui faire ſon procès, & avant tout, il fut promené dans les rues de Paris, placé ſur une chaiſe élevée, dans une charrette, afin que tout le monde pût le voir. On défendit cependant au peuple de lui jeter des pierres, & même, ce qui eſt aſſez extraordinaire, de l'injurier. Le procès de ce miſérable fut commencé au mois de Janvier, & ne fut fini qu'à la fin de Mars 1474. Il fut condamné, par Arrêt du Parlement, à être écartelé en place de Grêve, ſa tête fut miſe ſur une pique devant l'Hôtel de Ville, & y reſta long-temps : les quatre membres furent envoyés dans quatre grandes Villes, aux quatre extrémités du Royaume, & le corps fut jeté au feu ; la maiſon où étoit logé Hardy, fut raſée, avec défenſe de bâtir ſur la place.

Il paroît que l'intention de Louis XI, en faiſant faire ce procès avec tant d'éclat, étoit de détourner les ſoupçons qu'on avoit jetés ſur lui à l'occaſion de la mort de ſon frere, & d'en faire tomber d'autres ſur le Duc de Bourgogne, qui rendiſſent celui-ci odieux aux Pariſiens. Mais ce trait de politique de Louis XI n'eut pas grand effet.

Ce fut à la fin de cette année 1474, que

que l'on eſſaya pour la premiere fois l'opération de l'extraction de la pierre, ſur un franc Archer de Meudon, grand voleur, qui avoit été condamné à être pendu. Les Médecins & Chirurgiens, ayant appris qu'il étoit tourmenté de ce mal, demanderent ſa grace au Roi, à condition qu'on tenteroit ſur lui cette cruelle opération. Le criminel même y ayant conſenti, elle fut faite d'une maniere très-douloureuſe, car il paroît qu'on lui tira la veſſie du corps, & qu'après en avoir ôté la pierre, on la remit à ſa place. Cependant le franc Archer en guérit, & au bout de 15 jours fut en état de profiter de ſa grace.

Dans le récit que l'Auteur de la Chronique ſcandaleuſe fait de l'entrevue de Pequigny, entre le Roi d'Angleterre & Louis XI, il dit que le Monarque Anglois mit trois fois le genou en terre en abordant le Roi de France, qui le fit bénignement relever; circonſtance remarquable.

Les détails du procès & de l'exécution du Connétable de-Saint Pol, qui ſont dans ce Volume, ſont très-curieux, mais certainement peu agréables à lire & à répéter.

Un autre détail très-triſte, rapporté en l'année 1476, eſt celui de l'aſſaſſinat de Charlotte de France, fille naturelle de Charles VII, & d'Agnès Sorel, qui avoit épouſé le Sénéchal de Normandie, Pierre de Brézé, Comte de Maulevrier. Ce Seigneur tua ſa femme de ſa propre main & dans ſa chambre, l'ayant ſurpriſe en adultere avec ſon Veneur; il la fit enſuite enterrer honorablement, & aſſiſta à l'Office des morts qu'il fit chanter pour elle; il obtint ſa grace du Roi Louis XI.

Sous cette même année 1476, on trouve que le Roi Louis XI fit venir à ſa ſuite, depuis Lyon juſques à Orléans, deux jolies femmes, l'une nommée la Gigonne, & l'autre la Paſſefilon; il les maria toutes deux à des Bourgeois de Paris, &, dit l'Auteur de la Chronique ſcandaleuſe, » pour » l'honnêteté deſdites deux femmes, leur » donna de grands biens «. Ne ſeroit-ce pas d'une de ces honnêtes femmes que naquit la derniere fille naturelle de Louis XI, dont on ne connoît pas la mere.

En 1482, l'année qui précéda la mort de Louis XI, ce Monarque étoit tombé dans un tel état de triſteſſe & de mélancolie, & avoit tant de peur de mourir,

qu'il uſoit de toutes ſortes de moyens pour ſe tranquilliſer & ſe conſoler. Il étoit au Château du Pleſſis-lès-Tours : d'un côté, il avoit fait venir un grand nombre de joueurs de baſſe & d'autres inſtrumens, juſques au nombre de cent vingt, entre leſquels il y avoit pluſieurs Bergers du Pays de Poitou, qui ſouvent jouerent devant le logis du Roi, afin que » auxdits inſtru-» mens prît plaiſir & paſſe-temps, & pour » le garder de dormir, mais ne le veoient » point. D'un autre côté, il fit auſſi ve-» nir grand nombre de bigots, bigotes & » gens de dévotion; comme Hermites & » ſaintes créatures, pour ſans ceſſe prier » à Dieu qu'il ne mourût point, mais le » laiſſât encore vivre «.

Parmi les précieuſes reliques que ſe fit apporter Louis XI au Pleſſis-lès-Tours, il faut remarquer la Verge de Moïſe & celle d'Aaron, que l'Auteur dit qui étoient & ſont peut-être encore conſervées dans la Ste. Chapelle du Palais à Paris. Ces reliques ſont d'autant plus précieuſes, que celles de l'Ancien Teſtament ſont bien rares.

Enfin Louis XI mourut; » & cependant » pour le guérir de ſes maladies, furent » faites par les Médecins qui avoient la

» cure de ſa perſonne, de terribles & mer-
» veilleuſes médecines. Dieu lui donne
» ſon Paradis «. Ainſi finit la Chronique ſcandaleuſe.

Chroniques de Guillaume de Jaligny, & autres Hiſtoriens.

Il ne nous reſte plus qu'à tirer quelque choſe des Livres de Guillaume de Jaligny, d'Octavien de Saint-Gelais, & d'André de la Vigne, Hiſtoriens de Charles VIII. Les deux derniers ont travaillé au Vergier d'Honneur, Ouvrage mêlé de proſe & de vers, dont j'ai parlé dans un de mes Volumes précédens parmi ceux des Poëtes.

L'Ouvrage du premier ne contient que les faits de quatre années; mais ce ſont juſtement celles dont Philippe de Commines ne parle point, parce qu'il les a paſſées dans la diſgrace & la priſon. Jaligny étoit Secrétaire de Madame de Beaujeu, depuis Ducheſſe de Bourbon, ſœur aînée de Charles VIII, & qui avoit tout crédit pendant la jeuneſſe de ce Prince; ainſi il peut parler en homme inſtruit de ce qui s'eſt paſſé juſques en 1490, temps où ſa Princeſſe ceſſa d'avoir du crédit.

En 1487, Charles VIII, regardant le Duc de Bretagne comme un révolté, auſſi bien que le Duc d'Orléans (depuis Louis XII), qui s'étoit réfugié en Bre-

tagne, convoqua, pour juger ces deux Princes, une Cour ſolennelle des Pairs, & indiqua ſon Lit de Juſtice au Palais à Paris. On avoit fait aſſigner pour s'y rendre, les douze Pairs de France & les Princes du Sang. Le petit Archiduc Philippe, fils de Maximilien & de l'héritiere de Bourgogne, fut même convoqué en qualité de Comte de Flandre. La ſignification fut remiſe à un de ſes Hérauts ſur la frontiere. Il ne répondit point : la plupart des autres Pairs & Princes s'excuſerent ſur leur vieilleſſe, infirmités ou affaires ; en un mot, peu étoient curieux d'avoir part à la condamnation de l'héritier préſomptif de la Couronne. La ſéance de ce Lit de Juſtice eut quelques circonſtances aſſez remarquables, & aſſez différentes de ce qui ſe paſſe aujourd'hui. Le Prévôt de Paris, aſſiſté d'un Conſeiller au Parlement & du premier Huiſſier de la Cour, fit l'appel des Pairs & autres perſonnes qui y ſiégerent, & remplit les fonctions du Maître des cérémonies, charge qui n'étoit pas encore établie. Au plus haut banc, à la main droite du Roi, étoient le Duc d'Alençon, qui ſavoit mieux qu'un autre ce que c'étoit que d'être jugé par la Cour des Pairs, puiſqu'il l'avoit été deux fois

par cet auguſte Tribunal, & le Sire de Beaujeu, frere cadet du Duc de Bourbon & beau-frere du Roi. Une choſe ſingulière, c'eſt qu'après eux ſiégeoient (dit Jaligny) deux Ambaſſadeurs du Pape; je ne ſais s'ils étoient Cardinaux; & après ceux-là, le Comte de Vendôme, Prince du Sang de la branche de Bourbon, puis un Seigneur de Laval. Sur le même banc étoit un troiſieme ambaſſadeur du Pape, apparemment ſimple Evêque, & puis Louis d'Armagnac, Comte de Guiſe, & Louis de Luxembourg. Jaligny remarque qu'ils étoient là comme proches parens du Roi, au moins par les femmes. Un bâtard du Duc de Bourgogne ſe plaça de lui-même ſur le même banc, & l'Auteur obſerve qu'on trouva cette action aſſez hardie; mais qu'on ne voulut pas l'en faire deſcendre, parce qu'il étoit Chevalier de l'Ordre du Roi. A gauche étoient quelques Pairs Eccléſiaſtiques, & enſuite des Archevêques & Evêques, ſuivant leur rang d'entrée dans l'Epiſcopat. Au deſſous des Princes & Seigneurs laïques, étoient des Conſeillers lais du Parlement, & au deſſous des Prélats, les Conſeillers clercs. Il n'eſt point parlé de la ſéance des Préſidens. On accorda défaut à l'Avocat pour

le Procureur du Roi, contre les Ducs d'Orléans & de Bretagne, qui ſans doute furent condamnés comme rebelles.

Jaligny nous préſente de bons détails ſur la bataille de Saint-Aubin, donnée en 1488 par l'armée du Roi, commandée par Georges de la Trimouille, contre celle des Ducs de Bretagne & d'Orléans, ſecondée par quelques troupes Allemandes & Angloiſes : l'on ſait que le Duc d'Orléans fut fait priſonnier à cette bataille. Au mois d'Août de cette même année, la paix fut faite entre le Roi & le Duc de Bretagne, à Sablé en Anjou. Jaligny en rapporte le traité tout au long. Le Duc de Bretagne promet, entre autres choſes, de ne marier les deux Princeſſes ſes filles, que du conſentement & de l'agrément du Roi ; & en attendant que cet article ait tout ſon effet, le Roi conſerve les places de Saint-Malo, Dinant, Fougeres & Saint-Aubin du Cormier. Le Duc de Bretagne ne ſurvécut qu'un mois à ce traité. Des deux filles qu'il laiſſa, la ſeconde, nommée Iſabelle, mourut ſans être mariée, & la premiere, qui hérita de ſon Duché, fut deux fois Reine de France, en épouſant Charles VIII, & Louis XII.

Nous avons remarqué que Philippe de

Commines ne disoit, ni comment, ni pourquoi il étoit tombé dans la disgrace du Roi Charles VIII ; il nous a fait seulement entendre qu'il avoit été la victime de son attachement pour le Duc d'Orléans : mais voici le fait tel que Saligny le raconte sur l'an 1488. Le Duc d'Orléans s'étant retiré auprès du Duc de Bretagne, on surprit des lettres de deux Evêques, ceux de Périgueux & de Montauban, & de deux Seigneurs, l'un Bussi d'Amboise, & l'autre Philippe de Commines, qui approuvoient & favorisoient le parti qu'avoit pris le Duc d'Orléans. Le Roi les fit arrêter tous quatre, & les traîna à sa suite jusqu'à Meun sur Loire. Le Pape ayant alors sollicité pour les Evêques, ils furent renvoyés dans leurs Dioceses. Bussi d'Amboise fut relâché, & eut sa grace; mais Philippe de Commines fut envoyé à Paris, & enfermé à la Conciergerie, avec ordre au Parlement de lui faire son procès. Au mois d'Avril 1489, il fut jugé : l'Arrêt porte confiscation de la quatrieme partie de ses biens au profit du Roi, & qu'il sera relégué (apparemment exilé ou même enfermé) pendant dix ans. Le Roi lui fit grace de la confiscation ; mais il fut conduit au Château de Loches, où il resta deux ans, c'est-à-dire jusqu'en 1491 que le

Roi ſe laiſſa perſuader de tirer de priſon le Duc d'Orléans, ſon beau-frere, héritier préſomptif de ſa Couronne, qui, comme nous l'avons dit, avoit été fait priſonnier à la bataille de Saint-Aubin. Comme ce fut contre l'avis de la Ducheſſe de Bourbon que ſe fit cette délivrance, elle entraîna la chute du crédit de cette Princeſſe, & ce ne fut que de ce moment que Charles VIII gouverna par lui-même. L'Evêque de Montauban, qui avoit été complice de Philippe de Commines, revint alors à la Cour, & fut nommé à l'Archevêché d'Auſch. Il paſſa, en 1493, à celui de Rouen, & ce fut le fameux Cardinal Georges d'Amboiſe.

Le reſte des anecdotes que je vais encore rapporter, ſont tirées du Vergier d'Honneur, commencé par Octavien de Saint-Gelais, & continué par André de la Vigne.

En parlant de l'entrepriſe de Naples, un de ces Auteurs dit: » Quand un Prince » veut conquérir un Pays, il a beſoin de » quatre choſes; une armée, de l'argent, » de l'artillerie, & des vivres «. Charles VIII entreprit ſon expédition de Naples, bien muni de tout cela; mais ſa négligence & la mauvaiſe conduite de ceux à

qui il ſe confioit, lui firent bientôt perdre ces avantages : l'armée s'affoiblit & ſe diſſipa, l'argent fut détourné, la ſubſiſtance mal adminiſtrée ; il ne lui reſta que ſon artillerie, qui étoit la plus belle qu'il y eût alors, & qui ne contribua pas peu à le faire rentrer ſain & ſauf dans ſes Etats.

» Pendant qu'il fut à Naples, il employa » le temps à y faire bonne & grande chere, » & s'y fit beaucoup de joûtes & de tour- » nois d'une ſorte & d'autre. Il y avoit de » belles Dames à merveilles, leſquelles, » ainſi que ceux qui avoient ſuivi le Roi » en ce voyage, lui demandoient ce de » quoi ils penſoient leur pouvoir ſervir » à recouvrer argent : lui qui ne pouvoit » rien refuſer à perſonne, leur octroyoit, » & accordoit facilement, ſi bien que les » vivres & munitions mêmes, qui étoient » néceſſaires pour la défenſe des places » conquiſes, leur furent très-légérement » donnés, ce qui fut un très-grand & irré- » parable dommage «.

Cependant, ſi Charles étoit foible de corps & d'eſprit, il étoit dans le fond brave ; &, dit l'Auteur, » il le faiſoit beau » voir à la bataille (de Fornoue) porter » viſage de Prince hardi & courageux «.

En 1494, le 15 Avril, Charles VIII toucha quantité de malades des écrouelles, dans l'Egliſe de l'Annonciade de Naples, & il s'y rendit beaucoup de perſonnes attaquées de cette maladie. Le Roi avoit fait la même cérémonie le 20 Janvier précédent, dans Rome même, à la grande admiration des habitans, qui avoient regardé comme miraculeuſe la vertu de l'attouchement de ce Monarque pour la guériſon de ce cruel mal. En récompenſe, on fit voir au Roi le miracle de S. Janvier, qui s'opéra en ſa préſence: le ſang bouillonna merveilleuſement; ce qui fut pris pour un préſage de bonheur.

André de la Vigne nous apprend quel étoit l'habillement du Roi à la bataille de Fornoue : » Il avoit, dit-il, un harnois » de guerre complet, beau & riche à mer- » veille, & ſur ledit harnois portoit une » fort riche jaquette à courtes manches, » de couleur blanche & violette, ſemées » de croiſettes de Jéruſalem, en fine » broderie de riche orfévrerie; ſon cheval » étoit de poil noir, & lui avoit été donné » par Monſieur de Savoie; auſſi s'appe- » loit-il *Savoie*, & étoit bardé au poſ- » ſible, & ſur ladite barde étoient les cou-

» leurs blanches & violettes, & les croi-
» ſettes de Jéruſalem, fort riches. Son ha-
» billement de tête étoit ſomptueux, avec
» armes de guerre garnies d'orfévrerie & de
» plumaſſeaux ou de plumaux épais, ma-
» giſtralement faits, de couleur blanche
» & violette, & avoit bonne épée &
» bonne dague à ſon côté, & étoit ainſi
» accoûtré de toutes choſes appartenan-
» tes à un bon Gentilhomme. Il y avoit
» pluſieurs perſonnes en ſon armée qui
» étoient ainſi vétus comme lui, afin de
» donner change aux ennemis. Tel étoit
» Claude de la Chaſtre, qui étoit toujours
» à côté de lui, & lui conſeilloit ce qu'il
» devoit faire «.

La réception faite au Roi à Lyon, fut ſuperbe, & par-tout on voyoit les armes de France, écartelées de celles de Naples, Sicile & de Jéruſalem.

Je n'ai rien trouvé de plus dans les Auteurs contemporains, qui m'ait paru digne de remarques : ceux qui ſeront curieux de voir les Hiſtoires de Charles V, Charles VI, Charles VII, Charles VIII & Louis XI, écrites en meilleur langage, doivent lire celles de l'Abbé de Choiſi, de Varillas, & de M. Duclos.

Dans le Volume qui ſuivra immédiatement celui-ci, je compte entrer dans l'examen des Ecrivains de tous genres du ſeizieme ſiecle.

FIN du ſixieme Volume des Mélanges, &c. & de la troiſieme Partie de la Lecture des Livres François.

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce Volume.

SUITE des Lectures que les Dames pouvoient faire au quinzieme ſiecle. p. 1.
Roman du Chevalier aux Cygnes, & de Godefroi de Bouillon. 4
Chroniques de Jéruſalem. 62
La Fleur des Hiſtoires d'Orient. 78
Paſſages d'outre mer, par Mamerot. 92
Ancienne Hiſtoire du Maréchal de Boucicault. 119
Directoire & Adreſſement du paſſage d'outre mer. 137
Pélerinage de Jéruſalem. 139
Chroniques de France par David Aubert. 141
Chroniques de France par Robert Gaguin. 154
Chroniques de France par Nicole Gilles. 163
Vie de Sainte Baudours. 182
Roman de Pepin & de Berthe. 186
Chroniques de Turpin. ibid.

Roman de Roland & d'Olivier. 186
Hiſtoire de Philippe le Conquérant. ibid.
Des Waudres. 188
Vies de S. Louis. ibid.
Hiſtoire de Charlon. ibid.
Guerres de Philippe contre les Flamands, 189
Roman de Guillaume d'Orange. 190
Derniers Livres du Catalogue de l'ancienne Bibliotheque de nos Rois. 194
Chronique de Monſtrelet. 195
Hiſtoire de Charles VI, par Juvenel. 225
Hiſtoriens de Charles VI, publiés par M. Godefroi. 247
Chronique de Jacques le Bouvier, dit Berri. 249
Mémoire de Pierre de Fenin. 251
Suite de l'Abrégé chronologique des regnes de Charles VI & Charles VII. 268
De la Chronique de J. le Bouvier, & autres Hiſtoriens de Charles VII, recueillis par M. Godefroi. ibid.
Mémoire de Philippe de Commines. 296
Prologue. 300
Livre I. 302
Livre II. 314
Livre III. 324
Livre IV. 333

Livre V. 343
Livre VI. 357
Livre VII. 367
Livre VIII & dernier. 372
Chronique ſcandaleuſe du regne de Louis XI. 381
Chroniques de Guillaume de Saligny & autres Hiſtoriens. 388

FIN de la Table.

627849